

vantage. Il est vrai que Frédéric tenait peu aux avantages qu'il aurait retirés de la succession de ses parens ; mais il tenait aux procédés et aux égards de son frère et de sa sœur. Il ne fut pas leur dupe , et s'étonna d'abord de ce manque de bonne foi de la part de ceux qu'il avait toujours crus pleins de probité. Ensuite poussé par le premier sentiment que cette offense fit naître en son cœur , il voulut leur écrire et leur faire de vifs reproches de leur conduite ; mais il réfléchit bientôt que ces reproches étaient inutiles , puisqu'il ne tenait pas à la succession , et qu'il la leur abandonnait volontiers ; d'ailleurs ne pourraient-ils pas être le signal d'une rupture qu'il voulait éviter ? Il sentit qu'il devait savoir faire des concessions à l'humanité , et il préféra conserver l'amitié d'un frère et d'une sœur malgré leur mauvaise action. N'exigeons pas des hommes la perfection , pensa-t-il en lui-même ; aimons-les tels qu'ils sont et malgré leurs défauts. Il plaignit son frère et sa sœur de leur peu de délicatesse ; mais il leur

7080
E

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL J. D. FREYTAG.

M. L. L. L. L.

DU GÉNÉRAL J. D. FRYTAG.

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL J. D. FREYTAG,

ANCIEN COMMANDANT DE SINNAMARY ET DE CONAMAMA,
DANS LA GUYANE FRANÇAISE,

CONTENANT

DES DÉTAILS SUR LES DÉPORTÉS DU 18 FRUCTIDOR, A LA GUYANE;
LA RELATION DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT PASSÉS
DANS CETTE COLONIE PENDANT LA RÉVOLUTION, ET UN
PRÉCIS DE LA RETRAITE EFFECTUÉE PAR L'ARRIÈRE-GARDE
DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN RUSSIE; SES VOYAGES DANS
DIVERSES PARTIES DE L'AMÉRIQUE, L'HISTOIRE DE SON SÉJOUR
PARMI LES INDIENS DE CE CONTINENT;

ACCOMPAGNÉS

DE NOTES HISTORIQUES, TOPOGRAPHIQUES ET CRITIQUES,

PAR Mr. C. DE B.

TOME SECOND.

PARIS,

NEPVEU, LIBRAIRE, PASSAGE DES PANORAMAS.

1824.



MEMOIRES

DE M. LE MARQUIS DE LAUNAY

ET DE M. LE COMTE DE LAUNAY

CONTENTS

Le premier volume de ces Mémoires, qui est le plus intéressant, a été publié en 1789, et a été réimprimé en 1802. Le second volume, qui est le plus intéressant, a été publié en 1790, et a été réimprimé en 1802. Le troisième volume, qui est le plus intéressant, a été publié en 1791, et a été réimprimé en 1802. Le quatrième volume, qui est le plus intéressant, a été publié en 1792, et a été réimprimé en 1802. Le cinquième volume, qui est le plus intéressant, a été publié en 1793, et a été réimprimé en 1802.

ADDITIONS

Les additions à ces Mémoires, qui sont les plus intéressantes, ont été publiées en 1794, et ont été réimprimées en 1802.

Par M. C. de B.

TOME SECOND

PARIS,

chez M. LAUNAY, Palais National, ci-devant des Capucins.

1797.



MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL J. D. FREYTAG.

CHAPITRE PREMIER.

Conduite généreuse du gouverneur envers un Anglais. —
Ordre de départ pour Cayenne. — Intelligence de deux
amans découverte. — Incidents divers. — L'auteur quitte
la Guadeloupe.

AU point du jour, nous montâmes à cheval, M. Moërner, Lesage et moi et, en moins de deux heures, nous arrivâmes chez M. D***. Il nous reçut avec cette cordialité familière aux habitans des colonies, et nous présenta sa femme, qui gronda beaucoup son mari de ne lui avoir pas laissé le tems de faire sa toilette; elle nous gronda également de ce que nous ne l'avions pas prévenue de notre arrivée; mais tout cela se calma au moyen du baiser d'usage que nous lui donnâmes, chacun à son tour, et dont j'avais montré l'exemple. Douze jours se passè-

rent ainsi en repas où présidait une gaiété franche et aimable, en promenades, en petits jeux, etc. Lesage allait souvent visiter sa jeune épouse. Un jour, il me remit une lettre du gouverneur qui m'invitait à l'aller voir avec le capitaine Anglais. On nous prépara aussitôt des chevaux, et nous partîmes, en promettant de revenir le plus tôt possible.

« Capitaine, me dit le gouverneur, préparez-vous à partir, dans six jours, pour Cayenne; et vous, M. Moërner, votre bâtiment avec ce qu'il contenait a été vendu vingt mille piastres. Je vous fais une remise du quart, et vous partirez également, dans six jours, pour les États-Unis : êtes-vous content? — Oui, monsieur. — Le diable vous emporte avec votre *Monsieur*. — Pardon, citoyen gouverneur, je suis très-content et vous remercie... — Je vous ai déjà dit et répété que ce n'est point à moi que vous devez des remerciemens, car, sans ce citoyen-là, (en me montrant.) vous ne vous en iriez pas ainsi. Prenez ce billet, et allez toucher votre argent chez le trésorier, quand vous voudrez; bon jour, portez-vous bien, mais ne revenez pas. » Et il nous quitta.

Nous allâmes de suite chez le trésorier qui lui compta la somme en or, et après avoir fait

une courte visite à M^{me} Lesage , nous retournâmes chez M. D^{***}. On nous attendait avec la plus vive impatience; on était fort inquiet, parce qu'on savait que V^{***}H^{***} ne prenait pas de *de-mi-mesures*; mais, après avoir fait connaître le motif pour lequel nous avions été mandés chez le gouverneur, M. D^{***} et Lesage témoignèrent autant de satisfaction que d'étonnement. On ne supposait même pas que V^{***}H^{***} fût capable du moindre sentiment de générosité, et surtout envers un Anglais. En vérité, disait M. D^{***}, il faut que vous lui ayez inspiré une confiance extraordinaire pour qu'il ait pu se déterminer à faire une aussi belle action.

M^{me} D^{***} était bien aussi de cet avis à l'égard de M. Moërner; mais elle ne pardonnait pas à V^{***}H^{***} de me faire partir si promptement. « Encore six jours seulement, disait-elle, quelle injustice!... Tandis que Lesage est resté plus d'un an à Cayenne, et il n'y a pas encore un mois que le capitaine Freytag est ici. » — Vous êtes dans l'erreur, ma femme, lui répliqua M. D^{***}. Si Lesage est resté un an à Cayenne, c'est qu'il était chargé d'une mission qui l'y a retenu tout ce tems-là. D'ailleurs, pensez-vous que nous ne désirions pas autant que vous de conserver le capitaine; mais si nous avons eu le plaisir de le

connaître , ce n'est que par un de ces hasards qui ne se reproduisent presque jamais. Il est peut-être fort urgent que M. Freytag retourne à sa destination. Ayez donc un peu plus de raison. Voudriez-vous sacrifier son avancement au plaisir que vous avez de le voir ? Sera-ce en vous accompagnant à la promenade, ou en faisant votre partie, qu'il pourra faire son chemin ? non sans doute. Espérons, d'ailleurs, qu'une heureuse circonstance le ramènera bientôt parmi nous, et qu'alors nous jouirons plus long-tems du bonheur de le posséder. Mais, quoi ? vous pleurez ? qu'y a-t-il donc dans mes paroles qui puisse vous faire verser des larmes ? — *Ce sont*, mon ami, *les sentimens que vous exprimez si bien qui m'attendrissent.* — J'admire votre sensibilité, mon amie, et j'ose croire que vous attribuez à la raison seule le langage que je viens de vous tenir. »

M^{me} D*** se plaignit de cette indisposition qu'elle éprouvait depuis quinze jours, et nous demanda la permission de se retirer.

M. Lesage prétendit que cette indisposition n'était pas naturelle et plaisanta beaucoup son beau-frère. « Elle est, au contraire, fort naturelle, mon ami, voilà deux ans que nous sommes mariés ; *il n'y rien là d'extraordinaire.*

Je suis enchanté d'avoir un héritier de ma fortune (M. D*** jouissait de quarante mille livres de rente.) Dieu veuille que ce soit un garçon. »

M. Lesage fronça le sourcil ; il avait quatre enfans et croyait pouvoir compter sur la succession de son beau-frère. Frustré dans ses espérances , il devint triste , rêveur et soupçonneux. Il me montra dès - lors une froideur extrême. Il épiait tous les mouvemens de sa belle-sœur , et ne me quittait plus d'un instant , au point qu'il m'était devenu insupportable.

Un soir , nous prîmes tous ensemble le plaisir de la promenade. J'avais l'habitude d'offrir mon bras à M^{me} D*** , et je ne pouvais guère m'en dispenser , parce que je savais que cela contentait son mari. Lesage était sans cesse sur nos talons pour nous écouter : M. D*** en fit la remarque et l'appela auprès de lui pour converser. M^{me} D*** saisit cet instant pour m'instruire de son nouvel état. « Je suis au comble de la joie , me dit-elle , de donner à mon mari un héritier de son immense fortune. Cette circonstance contrarie visiblement la famille Lesage qui , à cause de l'âge avancé de M. D*** , comptait déjà sur sa succession. Il est vraisemblable que cela nous brouillera , pendant quelque tems , mais il est naturel de songer à soi , avant de songer

aux autres. Lesage est très-soupçonneux ; méfiez-vous de lui, mon ami, il est entièrement changé pour vous et pour moi. Il m'a dit l'autre jour avec humeur, que nos promenades solitaires finiraient par donner de l'ombrage à M. D*** ; qu'il s'était aperçu lui-même, dès les premiers jours, que l'amitié n'était pas le seul sentiment qui nous unissait ; qu'il ne concevait pas comment vous ne mettiez pas plus d'empressement à vous rendre à Cayenne ; que cela vous ferait le plus grand tort dans l'esprit de vos chefs. Vous ne sauriez croire, ajouta-t-elle, combien j'en veux à ce vilain homme. D'après tout ce qu'il m'a dit de vous, j'ai la certitude qu'il a intrigué auprès du gouverneur pour avancer votre départ ; mais je saurai en tirer vengeance. Je mettrai tous mes soins à bien élever mon enfant ; je le nourrirai moi-même, afin d'ôter tout espoir à cette famille intéressée. »

« Mais vous, Capitaine, vous allez partir... Quand vous reverra-t-on?... Vous voyez combien M. D*** est un excellent homme ; mais, je vous l'ai déjà dit, il est vieux et infirme ; d'un moment à l'autre, Dieu peut m'en priver. Cette idée seule m'arrache des larmes (et elle pleurait en effet.) et je me trouverais alors toute seule avec mon enfant, en proie aux persécutions de ma

famille. Si pareil malheur m'arrivait, et si je vous écrivais de venir me consoler, auriez-vous assez d'am...itié pour moi et assez de bonté d'âme pour répondre aux vœux d'une malheureuse veuve ? »

Ému, attendri par les prières de cette aimable créole, j'allais lui témoigner ma reconnaissance d'une manière peut-être indiscreète, mais Lesage était là. Forcé de me contenir, je pus à peine balbutier quelques promesses et, dans mon trouble, je lui serrai la main avec tant de violence, qu'elle jeta un cri. Ces messieurs qui marchaient à vingt pas derrière nous accoururent aussitôt, et M. D*** s'empressa de demander à sa femme ce qui avait pu lui causer de la douleur. — Mon ami, c'est une piqûre de maringoin. — Voyons cela, où donc ? — C'est sur la main. — Je n'y vois rien ; nous examinerons cela tout-à-l'heure à la lumière. Tu as donc la peau plus sensible qu'à l'ordinaire ? jamais je ne t'ai entendue crier pour une piqûre de maringoin. — Oh ! *c'est que celle-ci était très-forte* ; mais c'est passé, je ne sens plus aucun mal. »

En rentrant, chacun s'empressa de regarder la piqûre, on n'y voyait rien. « Tu conviendras, ma femme, dit M. D***, qu'il est très-

ridicule d'effrayer les gens pour si peu de chose. Une autre fois vous vous promènerez sans moi, et vous crierez alors tant que vous voudrez. »

Je n'étais pas fâché de la mauvaise humeur de M. D***. Nous n'avions plus que deux soirées pour la promenade, avant mon départ. Mais Lesage ne perdit rien de ce que dit M. D*** et il se promit bien de nous tourmenter par ses importunités.

On se mit à table pour souper. Les fumées d'un bon vin dissipèrent bientôt la mauvaise humeur de M. D***. Il redevint gai, et le reste de la soirée se passa fort agréablement.

Vers les deux heures du matin, nous fûmes éveillés par un grand bruit, c'était M. D*** qui avait une violente attaque de goutte; il jetait les hauts cris et accusait sa femme d'en être la cause par la frayeur qu'elle lui avait causée à la promenade. M^{me} D***, malgré ses reproches, n'en restait pas moins auprès de son lit pour le soigner.

Un nègre de M. Lesage arriva de grand matin, pour lui remettre une lettre de sa femme. Elle lui apprenait qu'elle avait mandé le médecin pour son fils aîné, malade depuis quelques jours; que la petite vérole s'était déclarée avec une violence effrayante, et elle le priait instamment

de revenir de suite. Ce pauvre Lesage fut à son tour bien contrarié. Pendant le déjeuner, il nous jetait, à M^{me} D*** et à moi, des regards menaçans ; cependant nous prîmes tous beaucoup de part à la maladie de son fils. « Ah ! nous en voilà enfin débarrassés, dit M^{me} D***, lorsqu'il fut parti. — Oui, mais je crois n'avoir pas besoin de vous engager à ne pas quitter votre mari, à le soigner. — Mais si je parviens à lui rendre le sommeil, voudriez-vous que je restasse auprès de son lit sans en bouger ? — Non, point du tout, vous pourrez alors prendre l'air ; je vais aussi le voir un instant. »

Nous étions tous réunis auprès du lit de douleur de M. D***. Celui-ci, dans un moment de repos que son mal lui laissa, s'entretint d'affaires avec M. Moërner. Il lui proposa de lui vendre soixante milliers de café. (M. D*** avait une des plus belles plantations de la colonie.) Il lui dit qu'en le payant comptant, il le lui céderait à dix pour cent au-dessous du cours. « Je suis bien aise, ajouta-t-il, de contribuer un peu à dédommager M. Moërner de la perte qu'il a faite ; ma femme va me donner un héritier et je ne puis plus disposer de ma fortune ; je voudrais de tout mon cœur pouvoir faire davantage. »

A ces mots, il lui prit une douleur très-vive

M^{me} D^{***} se mit à pleurer ; elle s'accusait hautement d'être la cause innocente de ce malheur. « Paix, paix, ma chère, c'est dans un moment de souffrance que je t'ai adressé ce reproche, n'en parlons plus, viens m'embrasser. » Et il lui tendit sa main tout enflée par la goutte. M^{me} D^{***}, dans son transport, la saisit et la serra si fortement qu'elle lui arracha des cris affreux. « Maudite femme ! disait-il, que tu me fais souffrir ! »

Ses douleurs se calmèrent enfin et M. Moërner conclut son marché avec M. D^{***}. Il fit une excellente affaire qui, aux États-Unis, lui faisait gagner au moins cent pour cent. Il alla aussitôt rendre une visite au capitaine Américain avec lequel il devait s'embarquer, d'après les ordres de V^{***} H^{***} ; prit avec lui des arrangemens pour le transport de ses cafés, et vint nous retrouver le même soir.

Le soleil commençait à baisser, et les souffrances de M. D^{***} étaient beaucoup moins vives. « Ma petite amie, dit-il, je ne veux pas que tu te prives de la promenade du soir ; le capitaine sera aussi fort aise, j'en suis sûr, de prendre l'air et de t'offrir le bras. »

M^{me} D^{***} opposa beaucoup de difficultés ; elle fit observer à son mari que, pendant son ab-

sence, un accès pourrait le prendre et qu'elle se reprocherait sans cesse de n'être pas restée pour le soulager.

« Ne me contrariez pas, Madame, reprit-il avec humeur, je veux être obéi ; soyez sans inquiétude ; M. Moërner restera auprès de moi. »

Pendant notre absence, ils reprirent leur conversation, et M. D*** plaignit sincèrement les malheurs de Moërner. Notre promenade eut lieu sans aucun obstacle et, comme c'était la dernière, je fis mes adieux à l'aimable créole. La soirée était belle ; les maringoins et les moustiques nous dévoraient, et cependant on ne criait pas ; on ne songeait même pas à s'en plaindre. Nous ne pouvions plus prolonger notre promenade sentimentale, sans être indiscrets ou sans éveiller des soupçons ; nous rentrâmes de bonne heure. « Eh bien ! me dit M. D***, a-t-elle encore crié pour vous effrayer ? En vérité, ces jeunes femmes ne savent que faire pour se rendre intéressantes. — M. D***, rendez, je vous prie, plus de justice à Madame ; elle inspire assez d'intérêt par elle-même, sans être obligée d'avoir recours aux stratagèmes. — Oui, je conviens qu'elle a beaucoup d'amabilité et je lui pardonne bien volontiers tous ses petits caprices, depuis que je connais son état. Je la tourmente seule-

ment un peu quand je souffre ; c'est pour cela que je désirerais que quelqu'un d'aussi estimable que vous, capitaine, lui tint compagnie et lui fit oublier les accès de ma mauvaise humeur. Cette raison ajoute encore au regret que j'ai de vous perdre sitôt ; j'aurais désiré que votre séjour pût se prolonger, et que vous nous fissiez le plaisir de tenir *mon enfant* sur les fonts de baptême. Quoique vous partiez demain matin, je ne veux pas vous faire mes adieux ce soir ; je veux vous voir encore une fois avant votre départ ; allez donc prendre du repos, car il est déjà tard. »

Le lendemain, avant le jour, le nègre, domestique de M. D*** vint m'apprendre qu'il avait passé une nuit assez tranquille et qu'il demandait à me voir. Je le trouvai dans une grande agitation : « Lesage, me dit-il, est venu fort tard, il m'a éveillé cette nuit, il vient de partir à l'instant ; mais je ne conçois pas d'où peut provenir la haine qu'il m'a manifestée à votre égard. Je suis fort aise de vous voir partir aujourd'hui ; Lesage est un homme dangereux et, par son crédit auprès du gouverneur, il pourrait vous nuire, quelque innocent que vous soyez d'ailleurs. Je vous conseille de vous embarquer de suite. » M. Moërner arriva pendant cette

conversation et, après avoir pris congé de M. D***, nous partîmes.

Je ne voulus pas, cependant, m'embarquer, sans aller recevoir les ordres du gouverneur. Il me reçut très-froidement. « Citoyen, me dit-il, vous vous êtes mal conduit dans une famille respectable qui avait eu la complaisance de vous donner l'hospitalité ; c'est pourquoi j'ai dû vous faire partir promptement ; car je n'aime pas les ingrats. » Je voulus lui répondre ; mais il m'imposa silence, en me disant : « Je connais votre affaire, vous n'avez pas un mot de vérité à me répondre. Allez, embarquez-vous de suite, bon jour, Capitaine, bon voyage. »

Sachant d'où partait le coup, cela ne m'effraya nullement ; mais je n'étais pas sans inquiétude sur le sort de M^{me} D***. Je n'eus que le tems de m'entretenir avec M. Moërner que je rencontrai sur le port. « Eh bien ! me dit-il, vous êtes fort heureux de vous être tiré de ce mauvais pas. Lesage, qui s'était aperçu de votre intelligence avec sa belle-sœur, vous hait à la mort, il vous cherche même, en ce moment, pour vous provoquer, ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin, par égard pour M^{me} D***. Ainsi, mon ami, embarquez-vous promptement, embrassons-nous, peut-être nous rencontrerons-nous encore ; mais je

désire que ce ne soit pas chez ma femme , parce qu'elle est encore trop jeune et trop jolie et que vous êtes un peu trop dangereux. » Je lui présentai la bourse qu'il m'avait si généreusement donnée ; mais il la refusa , en me disant que , malgré la perte qu'il avait faite , il était encore plus riche que moi. Nous nous embarquâmes aussitôt , Moërner pour New-Yorck , et moi pour Cayenne.

CHAPITRE II.

Arrivée à Cayenne. — Mort de Collot-d'Herbois — Billaud-Varenes à Sinnamary. — L'auteur y est envoyé en qualité de commandant. — Réception des déportés du 18 fructidor. — Le général Pichegru. — Mort de Murinais, de Bourdon de l'Oise et de Rovère. — Voyage avec M. Barthélemy.

JE partis de la Basse-Terre, le second jour de notre embarquement. bercé par l'agréable idée de recevoir des nouvelles de M^{me} D*** et par l'espoir de retourner à la Guadeloupe, dans un tems plus heureux et plus opportun, j'oubliai bientôt les méchancetés de Lesage, surtout lorsque je songeais aux témoignages d'amitié dont j'allais être l'objet à mon arrivée à Cayenne, où ma longue absence devait me faire croire perdu.

Notre traversée fut courte et heureuse; le seizième jour, nous mouillâmes à l'Enfant-Perdu et, le lendemain, je m'embarquai avec le capitaine, dans sa chaloupe, pour me rendre à terre.

A l'arrivée d'un bâtiment dans cette colonie, tous les habitans et la troupe se portèrent en foule sur le port, par un mouvement de curiosité, pour voir débarquer les arrivans. Je fus bientôt reconnu par tout ce monde et, en descendant à terre, je ne sus à qui entendre. J'étais accablé d'une multitude de questions. La foule me suivit jusque chez le gouverneur Jeannet, qui me reçut avec cette bienveillance qu'il n'avait cessé de me montrer. Je lui rendis compte du mauvais succès de ma mission et des procédés du gouvernement de France. Il ne put me dissimuler sa surprise et son mécontentement, et me promit de me dédommager ; mais on verra, par la suite, de quelle manière il a tenu sa parole.

Collot d'Herbois était mort, pendant mon absence, à l'hôpital de Cayenne, à la suite de convulsions terribles. Lorsque la maladie lui laissait un moment de calme, il ne cessait d'appeler le bon Dieu à son secours. Le capitaine Frisson (*), aussi malade et couché dans la même salle, auprès du lit de Collot, lui criait : *Qu'es-*

(*) Frisson, capitaine au bataillon d'Alsace, était un de ces bons Allemands francs et loyaux. Collot lui avait conté les prouesses qu'il avait faites en France; et il avait conçu pour ce monstre toute l'horreur que ses crimes inspiraient.

que tu feux tonc à pressent à ton pon Tieu ? poucrè ! n'as-tu pas touchours tit qu'il n'y en a bas ? Appèle tonc lé tiuple bour qu'il t'emporte uné fois qué ché sois tranquille , tu m'énuies (1).

Billaud de Varennes avait été envoyé à Sinnamary. L'officier qui y commandait alors, ayant donné au gouverneur quelques sujets de mécontentement, je reçus l'ordre de M. Jeannet de le remplacer. Je pris le commandement de ce poste, deux mois avant l'arrivée dans la colonie des déportés du 18 fructidor.

J'avais les ordres les plus sévères à l'égard de Billaud ; je devais le visiter tous les jours et faire au gouverneur un rapport exact de sa conduite et de sa santé. Mes visites étaient toujours fort courtes, ma conversation avec lui laconique, insignifiante. Les vices et les sentimens de cet homme sanguinaire ne s'accordaient nullement avec mes principes. Je les lui avais fait connaître, lorsque je le vis pour la première fois au fort de Cayenne, et il m'avait dit alors qu'il s'en souviendrait, et que le tems n'était pas éloigné où j'aurais lieu de m'en repentir. Billaud comptait sur un prompt changement de gouvernement en France, et il espérait être bientôt rappelé. Outre les visites que mon devoir m'imposait, je le rencontrais souvent à Sinnamary, mais je ne lui

adressais pas la parole , j'affectais même de ne point le voir. Il en fut piqué , et il écrivit au gouverneur pour se plaindre de mes procédés à son égard. Jeannet m'en fit de légers reproches ; mais lorsque je lui eus rendu un compte fidèle de ma conduite avec ce déporté , il ne put que l'approuver.

Dans le courant de novembre , Billaud , à ma grande surprise , vint me voir sous le prétexte de se plaindre de sa nourriture , après quoi il me demanda si j'avais reçu des nouvelles de Cayenne.

« Je n'en ai point qui vous concernent , et si j'en ai reçu d'autres , vous savez bien que je ne suis pas dans l'habitude de vous les communiquer. — Je le sais , M. le commandant , et je vous prie d'excuser mon indiscretion , mais la nouvelle que je viens d'apprendre , est trop importante pour que je ne cherche point à m'en assurer. Le changement politique qu'elle a dû amener en France , a nécessairement dû aussi en opérer un en ma faveur. On vient de m'assurer qu'il arrive à Cayenne un grand nombre de déportés royalistes , des directeurs , des généraux , des députés , etc. Cet heureux événement me rendrait mon pouvoir et vous apprendrez par la suite , si je puis vous être utile en quelque chose. »

» J'ai reçu, monsieur, des dépêches du gouvernement de Cayenne, qui m'annoncent l'arrivée de seize déportés de France; j'ai également reçu des lettres particulières qui me donnent de plus amples détails; mais, dans aucune de mes lettres, il n'est question de vous, si ce n'est pour me recommander de redoubler de surveillance à votre égard (2). »

Billaud, déconcerté, pâlit, me regarda, et me saluant avec un sourire sardonique, sortit sans proférer une seule parole. Ce jour-là même, je reçus l'ordre de me préparer à recevoir les déportés à Sinnamary; voici la liste qui y était jointe :

M. Barthélemy, directeur.

MM. Lafond-Ladebat, Barbé-Marbois, le général de Murinais, Rovère et Tronçon du Coudray, membres du conseil des anciens; les généraux Aubry, Pichegru et Villot, MM. Bourdon (De l'Oise) et De Larue, tous cinq membres du conseil des cinq-cents; MM. de la Villeurnois et l'abbé Brothier, MM. Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif, d'Ossoville, inspecteur de police, enfin Letellier, valet de chambre de M. Barthélemy (3).

Quelle fut ma surprise, en voyant sur cette liste, le nom de Pichegru, ce général couvert

de gloire, qui avait été mon ancien ami (*). Je ne saurais donner une idée des divers sentimens que cet événement produisit en moi. Le plaisir de le revoir, après une aussi longue absence, était bien troublé par la douleur de le retrouver déporté, et dans un pays affreux, dans les sables brûlans de Sinnamary. Pichegru avait appris à Cayenne, par mes nombreux amis, que je commandais le lieu qu'on avait choisi pour sa déportation; ce fut une consolation pour lui, et certes, il ne s'abusait pas, car je m'étais bien promis de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour alléger sa peine, et, quoique je ne connusse aucun de ses compagnons d'infortune, j'étais dans les mêmes dispositions à leur égard. Je n'examinais point quelle était la cause de leur exil, je n'entrais point

(*) Le général Pichegru n'a pas servi au régiment d'Alsace, comme le rapporté M. De Larue dans ses mémoires du 18 fructidor. Pichegru a servi, avant la révolution, dans le régiment de Metz artillerie. Nous étions en garnison ensemble à Strasbourg en 1786. Pichegru enseignait alors les mathématiques aux officiers de son régiment, et à quelques-uns de ses amis intimes dont je faisais partie. Nous nous étions perdus de vue, à notre grand regret, depuis le commencement de la révolution. Il suivit sa brillante carrière en France, et moi je fus déporté comme on l'a vu, avec mon régiment à Cayenne, où certes je ne croyais jamais rencontrer Pichegru.

dans le détail de leurs sentimens et de leurs opinions ; je ne voyais en eux que des hommes , et des hommes malheureux ; par conséquent, dignes d'être traités avec cette humanité de laquelle un homme de bien ne doit jamais se départir , dans quelque position qu'il se trouve (4).

Je fus prévenu du jour où le capitaine Prachet devait arriver avec sa goëlette , qui avait à son bord les déportés.

J'ordonnai à la garde qui veillait à la pointe de l'embouchure de la rivière , de me faire avertir aussitôt qu'on apercevrait la goëlette au large.

Le soir du troisième jour, on vint me dire que la goëlette, *la Victoire*, paraissait devant Sinnamary (*). Je m'y transportai aussitôt ; mais il faisait déjà nuit , et le capitaine Prachet me fit dire qu'il resterait à l'ancre jusqu'au lendemain matin, afin de débarquer les déportés sans aucun accident.

J'y retournai le lendemain pour recevoir ces Messieurs. L'accueil affectueux que je leur fis , les rassura un peu sur la crainte des mesures

(*) Sinnamary est situé à trois bons quarts de lieue dans les terres sur les bords de la rivière de ce nom.

vexatoires qu'ils auraient à éprouver de la part du gouvernement.

Pichegru ⁽⁵⁾ me reconnut aussitôt et , se jetant dans mes bras, « Dieu ! s'écria-t-il, quelle rencontre, et en quels lieux ! » Après nous être donné réciproquement les témoignages d'une véritable amitié, nous nous dirigeâmes vers Sinnamary. Un peu avant d'arriver au sentier qui y conduit, il y avait une mauvaise case isolée, habitée par un descendant de ces Allemands transportés à Cayenne lors de l'affreuse expédition de 1763.

Il s'approcha de ces Messieurs, et ne leur dissimula pas qu'ils allaient, pour ainsi dire, descendre dans un tombeau. Cette confidence, que la figure triste et moribonde de M. Kornmann, (c'était le nom de cet habitant), ne rendait que trop vraisemblable, n'était pas de nature à les encourager. Je fis observer à M. Kornmann, que ce n'était point en mettant sous les yeux de ces malheureux, toute l'horreur de leur situation future, qu'on les consolerait de leurs peines ; je lui reprochai son indiscretion, et le priai d'être plus prudent à l'avenir.

Enfin, après avoir marché près d'une heure dans ce sable brûlant, nous arrivâmes à Sinnamary. Nous étions auprès du cimetière, qui est

à deux cents pas du bourg , lorsque le général de Murinais , vieillard respectable , exténué de fatigue et accablé du poids de ses chagrins , s'approcha de moi , et me dit : « Monsieur le Commandant , je n'ai plus que quelques jours à vivre , et pour grâce dernière , je vous demande de me faire construire une petite baraque auprès de ce cimetière. »

J'employai toute mon éloquence à le détourner de cette idée ; et lorsque je lui dis que mes instructions portaient de les réunir tous dans le bourg , il n'insista plus.

Sinnamary n'a jamais été qu'un petit hameau , composé d'une douzaine de cases et de quelques petites habitations réparties sur le bord de la mer , distantes l'une de l'autre de cinq , six , et quelquefois même de huit lieues.

Les êtres malheureux qui erraient dans ce désert , se réduisaient à six ou huit , y compris le chirurgien et le garde - magasin : les autres étaient de pauvres colons , vivant du produit de leur chasse et de leur pêche. L'impossibilité de trouver des ressources ailleurs , les retenait dans ce misérable pays , sur lequel je ne donnerai aucuns détails : on peut lire , à ce sujet , la description qu'en a faite M. De Larue ⁽⁶⁾.

J'avais ordre de loger les seize déportés dans

l'ancien presbytère , où ils étaient entassés jusqu'à cinq dans une petite chambre ; ils s'y trouvaient extrêmement gênés , et plusieurs d'entre eux me témoignèrent le desir de se réfugier dans les cases du hameau vacantes par la dépopulation.

MM. de Murinais , de Marbois , Pichegru , Rovère , Bourdon et De Larue furent de ce nombre. Je ne vis aucun inconvénient à leur accorder cette demande ; et chacun se logea dans une hutte particulière , à l'exception de Bourdon et Rovère qui se réunirent dans la même.

Ces Messieurs furent taxés à la ration de mer de simple matelot , c'est-à-dire à la viande salée , un peu de riz et une roquille de taffia ; mais les Indiens leur fournissaient souvent du poisson pour leur argent.

Le climat fit bientôt peser sur les déportés son influence meurtrière. M. de Murinais , qui était arrivé dans un état déplorable , fut le premier attaqué. Il me remit une lettre pour M. Jeannet , agent du gouvernement de France , en me priant instamment de la lui faire parvenir. Cette lettre se terminait par cette phrase :

» Si je trouve ici la mort , vous aurez éternellement à vous reprocher d'avoir , en aggravant mes infortunes , abrégé la carrière d'un

« homme de bien , qui pouvait encore espérer
« d'être utile à sa patrie. »

J'envoyai au gouverneur cette lettre, accompagnée de mon rapport en faveur de M. de Murinais ; mais elle demeura sans réponse ; et, malgré les soins de M. Cabrol, chirurgien du poste, et de ses autres compagnons d'infortune, M. de Murinais mourut quelques jours après (7).

Un jour, Bourdon⁽⁸⁾ me disait qu'il était inconcevable que l'on fît venir, à grands frais, des nègres d'Afrique pour cultiver les terres de ce pays. « Ce n'est que la lâcheté et la paresse, ajouta-t-il, qui ont pu déterminer les Européens à préférer le travail des esclaves. » — Je connaissais mieux que lui le climat dévorant auquel nous étions exposés, je lui fis quelques observations : « Ce climat, reprit-il, est excellent pour la culture, il n'y a qu'à planter et recueillir ; je veux en donner la preuve, en cultivant moi-même un jardin que j'ai commencé avant-hier, et auquel je travaille au plus fort du soleil. — Vous avez tort, vous pourrez vous en repentir. — Bah ! je suis fort et robuste ! — C'est précisément un motif de plus (9). » Bourdon (de l'Oise) ne fit point de cas de mes observations, et mourut, huit jours après, d'une

fièvre maligne. Rovère, qui avait demeuré avec lui, effrayé de la mort si prompte de son ami, se coucha, et mourut dans les vingt-quatre heures ⁽¹⁰⁾.

Peu de tems après l'arrivée des déportés, je fus attaqué d'une sérieuse maladie qui me força de demander à l'Agent la permission de me rendre à Cayenne pour recevoir les soins que mon état exigeait; elle me fut accordée, et un officier de la garnison vint me remplacer temporairement.

Je trouvai à l'hôpital de Cayenne M. Barthélemy qui, dangereusement malade lui-même à Sinnamary, avait obtenu, non sans de grandes difficultés, sa translation au chef-lieu de la colonie. Là, les soins des bonnes sœurs hospitalières, ceux de son fidèle et héroïque Letellier, aidés d'un courage inébranlable et d'une résignation à toute épreuve, contribuèrent à son rétablissement.

Le changement d'air et les secours de l'art me mirent bientôt à même d'aller reprendre mon poste que je n'avais quitté qu'à regret, dans la crainte qu'un autre n'eût pas pour les déportés les égards que réclamait leur situation. M. Barthélemy était convalescent, mais si faible encore qu'à peine pouvait-il se soutenir. L'Agent me fit

appeler et m'ordonna de me tenir prêt à partir pour Sinnamary. « Je vous charge en même tems, ajouta-t-il, de la surveillance des déportés Barthélemy et Letellier, vous les conduirez avec vous et me répondrez de leurs personnes. — Mais, lui dis-je, M. Barthélemy est encore d'une faiblesse extrême, à peine peut-il se tenir sur ses jambes. — N'importe, vous vous embarquerez, un voyage par mer lui fera du bien, ainsi qu'à vous. D'ailleurs, je ne veux pas que ce déporté reste un jour de plus à Cayenne, c'est un homme dangereux; malgré ma défense, il ne cesse de communiquer avec tout ce que le gouvernement a d'ennemis ici. Je sais qu'il se trame des complots, mais je saurai les déjouer. Les observations sont inutiles, je veux être obéi, et vous rends responsable de l'exécution de mes ordres. Vous vous rendrez chez moi avant de vous embarquer, j'ai des instructions à vous donner. »

Il fallut se résigner, mais je m'affermis plus que jamais dans la résolution de ne rien faire qui put aggraver la situation des malheureux exilés, et de la soulager au contraire en tout ce qui dépendrait de moi. On arma une petite goëlette appartenant à l'état, et après avoir pris les dernières instructions de l'Agent, je partis,

emmenant mes deux infortunés prisonniers.

Nous sortîmes de la rivière de Cayenne par un tems assez calme ; mais quand nous eûmes gagné le large , nous trouvâmes le vent contraire et la mer très-agitée. Il fallut aller au plus près du vent , et ceux qui ont navigué , savent combien cette allure est incommode. Le tangage qu'elle fait éprouver au bâtiment , communique aux passagers un malaise , dont souvent les plus vieux marins ne sont pas exempts eux-mêmes. Les lames faisaient de plus rouler notre frêle bâtiment d'une manière fâcheuse. M. Barthélemy , n'ayant pas le pied marin , et accablé par le mal de mer , était couché sur le pont , et paraissait presque inanimé. Il s'y était placé , parce que le grand air convenait mieux à son état. Je veillais auprès de lui , et voyais avec douleur que les matelots , malgré mes représentations et sans le vouloir , le foulaient aux pieds. Obligés , pour louvoyer , de revirer de bord à chaque instant , le roulis jettait sur ce corps immobile , et les hommes et les agrès.

Je souffrais trop de le voir dans cette situation , et je résolus de le transporter comme je le pourrais dans la chambre du capitaine , où était resté Letellier , atteint lui-même du mal de mer , et hors d'état de me prêter aucun secours.

Mais un homme de la taille de M. Barthélemy, qui ne peut faire aucun mouvement, n'est pas facile à porter, surtout quand les violentes secousses d'un navire empêchent de se tenir de pied ferme. Il fallut renoncer à ce moyen périlleux. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine, et en employant toutes mes forces, que je parvins à le traîner jusqu'à l'escalier de la chambre. Mais ce poste n'était pas plus tenable que l'autre. Les matelots lui marchaient sur la tête et sur le corps; personne ne pouvait s'occuper de lui, les gens du trop faible équipage suffisant à peine à la manœuvre. Je le saisis par les pieds, et le faisant descendre le plus doucement que je pus, je parvins à le déposer dans la chambre où il souffrit beaucoup de la privation d'air, mais où, au moins, il n'était plus exposé à être meurtri.

Cet incident ne laissa pas que de me fournir matière à de tristes réflexions. « Voilà donc, me disais-je, celui que la France et la Suisse ont salué comme pacificateur ! L'un de ceux à qui les rênes du gouvernement d'un grand empire ont été remises ! De son char de triomphe, il tombe dans un cachot; du palais des rois, il passe dans un désert brûlant; après avoir entendu sur son passage les acclamations de joie des peuples, il est foulé aux pieds par les hom-

mes les plus grossiers. Et quelques mois ont suffi pour accomplir cette inconcevable destinée ! O instabilité des choses humaines ! O funeste et déplorable résultat des révolutions qui engloutissent, dans un naufrage commun, le crime et la vertu. M. Barthélemy, compagnon d'infortune d'un Billaud-Varenes ! Quel contraste ! »

C'est, occupé de ces pensées, que j'arrivai à Sinnamary, après quatre jours d'une pénible navigation.

CHAPITRE III.

Perfidie de Billaud-Varenes. — L'auteur est rappelé et embarqué sur une goëlette. — Découverte d'une noire intrigue. — Il est jetté et abandonné sur l'anse déserte de Vincent-Pinson. — Rencontre d'une tribu Indienne. — Bizarre cérémonie — Le cabot.

JE voyais très-souvent ces Messieurs, et j'avais pour eux les égards que l'on doit au malheur. Vers le soir, nous nous réunissions, les généraux Villot, Aubry, Ramel et moi, pour faire une partie de cartes ; mais je voyais plus fréquemment Pichegru : j'avais soin de lui faire passer, par mes domestiques nègres, mille petites choses qui lui étaient nécessaires.

J'allais aussi voir Billaud-Varenes, et lui faire les courtes visites que m'imposait mon devoir. J'étais loin de penser que cet homme fût l'espion du gouvernement pour surveiller ma conduite à l'égard des déportés. Il n'était permis à aucun d'eux de correspondre directement avec

le gouverneur, et c'était à moi qu'ils devaient remettre leurs paquets ; en envoyant ceux de Billaud , je n'imaginai certainement pas envoyer les instrumens de ma perte.

Un matin, le poste de *la Pointe* vint m'avertir qu'on apercevait une goëlette, qui manœuvrait pour s'approcher de l'embouchure de la rivière. Je m'y transportai et, à la moitié du chemin de Sinnamary, je rencontrai le capitaine David , commandant la goëlette, et le lieutenant Aimé. Celui-ci me remit l'ordre de me démettre de mon commandement en sa faveur, et de m'embarquer avec le capitaine David.

« Hé quoi ! dis-je à Aimé , qui a pu donner lieu à une mesure si prompte et si inattendue ? — Je l'ignore , capitaine , me répondit-il d'un air mystérieux ; j'ai été moi-même surpris en recevant l'ordre de partir si subitement ; mais vous savez que les questions et les réflexions nous sont interdites ; j'ai dû obéir, et voilà tout ce que je puis vous dire. »

Cette nouvelle jeta la consternation parmi les déportés ; je m'échappai un instant pour aller leur faire mes adieux. « Ce sont vos bons procédés envers nous , me dit Pichegru , qui vous ont attiré une honorable disgrâce ; quelle qu'elle soit , je vous engage à la supporter avec cou-

rage et résignation ; le règne des méchans est éphémère , il passera comme une ombre , et nous , nous rentrerons , je l'espère , dans des circonstances plus heureuses ; tâchez d'obtenir , le plus tôt possible , votre passage en France. »

Nous nous embrassâmes avec effusion de cœur , et je m'arrachai , avec la plus grande peine , des bras de mon malheureux ami.

Le lendemain , je m'embarquai avec le capitaine David. Lorsque je fus à bord , je questionnai vivement le capitaine sur les causes de ma disgrâce , mais je n'obtins jamais de lui que des réponses évasives.

Nous mîmes quatre jours pour remonter à Cayenne , contre vent et marée. Le soir , je fus très-surpris de voir mouiller à l'Enfant-Perdu. Je lui demandai pourquoi il n'entrait point en rivière , lui qui connaissait si bien la côte. Il me dit que c'était pour y entrer de jour. Le lendemain il appareilla , et gagna au large. « Mais , capitaine , nous nous éloignons ; pourquoi donc ces mesures ? quel est votre but , quelles sont vos intentions ? »

« Maintenant , me répondit-il , je puis vous communiquer les ordres qui m'ont été transmis , et vous dévoiler le sort qui vous est destiné. »

« Vous avez eu à Sinnamary un ennemi redoutable dans la personne de Billaud-Varennès ; vous n'avez pas su le ménager. Maintenant que toute communication avec qui que ce soit vous est interdite, je puis vous le dire sans aucune crainte. Ce monstre était votre espion, et la moindre de vos démarches était surveillée par lui. Il a écrit au gouverneur, dans ses rapports, que vous traitiez les déportés du 18 fructidor, avec des égards et une douceur inconvenans ; que vos relations intimes avec eux devenaient chaque jour plus suspectés ; que vous aviez pour Pichegru des attentions particulières ; qu'il avait vu lui-même vos nègres porter à ce dernier du vin, du rhum, du jambon, etc, et qu'enfin personne n'était moins propre que vous à ce commandement. »

» Le gouverneur, furieux, voulut cependant s'assurer de la vérité de ces rapports ; il savait que vous n'étiez pas d'accord avec Billaud, et il pensait que, dans ses délations, il pouvait bien y avoir un peu de passion. Pour éclaircir ce doute, il envoya le commandant Desvieux, qui, sous le prétexte d'une mission particulière, était chargé de prendre connaissance de votre conduite. Celui-ci, ayant été lui-même témoin de la manière affable avec laquelle vous agissiez

envers les déportés, ne prit plus d'autres renseignemens que de Billaud, qu'il ne quitta pas de toute la journée. »

» Le commandant retourna à Cayenne et, non seulement confirma les rapports de Billaud, mais y ajouta encore des particularités de sa façon. Le gouverneur, comme je vous l'ai dit, était dans une fureur épouvantable. Jè fus, sur-le-champ, mandé auprès de lui ; il m'ordonna d'aller vous chercher, de vous conduire sur la côte de Vincent-Pinçon, de vous y débarquer, peu importe l'endroit, et de vous y abandonner. Il a fallu lui répondre, sur ma tête, de cette mission. Vous devez sentir combien elle est pénible ; mais vous savez aussi que je suis père de famille, et qu'un refus m'eût privé à jamais de mon état, seule ressource que je possède. » — « Je suis loin de vous en vouloir, capitaine ; dans notre profession, obéir est la première loi. Quant à moi, je n'ai aucun reproche à me faire ; je puis descendre sans trouble dans ma conscience, elle est pure ; et puisque les sentimens d'humanité sont devenus des crimes aux yeux de ces hommes qui se disent de vertueux républicains, je ne regrette pas de m'éloigner d'eux. Vous pouvez dire à ces barbares, que je regarde mon exil comme une faveur, plutôt que comme

une disgrâce. Ils croient, sans doute, m'infliger une peine bien sévère, en me reléguant dans un pays qui n'est habité que par des sauvages, ils s'abusent étrangement ; je connais les usages de ces peuples ; ils sont moins cruels et moins sauvages que ceux qui m'exilent. »

« Vous ne finirez point vos jours ici, me répondit M. David ; les choses peuvent changer, et vos amis s'empresseront de vous faire rap-peler. »

Le huitième jour, nous arrivâmes enfin sur la côte Vincent-Pinçon, appelée aussi Oyapoc en langue Indienne ⁽¹¹⁾. Le capitaine David choisit, pour me débarquer, une petite langue de terre qui avançait dans la mer. Je le priai de remonter jusqu'à la rivière de Vincent-Pinçon ; mais il m'objecta que le gouverneur exigeait que je fusse débarqué sur l'anse de la côte. Nous nous en approchâmes environ une demi-lieue ; la chaloupe fut mise à la mer, et nous gagnâmes la terre, le capitaine David et moi. Il fit débarquer des provisions pour trois jours seulement, selon les ordres qu'il avait reçus, et me dit, en m'em-brassant : « Adieu, du courage, votre exil ne sera pas éternel. » Ce brave homme versait des larmes de compassion ; il me quitta et s'élança dans sa chaloupe.

Me voilà , pour la seconde fois , seul et abandonné sur une plage inconnue. Je suivis de l'œil la chaloupe et ensuite le bâtiment qui , à la faveur d'un bon vent et du courant , s'éloignait avec beaucoup de rapidité.

Lorsque j'eus perdu de vue le bâtiment , je ne pus me défendre de penser à Jeannet. « C'est donc là , disais-je , la récompense et le dédommagement qu'il réservait à mes longs et pénibles services ! Mon crime est d'avoir été trop humain ; et , malgré l'horreur de ma situation présente , il m'est doux de souffrir pour une cause si honorable , et je dois m'estimer plus heureux que mes bourreaux. »

Ne sachant de quel côté porter mes pas , je me décidai à passer la nuit à l'endroit même où j'étais débarqué. J'entrai dans le bois , et me mis en œuvre de couper , avec mon sabre , des branchages pour me faire un abri , lorsque je vis deux Indiens venir de mon côté. Ils s'arrêtèrent à cinquante pas de moi , pour m'examiner à leur aise : j'étais en uniforme , et je leur paraissais un homme extraordinaire.

J'ai déjà dit plus haut que j'avais appris à parler la langue des sauvages , pendant mon séjour à Iracoubo , dont j'étais commandant. Leur langage était à-peu-près le même que celui

des indigènes, chez lesquels je me trouvais alors dans cette partie de la Guyane. Je leur criai, en langue Indienne, de ne rien craindre et de s'approcher : malgré mes cris, ils demeurèrent en place, immobiles d'étonnement. Je m'avançai vers eux ; mais, à mon approche, ils s'enfuirent et disparurent dans le bois. Malgré le mauvais succès de cette rencontre, je ressentis un mouvement de joie ; j'avais du moins la certitude de ne pas être éloigné d'une tribu des Indiens, à la recherche desquels je me proposais d'aller le lendemain.

Avant que le soleil eut terminé sa course, j'étais parvenu à me construire un abri, qui avait assez de solidité pour y passer la nuit, sans avoir rien à redouter des bêtes féroces de toute espèce dont cette contrée est remplie (*).

Le lendemain matin, je me levai et m'assis sur un rocher voisin de mon abri ; je faisais un déjeuner frugal, sur les provisions qui m'avaient été laissées ; je jetais en même tems les yeux sur cet élément perfide que j'avais affronté

(*) Les abris temporaires, construits dans les bois, portent le nom d'*Ajoupa*. C'est une espèce de toit formé de branches et de feuilles d'arbres sous lequel le voyageur suspend son hamac.

si souvent ; milles idées confuses se croisaient dans mon imagination ; je me rappelais le passé, pour adoucir ma situation présente et, tandis que j'étais enseveli dans les plus pénibles réflexions, je fus tiré de mes méditations par un grand bruit et des cris épouvantables. Soudain je tournai la tête et je vis, non loin de moi, une troupe nombreuse de sauvages, hommes et femmes, tous dans leur plus brillante tenue ; c'est-à-dire nus et ornés de plumages de toute espèce et de toutes couleurs, parure réservée pour les jours de fête ⁽¹²⁾.

Au moment où je me levai, pour aller au-devant d'eux, toute la bande s'arrêta et le Potoli, (*chef*) s'approcha seul de moi. Il me demanda d'un ton brusque, ce que je voulais d'eux, comment j'étais venu dans leur pays, si je voulais leur faire la guerre ; à en juger par mon costume, disait-il, je ne pouvais être à ses yeux, comme à ceux de ses Indiens, qu'un Iroukan (*diable*).

Son idée me fit sourire, et je lui racontai comment je venais d'être conduit sur cette plage ; lorsqu'il en eût appris la véritable cause, l'indignation se peignit sur tous ses traits ; il ramassa une poignée de sable et courut la plonger dans la mer, ce qui signifie que ceux qui commettent

de pareilles injustices, méritent d'être engloutis dans les flots (13).

Il se tourna ensuite vers ses gens, et leur rapporta tout ce qu'il venait d'apprendre de moi. Tous se mirent à crier : *Iroukan ! Iroukan !* contre ceux qui m'avaient exilé.

Le *Potoli* se retourna vers moi, et me dit : « Eh bien ! tu demeureras avec nous ; si tu es bon, nous t'aimerons tous ; mais avant tout, nous allons t'arracher ton costume d'*Iroukan*, et le livrer aux flammes. »

Il donna ses ordres aux Indiens, et aussitôt, hommes et femmes se précipitant sur moi, m'arrachèrent et déchirèrent tous les vêtemens que j'avais sur le corps. Un grand feu fut allumé, et mes habits, ma petite malle, tout ce que j'avais de linge y fut jeté. Les sauvages se mirent à danser et à chanter autour de ce feu, jusqu'à ce que tout fût réduit en cendres. Il fallait cependant faire comme eux et ne pas manifester la moindre répugnance, dans la crainte d'exciter leur colère dont les effets eussent été prompts. De tous ces objets, j'aurais vivement désiré conserver ma montre et le portrait de M^{me} D^{***}, mais tout provenait, selon mes hôtes, d'*Iroukan*, et tout devait être la proie des flammes.

Cette cérémonie achevée, on se mit en mar-

che pour me conduire à la bourgade, qui était dans le bois, à deux lieues environ de la mer. Je fus mené au Carbet (*). Là, une des femmes du *Potoli* me présenta, avec une sorte de dignité, un hamac bariolé de figures de toutes sortes d'animaux et de plantes du pays (14).

Elle m'indiqua *les taquets* où je devais l'attacher pour le tendre. Je m'aperçus bientôt que j'étais couché dans son voisinage et celui du *Potoli*; mais, depuis long-tems, j'étais au fait de leurs usages, et je savais de quelle circonspection il fallait user à l'égard de leurs femmes.

Avant de passer outre, je vais donner au lecteur une description des mœurs et des usages de ces peuplades; je me suis appliqué à les étudier, et le détail est bien fait pour piquer la curiosité.

(*) On appelle *carbet*, une espèce de hangard établi sur des piquets placés aux angles et au milieu; il est couvert de feuilles très-larges, d'un arbre nommé balalou, pour se garantir de la pluie; mais il y a dans le bas une ouverture d'environ trois pieds, pour la circulation de l'air.

CHAPITRE IV.

Indiens de la Guyane.—Langage.— Physique.— Vêtemens et ornemens.— Chefs ou caciques.— Mariages, condition des femmes.— Habitations et assemblées.— Fêtes et danses.— Guerres.— Industrie.— Superstitions.— Sépultures.— Deuils et cérémonies.— Caractère.

LES Indiens de la Guyane, chez lesquels on a pénétré jusqu'à ce jour, se divisent en plus de trois cents nations ou tribus; mais chacune est circonscrite dans des villages de deux ou trois cents individus. La principale tribu est celle des *Galibis*; elle paraît être la souche de plusieurs autres, puisqu'elles en entendent assez généralement la langue; elle est pure depuis Cayenne jusqu'à l'*Orenoque*; mais l'idiôme d'*Oyapoc* s'en écarte un peu, et ressemble tout-à-fait à celui des *Ouayes*; enfin, l'idiôme dont on se sert sur les bords de la rivière des Amazones, a conservé encore moins d'analogie avec le lan-

gage des *Galibis* : c'est entièrement celui des *Omaguias*.

Ces peuples n'ont aucune notion de l'écriture, et du calcul ; mais ils sont doués d'une mémoire prodigieuse ; elle est le dépôt où se conservent les usages de leurs ancêtres et les annales de leur histoire. Pour exprimer des quantités , ils se servent des doigts des pieds et des mains ; et , lorsqu'ils veulent énoncer un nombre au-dessus de vingt , ils saisissent une poignée de leurs cheveux , en prononçant le mot *énonara* , qui , dans leur langue , signifie *autant*.

Ils ont , néanmoins , quelque chose de plus précis , quand ils ont besoin d'une date exacte ; ils désignent alors , comme les Péruviens , le nombre des jours qui doivent s'écouler jusqu'à l'époque fixée , par des nœuds faits à une petite corde : chaque jour ils en défont un , et le dernier indique le jour convenu.

La langue de ces Indiens est un jargon , dont la nomenclature est très - bornée ; ils n'ont guère que les mots qui leur servent à communiquer entre eux , et à désigner ce qu'ils comprennent par le moyen des sens ; mais une singularité digne de remarque , c'est qu'il existe une différence entre le langage des hommes et celui des femmes. Les hommes ajoutent à la fin

de certains mots : *bo* , et les femmes *ri*. Par exemple , dans cette phrase : Je vais à *Céperou* ; un homme dira : *aou Céperoubo hisan* ; une femme : *Céperouri hisan*.

Leur taille varie selon le climat et les productions du pays. Les *Othomacos*, les *Caraïbes*, les *Giraras*, etc. , sont généralement grands, forts, robustes ; les *Achaguas*, les *Maypurés* etc. , sont d'une taille moyenne, mais extrêmement replets et lourds.

Ils ont la peau d'un rouge cuivre : cette couleur est due, moins à la nature, qu'à l'usage où ils sont de s'enduire le corps d'une huile dans laquelle ils ont délayé du rocou. L'idée que cette huile ajoute à leur beauté, a autant contribué à cet usage, que le désir d'affaiblir l'impression de la chaleur, et d'écarter, par l'odeur forte de cette huile, les insectes à la piqure desquels les expose leur nudité.

Leurs cheveux n'offrent pas la variété de nuances qu'on remarque dans nos climats ; ils les ont épais, d'un beau noir de jais et très-lisses. Leurs traits ne diffèrent point de ceux des Européens, à l'exception du nez dont les narines sont plus larges. Leurs yeux sont bien proportionnés, et d'un noir qui fait avantageusement ressortir la blancheur du cristallin. Leurs dents,

extrêmement blanches, se conservent saines jusqu'à un âge très-avancé.

On remarque dans la physionomie de tous ces Indiens, un air de ressemblance, qui ferait croire qu'ils sont tous nés du même père; ils sont imberbes, parce qu'ils ont soin de s'arracher de bonne heure les poils du visage, à l'imitation des Mexicains ⁽¹⁵⁾.

Il y a cependant quelques peuplades de l'intérieur, telles que les *Othomacos*, les *Guamos*, qui, ne prenant pas cette précaution, portent de longues barbes.

Les femmes sont plus petites et moins bien faites que les hommes; elles ont aussi les cheveux noirs, très-longs, et flottant sur leurs épaules, tandis que les hommes les coupent et les portent très-courts. Les Indiens de la Guyane ne se défigurent pas, par des mutilations, comme les sauvages d'Afrique; les femmes seulement se garnissent, dès leur plus tendre enfance, le bas des jambes et le dessous des genoux, d'une bande de coton très serrée, qui, gênant la circulation du sang et la croissance, porte toute la substance nutritive dans le mollet, de sorte que leurs jambes ressemblent exactement à des balustres à pommeaux. Elles se percent aussi le milieu de la lèvre inférieure, pour y introduire

un morceau de bois ou tout autre objet comme ornement. Celles qui peuvent se procurer des épingles ou des aiguilles, les placent intérieurement entre les gencives et la lèvre, et les font sortir par ce trou avec le secours de leur langue. Elles usent de cette sorte d'arme contre ceux qui veulent les embrasser, et elles s'en servent avec d'autant plus de bonheur, qu'on ne l'aperçoit que lorsqu'on ne peut plus l'éviter.

Il y a des peuplades qui, dans leurs grandes fêtes, se couvrent la tête, et même une partie du corps, de plumes de diverses couleurs, et très-artistement arrangées; les autres vont presque entièrement nues: celles des Amazones le sont entièrement, et regardent comme le présage d'un malheur certain, de se couvrir quelque partie du corps. Les vêtemens des Indiens qui ont quelque idée de la pudeur, ne consistent qu'en une bande de tissu de coton, longue de quatre à cinq pieds, et large de six à sept pouces (c'est ce qu'ils appellent *calimbé*), qu'ils passent entre les jambes et par-dessus l'épaule. Les femmes portent une espèce de petit tablier, presque triangulaire, haut et large par le bas d'environ un pied: c'est ce qu'elles appellent *couyou*.

La vanité n'est point étrangère aux sauvages; elle y a donné naissance à une sorte de luxe, qui se

réduit cependant à se garnir le nez, les oreilles, les lèvres, le cou, les bras et les jambes de ras-sades. Les Indiens qui, à défaut de communication avec les Européens, ne peuvent se procurer de ces grains de verre, y suppléent par des dents de singe, des coquillages, ou du bois noir très-dur, qu'ils tournent en grains, percent et polissent avec tant d'adresse, qu'on les prendrait pour du jais. En outre, ils se dessinent sur le corps toutes sortes de figures avec le jus de *jenipa*, espèce d'huile noire, qui fait un contraste singulier, avec le rouge vif de l'enduit de rocou dont ils sont couverts : plus ces figures sont bizarres, plus elles ont de mérite à leurs yeux. Les jours de fête ils prennent les plus grandes précautions pour ne pas gâter une toilette, à laquelle ils ont consacré quatre ou cinq heures, et dont le soin est exclusivement confié aux femmes.

Les armes consistent en un arc de cinq à six pieds de haut; des flèches, armées de dents ou d'arrêtes de poisson, et en un *boutou* ou casse-tête, petite massue de bois d'acajou, de la longueur d'environ quinze pouces, large de deux ou trois aux deux extrémités, et à coins tranchans : ils s'en servent avec beaucoup de dextérité, et il doit son nom à son usage à la guerre.

La tribu des *Palicours* se sert aussi d'une demi-pique, qu'ils nomment *serpo*, et à laquelle ils opposent une espèce de bouclier carré : l'adresse des sauvages à manier l'arc est étonnante ; cette arme devient d'autant plus dangereuse dans leurs mains, qu'ils trempent les flèches destinées à leurs ennemis dans des poisons très-subtils.

Le plus actif de ces poisons est celui qu'emploient les *Cavères*, la peuplade la plus barbare de l'*Orénoque*. Ils l'extraient d'une bulbe qui n'a ni feuilles, ni racines, et qui se trouve dans la vase corrompue des marais. Après avoir coupé cette plante par petites tranches, ils la font bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que le jus soit à consistance de sirop ; alors, ils le recueillent dans de petits pots de terre, pour le vendre à leurs voisins. Les émanations de cette plante, pendant l'ébullition, sont si dangereuses, que cette opération est presque toujours mortelle : aussi n'en chargent-ils que les vieilles femmes, qui tiennent à honneur de terminer leur carrière en se rendant ainsi utiles à la peuplade.

Chaque nation a un chef qui ne le devient, ni par élection régulière, ni par hérédité : c'est ordinairement l'ami le plus intime du chef régnant qui lui succède ; l'habitude de le voir jouir de la confiance du *Potoli* (chef) ou *Cacique*

(capitaine), lui acquiert celle de la peuplade, au point qu'il le remplace sans la moindre contestation.

Il y a cependant des peuplades, et particulièrement du côté de l'*Orénoque*, où l'on n'arrive à cette dignité, qu'après avoir passé par des épreuves, et subi des tortures qui semblent au-dessus des forces humaines : elle n'y est pas moins ambitionnée pour cela. L'ambition de régner est une passion qui atteint l'homme jusqu'au fond des forêts les plus sauvages. L'autorité de ce *Potoli* n'est que paternelle, et ses prérogatives consistent en cultures plus étendues, parce que chaque individu travaille pour lui à certaines époques. Ces cultures ne s'appliquent qu'au *manioc* et au *maïs* pour leur nourriture, au tabac pour fumer, au rocou pour leur toilette, et enfin au coton pour leurs lignes, leurs arcs, leurs hamacs et autres objets à leur usage ; mais la chasse et la pêche forment leur principale ressource et leur occupation habituelle.

La polygamie est habituelle chez toutes les tribus Indiennes. Les polygames mettent une espèce de faste à posséder plusieurs femmes. Leur inclination, à cet égard, est, cependant, souvent contrariée par l'obligation d'acheter les filles par des présens de fruits, de gibier, de

poisson, d'armes, etc., qu'ils font aux parens ; ils sont également fort gênés par l'intervalle qu'ils doivent mettre entre chaque union : il en est, cependant, qui en contractent jusqu'à dix.

Toutes ces femmes ne vivent point en commun ; chacune d'elles a sa case particulière, où elle habite avec ses enfans. Le mari répartit entr'elles le travail de la culture, et à son retour de la chasse ou de la pêche, il leur en partage le produit. Il mange seul dans sa case ; chaque femme lui sert, dans une corbeille, ce qu'elle lui a préparé ; c'est-à-dire, ce qu'elle lui a fait griller sur la braise, après l'avoir frotté avec du piment. Chaque femme lui sert aussi un *sapéra*, vase artistement travaillé avec la moitié d'un coco, contenant une boisson appelée *chica*, *cachiri* et *vicou* : ces trois sortes de boissons sont préparées, par les femmes les plus âgées, avec toutes sortes de graines, de la cassave, des patates et des bananes. Les femmes mâchent ces graines et ces fruits et les crachent dans un grand vase de terre, où ils demeurent en fermentation. En deux ou trois jours, cela produit une boisson très-forte et très-capiteuse, dont le goût est assez agréable, et qui a quelque analogie avec la bière.

Après le repas du mari, les femmes se re-

tirent chacune chez soi, pour en faire un beaucoup plus frugal avec leurs enfans : c'est au moyen de ces précautions que l'union est très-rarement troublée dans les familles.

Les femmes sont assujéties, non seulement à tous les travaux intérieurs, mais encore à ceux du dehors : ceux des hommes se bornent à la chasse, la pêche, et à la construction des pirogues (embarcations.)

L'état misérable de ce sexe chez les sauvages, porte souvent les mères à donner, comme un bienfait, la mort à leurs filles; mais le reproche d'un missionnaire à une Indienne, sur cet acte de cruauté, et la réponse de celle-ci, sont inexacts; et je partage, avec d'autant plus de raison, les doutes de M. De Larue sur ce sujet, que mon long séjour, dans ces contrées, m'a convaincu qu'une Indienne est incapable de faire un récit semblable à celui qu'on lui attribue; en second lieu, les Indiens ne savent pas, et ne s'attachent même pas à savoir ce qui se fait et ce qui se passe chez les autres peuples; ils sont aussi trop superstitieux pour attacher la moindre importance à des usages autres que les leurs, et ils se moquent de ceux qui veulent leur en donner d'autres.

Il n'est pas exact non plus, comme le rap-

portent quelques voyageurs , que , lorsqu'une Indienne accouche , on donne au mari tous les soins qui seraient dus à la femme , et que , malgré son état , elle soit contrainte de vaquer aux fonctions du ménage ; elle est , au contraire , traitée , pendant neuf jours , avec les plus grands ménagemens. Il est vrai que les hommes se reposent pendant une lune (un mois) , mais cela est encore une conséquence de leurs idées et de leurs pratiques superstitieuses. Pendant cet intervalle , ils ne mangent que du poisson , et se ménagent comme s'ils étaient réellement dans un état de maladie : ils sont persuadés que le sort et la constitution de l'enfant exigent toutes ces précautions.

Les Indiens ne choisissent guère de femmes que dans leur famille ; ils les prennent même au second degré de consanguinité.

Les préliminaires de leur union sont très-remarquables ; il y a , surtout , une cérémonie bizarre , mais qui ne laisse pas que d'avoir un sens raisonnable , qui a vivement piqué ma curiosité lorsque j'en ai été témoin.

Quand un Indien a obtenu la femme sur laquelle il a fixé son choix , la veille du jour où il doit la recevoir de ses parens , il se couche dans un hamac , que l'on a , préalablement et à des-

sein , rempli de toutes sortes d'insectes. Il y souffre des douleurs inouïes , et n'en reste pas moins dans cette situation affreuse , depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. S'il était assez pusillanime pour ne pouvoir endurer les piqûres cruelles de cette quantité d'insectes , il serait jugé indigne de posséder sa femme , et elle lui serait irrévocablement refusée. C'est un usage fort ancien , dont la plupart ignorent le but et le motif ; mais un des plus vieux Indiens , qui me paraissait doué de quelque intelligence , et auquel je m'adressai pour connaître le mot de cette énigme , m'apprit que cette cérémonie était entièrement emblématique ; c'était , selon lui , une épreuve préparatoire , pour donner une idée des souffrances que l'on endure en prenant une femme , et pour inspirer la patience de supporter leurs caprices.

Quant à la future , on lui fait subir un jeûne long et rigoureux , sous prétexte de la purifier. Deux vieilles femmes s'emparent d'elle , la veille de la cérémonie de la noce , et lui chantent , alternativement , l'une en pleurant , l'autre en riant , des couplets sur les peines et les plaisirs du mariage.

« *Hélas ! ma fille , dit celle qui pleure , si tu connaissais les douleurs de l'enfantement , jamais*

tu ne voudrais te marier. — Ah! reprend l'autre : Que tu auras de joie d'être mariée, lorsque tu goûteras le plaisir d'être mère!

« Que les mauvais traitemens d'un mari causent de chagrins à une femme! — Que les caresses et les embrassemens d'un jeune homme, d'un jeune époux, font oublier de peines!

« Hélas! ma fille, que les jours vont te paraître longs sous le poids du ménage! — Ma chère enfant, les nuits vont te paraître bien courtes, lorsque tu auras à tes côtés un jeune mari! »

Chez les Indiens polygames, plus une femme donne d'enfans à son mari, plus il s'attache à elle. C'est qu'en effet, il y trouve ses intérêts; les enfans forment leur principale richesse, parce que leur nombre augmente la force et les moyens de travail du père. Malgré cette sorte de spéculation, il est un préjugé barbare auquel les femmes sacrifient.

Lorsqu'une mère, délivrée d'un enfant, en attend un autre de la même couche, elle se hâte de dérober le premier à tous les yeux, et de l'enterrer, pour se soustraire aux mauvais traitemens de son mari, qui en regarderait un comme le fruit de l'infidélité.

Chaque famille de la peuplade a sa case par-

ticulière, sa forme est oblongue; elles sont construites en bois rond et se terminent par un toit à pignon, couvert de feuilles de balalou (palmier). Entre la terre et le toit, ils établissent un plancher sur lequel ils habitent. Cette précaution est salutaire, parce qu'elle les garantit de l'humidité. Ce plancher est formé de troncs fendus, entre lesquels ils laissent quelque intervalle pour donner passage à l'air qui circule par en bas, comme par le côté. On y ménage une espèce de retranchement pour les femmes et pour y coucher.

Des morceaux de bois, grossièrement travaillés et auxquels ils donnent la figure de toutes sortes d'animaux, leur servent de sièges; des hamacs, tissés en cordons de coton ou de pite, des pots de terre, de grandes coquilles, des *pagaras* (paniers de roseaux), dont quelques-uns ont la forme de couleuvre et servent à égoûter le manioc lorsqu'il est râpé, des plaques de terre pour faire cuire la cassave, et quelques autres ustensiles de la même simplicité, composent tout leur ameublement.

Il n'est point de village Indien qui n'ait son *tapoui* ou *carbet*: c'est une espèce de halle, consacrée à la réception des étrangers, et les hamacs, tendus d'un poteau à l'autre, y servent

de lit. Cette précaution prouve l'esprit de sociabilité de ces sauvages, ils exercent en effet assez généralement l'hospitalité; elle devient pour eux une occasion de fête, qui se termine toujours par l'ivresse la plus complète.

Lorsqu'une fête a lieu, par suite d'invitations faites de bourgade à bourgade, elle est précédée d'une cérémonie dans laquelle leur *sinat* joue le principal rôle. Ce *sinat* est un morceau de bois creux en forme de flûte, et de deux ou trois pieds de long, percé d'un trou, dans lequel ils hurlent et en tirent des sons épouvantables; c'est le seul instrument dont ces peuples fassent usage.

Quand ils invitent une bourgade voisine à venir partager leurs danses, ils lui envoient les flûtes. Ceux qui doivent être les symphonistes arrivent au rendez-vous avec les autres conviés, et se cachent sur la lisière du bois le plus proche du village. Dès que les habitans entendent le prélude des flûtes, ils se hâtent aussi de se cacher, parce qu'ils sont persuadés que le premier qui voit les danseurs et les symphonistes à leur sortie du bois, mourra dans l'année.

Ils sortent donc tous à la fois, et se rendent en jouant et dansant au *tapoui*. Ils y sont bientôt rejoints par les habitans. L'orchestre, qui se compose toujours au moins de huit flûtes et souvent

de trente ou quarante, s'établit, et aussitôt la danse commence; et quelle danse! qu'on se figure une troupe de convulsionnaires, s'agitant d'une manière plus que lascive au bruit des mugissemens d'une trentaine de taureaux, on aura une faible idée de ce bizarre spectacle. Ce n'est que lorsqu'ils sont réduits par la lassitude, qu'ils commencent à manger et à boire; ce dernier article est porté au plus brutal excès. Des jarres énormes, remplies de *chica*, de *vicou* et de *cachiri* sont vidées jusqu'à la dernière goutte, dussent-ils tous en périr, chose qui arriverait souvent s'ils n'avaient un *comitorium*. C'est un coin du carbet, consacré à se soulager, tant qu'ils peuvent s'y traîner; mais lorsque l'ivresse est à son comble, les convives se mettent dans leurs hamacs, et alors commence une nouvelle scène. Chaque femme va puiser à la jarre, remplie de liqueur le vase de son mari, et le lui apporte en dansant, chantant, et faisant mille contorsions affreuses; ce n'est qu'à ce moment qu'il leur est permis d'en boire, mais avec beaucoup plus de sobriété. Cet exercice n'éprouve aucune interruption jusqu'à entière consommation de la liqueur, que fort heureusement ils rendent presque aussi facilement et aussi promptement qu'ils l'avalent.

Il est rare que ces fêtes, ou pour parler plus exactement, ces orgies, se passent sans quelque homicide. Au moment où les cerveaux commencent à s'échauffer, il s'élève des querelles qui causent la mort à plusieurs convives, et qui deviennent même souvent un sujet de guerre entre les bourgades.

La guerre s'y déclare de plusieurs manières ; souvent il suffit qu'un sauvage d'une autre peuplade plante une flèche dans le lieu public de la bourgade qu'il veut attaquer, pour faire prendre les armes à toute la nation : c'est ce que ces peuples entendent par *courir la flèche*.

Dans les circonstances graves, le cacique convoque tous les capitaines de sa nation, leur donne un grand festin, et saisit le moment où commence l'ivresse pour leur faire part de ses griefs contre la nation de laquelle il croit avoir à se plaindre. Aussitôt, chacun se barbouille de *jenipa*, se pare de tout son attirail militaire et se rend au grand carbet, où s'exécutent des danses guerrières. Ils chantent la gloire de leurs ancêtres et celle qu'ils vont acquérir. Dès le lendemain commencent les hostilités, mais ce n'est que la nuit qu'ils entreprennent une expédition ; ils observent le plus profond silence, dans la crainte d'être découverts. Si le hazard leur fait rencon-

trer l'ennemi , plutôt qu'ils ne s'y attendaient , ils prennent aussitôt la fuite. Jamais ils ne combattent en bataille rangée. L'habileté dans l'art de la guerre ne consiste chez eux qu'à surprendre l'ennemi. S'ils sont assez heureux pour arriver au village qu'ils veulent attaquer, sans aucune fâcheuse rencontre, alors ils l'environnent sans bruit et font pleuvoir sur les carbets une grêle de flèches, au bout desquelles ils ont mis une matière combustible. Ils incendient les toits qui, comme on sait, ne sont formés que de feuilles de balalou fort sèches, et dans un clin-d'œil, le feu devient si violent, qu'il oblige les habitans de sortir de leurs cases avec précipitation et sans armes. C'est alors que se déploie toute la valeur des assaillans; ils tombent sur ces malheureux, égorgent ceux qui veulent opposer de la résistance et font prisonniers les autres. Jadis ils n'en épargnaient aucun, mais depuis qu'ils ont eu quelques relations avec les Européens, ils aiment mieux faire des prisonniers, dans l'espérance de les leur vendre. Quelques peuplades ont encore conservé leur coutume ancienne et barbare, de manger leurs prisonniers, mais ce sont celles qui sont le plus enfoncées dans les forêts et qu'on appelle les *grandes oreilles*. On leur donne ce nom, parce qu'ils

introduisent dans une partie de leurs oreilles un morceau d'écorce d'arbre ; lorsque le trou s'agrandit, ils y mettent un morceau un peu plus gros, et continuent ainsi jusqu'à ce que les oreilles leurs tombent sur les épaules. Ils regardent cela comme une beauté, et nul ne croit pouvoir s'en dispenser.

Si la nation attaquée n'a fait qu'une faible perte, les assaillans doivent s'attendre à une cruelle représaille, car ces peuples sont très-vindictifs ; mais si le carnage a été tel que toute vengeance devienne impossible, ceux qui ont survécu envoient leurs vieillards faire des propositions de paix ; elles sont reçues favorablement et la paix est jurée, comme dans les nations civilisées, jusqu'à un nouveau prétexte de la rompre. Cet acharnement à s'entre-détruire est une des principales causes qui s'opposent à l'accroissement de leur population ; une autre, non moins active et qui est journalière, est le *Tétanos*, auquel les enfans sont sujets. Il en est peu que cette maladie convulsive n'attaque pas dans les neuf premiers jours de leur naissance, et le plus grand nombre y succombe.

Le *Poiti* ou *Jawes*, qui a quelque rapport avec la maladie syphilitique d'Europe, fait aussi, parmi les adultes, beaucoup de ravages : enfin

l'hydropisie, celle de nos maladies à laquelle ces peuples sont le plus sujets, y devient d'autant plus meurtrière, que les malades y sont négligés ou traités de la manière la plus barbare. L'eau froide, dont ils les arrosent très-fréquemment, lorsqu'ils se décident à les soigner, est leur unique remède : cependant ils font usage de quelques simples contre le *Jawes*, mais souvent sans succès, parce qu'ils s'y prennent trop tard. (16)

Leur industrie, bornée à leurs besoins, s'exerce sur peu d'objets, mais ils sont d'une adresse rare. (17) Ils font des hamacs très-fins et fort recherchés par les colons; les couleurs y sont très artistement variées.

Ils fabriquent des jarres d'une grandeur étonnante. Ils les font cuire et les enduisent d'un vernis brillant et très-solide.

La manière dont ils font leurs pirogues, n'est guère moins remarquable. Ils leur donnent depuis cinq jusqu'à quarante pieds de longueur. Après avoir choisi un arbre proportionné à la grandeur qu'ils ont désignée, ils l'abattent, l'équarrirent, l'arrondissent du côté qui doit porter sur l'eau, et le creusent de l'autre côté, de manière qu'il reste deux pouces d'épaisseur au fond, et un pouce et demi sur les côtés, qui se réduisent à un pouce sur les bords. Quand tout

cela est disposé, qu'il n'y a plus qu'à ouvrir le canot, ils plantent sur le chantier des piquets à trois ou quatre pieds de distance, font du feu en dedans et en dehors et, lorsque l'arbre est bien chaud, ils saisissent les bords du canot avec des morceaux de bois faits en forme de tenailles, et ils les tirent à eux à plusieurs reprises, de sorte qu'en trois ou quatre heures, il est entièrement ouvert. Leurs outils tranchans sont des pierres, et cependant ils coupent aussi bien que nos meilleures cognées.

Ils se servent, pour diriger ces pirogues, d'es-pèces de rames qu'ils appellent *pagayes*, longues de quatre à cinq pieds, selon la dimension des canots. Elles leur servent à-la-fois de rames et de gouvernail. Ils font aussi usage de voiles; mais chaque pirogue n'en a qu'une de forme carrée et faite de morceaux de bache, rapprochés les uns des autres.

Leur manière de se procurer du feu est la même que celle de presque tous les sauvages. Ils prennent deux morceaux de bois sec; dans le bout de l'un, ils pratiquent un trou de trois à quatre lignes, le fixent en terre par le bout opposé, introduisent dans le trou l'autre morceau de bois, de manière qu'il en frotte exactement toutes les parties, et le tournent ensuite entre leurs mains

avec une extrême rapidité , jusqu'à ce que le feu s'y développe.

Des voyageurs rapportent que , quoique l'on n'ait trouvé parmi ces sauvages aucun signe d'un culte extérieur , on devait présumer , d'après leur respect pour les morts , qu'ils ont quelque idée de l'Être Suprême et d'une autre vie. Ils veulent même qu'il y en ait parmi eux qui croient à l'immortalité de l'âme , dans le sens de la métempsyose , parce qu'ils supposent qu'elle erre autour du tombeau du défunt , jusqu'à ce qu'il lui convienne d'habiter un autre corps. Tout cela est apocryphe.

Pendant tout le tems que j'ai passé au milieu d'eux , j'ai remarqué qu'ils adoraient le soleil et la lune ; mais , entre ces divinités principales , ils prenaient pour leur dieu intermédiaire ou protecteur , pendant le courant de la journée , le premier animal qui s'offrait à leurs regards , en s'éveillant , soit une araignée , soit une tortue , etc. Quant à leur croyance à l'immortalité de l'âme , dans le sens de la métempsyose , j'ai été parfaitement à même de juger du degré de vérité de ce fait , car j'ai vu souvent que , dès qu'un individu était mort dans sa case , toute la famille en sortait et s'écartait dans les bois , en jetant de grands cris ; ce n'est qu'au bout de

trois jours qu'on y rentre. Aussitôt on fait au cadavre la même toilette que pour un jour de fête ; on l'enveloppe dans son hamac et on le place tout debout dans un trou profond, creusé en forme de puits, dans le voisinage de sa case. On met à côté de lui ses armes, les objets auxquels il était le plus attaché, des ustensiles de ménage, et même des vivres, dans la persuasion qu'il aura besoin de tout cela. On remplit de terre les vides de la fosse ; les cris redoublent, pendant cette cérémonie, qui est suivie immédiatement d'un festin, c'est-à-dire, d'une orgie ; leur douleur se termine là. Dans leurs chansons ils ne cessent de répéter qu'ils viennent de *planter* un ami qui leur fut bien cher et qu'ils ont l'espoir de voir *repousser* bientôt. Ce serait là la seule chose qui pourrait confirmer leur croyance à l'immortalité de l'âme ; mais j'ai la certitude du contraire. Ces sauvages n'admettent point cet esprit, ce souffle incompréhensible, que nous appelons âme ; ils n'en soupçonnent même pas l'existence. L'homme est à leurs yeux un être exclusivement matériel. Il est vrai qu'ils sont persuadés qu'ils reverront leurs parens ou leurs amis après leur mort, mais ce n'est point de l'âme qu'ils prétendent parler, mais bien de l'animal physique.

Les autres nations sauvages renchérissent encore sur les cérémonies qui suivent et précèdent la sépulture ; mais aucune ne les porte si loin que les Caraïbes , surtout quand le mort est un de leurs chefs.

Dès qu'un capitaine a rendu le dernier soupir, on dépose le corps dans un hamac suspendu par les deux extrémités ; ses femmes et ses filles le veillent alternativement ; leur principale occupation est d'écarter les insectes qui se précipitent par essaims sur le cadavre , que la chaleur corrompt au bout de quelques heures. Ce pénible ministère dure quarante jours et se termine d'une manière funeste pour la plus âgée des femmes du défunt. Elle est enterrée toute vivante dans la même fosse que son mari ; et le fils aîné épouse toutes les autres , à l'exception de celle qui lui a donné le jour. Au bout d'un an , on recueille les os du chef et de sa femme , on les renferme dans une corbeille qui est suspendue dans l'endroit le plus apparent de la case.

Trois fois j'ai été contraint d'être le témoin de cette cérémonie barbare. J'avais beau les prier de m'en dispenser , je ne faisais que les irriter , sans rien obtenir de leur opiniâtreté. Je souffrais pour les malheureuses victimes d'un affreux préjugé , et je souffrais sans doute plus

qu'elles ; car elles marchaient à la mort avec un calme et une résignation sans exemple. Je ne leur ai jamais vu verser une larme ou proférer la moindre plainte. Cette cruelle cérémonie et une infinité d'autres usages , d'une bizarrerie plus au moins révoltante , me faisait vivement regretter ma patrie.

Plusieurs nations , telles que les *Aricas* et les *Jarivas* , portent le deuil de leurs parens en se frottant le corps d'une teinture noire très-tenace , ce qui leur donne un air de ressemblance avec les nègres ; les enfans , les frères , les sœurs , se teignent tout le corps , les autres ne s'en teignent que quelques parties , en raison de leur degré de parenté.

La croyance de ces différens peuples approche du *Manichéisme* qui admet deux principes diamétralement opposés ; l'un , souverainement bon et l'autre essentiellement méchant , cela est d'autant plus vraisemblable qu'ils emploient tous des procédés plus ou moins bizarres pour se garantir des mauvais génies ⁽¹⁸⁾.

Ils ont aussi leurs sorciers , qui sont également leurs médecins ou leurs *Piayes*. Mais , pour obtenir ce dernier titre , il faut passer par des épreuves non moins cruelles que celles usitées pour l'élection de leurs chefs ou *Caciques*.

La révolution de la lune et celle des Pléiades, forment les principales divisions du tems, chez ces Indiens ; leur mois embrasse le laps du tems qui s'écoule d'un renouvellement de la lune à l'autre ; ils ne comptent pas les années , comme le prétendent quelques voyageurs , aussi un Indien ne sait jamais vous dire son âge.

Les éclipses de lune sont , pour ces peuples , le plus sinistre des présages ; ils croient que cette planète , qu'ils personnifient , est sur le point de mourir ; qu'elle est irritée contr'eux , et que c'est pour cela qu'elle leur retire sa lumière. Ces idées les portent à toutes sortes d'actes superstitieux ; on les voit sortir de leurs cabanes, pousser des hurlemens affreux , cacher un tison dans la terre , de crainte d'être privés de feu par la mort de la lune. Ils se rassemblent , prennent les armes pour lui offrir de la défendre contre ses ennemis ; ils sèment du maïs destiné à la nourrir ; en un mot , ils font mille extravagances de ce genre pour la retenir. En dépit de toutes leurs instances , l'éclipse n'en continue pas moins son cours ; alors ils rentrent dans leurs cases , et grondent leurs femmes de ce qu'elles sont insensibles à la maladie de la lune. Celles-ci affectent de mépriser leurs reproches. Ils prennent alors le ton suppliant , pour les engager à

prier la planète, sur laquelle ils leur supposent quelque influence, de ne pas les abandonner. Même indifférence de la part des femmes qui, profitant de l'occasion pour se dédommager, ne se laissent toucher que lorsque les maris ont épuisé les caresses et les présens. Elles sortent pour saluer la lune à laquelle elles adressent, d'une voix plaintive, beaucoup de prières. Pendant toutes ces cérémonies, l'éclipse se dissipe, la lune reprend son éclat, et les maris croient être redevables de ce service à leurs femmes auxquelles ils témoignent la plus vive reconnaissance.

Les Indiens de la Guyane sont, en général, paresseux, superstitieux, jaloux, timides et gloutons. Ils supportent difficilement toute espèce de gêne et de vexations; l'injustice surtout les révolte, au point de les porter à la vengeance, et de les éloigner irrévocablement.

L'indolence qu'on leur reproche, tient à la facilité qu'ils ont de pourvoir à leurs besoins, dont le nombre est très-borné. La chaleur excessive de ce pays, ne permet pas de faire des provisions; aussi ne vont-ils à la chasse que lorsqu'ils sont pressés par la nécessité ⁽¹⁹⁾.

CHAPITRE V.

Cuisine des Indiens. — Propositions de mariage. — Apparition d'un bâtiment. — Délivrance inespérée. — Nouvelle déportation. — Retour à Cayenne.

DANS le principe , je souffrais beaucoup de la manière de vivre des Indiens. Dès qu'ils arrivent de la chasse , le gibier est partagé entre les familles. Aussitôt la viande est frottée de piment , et jetée sur de la braise , ou suspendue dans la fumée , pendant un quart d'heure , afin de lui faire sentir un peu la chaleur : le poisson subit la même préparation que la viande. Ils se moquaient de moi , lorsqu'ils me voyaient apporter plus de soins et de tems à la cuisson des alimens. Aussi ma principale nourriture consistait en fruits , bananes , mangues , patates , cocos , bacoves , ananas , pommes d'acajou , etc. , etc. ⁽²⁰⁾

Je commençais à acquérir l'habitude d'une existence qui est toujours pénible pour un Eu-

ropéen. Néanmoins, je ne cessais de me plaindre à moi-même de la rigueur de mon sort. Il ne se passait pas de jour, que je ne dirigeasse mes pas vers le bord de la mer, à l'endroit même où l'on m'avait débarqué. Une puissance inconnue ne cessait de m'y pousser, c'était une espèce d'instinct. Je m'asseyais sur ce même rocher où j'avais passé le premier jour de mon exil, et où les Indiens étaient venus me surprendre. Je portais mes regards sur cette immense étendue d'eau, dans la direction de l'Europe, l'unique objet de mes vœux. Mon imagination franchissait les espaces, et me transportait sur les bords du fleuve majestueux qui arrose le sol où j'ai reçu la vie; mais, tout-à-coup, sortant de cette douce rêverie, ma situation me semblait plus horrible. J'écoutais, avec une sorte de plaisir, les mugissemens des vagues qui venaient se briser à la base de mon rocher; le sifflement des vents déchaînés avait pour moi des charmes; je voyais, dans ce désordre de la nature, une image du trouble de mon âme. Mon sort me paraissait d'autant plus rigoureux, que je n'avais autour de moi aucun être *pensant*, capable de sentir et de partager mes peines; point d'amis, point de second moi-même, dans le sein duquel il me fut permis d'épancher mon âme. Des larmes amères

s'échappaient de mes yeux, et la main de l'amitié ou de l'amour n'était pas là pour les essuyer.

O vous ! qui fûtes les instrumens de mon malheur, quel mal vous avais-je donc fait ? quel crime avais-je donc commis ? Il n'importe : l'espérance ne m'a point encore abandonné, un jour peut-être je serai vengé ; le terme de mon exil est peut-être plus proche que je ne le crois. La bonne et la mauvaise fortune ne dépendent que d'un moment ; la puissance la plus redoutable disparaît quelquefois, comme une ombre, au moment où rien ne laissait soupçonner sa chute. Pourquoi donc ne s'opérerait-il pas un changement favorable ? pourquoi le destin ne réparerait-il pas ses torts à mon égard ?

Soutenu par ces réflexions consolantes, je reprenais courage, et je regagnais, plus tranquille, le village Indien.

Les Indiens sont naturellement bons, mais ils ne sont point susceptibles d'attachement : les doux charmes de l'amitié leur sont inconnus. En vain j'avais cherché à satisfaire ce besoin du cœur, à combler ce vide insupportable, en me liant avec quelques-uns d'entré ces enfans de la nature, qui paraissaient avoir le plus de plaisir à partager ma société. Le lendemain, ce n'était plus les mêmes hommes ; ils ne me fuyaient point, mais la

plus froide indifférence remplaçait les démonstrations d'amitié de la veille. On eût dit qu'ils ne m'avaient jamais vu et que j'étais pour eux un être entièrement étranger. J'étais uniquement livré à moi-même ; je n'avais d'autre distraction que celle de ma promenade journalière : j'allais toujours m'asseoir sur mon rocher favori , devenu mon observatoire , dans l'espérance d'apercevoir un bâtiment libérateur. Bientôt je reprenais le chemin de la case , persuadé que le lendemain comblerait l'espérance trompée la veille , et apporterait un changement dans ma situation.

Six mois s'étaient déjà écoulés , dans cette fluctuation , entre le doute et l'espérance , lorsqu'un jour le chef des Indiens vint me dire de me présenter le lendemain devant lui , en costume de grande fête. Je ne savais trop quel pouvait être le but d'une formalité qu'il n'exigeait que de moi seul exclusivement ; je n'en conçus néanmoins aucune inquiétude , car je l'avais vu sourire pendant qu'il me parlait. Le lendemain , au soleil levant , tandis que j'étais encore dans mon hamac , trois vieilles femmes se mirent à chanter devant moi , pour m'apprendre qu'elles venaient faire ma toilette. Elle consistait à me barbouiller tout le corps de rocou , à me cein-

dre le front d'un bandeau de toutes sortes de plumes, et le corps d'une ceinture semblable. On me fit ensuite une tache noire, d'un demi-pouce de diamètre, sur le bout du nez, sur les deux joues, au menton, et enfin une sur le front, au-dessous du bandeau. Je m'armai de mon arc et de mes flèches et, dans cet équipage, je me présentai au *Potoli*. Celui-ci, couché gravement dans son hamac, et revêtu de son grand costume, me reçut avec beaucoup de dignité et me dit d'un ton solennel : *Bon Indien, maintenant que tu connais nos usages, il faut que tu adoptes (*) trois femmes. Je t'accorde trois lunes pour faire ton choix ; quatre lunes après avoir adopté les trois premières, tu en choisiras encore deux, mais toutes dans notre tribu.* A ces mots, il prononça un *Salabato Banaré* ; ce qui signifie : Je te salue, ami.

La crainte d'avoir cinq femmes, jointe à l'épreuve emblématique, qui ne me souriait aucunement, me fit naître l'idée de dire au *Potoli* que j'avais une femme et des enfans *dans un autre monde*. « Que tu aies une femme ou que tu n'en aies pas, tu es ici, et tu dois te soumettre à nos usages. » Je ne répondis rien et me retirai fort

(*) Adopter signifie épouser.

triste. Déjà je n'avais plus qu'une lune pour atteindre le moment de l'*adoption* de mes trois femmes, lorsqu'un matin, en me rendant, comme de coutume, à mon observatoire, j'aperçus un petit bâtiment, fort au large, mais qui avait l'air de louvoyer pour atteindre la côte. La joie m'ôta presque l'usage de mes facultés; le cœur me battait avec violence; j'étendis les bras, mais ce mouvement ne pouvait être aperçu à cause de l'éloignement. Je courus chercher une longue perche, à laquelle j'attachai mon *calimbé* en guise de pavillon; je l'élevai autant que cela me fut possible et je l'agitai de toutes mes forces. J'étais dans la plus grande anxiété, de peur qu'on ne l'aperçût point; il était tout barbouillé de rouge, et on sait que cette couleur ne se voit pas de fort loin. Cependant, n'ayant aucun autre moyen de faire des signaux, je continuai à agiter mon *calimbé*. L'espérance d'une délivrance prochaine, pouvait seule me prêter les forces nécessaires pour prolonger un exercice aussi violent. Ce ne fut que, lorsque je vis le bâtiment s'approcher sensiblement de la côte, que je pris un peu de repos. Bientôt, le croyant assez près pour m'en faire entendre, je me mis à crier de toute la force de mes poumons, sans faire la réflexion que le bruit des vagues rendait

mes cris tout-à-fait inutiles. Je continuai au point d'en perdre la voix et de ne pouvoir m'entendre moi-même.

Lorsque je vis mettre la chaloupe à la mer, je ne me possédai plus de joie; c'était moi, à n'en plus douter, que l'on venait chercher. En effet, le capitaine David vint se jeter dans mes bras.

« Ne vous avais-je pas dit, s'écria-t-il, que votre exil ne serait pas éternel? Je vais vous... » Il allait sans doute me raconter tout ce qui s'était passé pendant mon absence; je l'interrompis, en lui disant qu'il me donnerait tous ces détails à bord. Je redoutais l'arrivée de quelques sauvages qui se seraient certainement opposés à mon départ; car ils m'avaient fait promettre de rester toujours parmi eux, pour ne plus m'exposer à l'injustice des *Iroukans de l'autre monde* (ils appellent l'autre monde les pays étrangers et hors de leur hémisphère). Dans toute autre circonstance, je me serais reproché mon ingratitude envers des hommes qui m'avaient accueilli parmi eux, m'avaient accordé l'hospitalité et à qui je devais peut-être mon existence. Je les quittais volontairement, mais j'emportais dans mon âme un sentiment de reconnaissance pour leur bonté hospitalière.

Dans les premiers jours de mon exil , je cherchais à m'étourdir sur l'horreur de ma situation , en m'applaudissant d'être à jamais séparé d'un monde injuste , dont un sordide intérêt ou une ambition effrénée est l'unique mobile ; mais ces réflexions étaient alors le fruit d'une colère momentanée , et un rayon d'espérance eût suffi pour les faire évanouir. Pour justifier cette contradiction à mes propres yeux , je me disais qu'il y avait d'heureuses exceptions et que , si j'éprouvais une joie si grande de rentrer dans la société , ce n'était exclusivement que pour revoir quelques véritables amis. L'amour de la patrie acheva de me décider à abandonner mes bons sauvages. Je ne voulus point m'exposer à leur faire mes adieux , dans la crainte qu'ils ne me forçassent de tenir la promesse que je leur avais faite de ne plus les quitter. Mes craintes étaient d'autant plus fondées que , chez les Indiens , une promesse a le caractère solennel d'un serment ⁽²¹⁾.

Le capitaine David fut de mon avis et nous nous embarquâmes de suite. Il était bien tems , car le bâtiment était mouillé à environ une lieue et demie au large , et notre chaloupe était à peine à une demie lieue de terre , que déjà nous voyions sur la côte et sur les rochers une trentaine de Sauvages , faisant des contorsions et poussant

des cris affreux. La mer était calme et nous étions assez près de terre pour les entendre. Plusieurs d'entr'eux se jetèrent à la nage, dans le dessein de nous atteindre ; mais nous redoublâmes d'efforts, et bientôt nous arrivâmes auprès du bâtiment.

Ces Indiens étaient à la pêche, du côté opposé où nous nous étions embarqués ; les rochers qui les séparaient de nous, les avaient empêchés de voir la chaloupe ; elle était à terre avant leur arrivée, et ils ne nous aperçurent que lorsque nous eûmes déjà gagné le large. Ils ne doutèrent pas alors qu'on n'eût enlevé un des leurs, surtout lorsqu'ils virent un Indien dans la chaloupe. (J'étais nud, et barbouillé comme eux de rocou.) L'éloignement ne permit pas de distinguer quel était celui d'entr'eux que l'on enlevait : ils ne l'auront su qu'au village, en ne m'y voyant pas reparaître.

Dès que nous fûmes arrivés à bord, on mit à la voile. Je ne pourrais trop rendre compte de ce qui se passait dans mon âme ; lorsque, de tems en tems, je portais ma vue vers cette terre d'exil que j'abandonnais. Je n'éprouvais point de regrets en la quittant ; je n'y laissais, en effet, aucun ami, aucun confident de mes peines ; car, comme je l'ai dit plus haut, ces peuples n'ont

aucune idée de l'amitié, ni de la reconnaissance ; l'amour même, chez eux, n'est point un sentiment ou une passion ; ce n'est absolument qu'un besoin naturel, une fonction animale indispensable ; je n'y laissais, dis-je, aucun sujet de regrets, et, cependant, j'éprouvais quelque trouble à mesure que je m'en éloignais. Là, je souffrais des horreurs que le préjugé ou la superstition avaient sanctionnés ; et, sur cette scène du monde, où j'allais de nouveau figurer, j'avais à redouter les effets de la méchanceté et de l'envie. Peut-être même étais-je à la veille d'être de nouveau la victime de la philosophie et des lumières du siècle. Où donc trouver un terme moyen entre la *barbarie* et la *civilisation* ?


Le capitaine David vint me distraire de mes pénibles réflexions, en m'apprenant que huit d'entre les déportés de Sinnamary, MM. Pichegru, Barthélemy, Villot, Delarue, Aubry, Dossenville, Ramel et Letellier⁽²²⁾, étaient parvenus à s'évader. Je savais que M. David faisait le sacrifice de son opinion au gouvernement d'alors (an 5 de la république), dans la crainte de perdre son emploi dans la marine ; c'est pourquoi je dissimulai l'impression agréable que cette nouvelle me faisait éprouver. Je me bornai à lui adresser, avec beaucoup de circonspection

cependant , quelques questions relatives à cette évasion , à son résultat ; mais il usait avec moi de la même réserve.

Néanmoins , après m'avoir satisfait sur certains points , il m'apprit qu'il venait d'arriver , à Cayenne , un nouveau convoi de déportés Français et Belges ; des *prêtres*, des *journalistes*, des *émigrés*, des *députés*, etc., au nombre de cent quatre-vingt-treize ; qu'on se disposait , lors de son départ , à les envoyer tous à Sinnamary ou à Conamama ; et qu'enfin il avait ouï dire que j'étais rappelé par le citoyen Agent pour prendre de nouveau ce commandement.

D'après tout ce que venait de m'apprendre le capitaine David , je ne savais plus où arrêter mes idées. « J'avais été exilé , me disais-je , pour avoir traité avec trop d'égards les déportés du 18 fructidor , et l'on voudrait , aujourd'hui , me confier la surveillance d'un nombre beaucoup plus considérable ! Ils pensent , sans doute , que la punition sévère qu'ils m'ont infligée , m'aura fait changer de sentiment ; mais ils se trompent ; je n'accepterai point ce commandement à de pareilles conditions ; je serai fidèle à mes principes , et je préférerai être victime d'une nouvelle disgrâce , à devenir le vil instrument de la tyrannie. »

M. David, en partant de Cayenne, ignorait que j'eusse été dépouillé de tous mes vêtemens par les sauvages, et n'avait, par conséquent, rien apporté pour me couvrir. Il m'offrit les siens; mais je ne pus m'en servir et demeurai dans cet état de nudité jusqu'à mon arrivée à Cayenne. Il n'y avait dans tout le bâtiment qu'une couverture de coton disponible; mais elle était tellement imprégnée de goudron, qu'il me fut impossible de m'en servir.



CHAPITRE VI.

Débarquement. — Explication avec Jeannet. — Lettre du général Pichegru. — Le capitaine Freytag nommé commandant de Sinnamary et de Conamama.

LE huitième jour de notre navigation, nous entrâmes dans la rade de Cayenne.

M. David avait ordre de me conduire chez l'Agent du Gouvernement, aussitôt que je serais débarqué ; mais, pour ne point m'exposer aux regards du public dans mon bizarre accoutrement, je priai M. David de ne descendre à terre qu'à la nuit. Le capitaine m'objecta que son entrée dans le port avait été signalée, qu'il ne pouvait se dispenser d'aller annoncer mon arrivée ; il ajouta qu'il ferait part au gouverneur de ma situation, qu'il lui donnerait connaissance du désir que j'avais de ne descendre à terre qu'à la nuit, et qu'après avoir reçu ses ordres il viendrait me les communiquer.

Il partit vers les trois heures de l'après-midi, et, vers les sept heures, il vint m'apprendre que le gouverneur craignait beaucoup qu'on ne m'eût plus retrouvé à Vincent-Pinçon. « Il pensait, ajouta-t-il, que vous seriez mort ou que vous vous seriez rendu par terre chez les Portugais, soit au Para, soit au Brésil, avec le secours des Indiens. Il est fort aise de votre retour et désire vous parler et vous voir tel que vous êtes.

Nous débarquâmes à neuf heures du soir. Tout le monde à Cayenne est couché à cette heure-là. En mettant pied à terre, je m'entendis appeler tout bas par mon nom. C'était l'Agent lui-même qui était venu tout seul au-devant de moi. Il me prit le bras en me disant : « Vous avez dû bien souffrir, capitaine, j'en suis véritablement fâché, mais les circonstances et les instructions rigoureuses que j'avais reçues du Directoire à l'égard des déportés, m'avaient forcé d'user envers vous d'une extrême sévérité. Vous ne savez pas le malheur qui vient de m'arriver; huit des déportés de Sinnamary, et précisément ceux dont la surveillance devait être la plus stricte, viennent de s'évader. — Souffrez, lui répondis-je, que je vous parle toujours avec cette même franchise que vous me connaissez. — Parlez, mon

ami ; parlez. — Eh bien ! citoyen , je dois vous dire que votre conduite était mal calculée , et que vos mesures étaient plus nuisibles qu'utiles ; l'extrême sévérité que vous avez déployée à l'égard de ces malheureux devait vous faire prévoir un événement qui est la conséquence toute naturelle des procédés inhumains qu'on leur a fait subir. Un traitement doux , et convenable à leur pénible situation , eût peut-être éloigné d'eux l'idée d'une évasion ; ils n'eussent point tenté tous les moyens possibles pour parvenir à leurs fins. D'ailleurs ils auraient accordé à la reconnaissance ce qu'ils devaient refuser à la tyrannie. Si , malgré votre douceur , ils avaient abandonné leur prison , alors du moins vous n'auriez point eu de reproches à vous faire ; vous auriez rempli le vœu de l'humanité en même tems que vos devoirs de fonctionnaire. »

« Vous avez reçu , dites-vous , des ordres très-rigoureux du Directoire ; ceux que vous m'avez transmis à Sinnamary ne l'étaient pas moins , et je vous avoue qu'en les lisant , je n'ai pu en croire mes yeux. J'ai toujours aimé à remplir mes devoirs , mais aucune considération n'aurait pu me déterminer à tourmenter des êtres dont le malheur était déjà assez grand. Le général *Pichegru* , mon ancien camarade , se trouvait aussi au nom-

bre de ces proscrits, et on a voulu me faire un crime d'avoir cherché à le soulager de mes faibles moyens! Vous avez prêté l'oreille aux insinuations perfides de Billaud - Varennes; vous avez cru à ses rapports dictés par la seule passion, vous m'avez condamné sans m'entendre, et j'ai été à mon tour déporté sur une terre inconnue. Si vous êtes l'objet de l'aversion de tous les gens de bien, c'est à ce monstre que vous en êtes redevable. »

Au nom de Pichegru, l'Agent m'interrompit, en me disant : « Quand nous serons arrivés chez moi, je vous communiquerai une lettre que ce général m'a adressée, lors de son départ, et dans laquelle il ne tarit point sur votre éloge, comme sur la manière dont vous vous êtes conduit envers tous les déportés sans aucune distinction. » « Si le commandant Freytag n'eut point été dépouillé de ses fonctions, » ajoute-t-il, nous n'eussions jamais tenté une évacuation. La reconnaissance nous faisait une loi de ne rien entreprendre qui pût le compromettre, etc. » Cette lettre venait fortement à l'appui de ce que je venais de dire à Jeannet.

Nous arrivâmes, tout en causant ainsi, à la maison du gouvernement, où un souper tête-à-tête nous attendait. « Je conçois et j'admire

vos sentimens, mon cher capitaine, me dit l'Agent; mais ignorez-vous que ces gens-là voulaient renverser le Gouvernement actuel, détruire la liberté et ramener le règne de l'aristocratie en rappelant l'ancienne dynastie? — Citoyen gouverneur, repliquai-je, l'opinion ne m'a nullement influencé dans ma conduite envers les déportés; je n'ai point vu en eux des conspirateurs; je n'ai vu que des hommes, et des hommes malheureux; je prends en même tems, devant vous, citoyen, l'engagement solennel de ne jamais me prêter à aucun acte de violence envers eux. »

Comme je savais qu'il était question de me remettre le commandement de Sinnamary, j'étais bien aise de faire connaître moi-même à l'Agent ma façon de penser.

« Le commandant Aymé (celui qui m'avait remplacé dans mon commandement à Sinnamary, comme on doit l'avoir vu plus haut), reprit-il; a fait des sottises; je l'ai renvoyé en France, il est donc nécessaire que vous alliez reprendre votre commandement le plus tôt possible. — Je vous prie, citoyen, de porter sur un autre la confiance que vous voulez bien m'accorder; tout ce que j'ai éprouvé, tout ce que j'ai souffert n'est pas fait pour m'engager à accepter vos offres.

— Il ne faut plus penser à tout cela, capi-

taine; je compte sur vous; le bâtiment qui doit vous transporter à Sinnamary est tout prêt; reposez-vous seulement quelques jours, après quoi vous repartirez. — Vous disposerez de moi comme bon vous semblera, mais je vous déclare que je ne reprendrai pas le commandement de Sinnamary si, préalablement, vous ne m'autorisez pas à agir selon l'impulsion de mon cœur, et si vous ne me garantissez que les sentimens d'humanité ne seront plus considérés comme un crime. J'exige en outre que l'exécrable Billaud soit expulsé de Sinnamary. — J'ai tout prévu; Billaud n'est plus à Sinnamary; quant au reste, je vous donne plein pouvoir d'agir comme vous l'entendrez; en me rendant, toutefois, un compte fidèle de vos opérations et des événemens qui pourraient survenir. »

Il était trois heures du matin lorsque je quittai l'Agent pour me rendre chez moi. J'étais attendu par mes nègres domestiques qui avaient appris mon retour à Cayenne par le capitaine David. Il est impossible d'exprimer la joie de ces braves gens lorsqu'ils me reçurent. Ma nudité, ou pour mieux dire, mon costume de sauvage, leur arracha à tous des larmes. Ils m'avaient préparé un bain; du linge et tout ce qui m'était nécessaire; mais cette couleur rouge s'était tellement

attachée à ma peau, que deux mois suffirent à peine pour la faire disparaître entièrement. Le troisième jour de mon arrivée, le citoyen Agent me fit appeler, et me dit que Sinnamary étant encombré de déportés, il avait fait construire un établissement à Conamama, que tout y était prêt, et qu'on n'attendait plus que moi pour opérer la translation (*).

« Quoi! lui dis-je, vous allez transférer les déportés à Conamama, dans ce pays horrible! vous voulez donc les faire tous périr, ainsi que ma troupe et moi? car vous nous envoyez dans l'endroit le plus malsain et le plus sauvage de toute la colonie. — Je n'agis, capitaine, que d'après les instructions que j'ai reçues. J'ai chargé l'ingénieur Prévôt de faire défricher le lieu destiné aux déportés, et de leur faire construire des cases; j'aurai soin de ne pas vous laisser manquer de vivres; vous viendrez ce soir prendre vos instructions et vous partirez sans faute demain matin pour Sinnamary. Dès votre arrivée, vous vous occuperez de cette transla-

(*) Conamama est l'un des cantons les plus reculés de la colonie. — Ce pays, situé au milieu des bois, est couvert de marais fangeux qui corrompent l'air par des exhalaisons fétides.

tion ; elle sera très-pénible , sans doute , mais je m'en rapporte entièrement à votre zèle et à votre prudence. »

Je frémissais de la triste commission dont on venait de me charger ; mais je me consolais par l'idée que je pourrais soulager ces infortunés. J'étais cependant encore plus à plaindre. Comme eux, j'étais exilé, et cependant je n'avais commis aucun crime, trempé dans aucune conspiration ; comme eux, j'avais à souffrir tous les désagrémens du climat, et j'étais en outre le témoin de leur misère, et je devais bientôt l'être d'une barbarie sans exemple comme on le verra bientôt.

CHAPITRE VII.

Sinnamary. — Transfèrement des déportés à Conamama. — Horrible situation de ces malheureux. — Mortalité par suite des maladies. — Représentations énergiques. — Les déportés sont ramenés à Sinnamary.

LE lendemain, je m'embarquai et j'arrivai le troisième jour à Sinnamary. Quel affreux spectacle m'y attendait ! Sinnamary n'était peuplé que de fantômes ; les figures pâles et livides des déportés, leurs regards éteints et leur démarche chancelante, semblaient marquer à chaque instant la fin de leur misérable carrière.

La maladie avait déjà étendu ses ravages sur ceux nouvellement arrivés, et Sinnamary semblait être le séjour de la mort.

Comme je l'ai déjà dit, cette déportation était composée de députés, d'émigrés, de journalistes, de savans, de prêtres Français et Belges^(*) ;

(*) C'est au nombre de ces déportés que se trouvaient le chanteur Pitou qui a donné de son voyage une relation plus amu-

mais il y avait aussi parmi eux des *chauffeurs* qui avaient été amalgamés avec ces respectables proscrits pour rendre la déportation plus ignominieuse. Ceux-ci volaient et dépouillaient les malades, les morts et les vivans, au point que, pour finir ces abominations, on fut obligé de les tenir constamment aux fers ⁽²³⁾.

Enfin tout fut préparé pour la translation de ces malheureux à Conamama. Dès qu'ils apprirent leur changement de destination, ils s'abandonnèrent à une joie immodérée; ils croyaient échapper à la mort et ils ne supposaient pas qu'il y eût au monde un lieu plus affreux que Sinamary.

J'avais ordre de faire cette translation par terre, et il y avait pour cinq grandes heures de chemin, tantôt à travers les bois dans des sables brûlans, tantôt dans des terrains marécageux. Je ne pus amener avec moi qu'environ une quarantaine de ceux qui croyaient avoir assez de forces pour se traîner jusques-là. Je fus obligé de faire entasser tous les malades dans le seul

sante que véridique et le journaliste Perlet, évadé avec Job Aymé et le chanoine Parizot d'Auxerre.

Note de l'Editeur.

petit navire qui fût dans le port. Ceux qui n'avaient pas assez de forces pour monter à bord étaient hissés par le moyen des poulies ; enfin ces malheureux mirent tant d'empressement à s'embarquer pour fuir Sinnamary, que plusieurs vieillards tombèrent de faiblesse dans la rivière ; mais, grâces aux précautions que j'avais fait prendre, ils furent sauvés.

MM. Lafond-Ladébat et de Marbois furent les seuls exceptés de cette translation ; ils restèrent à Sinnamary. Lorsque tous les malades furent embarqués, je me mis en route avec les autres pour gagner Conamama par terre. Le garde-magasin et les nègres destinés à servir les déportés me suivirent également.

L'extrême chaleur et la difficulté des chemins nous obligeaient de marcher fort lentement ; cependant je ne pus amener avec moi que quatre déportés ; les autres n'avaient pu me suivre, et, dans la crainte qu'ils ne fussent dévorés par des tigres et autres animaux féroces, j'envoyai mes gens à leur rencontre pour les rassembler avant la nuit. En arrivant à Conamama, je vis avec autant d'étonnement que d'indignation, que toutes les baraques, ainsi que la mienne, étaient construites sur un terrain mouvant et marécageux. « Qu'allons-nous devenir, disais-je, lors-

que viendront les pluies dont la saison n'est pas éloignée, et qui durent pendant trois mois. (C'est ce qu'on appelle l'hiver dans ce pays-là.) La terre sera partout inondée et nous ne pourrions sortir de nos cases sans nous engloutir dans ces marais. »

Néanmoins, le lendemain, je m'occupai d'organiser le service de l'administration, etc..... Les déportés qui, dans notre marche par terre, étaient restés sur les derrières, me furent ramenés par les soldats que j'avais envoyés à leur secours; je me hâtai de leur faire distribuer leurs rations dont ils avaient le plus grand besoin, et je les installai, chacun dans sa case.

Vers les six heures du soir, on vint m'annoncer l'arrivée dans la rivière du bâtiment qui transportait le reste des exilés. Il y avait encore, du bord de la rivière à l'établissement de Conamama, une bonne demi-lieue à travers les bois. Je m'y transportai aussitôt, avec quelques hommes de troupes et les nègres domestiques. Le débarquement de ces malheureux fut infiniment plus pénible que leur embarquement. Le mal de mer s'était joint à la maladie dont ils étaient atteints, et ils se trouvaient dans un état de faiblesse tel qu'il fallut avoir recours aux poulies pour les descendre à terre. Cette opé-

ration se prolongea jusqu'à trois heures du matin.

Ce n'était point encore là qu'était la difficulté, il y avait encore une demi-lieue à faire à pied, pour se rendre au lieu de leur destination ; nous nous vîmes forcés de les y porter les uns après les autres, et, pour comble de malheur, je n'avais point assez de monde. Jamais je n'ai vu de tableau aussi déchirant ; quelques-uns d'entr'eux cependant essayèrent de me suivre, et particulièrement un prêtre Brabançon ; mais ce malheureux, ayant voulu se reposer dans le bois, hors du chemin tracé, s'endormit, et il fut trouvé le surlendemain à demi-dévoré par les bêtes féroces.

Le jour suivant je parcourus toutes les cases, je fis l'appel ; personne ne manquait, mais ils étaient dans l'état le plus déplorable. Dans chaque baraque, il y avait des mourans et on voyait les autres faisant des prières autour d'eux ⁽²⁴⁾.

Quelques auteurs ont avancé que les déportés creusaient eux-mêmes leur fosse ; je puis affirmer le contraire : car nul d'eux n'aurait eu la force de se livrer à un pareil travail. Les nègres étaient chargés de les inhumer. La pluie commençait à tomber par torrens, et, dans les intervalles où elle cessait, la chaleur était insup-

portable. Alors la maladie n'épargna plus personne ; le garde-magasin, la troupe et moi-même, tout le monde enfin éprouva sa funeste influence. Dans les commencemens j'avais encore la force et le courage d'aller visiter les déportés, pour veiller à ce qu'on eût pour eux tous les soins que pouvaient permettre les circonstances, et à ce qu'on leur livrât exactement leur ration : elle consistait en un peu de viande salée, du mauvais riz, un petit verre de tafia et une demi-livre de pain.

Bientôt, ce fut une véritable peste dans ce lieu de désolation. L'air était entièrement vicié et corrompu par les miasmes et les exhalaisons fétides de la terre et des cadâvres. Je ne pouvais plus sortir de ma case, sans avoir trempé mon mouchoir dans du fort vinaigre ; mais ce préservatif n'était point suffisant. Le chirurgien, lui-même, fut attaqué, et il n'y avait plus qu'un seul sous-officier de ma troupe, auquel j'avais accordé toute ma confiance, qui fût encore bien portant. J'étais devenu incapable de la moindre surveillance ; je l'en avais chargé, et, chaque jour, il venait me faire son rapport. Bientôt, il m'apprit que la mortalité était arrivée à un point effrayant ; qu'on enterrait jusqu'à huit ou dix déportés par jour ; que le

garde-magasin , malgré son état de maladie , était un scélérat , qui ne cessait de maltraiter ces malheureux , lorsqu'ils venaient réclamer leurs rations ; « enfin , ajouta-t-il , un d'eux parvint à se traîner jusqu'à lui , pour lui demander ses vivres dont il avait le plus pressant besoin. « Allez au diable , lui dit Bécard (c'était le nom du garde - magasin) , vous n'avez plus besoin de rien , vous êtes mort. » En outre , me dit ce brave sous-officier , les nègres , depuis votre maladie , commettent des horreurs ; ils ne se contentent pas de les dépouiller après leur mort , ils le font encore de leur vivant. » Je priai Gerner (il se nommait ainsi) , de m'aider à sortir de mon hamac , et de me prêter l'appui de son bras , pour aller voir , moi-même , ce qui se passait. Les déportés les moins malades m'entourèrent aussitôt , et me rendirent compte de toutes les vexations qu'ils éprouvaient , depuis ma maladie , tant de la part de l'infâme Bécard , que de celle des nègres placés auprès d'eux pour les soigner. « Ces derniers , disaient - ils , nous volent le peu que nous possédons ; ils ont la barbarie de traîner les corps morts par les pieds , jusqu'au lieu de leur sépulture ; arrivés là , ils leur sautent sur le ventre pour les faire entrer dans des fosses , faites à dessein trop courtes

et trop étroites, afin d'avoir le tems d'aller en dépouiller d'autres.

L'indignation que me causa ce récit, me donna un tremblement dans tous les membres, et on fut obligé de me transporter de suite dans ma case. Je demandai une plume et de l'encre, et j'envoyai, sur-le-champ, sa destitution au garde-magasin; j'ordonnai, en même tems, de rassembler tous les nègres, et de les amener devant moi.

Je n'avais point la force de leur faire un long discours; je me contentai de leur dire :

« Scélérats ! misérables, sans âme et sans pitié ! s'il me parvient encore la moindre plainte sur votre compte, de la part de ces infortunés, pour le service desquels vous êtes salariés, je vous ferai punir d'une manière exemplaire ; allez, et comptez sur ma parole. »

Mon extrême faiblesse ne me permit pas de leur en dire davantage ; ils étaient au nombre de quinze, et presque tous malades comme nous.

Dès ce jour, je me traînai pour visiter les déportés, malgré l'abattement dans lequel me mettait la maladie.

J'entrai dans une case où il y en avait quatre. Deux d'entr'eux étaient suspendus par les pieds à leurs hamacs ; leur tête traînait à terre ; ils

étaient morts dans cette position, en voulant essayer de se lever. Les deux autres, qui avaient à peine la force de parler, m'apprirent que les nègres, depuis trois jours, n'avaient pas mis les pieds chez eux; que l'honnête Gerner était venu les voir le matin, parce que personne ne s'était présenté pour eux à la distribution, afin de recevoir leurs rations; qu'il leur apportait un peu de viande de tortue et du taffia, en leur promettant de faire enlever ces deux cadâvres qui étaient déjà en putréfaction. En ce moment, Gerner entra avec quatre nègres fossoyeurs, pour faire inhumer ces corps morts. Il me dit que c'était avec les plus grandes peines et la menace de les tuer, qu'il était parvenu à faire marcher ces nègres, qui ne voulaient plus toucher aux déportés, parce qu'ils étaient eux-mêmes malades.

J'envoyai aussitôt Gerner à ma case, me chercher la seule demi-bouteille de vin qui me restât. J'en fis avaler quelques cuillerées à ces deux malades. Lorsqu'ils eurent repris un peu leurs forces, je les encourageai de mon mieux, et je recommandai à Gerner la plus grande sévérité envers les nègres, en lui disant que j'allais en demander d'autres. Dans tous mes rapports à l'Agent du gouvernement, je lui avais rendu

un compte fidèle de tout ce qui se passait à Conamama ; mais il n'avait été frappé que par le dernier que je venais de lui adresser, dans lequel je n'avais rien négligé pour lui tracer un tableau de ces horreurs dont on ne vient de voir qu'une faible esquisse. J'ajoutais que si le gouvernement de France ne désirait que la mort de ces malheureux, il serait plus prompt et moins barbare de les faire fusiller, et de mettre fin aux souffrances inouïes dont ils étaient victimes.

« Mais, lui disais-je, pourquoi serais-je condamné, ainsi que mes braves Alsaciens, et les employés qui sont avec nous, à subir le même sort que ces malheureux proscrits ? Dix hommes de mon détachement ont déjà perdu la vie ; les autres, ainsi que moi, ne tarderont point à les suivre, si vous ne prenez des mesures promptes pour nous tirer de ce lieu d'horreur et de désolation. Les pluies ont commencé à inonder le pays ; on ne peut sortir de sa case, à cause du peu de consistance de la terre et de l'extrême humidité qui règne ici ; les médicamens ont été avariés, et ne produisent plus aucun effet. Comme je vous l'ai déjà mandé, M. Cabrol, le chirurgien-major, demeure à Sinnamary ; il n'est venu ici qu'une seule fois, et il n'a plus envie d'y revenir pour en rapporter la peste.

En outre, les Indiens, chargés de nous pourvoir de gibier et de poisson, ne paraissent plus depuis huit jours. Le garde-magasin, dont je vous ai dévoilé la conduite infâme dans mes précédens rapports, est mort avec sa femme et ses enfans. Mon sous-officier, quoique malade, en remplit les fonctions avec une extrême exactitude. Pesez bien toutes les circonstances de mon rapport, citoyen Agent; et si vous pensez qu'il y ait la moindre exagération, déléguez quelqu'un pour s'assurer de la vérité; si notre situation n'est point telle que je vous l'ai dépeinte, je me soumettrai volontiers à la rigueur des lois. ⁽²⁵⁾ »

« Je vous prie, citoyen Agent, de m'envoyer, le plus promptement possible, une vingtaine de bons nègres, pour remplacer les mauvais sujets qu'on m'a envoyés de la Franchise, et dont on ne peut rien faire. »

Ce rapport produisit enfin l'effet que je désirais. Le citoyen Agent m'envoya, par les nègres que je lui avais demandés, l'ordre d'une nouvelle translation à Sinnamary, mais enfin, c'était un lieu de délices comparativement avec Conamama.


Il est difficile aux personnes qui ne connaissent pas le pays, de se faire une juste idée des embarras d'une pareille translation. Il fallait né-

cessairement porter ceux qui ne pouvaient marcher ; cette corvée était d'autant plus pénible , que le terrain était mouvant , et que l'on s'enfonçait dans la vase , jusqu'à mi-jambe. En outre , ils étaient portés par des hommes de mauvaise volonté , sans pitié , sans humanité , et qui n'avaient pour eux aucuns ménagemens ; arrivés au bord de la rivière , il fallut de nouveau recourir aux poulies pour les embarquer.

Plusieurs m'avaient demandé , comme une grâce , de les laisser mourir tranquilles à Conamama. Je m'épuisai en raisonnemens pour leur inspirer un peu de courage. Cet embarquement fut si pénible , qu'il dura deux jours entiers , après lesquels je quittai ce séjour d'horreur , pour me rendre par terre à Sinnamary. On y avait fait construire des hangards en planches. Les déportés n'arrivèrent qu'après deux jours et demi de navigation , parce qu'ils avaient contre eux le courant et le vent. Les mêmes difficultés se présentèrent pour le débarquement.

M. Lafond-Ladébat était venu au port , pour voir ce triste spectacle ; mais il ne put y rester long-tems. C'est cet homme vénérable que je peux encore appeler aujourd'hui en témoignage de la véracité du compte que j'ai rendu de la déportation ; la majeure partie des faits lui sont

connus, puisqu'il a été lui-même une des malheureuses victimes de la tyrannie. La maladie contagieuse que nous apportions à Sinnamary, avait répandu une espèce de terreur parmi les habitans et les autres déportés; personne n'osait s'approcher de nous et, certes, ce n'était pas sans raison, car la mortalité, surtout au commencement, était presque aussi forte qu'à Connamama.



CHAPITRE VIII.

Proposition extraordinaire. — Le vieux Conrad. — Evasion de douze prêtres Belges. — Leur naufrage. — Surprise d'un Indien. — Saisie des papiers de MM. Lafond-Ladébat et Barbé de Marbois.

ENVIRON deux mois après notre retour à Sinnamary, un chanoine de Gand (Belgique), nommé Keukemans, qui avait un grand fonds d'instruction, et dont je faisais souvent ma société, vint chez moi, tout éploré, et se précipita à mes genoux, en versant un torrent de larmes. Surpris de cette manière de m'aborder, de la part d'un homme que j'estimais beaucoup, et dont je vénérâis le caractère, et souffrant de le voir devant moi, dans cet état d'humiliation, je me hâtai de le relever, en lui demandant le sujet de son désespoir.... « Commandant! mon cher commandant, me dit-il, promettez-moi d'avance d'excuser ma témérité; mais vous nous

avez déjà donné tant de preuves de la bonté de votre cœur, que je ne crains pas de venir vous conjurer de nous sauver la vie; la mort plane sur nos têtes, et si vous ne nous prêtez votre secours, nous allons tous devenir ses victimes. »

M. Keukemans prononça ces mots avec une telle véhémence, qu'il m'attendrit; » eh comment, lui répondis-je, puis-je vous être utile? »

— Nous sommes douze prêtres Belges et un Français, ⁽²⁶⁾ M. Parizot, chanoine d'Auxerre, qui voudrions nous soustraire par la fuite à une mort certaine; et je viens vous prier de nous aider de vos conseils. »

— Quoi! monsieur, c'est à moi que vous osez vous adresser pour que j'autorise votre fuite? Vous avez de l'estime pour moi, et vous voulez me perdre? J'étais loin de croire, M. Keukemans, que je pusse mériter de votre part un procédé si peu délicat. »

— Grand dieu! commandant, quels cruels reproches vous m'adressez! nous sommes bien loin de vouloir vous compromettre; mais nous pouvons nous délivrer de cet horrible esclavage d'une manière qui n'attirera de désagrément à personne. Laissez-vous toucher, commandant, si vous ne voulez nous donner à tous le coup de la mort. — Mais, encore une fois, vous dis-je,

que puis-je faire pour vous ? — Vous connaissez le vieux Conrad ? (*) — Oui, je le connais beaucoup ; eh bien ? — Eh bien, ce Conrad doit nous vendre une pirogue qu'il vient d'achever, et nous procurer des Indiens qui nous conduiront à Surinam. Mais il nous demande mille écus pour sa pirogue, et, entre nous treize, nous ne pouvons réaliser que la moitié de la somme ; or, puisque vous connaissez particulièrement ce Conrad, veuillez répondre du reste pour nous ; nous vous adresserons directement cette somme de Surinam, où nous trouverons toutes sortes de ressources par le moyen des amis que nous y avons. — Fort bien ; mais, avant de répondre à tout ce que vous venez de me dire, il faut

(*) Conrad était un ces Allemands qui faisaient partie de cette fameuse expédition de 1763, et qui, avec quatre ou cinq autres, avait survécu aux désastres de cette colonie. Il avait une habitation à deux lieues de Sinnamary, où il vivait avec son fils et quelques nègres, en cultivant du coton et du rocou. Il était charpentier de son état et faisait les pirogues avec beaucoup d'art. Les habitans les lui achetaient volontiers, parce qu'elles étaient fort bien conditionnées. A cette époque, il venait d'en terminer une fort belle et fort grande. Conrad, en qualité de compatriote, venait me voir régulièrement deux fois par semaine. J'avais pris de l'attachement pour lui, à cause de sa franchise et de la loyauté de son caractère.

Note de l'Auteur.

que je voie Conrad. En second lieu, vous ne connaissez point la côte et je dois vous donner une idée des dangers auxquels vous vous exposez en entreprenant ce voyage dans une barque, non pontée, que les moindres lames rempliront d'eau ou feront chavirer. En outre, sous le vent d'Iracoubo, la mer devient très-grosse et très-houleuse. Enfin sur toute cette côte, la navigation est fort périlleuse. — Mais, commandant, nous aurons des Indiens qui nous conduiront et qui connaissent parfaitement la côte, et vous n'ignorez pas qu'ils sont très-habiles et que l'on peut se confier à eux. — Oui, j'en conviens; mais, au moindre danger, ils abandonnent tout, ils se précipitent à la mer, se sauvent à force de bras et vous demeurez là, sans autre secours que celui que vous pouvez tirer de vous-mêmes. Réfléchissez bien sur tout ce que je viens de vous dire, et promettez-moi d'en faire part à vos compagnons, sans toutefois leur dire que c'est de moi que vous tenez ces détails. Si, alors, vous persistez encore dans votre résolution, nous verrons ce qu'il nous restera à faire. »

M. Keukemans rendit en effet, à ses compagnons d'infortune, un compte exact de tout ce que je lui avais rapporté sur les périls du

voyage ; les prêtres Belges persistèrent avec fermeté dans leur dessein, le chanoine d'Auxerre seul y renonça. (27)

Conrad vint me voir, je lui parlai de l'entretien que j'avais eu avec Keukemans. Il me répondit, avec sa franchise ordinaire, qu'il n'y avait rien de plus facile que de soustraire ces malheureux à une mort inévitable ; que cela pouvait se faire sans que j'y fusse compromis. Il m'assura qu'il faciliterait leur départ et leur sortie de la rivière. Quant à sa pirogue, il ne pouvait la céder à moins de mille écus. Il savait bien, disait-il, qu'ils ne pourraient fournir toute la somme, mais que cela lui était indifférent, pourvu que je répondisse du reste par

(*) M. Parizot, chanoine d'Auxerre, s'évada plus tard avec un habitant nommé Bertholon, qui partit pour la France avec sa femme et ses enfans. Son bâtiment fut jeté par une tempête affreuse sur les côtes d'Irlande. M. Parizot, qui voulait éviter la mort en fuyant Sinnamary, et qui croyait bien s'y soustraire en refusant de suivre les prêtres Belges, la trouva dans ce naufrage où périrent aussi la femme et les enfans du malheureux Bertholon. Celui-ci, seul, échappa à la fureur des flots, et arriva en France, où je l'ai vu, il y a quelques années, dont la plus affreuse misère. Voyez la relation de la déportation et du naufrage de Job Aymé.

Note de l'Auteur.

un écrit, et il me pria avec instances de ne pas mettre d'entraves à leur projet d'évasion.

Je consentis à ce qu'il vînt dans la nuit avec Keukemans, pour se concerter avec moi. Ils vinrent en effet me joindre vers les dix heures du soir. Je remis de nouveau sous les yeux de M. Keukemans, le tableau des dangers sans nombre qu'ils allaient courir ; je lui représentai qu'un nouvel état de choses pouvait amener leur rappel. M. Keukemans versa beaucoup de larmes et me conjura de ne point les arrêter davantage à Sinnamary. « Eh bien, lui dis-je, puisque c'est là votre dernière résolution, allez, que Dieu vous conduise. Mais voici de quelle manière doit s'opérer votre départ : Conrad choisira une nuit très-obscur ; il conduira les Indiens et la pirogue à la pointe de la rivière, et, pour ne faire naître aucuns soupçons, vous vous y rendrez les uns après les autres, pour vous embarquer. Conrad restera à la pointe pendant une heure, jusqu'à ce qu'il ait la certitude que vous aurez gagné le large ; alors il se jettera tout habillé dans la rivière, et, dans cet état, il viendra me rendre compte de ce qui lui sera arrivé. Il supposera qu'étant en rivière, une troupe d'environ une douzaine d'hommes lui ont enjoint de venir à terre, s'il ne voulait pas qu'on tirât

sur lui ; qu'alors, effrayé par leurs menaces, il avait gouverné vers le rivage ; qu'aussitôt ces hommes, que l'obscurité de la nuit l'a empêché de reconnaître, se sont précipités sur lui, l'ont plongé dans la rivière et ont poussé au large avec son embarcation. » Lorsque toutes nos batteries furent dressées, Keukemans me fit ses adieux et sortit avec Conrad. Deux jours après, Conrad vint m'avertir que tout était disposé pour la nuit prochaine, et, comme nous en étions convenus, il arriva chez moi, vers les onze heures du soir ; il était tout mouillé, et il me fit, devant le maire et le juge de paix que j'avais fait appeler, un rapport semblable à celui que nous avions arrêté. Je fis aussitôt battre la générale, et j'envoyai par terre des détachemens à la poursuite des fuyards ; je fis également l'appel de tous les déportés, et, comme on le pense bien, il manquait les douze prêtres Belges. Le procès-verbal fut dressé, et le maire, le juge de paix et moi, y apposâmes notre signature. Je l'expédiai de suite à l'Agent. Celui-ci avait sans doute, quelque tems avant, reçu des nouvelles de France, qui lui prescrivait moins de rigueur ; du moins je tirai cette induction de sa réponse à mon rapport sur l'évasion des douze déportés ; elle se bornait à quelques légers re-

proches et à la recommandation d'une surveillance plus exacte à l'avenir.

Je ne cessais de faire les vœux les plus sincères pour que ces infortunés arrivassent à bon port et sans aucun accident à Surinam. Deux mois s'étaient déjà écoulés et je n'avais encore rien appris qui les concernât : un jour, enfin, le bon vieux Conrad vint m'annoncer, les larmes aux yeux, que les Indiens étaient arrivés. « Ils ont été surpris, me dit-il, par un gros tems, entre Maroni et Montecriqué, et la pirogue a chaviré à deux lieues au large ; aussitôt les Indiens ont gagné la côte à la nage, mais aucun des déportés n'a pu se sauver. Le patron de l'équipage Indien, ajouta Conrad, m'a dit que, pour en sauver un, il l'avait pris par les cheveux et qu'il avait nagé assez long-tems en cette position ; mais tout d'un coup il s'aperçoit que l'homme avait disparu et qu'il ne tenait plus que ses cheveux dans la main. L'Indien prétendait qu'il y avait là-dedans du sortilége, parce que, selon lui, il est impossible que les cheveux se séparent ainsi de la tête ; ce bon sauvage ne connaissait pas l'usage des perruques. »

Le naufrage de ces malheureux prêtres Belges m'affligea très-sensiblement ; le respectable M. Lafond-Ladébat, auquel j'avais entièrement

fait la confiance de ce projet d'évasion, fut aussi très-peiné du désastre de ses ex-compagnons d'exil.

Dès l'arrivée des déportés du 18 fructidor, j'avais eu pour M. Lafond-Ladébat la plus grande vénération ; je lui étais sincèrement attaché ; de son côté, il m'avait toujours porté le plus vif intérêt ; souvent même, il m'aidait de ses conseils. Nous étions voisins, je le voyais tous les jours et une entière confiance s'était établie entre nous.

Je voyais bien aussi souvent M. de Marbois, mais il vivait d'une manière très-retirée ; il était peu communicatif ; son air imposant et réservé ne m'inspirait point la confiance que je sentais pour M. Lafond. J'avais néanmoins pour lui tous les égards dûs à sa personne et à sa situation, et toutes les fois que je le rencontrais, mon premier soin était de lui offrir mes services.

Je reçus un jour un exprès qui m'apportait l'ordre de surprendre les déportés Lafond-Ladébat et de Marbois, de me saisir de leurs correspondances, de tous leurs papiers et de les expédier sur-le-champ, par une escorte, au gouvernement de la colonie.

Je ne doutais pas que ces Messieurs n'eussent chez eux une correspondance secrète, et des papiers qui pourraient les compromettre et em-

pirer leur situation, qui n'était déjà que trop triste. Je n'avais pas de tems à perdre en réflexions ; ils fallait remplir mon devoir ; mais je n'avais accepté le commandement de Sinnamary que sous la condition expresse que j'aurais la liberté d'agir selon l'impulsion de mon cœur ; et, dans cette circonstance, je ne voulus point contribuer à la perte de deux hommes déjà proscrits pour une si belle cause.

Je ne balançai point à me rendre chez M. La-débat ; je lui communiquai l'ordre que je venais de recevoir, et l'engageai vivement à brûler ou à cacher avec beaucoup de soin tout ce qui pouvait le compromettre.

« Je ne puis, lui dis-je, aller chez M. de Marbois pour lui donner le même avertissement, dans la crainte d'éveiller les soupçons ; veuillez vous charger de ce soin ; dans un quart-d'heure je me rendrai chez vous avec deux sous-officiers, et je donnerai à la recherche de vos papiers l'appareil d'une extrême sévérité. »

Comme je l'en avais prévenu, je revins au bout d'un quart-d'heure chez M. Lafond. « Monsieur, lui dis-je, avec un ton que je m'efforçai de rendre dur, je viens par ordre du gouverneur me saisir de tous vos papiers. »

M. Lafond, sans faire la moindre observa-

tion , rassembla tous ses papiers et me les remit froidement ; je lui demandai si c'était là tout ce qu'il avait ; il me répondit affirmativement , et me dit que , si j'avais le moindre doute , je pouvais moi-même procéder à la recherche du reste : je feignis en effet de faire des perquisitions sévères ; elles furent infructueuses , et nous nous transportâmes chez M. de Marbois. Lorsque je lui eus fait connaître le but de ma visite , M. de Marbois me dit avec dignité : « Monsieur , je n'ai de correspondance qu'avec ma famille , elle est sacrée pour moi , vous pouvez me l'arracher par la force , mais vous ne l'aurez point par un effet de ma volonté ⁽²⁸⁾ »

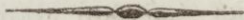
A la manière dont me parlait M. de Marbois , je tremblai qu'il n'eut point été prévenu par M. Lafond.

« Monsieur , lui repliquai-je , ce n'est point de mon chef que je viens ici , je ne fais qu'exécuter les ordres qui m'ont été donnés. »

« C'est une tyrannie sans exemple , s'écria-t-il , on ne se contente pas de nous abandonner dans le lieu le plus affreux qui soit au monde , on pousse encore la cruauté jusqu'à nous défendre de correspondre avec nos familles. » En disant ces mots , il me remit sa clef , et ajouta : « Tenez , prenez tout ce qui vous convient. »

J'avoue que je fus très-étonné ; j'ordonnai aux sous-officiers de faire la recherche des papiers, et je sortis en laissant M. de Marbois de fort mauvaise humeur. Avant de faire les paquets, je me transportai chez M. Lafond., pour m'assurer s'il avait réellement prévenu son compagnon d'infortune. Il me dit qu'il avait envoyé un billet à M. de Marbois, pour le prévenir de la saisie, et qu'il n'avait vraisemblablement fait tout ce vacarme que pour mieux donner le change aux témoins qui m'accompagnaient :

Rassuré sur ce point, j'expédiai les paquets à Cayenne ; ils me furent renvoyés peu de tems après sans autre observation, et je m'empressai de les remettre moi-même entre les mains de ces Messieurs.



CHAPITRE IX.

Expédition partie d'Espagne pour Surinam. — L'escadre mouille devant Sinnamary. — Ordre d'envoyer MM. Lafond Ladébat et de Marbois, à Cayenne. — Difficultés pour le départ. — Le capitaine Don Emmanuel Casa di Tayarès.

A CETTE époque, M. Frédérici gouvernait la Guyane Hollandaise à Surinam. Il redoutait pour cette colonie florissante, la propagation de la liberté des nègres, à cause de la proximité de la Guyane Française et des menaces qui lui avaient été faites à ce sujet par le gouvernement de celle-ci.

La garnison de Surinam était considérablement affaiblie par les maladies; cependant ces maladies n'étaient point assez contagieuses pour empêcher une telle agression. M. Frédérici demanda des secours en Europe; mais la Hollande, étant alors sous la domination Française, ne put en aucune manière faire droit à la demande du gouverneur de Surinam. Alors les Hollandais

négocièrent un arrangement avec le roi d'Espagne, et on expédia à Surinam trois frégates, avec des troupes Espagnoles composées de gardes Vallones.

Ces trois bâtimens vinrent reconnaître la terre et mouillèrent aux îles du Diable (*).

L'apparition et le mouillage de ces trois vaisseaux aux îles du Diable, donnèrent de l'ombre au gouverneur de Cayenne. Il craignit que ce ne fut une expédition pour opérer la délivrance des déportés de Sinnamary. Dès que ces bâtimens furent signalés, il m'envoya un exprès avec ordre de faire partir sur-le-champ, par terre, les déportés Lafond-Ladébat et de Marbois, dont il craignait le plus l'enlèvement. Une forte et très-sûre escorte devait les conduire à Cayenne.

Il était sept heures du matin lorsque je reçus cet ordre. M. Lafond sortait d'une grande maladie, il était encore très-faible; M. de Marbois était également malade, et il eut été de la dernière cruauté de faire mettre ces Messieurs en route par une chaleur insupportable et dans des chemins affreux.

(*) Les isles du Diable sont des rochers très-élevés à cinq lieues au large de la côte entre Kourou et Sinnamary.

Je pris sous ma responsabilité de ne point exécuter à la lettre l'ordre du gouverneur, qui m'enjoignait de les faire partir *aussitôt la présente reçue*.

M. Lafond fut frappé d'un ordre aussi prompt et aussi inattendu, et ne savait à quoi attribuer cette mesure violente. « Quant à moi, me dit-il, je n'aurai jamais la force de faire cette route à pied, dans l'état de maladie où je suis. — C'est pourquoi, lui répondis-je, je prends sur moi de ne vous faire partir que sur les six heures du soir, pour vous éviter la grande chaleur et vous donner le tems de vous procurer des chevaux. » M. Lafond me remercia beaucoup de la complaisance que j'avais pour eux. Je le quittai pour aller donner la même communication à M. de Marbois qui vit, avec raison, dans cette nouvelle mesure un tourment de plus et une preuve de la méfiance du gouverneur. Il me dit qu'on agissait à leur égard avec une atrocité sans exemple, qu'il était affreux de les contraindre à faire une route semblable à pied et par une chaleur épouvantable qui augmentait encore la faiblesse qui résultait déjà de leur maladie.

Je convenais de la justesse de ces plaintes, elles n'étaient malheureusement que trop fondées; mais les ordres étaient formels, et il n'y

avait pas à balancer. Je quittai M. de Marbois, en le priant de se tenir prêt pour six heures du soir. Le détachement qui devait leur servir d'escorte, avait été commandé pour la même heure.

Je passai une grande partie de la journée avec M. Lafond qui, au moment fixé pour le départ, était prêt à se mettre en marche. Je me transportai de nouveau chez M. de Marbois, pour savoir s'il l'était aussi. — « Non, je ne le suis pas ; mais, quel est donc cet empressement que vous mettez à me faire partir ? en vérité, c'est inouï. — J'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que mes ordres exigeaient que je vous fisse évacuer Sinnamary sur-le-champ ; mais, pour ne point vous exposer à l'ardeur du soleil, j'ai différé votre départ jusqu'à six heures, et il en est six et demie ; où donc trouvez-vous cet empressement que vous me reprochez ? M. Lafond est prêt, et le détachement qui doit vous accompagner n'attend plus que vous. — Que m'importe que les autres soient prêts ou non, je n'ai nulle raison de régler mes actions sur celles des autres ; s'ils sont prêts, je ne le suis pas, moi. » Malgré l'amertume de ses réponses, je me gardai de lui rien dire qui pût l'offenser ; son caractère était aigri par le malheur, et je respectais même sa mauvaise humeur ; je pris congé

de lui, en le priant de ne point faire attendre si long-tems.

Il était déjà sept heures passées, et M. de Marbois ne paraissait point encore au lieu indiqué comme point de réunion. Pour la troisième fois, je fus le trouver; je lui dis, toujours avec la même douceur: « Pour Dieu! Monsieur, ne me compromettez pas davantage; tous mes mouvemens sont observés; j'ai déjà fait plus que je ne devais, en différant l'exécution des ordres de l'Agent. — Votre Agent veut donc me tuer? s'écria-t-il. — Je suis très-peiné, Monsieur, d'être obligé de remplir une mission pareille. — Eh bien! je ne partirai pas, je suis malade. — En ce cas, Monsieur, je n'ai plus rien à vous dire; » et je me retirai.

Je rejoignis M. Lafond, qui attendait le départ avec impatience. « Eh bien! commandant, M. de Marbois est-il prêt? — Oh! mon Dieu, non; il m'a assuré qu'il ne partirait point, attendu qu'il était malade. »

M. Lafond alla lui-même lui parler, et, à son retour, il me pria d'attendre encore quelques instans. M. de Marbois arriva enfin, et ces messieurs se mirent en route pour Cayenne, avec leur escorte.

Les vaisseaux Espagnols qui, comme nous

l'avons dit, étaient mouillés aux îles du Diable, envoyèrent, en effet, leurs chaloupes à terre, mais nullement dans l'intention d'enlever les déportés. Leur but était de se procurer des rafraîchissemens ; et, effectivement, ils firent emplette de quelques tortues de mer, et ne restèrent à terre qu'environ trois heures. Dans ce court espace de tems, je fis connaissance avec Don Emmanuel Montalbo-Casa di Tavarès, capitaine aux gardes Vallones, que je rencontrai depuis, d'une manière assez singulière, au milieu de sa famille, dans la dernière guerre d'Espagne. Arrivé à Madrid, avec le corps d'armée de Murat, le hasard voulut qu'on me donnât mon billet de logement pour la maison du marquis de Casa di Tavarès, père, majordome du roi Charles IV. Le fils, toujours au service, en qualité de capitaine aux gardes Vallones, venait fort rarement chez son père. Un jour, cependant, il arriva et, en se mettant à table, il me jeta un de ces regards qui semblent vous dire : *Je crois vous connaître*. De mon côté, cette physionomie ne me paraissait point étrangère, et je cherchais à me souvenir du lieu où nous nous étions vus. Don Emmanuel s'approcha de moi, et me dit : « Monsieur, si mes yeux ne me trompent pas, nous ne sommes point étrangers l'un à l'autre.

— C'est aussi ce que je pensais, et je cherche, depuis long-tems, à me rappeler le lieu où nous avons fait connaissance. Ce n'est certainement point en Espagne, puisque j'y viens pour la première fois. — Non, mais je crois que c'est bien loin d'ici. Ne serait-ce pas à Sinnamary en Amérique? il me semble que vous y commandiez à l'époque où nous allâmes à Surinam. » Nous nous reconnûmes alors parfaitement, et nous nous liâmes d'amitié. Pendant tout le tems de mon séjour à Madrid, je fus traité et considéré, chez M. le marquis di Casa Tavarès, comme l'enfant de la maison. Pendant les désordres qui, à cette époque, eurent lieu à Madrid, j'eus le bonheur de rendre quelques services à cette respectable famille, une des plus riches de l'Espagne, mais qui, par la suite, éprouva de grands malheurs.

Chaque jour, en revenant de la cour, le marquis nous disait : « Il est enfin certain que Napoléon va entrer dans Madrid ; j'en suis enchanté, et nous l'attendons tous, avec impatience, dans l'espoir qu'il mettra fin à notre malheureuse situation. »

Un autre jour, il vint nous dire qu'il n'était plus question de l'arrivée de Napoléon ; que le rôle qu'il jouait envers l'Espagne, était on ne

peut pas plus *perfade* ; qu'il voyait , avec le plus vif chagrin , les manœuvres insidieuses qu'on mettait en œuvre , pour attirer le roi Ferdinand à Bayonne. » Un orage affreux , s'écria-t-il , gronde sur nos têtes , il est prêt à éclater sur nous. O ma malheureuse patrie ! de quels fléaux tu seras devenue la proie ! Mais Napoléon s'abuse étrangement sur l'opinion qu'il a conçue de la nation Espagnole ; les Français pourront avoir quelques succès , mais l'Espagne sera leur tombeau. Ah ! mon ami , je vous plains bien sincèrement , et je voudrais vous savoir ailleurs qu'ici. »

Les prédictions de ce respectable vieillard ne se sont que trop vérifiées , comme chacun le sait. Sa famille fut persécutée et dispersée ; elle perdit presque toute sa fortune. Le marquis succomba sous le poids de ses chagrins ; ses autres parens vinrent , en grande partie , se réfugier en France. Le fils , Don Emmanuel Montalbo , colonel d'un régiment d'infanterie qui se trouvait dans les derniers troubles à Cadix , fut destitué de son grade.

Je plains très-vivement l'infortune de cette estimable famille , qui méritait , à tous égards , un meilleur sort. Je donnai des larmes à celui de Don Emmanuel Montalbo , avec lequel j'étais plus particulièrement lié : c'était un militaire

distingué, qui avait, dans le caractère, beaucoup de loyauté et une grande franchise.

Mais je m'aperçois que j'oublie mon sujet ; on excusera cette digression en faveur du motif qui me l'a inspirée. Je retourne à Sinnamary.

CHAPITRE X.

Arrivée d'un nouveau gouverneur. — Rappel en France de MM. Lafond Ladébat et de Marbois. — Nouvelles de M^{me} D^{***}.
— Départ de Cayenne. — Capture d'un corsaire Anglais.
— Dureté d'un officier de marine. — Querelle.

APRÈS le départ pour Cayenne de MM. Lafond - Ladébat et de Barbé-Marbois, j'essayai une maladie fort longue et fort grave, pendant laquelle l'Agent du gouvernement quitta la colonie. Quelque tems après il fut remplacé par ce célèbre V^{***} H^{***}, dont le lecteur doit se souvenir. La frégate *la Sirène*, qui amenait de France ce nouveau gouverneur, apportait également l'ordre de rappel de MM. Lafond et de Marbois; le gouvernement Consulaire venait d'être établi ⁽²⁹⁾.

Ma maladie m'avait jeté dans un état de langueur que le climat de Sinnamary empirait encore; c'est pourquoi je sollicitai et j'obtins

mon remplacement. A mon arrivée à Cayenne, je m'empressai d'aller rendre ma visite au nouvel Agent du gouvernement.

« Je suis fort aise de vous revoir, me dit-il, mais j'aurais désiré que vous fussiez dans un meilleur état de santé. »

« Vous avez laissé à la Guadeloupe, des regrets bien vifs et bien durables. M^{me} D^{***}, ayant perdu son vieux mari, vous a écrit plusieurs lettres pour vous faire part de cette nouvelle; mais elles ont toutes été interceptées. Alors elle est venue me trouver, en me priant en grâce de vous en faire parvenir une : elle m'a fait l'aveu de toutes les promesses que vous vous étiez faites réciproquement. Elle venait si souvent *m'importuner* que je finis par lui dire franchement que je ne me souciais point de me mêler de cette affaire, qu'elle n'avait pour cela qu'à s'adresser à sa famille. »

« Depuis ce tems, je ne l'ai plus revue, mais je sais qu'on l'a contrainte de se remarier. Elle est malheureuse et presque toujours malade; elle n'a eu d'autre enfant que la fille née pendant son mariage. Quand à Lesage, une maladie l'a emporté, et je crois que sa veuve suivra l'exemple de M^{me} D^{***}, sa sœur. L'éducation et l'établissement de ses enfans exige qu'elle leur

donne un appui, en se remariant. Je vois que toutes ces nouvelles ne vous font pas plaisir ; j'en suis très-fâché, mais tout est comme je viens de vous le dire. »

« Il n'est que trop vrai, lui répondis-je, que ce que vous venez de me dire m'afflige beaucoup et, avec d'autant plus de raison, que le mal me paraît être sans remède.—Oh ! mon dieu non, il n'y en a pas, il ne faut plus y penser ; mais laissons tout cela, venez me voir souvent, vous me ferez toujours plaisir ; mais, sur toutes choses, ne m'entretenez plus de ces niaiseries-là. »

Ce que je venais d'apprendre de la situation malheureuse de M^{me} D*** me fit une vive impression et augmenta visiblement la faiblesse que j'avais déjà ; j'eus toute la peine du monde à me traîner pour sortir de chez V*** H***. Néanmoins, j'allai voir MM. Lafond et de Marbois, pour les féliciter de l'heureuse nouvelle que je venais d'apprendre. Ces messieurs m'engagèrent vivement à solliciter mon retour en France et à faire le voyage avec eux. « Vous n'êtes point ici à votre place, ajoutèrent-ils, vous méritez un meilleur sort ; venez avec nous ; nous avons en France des amis aussi nombreux que puissans, et notre recommandation pourrait vous être utile.

J'avais tant d'attachement pour mon corps, dans lequel j'avais, pour ainsi dire, été élevé, que la pensée de retourner en France sans lui ne m'était point encore venue. Cependant, le rétablissement de ma santé paraissait l'exiger. Je craignais en outre de perdre l'œil droit qui était attaqué d'une ophtalmie. Cette maladie m'était survenue pendant ma route de Sinnamary à Cayenne, par la réverbération du soleil sur le sable.

Dans la seconde visite que je fis à V*** H***, je le suppliai de m'accorder mon passage en France, en exposant pour cela le mauvais état de ma santé. « L'air de mon pays natal, disais-je, peut seul opérer ma guérison. »

« Je ne puis vous accorder votre demande, me répondit V*** H***, actuellement vous êtes acclimaté, vous avez une connaissance exacte du pays, de l'esprit des habitans et des nègres; vous êtes trop précieux pour la colonie et pour moi-même, pour que je puisse autoriser votre éloignement. »

Je mis en œuvre tous les ressorts possibles pour arracher le consentement de V*** H***; pour y parvenir, je fus obligé d'exhiber un certificat de M. Noyer, médecin de la colonie, constatant que le climat de Cayenne ne convenait

point au genre de ma maladie, et qu'un plus long séjour dans ce pays m'exposerait à perdre la vie. V*** H*** ne put résister à un témoignage aussi positif, et il m'accorda la permission de retourner dans ma patrie, mais il exigea de moi ma parole d'honneur de revenir à Cayenne aussitôt que je serais rétabli. MM. Lafond et de Marbois avaient fait naître en moi le désir de revoir le sol de la France, et j'eusse tout sacrifié pour le satisfaire. En outre, j'y retournais sous les plus heureux auspices. J'avais la certitude d'être étayé de la protection de plusieurs hommes recommandables, auxquels j'avais eu le bonheur de rendre quelques services. Depuis ma longue absence, la France n'était plus pour moi reconnaissable; les hommes, les opinions, les habitudes mêmes, tout était changé, et l'amitié de MM. Lafond et de Marbois devait m'être d'un grand secours, dans un monde qui était devenu nouveau pour moi.

Je donnai au gouverneur ma parole de revenir aussitôt que ma santé serait entièrement rétablie. Nous appareillâmes aussitôt pour cette terre chérie. Les plus douces sensations vinrent agiter mon cœur; l'amour de la patrie, que les plus grands malheurs et l'absence la plus longue n'éteignent jamais dans une âme sensible, me

présentait les idées les plus riantes. « J'abandonne, me disais-je, un climat brûlant et destructeur, pour aller vivre sous un ciel pur et tempéré, dont l'influence n'est jamais maligne; je vais presser dans mes bras des parens, des amis auxquels mon long exil avait donné les plus vives inquiétudes. Plus les larmes de l'absence ont été amères, et plus celles du retour ont de douceur. » A mesure que le vaisseau fendait l'onde, je sentais mon cœur se dilater, comme s'il venait de s'affranchir d'un poids énorme. Malgré la rapidité de la marche de notre frégate (la Sirène) qui était poussée par un vent favorable, elle me paraissait marcher avec trop de lenteur.

Le capitaine qui commandait notre frégate, voulait entrer dans le port de Lorient, mais lorsque nous reconnûmes la terre, nous étions à la hauteur de Brest, au milieu d'un brouillard fort épais. Néanmoins, le capitaine, en marin habile, reconnut son erreur, et manœuvra pour gagner le port de Lorient. Vers midi, ce brouillard se dissipa et nous vîmes, au vent à nous, un petit corsaire qui venait toutes voiles, parce que notre capitaine avait fait hisser le pavillon Anglais, en reconnaissant un navire de cette nation. Celui-ci, croyant avoir

affaire à des frégates Anglaises dont il était la mouche , s'approcha de nous à demi-portée de canon ; mais alors , s'apercevant de sa méprise, il voulut s'esquiver, mais notre frégate lui tira aussitôt un coup de canon à boulet pour le faire amener, et en même tems il hissa le pavillon Français. Forcé de se rendre, il amena son pavillon ; les chaloupes de notre frégate furent mises à la mer pour aller amariner le corsaire. Un équipage Français fut mis à son bord, et l'équipage Anglais à bord de la frégate.

Cette opération se fit avec une extrême promptitude, et cela fort heureusement pour nous, car quelques minutes de plus, et nous étions pris à notre tour.

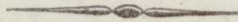
Notre capitaine s'obstinait toujours à vouloir entrer à Lorient en louvoyant, parce que le vent nous était absolument contraire ; cependant il assembla le conseil, il fut unanimement décidé de revirer de bord pour entrer dans le port de Brest.

Pendant qu'on exécutait cette manœuvre, le capitaine Anglais demanda à l'officier de quart une distribution d'eau-de-vie pour les hommes de son équipage. Cet officier refusa, non seulement d'acquiescer à sa demande, mais encore il accompagna son refus d'affreux juremens et de

propos insultans pour la nation Anglaise. J'avais une haine bien prononcée contre les Anglais; deux fois j'avais été leur prisonnier; néanmoins je n'ai jamais pu me résoudre à traiter aussi indignement un ennemi vaincu. Il est déjà assez malheureux, sans ajouter encore à son triste sort par des propos qui ne servent qu'à exciter le mépris de celui qui en est l'objet. Je fis observer à l'officier de quart qu'il n'était pas généreux de traiter ainsi des prisonniers de guerre. « Mettez-vous un instant à sa place, lui dis-je, pourriez-vous retenir votre indignation si on vous insultait aussi inhumainement? Non, sans doute: si, comme moi, vous pouviez apprécier le malheur d'un prisonnier de guerre, vous seriez un peu moins injuste à l'égard du capitaine Anglais, dont la demande n'était d'ailleurs que très-naturelle. »

La querelle s'échauffait; je quittai enfin ce grossier personnage, en invitant le capitaine Anglais à me suivre dans ma cabane, où je le priai de m'aider à défaire une caisse contenant plusieurs flacons de taffia de Cayenne; je le priai d'en accepter deux contenant environ trois bouteilles chacun. Il m'en remercia beaucoup, et alla sur-le-champ en faire la distribution à son équipage. L'officier de quart était furieux.

Les Anglais ne se conduisent pas ainsi à l'égard de leurs prisonniers, lors même que ce sont des Français. Ils ont un esprit national, généralement reconnu et beaucoup mieux entendu que le nôtre. Un Anglais veut avoir sur son ennemi autant de supériorité en valeur, en courage, qu'en clémence et en générosité. Ils se montrent presque toujours cléments après la victoire, comme on a dû le voir par l'exemple du capitaine Colson. Il est vrai de dire aussi qu'il est peu de Français qui eussent agi avec autant de dureté envers le capitaine Anglais; mais c'est une justice que presque tous les Français se plaisent à rendre à leur ennemi le plus ancien et le plus persévérant (30).



CHAPITRE XI.

Danger imminent — Débarquement à Brest. — Provocation.
— Le duel. — Le paysan Breton. — Portrait de Gaspard.
— Prédiction singulière.

LE vent était favorable pour nous diriger vers Brest. Nous filions quinze nœuds, c'est-à-dire, que nous faisons trois lieues dans l'espace d'une heure.

Le capitaine Anglais était appuyé sur le pont, et portait ses regards sur la mer, lorsqu'il vint se mettre auprès de moi et me dit à l'oreille : « Je suis au désespoir d'avoir été le sujet de l'altercation qui a eu lieu entre l'officier de quart et vous; mais le moment n'est point éloigné où je pourrai en tirer vengeance et reconnaître en même tems le service que vous venez de me rendre. Il est impossible que vous évitiez le coup qui vous menace. Quatre frégates, dont j'étais la mouche, ont établi leur croisière devant Lorient

et quatre autres devant Brest. Vous ne tarderez point à les voir paraître ; leur marche est infiniment supérieure à celle de votre bâtiment, et, malgré le vent qui vous favorise, vous n'entrerez point dans le port de Brest. » Le capitaine Anglais s'apercevant de l'effet désagréable que sa confiance produisait sur moi. « Ne craignez rien, me dit-il, il ne vous arrivera pas le moindre mal, je vous protégerai comme si vous étiez mon frère, et vous serez traité de même. »

Quelques protestations d'amitié que me fit le capitaine, j'étais fort contrarié d'être ainsi la proie de l'ennemi au moment d'entrer dans le port.

Je cherchais à trouver un prétexte honnête pour quitter l'Anglais et aller informer notre capitaine de ce que je venais d'apprendre ; mais MM. Lafond et de Marbois, auxquels j'en avais déjà rendu compte, craignirent que cet avis ne déterminât le capitaine à manœuvrer en sens contraire ; ils ajoutèrent qu'il valait beaucoup mieux courir la chance, lui laisser poursuivre notre route, et profiter du vent qui semblait nous seconder.

A peine avais-je quitté ces Messieurs, que la vigie cria : « navire ! — Combien ? — Trois, quatre.

« Hé bien ! me dit le capitaine Anglais, tout rayonnant de joie, vous en avais-je imposé ? Voilà bien les quatre frégates dont je vous ai parlé ; vous verrez avec quelle supériorité elles marchent et manœuvrent. Dans deux heures vous serez nos prisonniers. »

Malgré le vent contraire qui les entraînait dans de longues manœuvres, les Anglais s'approchaient d'une manière très-sensible. Nous mîmes toutes les voiles dehors, et, à la faveur d'un bon vent, nous gagnâmes le Boulet, passage entre deux rochers extrêmement dangereux.

Cependant une des frégates Anglaises nous gagna par le devant ; une autre vint à demi-portée, nous lâcha sa bordée, revira de bord avec la rapidité de l'éclair et nous envoya l'autre ; elles nous poursuivirent ensuite jusque sous la protection de nos forts, dans la rivière de Brest et nul de nos vaisseaux, mouillés dans la rade, ne chercha à nous apporter du secours.

Les Anglais, craignant de s'exposer au feu de nos batteries, ne voulurent pas s'aventurer davantage, et abandonnèrent leur chasse. Nous étions au comble de la joie d'avoir échappé à un danger aussi imminent. La prise entra dans le port avec nous ; le capitaine Anglais était au désespoir de ce qui faisait notre joie.

Nous débarquâmes à Brest le 4 nivôse an VIII. Un brouillard épais et un froid rigoureux régnaient alors à Brest, et ce contraste, avec les chaleurs extraordinaires du climat de Cayenne, influa sur ma santé qui, comme on sait, était déjà fort altérée. J'étais incapable de prendre la moindre nourriture, je ne pouvais même soutenir l'odeur des mets.

Quatre jours après notre arrivée à Brest, MM. Lafond-Ladébat et de Marbois partirent en poste pour Paris, en me laissant leur adresse.

Je louai un logement dans une auberge où je ne prenais pour toute nourriture que du bouillon, et encore n'était-ce qu'avec la plus grande répugnance.

Il y avait à peine deux jours que j'étais dans mon logement, lorsque l'officier de quart, avec lequel j'avais eu à bord une altercation assez vive au sujet du capitaine Anglais, entra dans ma chambre, suivi de deux autres individus, qui, sous le rapport de l'éducation et de l'honnêteté, ne valaient guère mieux que lui. « Citoyen, me dit le premier, vous m'avez insulté à bord et je viens vous en demander satisfaction. »

« Lorsque je vous reprochai votre peu de générosité, lui répondis-je, j'avais déjà pour vous le plus profond mépris, et vous y ajoutez

encore plus, en profitant de ma faiblesse pour me provoquer à un combat dont vous esperez retirer tout l'avantage. Je ne vous ferai point l'honneur de vous prier d'attendre que je sois rétabli pour vous rendre la satisfaction que vous exigez de moi ; mais je dois vous dire que l'état de maladie dans lequel je suis ne me permettra point de tirer l'épée pour le moment ; cependant je suis encore assez fort pour tirer le pistolet. »

« Peu m'importe, reprit-il, pourvu que je me venge, le choix des armes m'est indifférent, nous tirerons le pistolet. »

Aussitôt, sans prêter la moindre attention aux deux témoins qu'il avait amenés, je partis avec eux. Ils furent obligés de me soutenir et de m'aider de leurs bras, pour me rendre sur le terrain. Le sort décida quel serait celui qui tirerait le premier. J'obtiens cet avantage ; j'ajuste mon adversaire, le coup part, et je lui envoie ma balle dans la cuisse.

En le voyant tomber, son témoin, qui avait autant de rusticité dans les manières qu'il avait peu de délicatesse en fait d'honneur, voulut venger son ami, en me proposant la même partie.

« Je ne vous connais point, Monsieur, lui

répondis-je, vous ne m'avez point offensé, et vous n'avez point à vous plaindre de moi; je ne vois donc pas ce qui peut motiver cette agression de votre part. »

« Il ne s'agit point de tout cela, reprit celui qui était censé me servir de témoin; allons porter des secours au blessé, nous rejoindrons notre homme un peu plus tard, et il ne perdra rien pour attendre. »

Je ne connaissais pas le chemin; cependant, je me dirigeai vers la ville, et, dans ma route, je rencontrai un gros paysan Breton. Cet homme avait une de ces physionomies ouvertes, qui inspirent toujours de la confiance. Il s'appuyait, en marchant, sur un gros bâton noueux, dont il se servait, dans l'occasion, avec beaucoup d'adresse, comme on le verra plus bas. Je l'accostai, et le priai de m'accompagner jusqu'à mon auberge, en lui promettant toutefois une récompense. Le bon paysan le fit avec beaucoup de plaisir, et je m'appuyai sur son bras pour aller à la ville. Nous y étions à peine arrivés, lorsque le témoin de mon adversaire nous joignit, et me proposa de nouveau de brûler une amorce avec lui.

Le bon Breton, indigné qu'on osât faire une telle proposition à un homme presque mourant,

me quitta, et, sans me dire un seul mot, tomba, à grands coups de son bâton noueux, sur le brutal marin, que, sans mes sollicitations pressantes, il eût infailliblement assommé. Je le décidai enfin à cesser la correction; il vint à moi, me donna son bras, et me conduisit à mon auberge. Lorsque nous fûmes arrivés, je lui fis servir un bon dîner, et il ne voulut jamais accepter d'autre récompense.

En rentrant, je me mis au lit où, fatigué de ma journée, je m'endormis profondément. Vers minuit environ, je fus réveillé par un ronflement épouvantable. Surpris d'entendre dans ma chambre un bruit étranger, je me lève pour en connaître la cause; je heurte le corps d'un homme couché par terre; je le pousse, et, à mon nouvel étonnement, je réveille Gaspard (c'était le nom du bon paysan Breton). Il m'assura qu'il ne me quitterait pas jusqu'à ce qu'il m'eût vu mettre les deux pieds dans la voiture de Paris; il voulait, disait-il, m'éviter une nouvelle rencontre avec le marin. Je le remerciai affectueusement des preuves d'amitié qu'il me donnait, et, le lendemain, je le priai d'avoir la complaisance de m'arrêter une place à la diligence. Pendant sa courte absence, j'appelai l'aubergiste pour le payer; je le priai de remettre

deux louis d'or à mon paysan lorsque je serais parti, et lui en fis donner un reçu motivé.

Cette nuit encore, l'honnête Gaspard voulut absolument, et malgré moi, coucher dans ma chambre. J'eus beau lui objecter qu'il avait un sommeil trop bruyant, que je ne pouvais fermer l'œil de la nuit, je ne pus rien obtenir de lui : il était bien Breton, et Breton renforcé !

A cinq heures du matin, il me réveilla, en me disant qu'il fallait partir. Il me conduisit à la diligence. Chemin faisant, je lui remis le billet de l'aubergiste, en lui disant de le faire lire (car il ne le savait pas lui-même) par une de ses connaissances : il était naturel que je prisse cette précaution, ne connaissant pas la probité de l'aubergiste. Je fis mes adieux au bon Gaspard, mais il voulut rester auprès de moi jusqu'au départ de la voiture : elle était déjà loin, que ce brave homme la suivait encore des yeux.

Ce Gaspard était un homme véritablement extraordinaire ; c'était la vertu et la bonté personnifiées ; quoique je ne comprisse que peu son patois Breton, je voyais, avec étonnement, la droiture de ses idées, et la justesse de son raisonnement. Un jour, entr'autres choses, il m'adressa ces paroles, que plus d'une circonstance m'a souvent rappelées par la suite : « Vous êtes encore

bien jeune, me disait-il, et cependant vous avez déjà passé par de rudes épreuves; mais quelques souffrances que vous ayez déjà éprouvées, vous n'êtes point encore au bout; vous êtes loin d'avoir épuisé la coupe du malheur. Vous avez la bonté peinte sur la figure, et cette même bonté sera peut-être pour vous une source de peines. Je ne suis qu'un pauvre paysan; bien des gens me traiteraient de bête en voyant ma tournure pesante; mais si je n'ai point appris à lire dans les écoles, j'ai pour moi l'expérience qui vaut bien un magister. C'est pourquoi je vous répète que je crois voir que vous êtes du nombre de ces hommes qui sont nés pour souffrir beaucoup. »

Ce brave homme ne devinait que trop juste; et combien de fois, depuis, n'ai-je pas eu l'occasion de penser aux prédictions du père Gaspard et à son gros bon sens!

CHAPITRE XII.

Départ pour Paris. — La diligence. — L'officier Vendéen. —
Considérations sur la guerre civile. — La rue Montmartre. —
Hospitalité intéressée. — L'habitant de la Guadeloupe.

ENFIN, me voilà dans la voiture ; elle roule avec rapidité. Je vais voir Paris pour la première fois ; Paris, cette ville si justement célèbre ; le centre des arts et des sciences , et le temple du goût et de la mode ; Paris, enfin, que , dans mon imagination , je voyais tout autre qu'il n'est réellement ; je croyais à peine à mon bonheur.

Absorbé par mille réflexions , je n'avais point encore eu le tems de remarquer les personnes qui m'environnaient : il n'y avait absolument que des hommes. D'abord , il se fit un grand silence ; chacun cherchait sans doute à entamer une conversation ; bientôt elle devint générale , et la politique en fut le sujet. Il y avait dans le fond , tout-à-fait vis-à-vis moi , un officier Ven-

déen, dont la figure heureuse annonçait une belle âme. Il nous donna quelques nouvelles relatives à la pacification de la Vendée, que je recueillis avec une extrême avidité. Je venais de traverser les mers ; pendant dix ans, j'avais vécu dans des contrées qui semblent être les limites du monde ; et, à mon arrivée en France, j'étais dans l'ignorance la plus complète sur les événemens qui s'y étaient passés. J'appris, avec la plus vive douleur, que le noir démon des guerres civiles avait étendu sa verge de fer sur mon pays. Cet estimable officier, dont j'ai parlé, nous fit un tableau effrayant des désastres de la Vendée. « O ma patrie, s'écria-t-il, je te vois enfin délivrée du fléau destructeur qui déchirait ton sein !... Si, comme moi, vous aviez vu votre pays en proie au carnage le plus horrible, vous vous feriez peut-être une idée des suites funestes de la guerre civile. »

« Lorsque la discorde arme un empire contre un empire, une nation contre une nation, chacun combat un ennemi sans avoir pour lui une véritable haine ; il le combat par cela seul qu'il est son ennemi ; quelquefois même il ignore le sujet de la querelle. C'est pourquoi celui en faveur duquel la victoire s'est prononcée, arrête le carnage et suspend les effets de la vengeance :

voilà quel est, à peu près, le résultat général des guerres de puissance à puissance. Mais quelle différence dans celles qui arment les habitans d'un même pays les uns contre les autres ! l'esprit de parti leur donne naissance et les alimente. Cette fureur dégénère bientôt en fanatisme, fascine tous les yeux et ferme tous les cœurs à la pitié. Le frère égorge le frère ; le fils même, sourd au cri de la nature, détourne les yeux pour ne point être intimidé par le regard d'un père, et arrache la vie à celui qui la lui donna. Il semble que les liens du sang ajoutent encore à l'aveugle frénésie des combattans. La victoire ne saurait éteindre leur haine ; ils poursuivent l'ennemi vaincu jusque dans ses plus profondes retraites ; ils promènent l'incendie de ville en ville, de hameau et hameau, et les malheureux qui échappent à cet élément destructeur deviennent bientôt les victimes du glaive exterminateur. La clémence serait un crime à leurs yeux. Lorsque deux nations ont pris les armes, comme je l'ai dit plus haut, le vainqueur donne des lois au vaincu et un traité inviolable cimente une paix désirée. Il n'en est pas ainsi dans les guerres de parti. Si d'heureuses circonstances amènent la cessation des hostilités, cette tranquillité momentanée n'est qu'apparente ; c'est

un feu qui couve sous la cendre ; la moindre étincelle peut en faire de nouveau un vaste incendie ; mais une main protectrice a mis un terme à toutes ces horreurs. La Vendée est enfin pacifiée ; puisse-t-elle jouir long - tems de ce bienfait. »

Tandis que ce militaire parlait , tous les voyageurs , et moi particulièrement , lui prêtaient la plus grande attention. Il s'annonçait avec une extrême facilité , et les traits de sa physionomie étaient toujours en harmonie avec ses paroles. Je l'écoutais avec tant de plaisir , que je n'avais pas reconnu un petit vieillard , son voisin , qui , tout en prenant sa prise de tabac , ne cessait de répéter après chaque phrase : *c'est bien ça ! oh ! c'est bien ça !* Un sourire de l'officier me le fit apercevoir.

Aucun de nous n'avait interrompu l'interlocuteur , et lorsqu'il eût cessé de parler , on s'abandonna à une foule de réflexions sur la situation de la France. On promena les armées du nord au midi ; on déclara la guerre à la Prusse ; on fit la paix avec l'Angleterre ; bref , on déraisonna.

L'officier gardait le silence ; il avait l'air d'écouter les propos décousus de ces messieurs ; je surpris un sourire de pitié qui vint mourir

sur ses lèvres. Cette nouvelle conversation n'ayant plus aucun intérêt pour moi, je m'adressai au militaire Vendéen, pour le remercier du plaisir qu'il m'avait fait, ce qui lui fournit l'occasion de m'apprendre une infinité d'autres nouvelles auxquelles j'étais entièrement étranger.

Cependant nous approchions de la capitale; déjà je voyais se dessiner dans les airs des tours fort élevées qu'on me dit être celles de Notre-Dame; enfin nous touchons à la barrière.

Arrivé à Paris, où je ne connaissais personne autre que MM. Lafond-Ladébat et de Marbois, il me semblait que j'entrais dans un monde inconnu, dont les habitudes et les coutumes m'étaient étrangères. J'étais parti de France à l'âge de seize ans, et mon inexpérience ne pouvait manquer de m'entraîner dans quelque piège. On va voir que cela ne tarda point à arriver. La diligence s'arrête rue Notre-Dame-des-Victoires. Je descends de voiture; une dame d'un certain âge me dit avec une extrême politesse: «Monsieur, je vous en prie, venez chez moi, mes chambres sont de vrais boudoirs; la nourriture y est exquisite, vous ne sauriez mieux choisir; commissionnaires! transportez les effets de Monsieur à mon hôtel, rue Montmartre.» J'étais confus de tant d'honnêtetés et je me disais: «on a bien raison

de dire que Paris est le centre de la politesse. J'arrive, je ne connais personne ; je suis à peine descendu de voiture, qu'une dame vient m'offrir, de la meilleure grâce du monde, un logement dans son hôtel. » Je ne revenais pas de ma surprise et je murmurais tout bas : « Le père Gaspard, malgré sa longue expérience, pourrait bien s'être trompé. » Nous arrivons dans la rue Montmartre. « Voici mon hôtel, me dit-elle ; — Peste ! son hôtel ! cela promet ; ce ne peut être qu'une dame comme il faut. » J'en étais enchanté. Elle me conduisit dans une chambre, au premier, dont l'ameublement était fort élégant ; elle était en outre d'une propreté recherchée ; mes effets y étaient déjà. Je vis mon hôtesse se frotter les mains ; ce mouvement me parut d'abord un peu singulier, mais je l'attribuai ensuite à la joie qu'elle éprouvait de me rendre service : « Monsieur a-t-il besoin de quelque chose ? Monsieur veut-il souper ? quel vin veut boire Monsieur ? enfin elle m'accablait d'une foule de questions, et pour en finir, j'acceptai le souper qu'elle m'offrait avec tant de générosité ; quoique cependant je n'eusse aucune envie de manger ; mais je craignais de désobliger mon aimable hôtesse.

On me servit un souper délicieux ; je regrettais

de ne pouvoir y faire honneur; mais j'avais un tel dégoût pour toute espèce de nourriture, que j'eus à peine la force de prendre un peu de bouillon.

Bientôt on frappe à ma porte; elle s'ouvre et je vois entrer une très-jeune et très-jolie petite personne aux cheveux blonds.

Elle s'approcha de moi, avec un sourire gracieux, en me demandant si je n'avais plus besoin de rien; je la remerciai fort poliment de son attention et, la prenant de bonne foi pour la fille du logis, je l'engageai à s'asseoir, en lui offrant un siège. « Continuez, Monsieur, continuez, me disait-elle avec bonté, que je ne vous dérange pas. — Vous êtes trop bonne, Mademoiselle, j'ai fini; je n'ai pris qu'un bouillon, et il me serait impossible de prendre autre chose. — Oh! Monsieur, vous plaisantez, vous mangerez bien une aile de poulet, ne fût-ce que pour me tenir compagnie; l'exemple vous donnera de l'appétit. » Aussitôt, sans attendre ma réponse, elle se mit en devoir de découper une volaille qu'elle dévora avec une extrême voracité. Mon dégoût était si fort que je ne pouvais même voir de la viande; aussi l'avidité qu'elle mit à manger ce poulet, me souleva le cœur. Je souffrais, et cependant je n'osais parler, dans la crainte de paraître impoli en vers la *demoiselle de la maison où l'on*

m'avait si généreusement offert l'hospitalité. — « Vous ne mangez pas, Monsieur, vous avez l'air triste, seriez-vous indisposé ? Donnez-moi votre bras, que je voie si vous avez un mouvement de fièvre ; mais non, il n'y en a pas ; oh ! ce n'est rien, le voyage vous aura un peu agité. — Cela se peut, Mademoiselle, mais je crois plutôt devoir attribuer mon indisposition au changement de climat, aux brouillards et aux froids humides qui règnent dans ce pays. — Ah ! mon Dieu ! de quel pays venez-vous donc ? vous n'êtes jamais venu à Paris ? — J'arrive d'Amérique, mademoiselle, et j'habite Paris pour la première fois. — En ce cas-là, je suis enchantée, monsieur, de faire la première votre connaissance ; en vérité j'en suis ravie ; car, voyez-vous, les jeunes gens qui arrivent et qui ne connaissent pas la capitale, sont exposés chaque jour à mille désagrémens ; si vous vouliez m'accorder votre confiance, je vous mettrais à même d'éviter les pièges que l'on ne manquera pas de tendre à votre bonne foi. »

Je me confondis en remerciemens et lui promis de profiter de ses avis.

Pendant cette courte conversation, elle avait vidé la bouteille, et le poulet était presque tout dévoré. Un morceau n'attendait pas l'autre, et

cela ne l'empêchait pas de m'accabler d'une foule de questions. Je commençais à en être fatigué horriblement ; ce genre de société ne convenait pas à ma situation. J'essayai de lui faire entendre que je désirais être seul. « Ah ! j'entends ; monsieur veut me chasser ; je ne lui plais pas ; ah ! je sais ce qui lui convient : on m'a toujours dit que les Américains n'aimaient pas les blondes, bon soir, monsieur, au revoir. »

Elle sortit avec un peu de mauvaise humeur. Dès que je fus seul, je me dis : « Mais comment se fait-il qu'une mère puisse autoriser sa fille à venir tenir compagnie à un homme qu'elle ne connaît point et à une heure aussi peu convenable. » J'avoue que cela me parut bien inconvenant, surtout dans un pays où l'on se pique de supériorité en toutes choses.

Je fus bientôt tiré de mes rêveries par le bruit de la porte qui s'ouvrit avec violence. Une belle brune, très-piquante, entre sans frapper, prend un siège et se met à mes côtés sans cérémonie. Il était alors onze heures du soir. — « Bon jour, monsieur, comment vous trouvez-vous à Paris ? Aimez-vous la capitale ? » Et elle se mit à rire comme une folle.

« *Encore une demoiselle de la maison*, me disais-je ; mais elles sont un peu familières. — Made-

moiselle, je ne puis encore dire grand'chose, je suis à peine arrivé. — Avez-vous au moins bien soupé? mais je vois que vous n'avez point encore touché au dessert. » En même tems elle saisit un macaron et prend une bouteille, en s'écriant : — « Mais quoi! on vous laisse sans vin, mais c'est une horreur, une infamie, une négligence impardonnable. » Et, sans m'entendre ni me consulter, elle sonne de toutes ses forces et gronde beaucoup la servante, tout en lui ordonnant d'apporter deux bouteilles de Champagne. — J'espère, mademoiselle, que ce n'est point pour moi; votre vivacité vous a peut-être empêchée de vous apercevoir que je ne suis point dans un état à boire du Champagne. — Vous en boirez avec moi ou vous direz pourquoi. »

La blonde du moins avait mis, dans sa conversation et dans ses manières, de la douceur et une espèce de modestie; mais celle-ci était un vrai démon. Lorsque le Champagne eut produit son effet, elle oublia les bienséances, et passa même les bornes de la décence; j'eus toute la peine du monde à la contenir. Je croyais toujours avoir affaire à *une demoiselle de la maison* et je n'aurais pas voulu manquer aux devoirs de *l'hospitalité*.

Enfin, vers les une heure du matin, je parvins

à me débarrasser de celle-ci. Fatigué de cette ennuyeuse soirée, j'allais me déshabiller pour prendre un repos dont j'avais le plus grand besoin, lorsque la maîtresse de la maison entre dans ma chambre. — «Je vous demande un millier de pardons, monsieur, me dit-elle, de n'être pas venue vous voir plus tôt; mais j'ai eu du monde jusqu'à présent, je n'ai pu quitter un seul instant; je me flattais au moins que *les deux jeunes* que j'ai eu soin de vous envoyer pour vous tenir compagnie, vous auraient un peu amusé; mais elles m'ont dit que c'était peine inutile, que vous étiez toujours triste, que vous étiez attaqué du spleen; ce sont de petites sottises, ça n'a pas encore d'*habitude*, d'*expérience*, et je vois bien que vous êtes de ces hommes qui préfèrent s'attacher à une *femme raisonnable*...»

— Madame, vos demoiselles sont d'une gaieté!...

— Comment, monsieur, mes demoiselles? Monsieur croirait-il par hasard que ce sont mes filles? Je suis piquée au vif, car on ne se trompe pas ainsi, à moins de vouloir faire un mauvais compliment. Je n'ai pas encore trente-deux ans (elle en retranchait bien quinze), comment pourrait-on supposer que j'aie des demoiselles de vingt ans? — Pardon, madame, je n'imaginais pas...

— Eh bien! monsieur, sachez que je ne suis

veuve que depuis deux ans, et que je n'ai pas d'enfans. Ces demoiselles que vous avez vues et que vous avez prises pour mes filles, sont des couturières en robe. Le jour, elles vont travailler chez leur maîtresse, dans la rue Vivienne; et le soir, elles viennent ici se *délasser* en *égayant* et en *amusant* les étrangers. Maintenant, continua-t-elle, sans reprendre haleine, laissons ces niaiseries, et occupons-nous de choses plus sérieuses, je veux dire de vos intérêts — De grâce, madame, laissez-moi prendre un peu de repos, je suis exténué de fatigue. Je suis très-reconnaisant de l'*intérêt* que vous voulez bien prendre à moi; mais, je vous en supplie, remettons la fin de cet entretien à demain, d'autant plus qu'il est déjà fort tard. — Eh! mon Dieu! monsieur, dans ce pays-ci, on ne se couche pas ainsi, on passe la nuit à causer, à s'amuser, et le jour, on s'occupe d'affaires; mais ce que vous venez de me dire, monsieur, n'est pas honnête; un homme doit toujours écouter avec plaisir une dame qui parle, et surtout qui parle raison. »

« Vous venez d'Amérique et arrivez à Paris, où vous ne connaissez personne; vous en apportez des fonds; car tout le monde sait bien qu'on ne revient pas de ces pays-là sans une belle fortune; or, pour les conserver ces fonds, et pour les faire

valoir, il faut de grandes précautions. Sachez qu'à Paris, il n'y a que des fripons ou des dupes, et il est fort heureux pour vous d'être ainsi tombé au milieu de gens honnêtes. Je suis d'une extrême franchise, monsieur, et comme vous m'avez inspiré une grande confiance, je ne veux rien vous cacher. »

« Il y a quatre mois environ que j'ai loué cet hôtel. J'ai été entraînée à de grandes dépenses pour le meubler convenablement ; cela m'a mise un peu en arrière ; mais mon *hôtel garni est si bien situé et déjà si bien achalandé*, qu'il me faudrait fort peu de chose pour le faire aller grandement, et y faire une honnête fortune, en trois ou quatre ans. Je n'aurais besoin pour cela que d'une bagatelle de six à huit mille francs. »

Je voyais venir de loin la vieille rusée, aussi je me tenais sur mes gardes. « Certainement, ajouta-t-elle, vous ne sauriez placer plus avantageusement une partie de vos fonds. »

« Ce que vous dites, madame, est très-sensé, et surtout très-véritable ; mais pour ce faire, il faudrait en avoir, des fonds ; je suis militaire, et ce n'est pas dans cet état que l'on fait fortune en Amérique ; vous voyez, madame, que vous vous êtes abusée sur mon compte. Et, pour vous parler aussi avec franchise, sachez que je n'ai

d'autre fortune que mon épée que je pense faire valoir aussitôt que j'aurai rétabli ma santé. — Eh bien ! par exemple, voici une belle affaire, je vous ai fait porter sur le registre de la police, *habitant de la Guadeloupe*, parce que vous me disiez que vous arriviez des colonies, et ensuite parce que vos malles étaient si lourdes que deux hommes avaient de la peine à les monter ici. — Je suis très-fâché, madame, de votre méprise; on peut avoir des malles lourdes, on peut arriver des colonies, sans être pour cela *habitant de la Guadeloupe*. — Maudit spectacle ! je n'y mettrai plus les pieds, on n'y apprend que des mensonges et des sottises. »

La pauvre femme avait assisté à la représentation de l'Habitant de la Guadeloupe, et, en me logeant chez elle, elle croyait en tenir un.

Elle s'en alla, toute mystifiée, et ne me parla plus de ce *vif intérêt* que je lui avais d'abord *inspiré*...

Le lendemain matin, elle entra dans ma chambre, et me présenta d'un air grave une feuille de papier, en me disant : « Monsieur, voici votre compte d'hier au soir. Trente-six francs pour votre souper et soixante francs pour votre chambre. Nous sommes dans l'usage de faire payer la quinzaine d'avance. Ma chambre ne se loue ja-

mais à moins de cent vingt francs par mois ; total quatre-vingt-seize francs , que je vous prie de me solder de suite pour envoyer au marché, où l'on ne va pas avec des coquilles de noix. Nous sommes dans un moment de gêne , et il faut cependant que la maison ne manque pas. »

Les yeux fixés sur ce papier , je ne revenais pas de ma surprise , non à cause du prix exorbitant ; mais à cause des procédés malhonnêtes et de la fausseté de cette femme. Je me levai , sans la regarder et sans lui adresser une parole ; j'ouvris une de mes malles , j'en tirai un sac de mille piastres et le posai sur la cheminée : « Ouvrez ce sac , madame , et payez-vous. — Vous ne me connaissez pas , monsieur , je ne ferai jamais une chose comme celle-là ; d'ailleurs, nous ne sommes pas pressés ; à votre aise , monsieur , ah ! mon Dieu ! à votre aise. Que désire monsieur pour son déjeuner ? — Du thé , rien que du thé. »

Mon sac d'argent était un vrai talisman , à peine mon hôtesse l'eut-elle aperçu , qu'elle me fit mille politesses , et elle ne tarissait plus sur ses offres de services.


« Votre indisposition , monsieur , me disait-elle , votre dégoût pour le monde , et même pour la nourriture , n'ont d'autre cause que l'ennui. Je

veux être votre médecin : il vous faut un peu de dissipation. Le Palais - Royal est tout près d'ici ; allez vous y promener. C'est le rendez-vous de tous les étrangers qui arrivent à Paris , et je suis sûre que vous y rencontrerez quelque'une de vos connaissances. Vous pouvez ensuite aller au spectacle ; enfin Paris vous offre mille moyens de vous distraire ; c'est le séjour le plus délicieux qu'il y ait au monde , quand on a , comme vous, de l'argent à dépenser. »

Elle me débita toutes ces sottises avec une extrême volubilité ; elle me fatigua à un tel point que je la priai de me laisser seul. — « C'est positivement ce qu'il ne vous faut pas ; vous avez le plus grand besoin de distractions , et je ne veux pas que vous soyez un instant abandonné à vous-même. — Mais mon thé, madame, je vous prie.. — Ah ! mille pardons, monsieur. Vous allez être servi sur-le-champ. »

Je commençai à respirer un peu , lorsqu'elle fut partie ; mais ce ne fut pas pour long-tems , Elle revint un quart d'heure après m'apporter le thé , accompagné d'un déjeuner complet de gibier , volaille , poisson , etc. — « Pour Dieu ! madame , lui dis-je , laissez-moi seulement le thé , et remportez toutes ces viandes dont je ne saurais supporter l'odeur ni la vue. — Je vous

demande bien pardon, monsieur, mais on ne fait pas les choses à demi, dans une maison comme la mienne. Je suis désespérée que vous ne puissiez point manger, mais tout cela doit rester en place; c'est l'usage à Paris, chez les gens qui se piquent de savoir vivre.



CHAPITRE XIII.

Audience du premier Consul et de Carnot.—L'auteur est employé dans l'armée de réserve. — Misanthropie combattue par l'amour. — Mariage.

MON intention était de me reposer quelques jours, avant d'aller rendre une visite à MM. Lafond-Ladébat et de Marbois. Mais cette maudite hôtesse m'accablait de ses importunités, et, pour faire diversion, je m'efforçai de m'habiller et de sortir. M. Lafond-Ladébat me reçut avec cette affabilité qu'il m'avait toujours témoignée. Il m'engagea à aller voir M. Barthélemy et me donna une lettre pour lui. M. Barthélemy me donna aussi une lettre de recommandation pour le ministre de la guerre Carnot (*).

(*) Carnot était sur la liste de déportation du 18 fructidor. Un adjudant-général avait reçu l'ordre de l'arrêter, et même, ajoute-t-on, de l'assassiner, tant on redoutait l'esprit actif et entreprenant de l'ex-directeur. Il était tranquillement dans son lit, lorsque la force armée, chargée de son arrestation, se pré-

Celui-ci me présenta au premier Consul, en ma qualité de commandant de Sinnamary, lieu, lui dit-il, de la malheureuse déportation du 18 fructidor.

« Je suis bien aise de vous voir, me dit le premier Consul, on m'a parlé de vous d'une manière très-avantageuse ; avez-vous quelque chose à me demander ? »

« Général premier Consul, lui répondis-je, je n'ai d'autre désir que celui de continuer mes services, et je demande à être employé à l'armée avec mon grade. — C'est très-bien ; Carnot, il faut le placer dans le premier bataillon de ma réserve. »

« Vous avez laissé échapper une belle occasion pour votre avancement, me dit le ministre

présenta chez lui. Un domestique intelligent et fidèle trompa la garde, en la conduisant vers un appartement éloigné de celui de son maître, et pendant que celui-ci, à demi nud, se sauvait par une des portes du jardin du Luxembourg dont il avait conservé la clef. Ne sachant où aller, il se présenta d'abord à un hôtel garni ; mais il n'y avait pas d'appartement vacant. Il se rendit de là chez un de ses amis qui avait pris la fuite, dans la crainte d'être arrêté lui-même. La loge de ce portier devint pour quelques jours, l'asile de Carnot, et il s'y choisit une retraite sûre dans laquelle il vécut jusqu'au moment où il lui fut permis de reparaître.

Note de l'Editeur.

en sortant ; le premier Consul ne vous eût pas refusé le grade de chef de bataillon , si vous le lui eussiez demandé. »

Je répondis au ministre que j'accepterais avec plaisir de l'avancement , lorsque je l'aurais mérité à l'armée par ma conduite militaire. Toutes ces démarches avaient exigé huit jours , pendant lesquels je ne cessais d'être tourmenté par ma trop *officieuse* hôtesse. Enfin, le neuvième jour, je reçus ma lettre de service⁽³¹⁾. Le corps se formait à Paris, sous les auspices du général Mathieu Dumas. Je quittai mon hôtel garni pour me loger à proximité du quartier.

Je demandai le compte à mon hôtesse ; mais, en vérité, je n'ose en parler, on n'est pas mieux volé sur une grande route. *Avis aux étrangers.*

Malgré l'activité de mon service, je ne pouvais m'affranchir de la misanthropie qui s'était emparée de moi ; ma figure ne peignait que la tristesse. Tout ce qui procure ordinairement des distractions agréables, comme les bals, les spectacles, les assemblées, ne faisait qu'ajouter encore à ma morosité.

J'avais, dans ma compagnie, un aimable jeune homme, qui joignait à beaucoup d'intelligence une éducation très-soignée ; c'était mon sergent-major. Il était vivement affecté de me voir dans

cet état de langueur et de découragement. Il vint un jour me trouver chez moi : « Capitaine, me dit-il, cette maison ne vous convient point ; il est à désirer que vous ne demeuriez pas ainsi abandonné à vous-même ; votre état exige des soins qu'on ne saurait vous rendre ici. Ma famille habite la capitale ; elle sera enchantée de faire votre connaissance, et de vous prodiguer tous les soins qui vous sont nécessaires. »

Je fus très-sensible aux attentions amicales et aux offres généreuses de ce brave jeune homme ; mais ma mélancolie avait pris un tel caractère que je ne pus me résoudre à accepter, je le remerciai sincèrement.

Ce dégoût, que j'avais pour le monde, faisait chaque jour des progrès si rapides, que je n'avais fait encore aucune connaissance. Mon sergent-major était mon unique ami. Chaque jour il venait me voir et me prodiguait toutes les consolations que lui dictait son bon cœur. Il ne cessait de m'entretenir du plaisir qu'auraient ses bons parens à me recevoir. J'étais ému de ces marques d'attachement ; j'aimais beaucoup ce brave jeune homme, mais je tenais à mon petit coin où je me croyais heureux, par cela seul que je n'y voyais jamais personne et j'avais la plus grande répugnance à me décider à le quitter. La

solitude semblait être devenue mon élément; cependant j'étais jeune encore, je ne manquais de rien et je suis encore à me demander quelle cause avait produit en moi un changement aussi extraordinaire.

Un matin, tandis que j'étais encore au lit, mon sergent-major entra chez moi, suivi de mon fourrier, jeune homme également estimable et aussi bien élevé. Ils se mirent en devoir, malgré mes questions et mes observations, d'emballer tous mes effets; ils les firent transporter dans une voiture qu'ils avaient amenée. « Allons, capitaine, me dirent-ils, il faut absolument que vous veniez avec nous; une respectable famille vous attend pour vous entourer des soins dont vous ne sauriez plus vous passer; rétablissez-vous promptement pour nous conduire à la gloire. »

Toute réflexion eût été inutile, il n'y avait plus à reculer. On me fit monter en voiture. Mon sergent-major me présenta à sa famille; j'étais dans un état à faire pitié. Qu'on s'imagine voir un grand corps sec, une figure triste et brûlée par l'ardeur du soleil d'Amérique, et on dira, comme moi, que je ne pouvais guère faire naître d'autre sentiment.

En entrant dans cette maison, je regrettais le réduit solitaire dont on venait de me tirer;

mais on me fit un accueil si gracieux ; je voyais sur toutes les figures un air de franchise si naturel, et on m'accabla de tant de prévenances, que bientôt je me sentis renaître et sortir comme d'une espèce de stupeur.

Le médecin de la maison fut appelé ; il me visita avec le plus grand soin et assura que quinze jours au plus suffiraient pour me guérir radicalement.

La mère et ses deux filles âgées, l'une de quatorze ans et l'autre de dix-sept, étaient constamment autour de moi ; elles s'efforçaient de me rendre à la gaieté. Le père venait également me voir très-souvent ; ma société, disait-il , lui convenait infiniment.

Les témoignages d'amitié de toute cette estimable famille amenèrent un changement visible dans ma situation , et bientôt je fus rétabli.

L'aînée des deux demoiselles était une jeune brune fort jolie, d'une taille élevée et fort bien prise, et d'un caractère très-enjoué ; rien n'avait été négligé pour lui donner une éducation soignée. Elle joignait à toutes ces qualités beaucoup de finesse et d'esprit naturel. L'habitude de la voir, de converser avec elle , me rendit sa présence nécessaire , et je m'aperçus qu'elle avait fait sur moi une vive impression. Mon amour

prenait chaque jour de nouvelles forces et je crus m'apercevoir que je n'aimais pas tout seul. Cette découverte ne fit qu'ajouter à ma passion.

Dans les fréquens entretiens que j'avais avec sa mère, elle me faisait toujours beaucoup de questions. Un jour, elle me demanda, entr'autres choses, si l'état dans lequel elle m'avait vu en arrivant chez elle, n'avait point pris sa source dans quelque affection que j'aurais laissée en Amérique. Je répondis négativement, et j'en attribuai la cause au changement de climat. — « Mais, ajouta-t-elle, avec un cœur aussi aimant que vous paraissez l'avoir, il n'est pas vraisemblable que vous ayez demeuré des années entières sans vous attacher à quelque aimable personne. Ne vous est-il jamais venu dans l'idée de vous marier ? » A cette question, je lui détaillai naïvement l'aventure d'Angéline et celle de M^{me} D^{***}. Elle prit beaucoup de part au malheur de la première ; mais elle n'approuva point du tout ma conduite avec M^{me} D^{***}. La bonne maman avait certainement bien raison ; mais je lui fis observer que j'étais fort jeune alors ; que M^{me} D^{***} l'était également ; qu'elle avait un mari vieux et valétudinaire, et que peu d'hommes eussent résisté aux charmes de mon aimable créole. « D'ailleurs, lui disais-je, nous nous étions mutuelle-

ment fait des promesses de mariage et, si elles n'ont pu s'accomplir, il n'y a point eu de ma faute. — Vous avez un bon cœur, et je vois avec le plus grand plaisir que vous rendrez votre femme heureuse — Ah! madame, moi prendre une femme! il est trop tard maintenant, je n'y dois plus songer; quand on a atteint l'âge de trente-quatre ans, il faut se condamner au célibat. — Vous vous trompez, capitaine, c'est au contraire l'âge de la raison. C'est à cet âge que l'affection d'une femme aimable est nécessaire. Les peines, les plaisirs, tout est en commun, et de ce partage doit nécessairement naître le bonheur. Il vous faut un être qui puisse vous attacher à la vie et éteindre en vous cette misanthropie qui, tôt ou tard, vous conduirait au tombeau, et cet être vous ne le trouverez que dans la femme à laquelle vous vous unirez. »

Le mariage était toujours le sujet de nos conversations avec cette estimable dame; elle ne s'imaginait pas que tout ce qu'elle me disait alimentait mon amour pour son aimable fille.

Cette bonne mère me donna tant de preuves d'amitié et de confiance, que je ne pus lui cacher plus long-tems les sentimens que m'avait inspirés sa charmante fille.

Quelques obstacles de la part du père furent

applanis, et le mariage fut conclu. Je jouissais d'un bonheur sans mélange, lorsque je reçus l'ordre de rejoindre mon corps au camp de Dijon. J'obtins le consentement des parens pour emmener ma jeune épouse avec moi dans cette ville où ils avaient des connaissances; mais on exigea ma parole d'honneur de la renvoyer à Paris, aussitôt que nous partirions pour l'armée. Six semaines après, l'armée de réserve se mit en marche pour l'Italie. Je fis successivement les campagnes d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne et de Russie; et je fus promu au grade de Maréchal-de-camp, après avoir passé par tous les autres grades. Je ne donnerai aucuns détails sur ces différentes campagnes; elles ont fait le sujet de beaucoup de mémoires. Je me contenterai de tracer une légère esquisse de notre malheureuse retraite de Russie, depuis Smolensk jusqu'à Orcha. Je l'eusse même passée sous silence, si les relations que j'ai lues ne m'avaient paru inexactes.

CHAPITRE IX. ET DERNIER.

Retraite de Smolensk à Orcha, par l'extrême arrière-garde de l'armée Française, en 1812.

LORSQUE, dans la retraite de Moskou, l'armée Française quitta Smolensk, le commandement de l'extrême arrière-garde, dont je faisais partie, fut confié au maréchal Ney. Il était minuit lorsque nous sortîmes de cette ville. L'incendie était si violent, que la clarté des flammes, au milieu d'une nuit très-obscur, nous éclaira, pendant l'espace de quatre lieues, jusqu'à mi-chemin de Krasnoë, où nous fîmes une halte pour attendre le jour.

Pendant ce bivouac momentané, nous vîmes accourir vers nous un homme dépouillé de tous ses vêtemens, n'ayant absolument que sa chemise (c'était un sergent-major, qui était à l'hôpital de Smolensk). Au plus fort de l'incendie, cet infortuné, oubliant sa maladie et le froid

horrible qui règnait alors, se précipita à travers les flammes et les décombres, et après avoir fait quatre lieues toujours en courant, il arriva auprès de nous. Malheureusement, il nous fut impossible de lui prêter le moindre vêtement, nous n'en avons pas pour nous-mêmes; et, après avoir échappé à l'ennemi, aux flammes et à la fatigue d'une route faite avec tant de célérité, il expira de froid au milieu des siens.

Pendant, nous étions observés de très près par un corps d'ennemis; mais il n'osa point nous attaquer. Dès le point du jour, nous entendîmes une vive canonnade; c'était le prince d'Eckmühl qui, pour forcer le passage de Krasnoë, en était venu aux mains avec l'armée Russe.

De l'endroit où nous avons assis notre bivouac, jusqu'au champ de bataille, il y avait un intervalle de quatre lieues. Pendant cette marche, le colonel de génie, Bouvier, me saisit par le bras, en me disant: « Mon ami, nous sommes perdus, nous sommes trop éloignés de notre patrie, nous manquons absolument de tout; et si nous échappons au fer de l'ennemi, nous ne pouvons manquer de devenir les victimes de l'excessive rigueur du climat. — Colonel, lui répondis-je, je ne conçois que trop toute l'horreur de notre situation présente; mais quelque critique qu'elle

soit, pourquoi ainsi désespérer? le courage et la persévérance nous tireront peut-être de ce mauvais pas.

Les funestes pressentimens du colonel Bouvier ne se justifèrent malheureusement que trop, du moins à son égard. Il me fit ses adieux en me serrant dans ses bras : « Adieu ! me cria-t-il, c'est pour la dernière fois. »

Enfin, nous arrivâmes devant Krasnoë. L'ennemi nous attendait sur les hauteurs pour nous couper la retraite. Aussitôt nous nous rangeâmes en ordre de bataille dans la plaine. Notre corps d'armée s'élevait tout au plus à six mille hommes, y compris deux escadrons de lanciers Polonais : la moitié de ces soldats était sans armes.

On rassembla tous les sapeurs, et on y joignit cent hommes des plus déterminés, dont le commandement fut confié au colonel Bouvier. Soutenu par quelques pièces d'artillerie et par le reste de notre arrière-garde, il devait attaquer et faire une trouée ; mais, au fort de l'action, ce brave officier fut emporté par un boulet de canon, et sa troupe fut repoussée par un feu croisé de l'ennemi qui était d'ailleurs infiniment supérieur en nombre.

La mort du colonel Bouvier fut une grande perte pour l'armée. Cet estimable officier joi-

gnait aux talens militaires, et à la grande instruction qu'exige l'arme dans laquelle il servait (le génie), une extrême activité et une bravoure à toute épreuve.

Pendant que nous étions en bataille dans la plaine, soutenant toujours un feu terrible et continuel, nos équipages, nos chevaux, une partie de l'artillerie, tous les hommes sans armes, les traînards et les malades restés sur la route, tombèrent au pouvoir d'un *houra* de Cosaques : tous les vivres et le peu de ressources qui nous restaient encore furent perdus pour nous. Le maréchal Ney ordonna de soutenir le combat, si cela se pouvait, jusqu'à la chute du jour, afin de pouvoir opérer notre retraite sur le Dniéper. Vers les quatre heures du soir, nous effectuâmes ce mouvement ; nous marchions dans les terres labourées, et nous souffrions horriblement de la faim. J'étais à pied comme un simple soldat ; au commencement de l'attaque de Krasnoë, j'avais eu mon cheval tué sous moi, et il m'était de toute impossibilité de m'en procurer un autre. Vers les neuf heures du soir, nous arrivâmes à un village, sur le bord du Dniéper, on n'y trouva, pour toute nourriture, qu'une boisson faite avec des betteraves.

Le Maréchal Ney était dans l'intention d'at-

tendre le petit jour pour passer la rivière qui, malgré le froid excessif, n'était pas entièrement prise; par conséquent, il était indispensable d'y voir clair pour sonder les endroits où la glace avait une épaisseur assez forte pour supporter les hommes et les chevaux; mais, à minuit, on vint nous avertir que l'ennemi approchait, qu'on avait même aperçu des Cosaques dans le village. Le maréchal Ney donna aussitôt l'ordre du passage; les pièces de canon et leurs caissons furent abandonnés; le désordre, la confusion étaient au comble; c'était à qui passerait le premier. Nous glissions bien doucement les uns derrière les autres, dans la crainte d'être engloutis sous la glace, qui craquait à chaque pas que nous faisions: nous étions sans cesse entre la vie et la mort. Mais, outre le danger qui nous menaçait personnellement, nous étions obligés d'être les témoins du plus triste spectacle. Tout autour de nous, on voyait des malheureux, enfoncés avec leurs chevaux dans la glace, jusques par-dessus les épaules, réclamant de leurs camarades des secours qu'ils ne pouvaient leur donner, sans s'exposer à partager leur triste sort; leurs cris et leurs plaintes venaient déchirer nos âmes déjà assez fortement ébranlées par nos propres périls.

Arrivés sur l'autre rive, il fallait gravir une

hauteur de douze pieds, d'une pente très-rapide : c'était de la terre glaise qui, déjà foulée par ceux qui y avaient passé avant nous, rendait le chemin impraticable. Trois fois j'étais parvenu jusqu'au sommet, et trois fois je retombai dans la rivière. Les forces commençaient à me manquer, lorsque j'entendis la voix du Maréchal Ney qui me disait de me hâter de monter. — « Il m'est impossible, lui répondis-je, si je ne suis aidé. » Aussitôt le Maréchal coupa, avec son sabre, une branche d'arbre, me la tendit et me tira ainsi à lui sur la hauteur ; sans son secours, j'eusse infailliblement péri.

Au milieu d'un tel désordre et d'une si grande confusion, il était bien difficile de rallier des troupes éparses, découragées et succombant presque sous la rigueur du froid. La cavalerie, surtout, nous occasionna beaucoup de retard ; il était impossible qu'elle passât sur le même point que nous ; elle fut donc obligée d'aller au loin chercher un passage qui eut plus de solidité. Elle nous rejoignit enfin, et nous nous mîmes en route.

Ce jour-là, l'ennemi ne parut point ; mais, la nuit suivante, il nous poursuivit vigoureusement ; il était même si près de nous, que, malgré l'obscurité, les boulets et la mitraille arrivaient

dans nos rangs et y faisaient de grands ravages. Enfin, les Russes nous avaient presque atteints, lorsque nous nous jetâmes, pêle-mêle avec la cavalerie, dans une mare où l'on s'enfonçait jusqu'à mi-jambe. A mesure qu'on en retirait un pied, l'autre vous y reportait à l'instant. J'étais au milieu des chevaux et enfoncé dans cette vase dont jamais je ne serais sorti, si je n'eusse pris la précaution de m'attacher à la queue d'un cheval qui, après de pénibles efforts, parvint cependant à me tirer de peine.

La nuit était des plus obscures, néanmoins on se rallia et on se mit en ordre de bataille. Un officier supérieur Russe s'approcha de nous à une assez petite distance pour nous crier : « Rendez-vous, rendez-vous, toute résistance est inutile. — *Les Français combattent, mais ne se rendent pas,* » lui répondit le Général Ledru-des-Essarts, et il fit faire un feu de peloton. On s'était partagé les cartouches qui nous restaient encore de la bataille de Krasnoë.

Nous continuâmes notre marche, toujours harcelés par l'ennemi. Le troisième jour, vers les trois heures après midi, le Maréchal Ney nous fit prendre position, adossés à une forêt. Nous eûmes beaucoup de peine à rassembler quinze cents hommes en état de tenir leurs armes; mais

le froid épouvantable qu'il faisait alors, les rendait incapables de s'en servir.

Nous les formâmes en bataille sur deux rangs, afin de présenter un front plus imposant; tous ceux qui avaient jeté ou perdu leurs armes au passage du Dniéper furent mis derrière eux.

Devant nous on apercevait une nuée de Cosaques, dont les tirailleurs s'approchaient jusqu'à portée de pistolet. Néanmoins nos troupes demeurèrent toujours l'arme au bras et, à défaut de cartouches, on ne faisait le simulacre de faire feu que lorsque les Cosaques s'avançaient par pelotons. Alors ils se retiraient et se contentaient de manœuvrer devant nous. C'est dans cet instant que le Maréchal Ney s'approcha de moi et me dit : « *Eh bien ! Freytag, que pensez-vous de cela ? — Que notre position n'est pas brillante, Maréchal, mais cela ne serait encore qu'un demi-mal, si nous avions des cartouches. — C'est vrai ; mais c'est ici qu'il faut savoir vendre chèrement sa vie.* »

À la chute du jour, le maréchal fit allumer des feux de distance en distance, pour donner à croire à l'ennemi que nous allions passer la nuit dans la forêt. Il nous avertit en même tems (les chefs de corps) d'empêcher nos troupes de se

livrer au sommeil , attendu qu'à neuf heures on leverait le camp.

Dans cet intervalle, le Général en chef Russe envoya un officier en parlementaire pour sommer le Maréchal Ney de se rendre , avec son faible corps d'armée qui , disait-il , ne pouvait lutter contre cent mille Russes , par lesquels il était cerné. J'étais présent à l'entrevue et voici la réponse que Ney fit au parlementaire : — « *Allez dire à votre général qu'un Maréchal de France ne se rend jamais.* » Une heure après , arriva un second parlementaire pour le même objet. — « Pour vous , monsieur , vous resterez avec nous , lui dit le Maréchal ; je suis bien aise que vous puissiez voir par vous-même de quelle manière se rendent des soldats Français. » A neuf heures moins un quart , un troisième parlementaire survint pour réclamer son prédécesseur et faire au Maréchal la même proposition. — « Vous ne serez pas trop de deux , dit-il encore , pour être témoins de la façon dont je vais me rendre aux Russes. » Les protestations de ces officiers furent inutiles. Il était cependant vrai que les Russes nous entouraient de toutes parts.

A neuf heures précises , le Maréchal donna ordre de se réunir sans faire le moindre bruit ;

il nous recommanda de faire marcher nos troupes très-serrées et sans proférer une seule parole. Nous nous mîmes en marche et traversâmes le camp des Russes avec le plus grand sang-froid et le plus profond silence. Cependant les ennemis s'en aperçurent ; mais , avant qu'ils eussent jeté leurs cris de *houra* , nous étions hors de leur camp. Ils ne purent nous atteindre à cause de l'obscurité de la nuit et de notre marche forcée. Néanmoins ils nous envoyèrent de nombreux coups de canon et nous prirent quelques traînards , si l'on peut donner ce nom à des malheureux auxquels il eût fallu une force surnaturelle pour échapper à leur destinée.

Enfin , malgré tous les obstacles , nous arrivâmes à Orcha , vers les quatre heures du matin. L'armée était campée dans la neige , devant la ville où était le quartier général de Napoléon. On nous avait tous cru perdus. Aussi l'Empereur , à l'aspect du maréchal Ney , lui dit en l'embrassant : — « *Je ne comptais plus sur vous.* » Pour toute nourriture on nous envoya , vers les huit heures du matin , un peu de farine et du mauvais *schnaps*. Les Russes étaient concentrés à Orcha et , vers les neuf heures du matin , il fallut de nouveau battre en retraite. Notre armée était dans un état si déplorable que , si les Russes

avaient été entreprenans , ils nous auraient tous faits prisonniers.

J'ai promis de ne citer qu'un seul trait de cette campagne mémorable ; je ne parlerai donc point du passage de la Bérézina. Je me suis tiré de ce mauvais pas comme les autres , grâce à mes forces physiques et morales. L'idée de revoir ma femme et mes enfans soutenait mon courage chancelant et j'eusse tout entrepris pour ne point tomber entre les mains des Russes, dans la crainte de faire le voyage de la Sibérie.

Voilà l'esquisse rapide du passage du Dniéper, par l'extrême arrière-garde, que commandait le Maréchal Ney. C'est un fait d'armes qui occupera une des belles pages des annales militaires. Tous ceux qui, comme moi, ont supporté les peines et les souffrances de cette malheureuse retraite, pourront attester la véracité de ce récit simple, mais exact ; récit que je n'ai tracé, comme je l'ai dit plus haut, qu'en raison de l'inexactitude avec laquelle il a presque toujours été fait.

CONCLUSION.

Les événemens de 1814 me ramenèrent à Paris où, après tant de fatigues et de souffrances, j'espérais jouir d'une félicité parfaite au

sein de ma famille. Je chérissais mes enfans et j'adorais leur mère. En 1815, je fus admis à la solde de retraite.

Mais, ô père Gaspard, je dois donc toujours me rappeler vos sinistres prédictions !

Je terminerai ici le récit de mes infortunes ; j'ai beaucoup souffert dans ma vie , comme on a pu s'en convaincre ; mais toutes ces souffrances ne sont rien en comparaison des peines de l'âme ; celles-ci ne finiront qu'avec moi ; ma situation est pénible , bien pénible , et je ne demande au ciel que la force et le courage de la supporter jusqu'à la fin de mon orageuse carrière.

NOTES DE L'ÉDITEUR.

(1) Page 17. — Le capitaine Frisson était un des hommes les plus singuliers qui eussent abordé à Cayenne. J'ai fait quelque tems partie de sa compagnie de grenadiers. Que l'on se figure un très-grand et gros homme, une espèce de Polyphème, ayant des membres d'une structure prodigieuse, et surtout des mains..... quelles mains!.... avec cela un large poitrine d'où sortait une voix de Stentor, toujours soufflant, suant et haletant sous le poids de la chaleur. Eh bien! ce colosse ne prenait presque pas de nourriture, mais il avalait chaque jour jusqu'à vingt-quatre grands verres de taffia ou de punch; c'est-à-dire environ dix bouteilles de Paris, sans perdre entièrement la raison. Lorsqu'il se sentait un peu incommodé, il se rendait à l'hôpital, où sa tisane était du vin de Bordeaux. Malgré ce régime, qui aurait tué tout autre que lui, il s'était parfaitement acclimaté et avait conservé une force peu commune. On aurait pu le surnommer l'Hercule des colonies. Il enlevait de terre, avec chacune de ses mains, deux chaises ayant chacune un homme assis dessus. Il saisissait, avec ses dents, un de ses camarades par la ceinture et montait ainsi un escalier. Prendre deux fusils de munition par le bout du canon, d'une seule main, les enlever et les tenir horizontalement, à bras tendu, n'était qu'un

jeu pour lui. Avec cette force extraordinaire, il était doué d'un cœur excellent et d'un caractère fort doux. Ses camarades l'aimaient et ses soldats lui étaient fort attachés. On m'assure qu'il a eu sa retraite et qu'il habite l'île de Rhé où il a épousé la veuve d'un aubergiste.

Pour qui a connu cet officier, ses manières, et son accent Allemand très-prononcé, l'exhortation qu'il adressa à Collot-d'Herbois, est aussi vraie que plaisante.

(2) *Page 19.* — Il paraît certain, d'après les mémoires publiés par les déportés, que Billaud-Varennes, qui aurait dû être amnistié par les auteurs du 18 fructidor, n'était resté à Sinnamary que pour surveiller les déportés, et rendre compte de la conduite des autorités civiles et militaires de Cayenne. La liberté dont il jouit après l'évasion de la plupart des proscrits vient à l'appui de cette assertion. Les préférences que lui et Collot-d'Herbois obtinrent pendant la durée de la déportation, le traitement en argent qui lui était accordé, dénotent assez le rôle infâme que cet homme jouait au lieu de la déportation. Mais de quoi n'était pas capable Billaud-Varennes ?

(3) *Page 19.* — A Sinnamary comme à Cayenne, une seule pensée occupait M. Barthélemy, c'était le sort de son fidèle Letellier, qui avait abandonné sa patrie et sa

famille pour s'associer aux malheurs de son maître. Un ordre du Directoire avait ouvert à ce courageux serviteur les portes du Temple et lui avait accordé place dans une de ces cages de fer destinées à transporter jusqu'à Rochefort les déportés. M. Barthélemy n'avait envisagé d'abord que la sublimité d'un pareil dévouement et les consolations qu'il en retirerait dans son exil ; mais arrivé à la Guyane, il réfléchit sur sa position qui ne lui permettait pas d'assurer un sort à Letellier, et de reconnaître, même par une disposition testamentaire, une aussi grande preuve d'affection. Ses biens étaient séquestrés et une sorte de mort civile interdisait aux condamnés du 18 fructidor tout acte de cette nature. Letellier demeura inflexible et sourd à tous ces motifs, jusques là qu'un capitaine Américain, dont le bâtiment était mouillé en rade, ayant offert d'envoyer la nuit un canot pour l'enlever, ce fut inutilement que son maître employa les larmes et les prières pour l'engager à partir.

C'est à l'hôpital de Cayenne, pendant que j'étais malade de la fièvre jaune, qu'une des sœurs me donna ces détails dans la chambre même et auprès du lit où elle avait prodigué ses soins à M. Barthélemy. Letellier, me disait-elle, lorsque son maître fut convalescent, mettait chaque jour une table et un couvert à cette place, puis se tenait debout pour le servir, comme il aurait pu le faire à Paris. Il fallait que M. Barthélemy, presque fâché, le forçât de s'asseoir et de prendre place à la même table, en l'appelant son ami. Cet homme, aussi modeste que vertueux, obéissait avec embarras et en rougissant. Il croyait avoir fait une chose toute simple,

et celui qui avait été son maître en Europe, quoique parvenu au comble de l'infortune, n'avait rien perdu à ses yeux de sa dignité, et de ce qui attire les égards et la vénération.

(4) Page 21. — Les relations des déportés, quoique très-différentes entr'elles sur beaucoup de circonstances, s'accordent toutes pour rendre hommage à la conduite honorable et pleine d'humanité de M. le général Freytag à leur égard. Ramel, le moins véridique de tous, qui a porté jusqu'à l'exagération le détail d'incidents et de souffrances qui n'avaient pas besoin de cet artifice pour intéresser, rapporte ainsi dans son journal la réception qui fut faite par cet officier aux victimes du 18 fructidor.

» Au point du jour, 23 novembre, nous débar-
 » quâmes sous la redoute de la pointe. Le commandant
 » du canton, M. ***, capitaine au régiment d'Alsace,
 » se trouva sur la plage pour nous recevoir. *Voilà*, dit le
 » commandant de notre escorte, *les condamnés à la dé-*
 » *portation, et voici l'arrêté provisoire de l'Agent-Général*
 » *à leur égard.* — « *Les condamnés! dites-vous*, reprit cet
 » officier; *ces Messieurs n'ont pas été jugés; c'est une infa-*
 » *mie que de les avoir envoyés ici.* » Ce seul mot, et son
 accent honnête, lui coûtèrent son état, il fut cassé, peu
 de tems après, et chassé de la colonie. J'espère du
 moins que cette rigueur lui aura sauvé la vie; il était
 jeune et déjà flétri par le climat.

Dans un autre passage de son journal, Ramel rap-

porte que le lieutenant Aymé étant tombé malade , fut transporté à Cayenne et relevé par M. Freytag , officier ferme, mais très-honnête , qui fit cesser les impertinences des nègres et dispensa les déportés des roulemens de tambour.

Cette circonstance se rapporte sans doute au voyage que M. le général Freytag fit avec M. Barthélemy et dont le récit se trouve à la fin du chapitre II.

Ramel ajoute : « Tronçon-Ducoudray était déjà très-
« malade ; il avait besoin d'être servi. Il demanda un
« nègre ; Jeannet lui envoya un nommé Louis , très
« mauvais sujet, qu'il tira de la Franchise. Nous savions
« bien qu'on ne mettrait auprès de nous que des hommes
« dont on se serait assuré auparavant ; mais celui-ci
« était d'une impertinence intolérable. Il insultait Du-
« coudray et le tourmentait. Celui-ci s'en plaignit au
« commandant Freytag qui fit arrêter le nègre et le ren-
« voya à Cayenne. Cette conduite irrita Jeannet ; il rap-
« pela sur le champ Freytag, le fit de nouveau remplacer
« par Aymé , et ordonna que le nègre serait replacé à
« Sinnamary. Louis revint donc plus insolent que jamais
« et servit le malheureux Ducoudray malgré lui.

« Nous ne fûmes pas fâchés que M. Freytag quittât
« le commandement du fort ; il nous eût été très-pénible
« de le compromettre par notre fuite. »

Job Aymé , dans sa relation très-incomplète mais assez exacte , se plaît à raconter la vertueuse indignation du commandant de Conamama et de Sinnamary , à l'aspect des maux qu'éprouvaient les déportés. Il y a même inséré une lettre de M. le général Freytag , adressée à l'Agent du gouvernement. Elle fait trop

d'honneur à cet officier supérieur pour que nous ne la réimprimions pas à la suite de ses mémoires.

Sinnamary, le 2 nivôse an 7.

« L'hôpital est dans l'état le plus déplorable ; la malpropreté, le peu de surveillance, ont causé la mort à plusieurs déportés. Quelques malades sont tombés de leurs hamacs pendant la nuit, sans qu'aucun infirmier les relevât. On en a trouvé de morts, ainsi, par terre. Un d'eux a été étouffé, les cordes de son hamac ayant cassé du côté de la tête, et les pieds étant restés suspendus. »

« Les effets des morts ont été enlevés de la manière la plus scandaleuse. On a vu ceux qui enterraient les morts leur casser les jambes, leur marcher et peser sur le ventre, pour faire entrer bien vite leur cadavre dans une fosse trop étroite et trop courte. Ils commettaient promptement ces horreurs, pour aussitôt courir à la dépouille des expirans. Ces infirmiers insultaient les malades et les accablaient d'expressions infâmes, ignominieuses, cruelles, au moment même de leur agonie.

« Le garde-magasin, dépositaire des effets des déportés, ne consentait à leur rendre qu'une partie de ce qu'ils réclamaient et il leur disait : « *Vous êtes morts, ceci doit vous suffire.* » Il n'a pas donné de vivres pour les premiers déportés venus de Conamama à Sinnamary ; ils étaient exténués en venant ici et tombaient d'inanition ; il a fallu les coucher sur la terre, et les malades ont été dévorés des vers avant d'expirer. »

FREYTAG.

M. Delarue, dans son histoire du 18 fructidor, imprimée en 1821, s'exprime en peu de mots sur la noble attitude que M. le général Freytag garda envers les déportés ; mais ses expressions malgré leur brièveté, sont pour celui qui en est l'objet, un témoignage bien flatteur. Fort peu d'hommes, à cette funeste époque, en ont mérité un pareil.

« L'accueil que nous fit cet officier, M. le capitaine Freytag, fut affectueux. Vraisemblablement, les émissaires de l'Agent jugèrent qu'il ne les seconderait pas bien dans leurs mesures vexatoires ; car il fut changé peu de tems après. »

(5) *Page 22.* — S'il est, dans la vie de Pichegru, une circonstance qui puisse faire douter qu'il ait péri par un suicide, c'est sans contredit, sa déportation à Sinnamary. La constance inaltérable, l'égalité d'âme, l'énergie de caractère qu'il montra dans les momens les plus critiques, ne sont pas d'un homme capable de fléchir sous les coups de l'adversité et de désespérer de la fortune. D'après les relations des déportés, il part dans le dénuement le plus absolu, et vend, pour payer une dette de six cents francs, son chapeau, et son habit de général. A Blois, il refuse de s'évader. A bord du bâtiment qui doit le transporter à Cayenne, on lui jette pour nourriture un biscuit de mer et un morceau de fromage ; cette singulière distribution le fait sourire ; il mord dans le biscuit et se casse une dent. A Cayenne, à Sinnamary, il ne lui échappe aucune plainte ; aucun

reproche. Bientôt il devient l'âme et l'agent le plus actif d'un projet d'évasion, conçu avec audace, exécuté avec intrépidité à travers mille périls. Un homme doué de cette fermeté était-il capable d'attenter à ses jours avant même de paraître devant ses juges, et lorsque l'expérience devait lui avoir appris que, dans les révolutions, la destinée dépend d'un moment ?

« Voici une anecdote que j'ai recueillie à Cayenne, et que je n'ai lue dans aucune relation. Elle prouve combien ce guerrier était au-dessus de l'adversité et avec quelle résignation il savait subir le sort le plus rigoureux. Lorsqu'il fut décidé que les déportés seraient transférés à Sinnamary, l'Agent du gouvernement leur fit présenter une nomenclature des effets contenus dans les magasins de l'état, pour qu'ils eussent à choisir ce dont ils auraient besoin. Chacun fournit une note de ses demandes. Quand le tour de Pichegru fut venu, il parcourut quelque tems cette liste, mais bientôt, la rejetant avec mépris, il dit qu'on lui donnât une pipe et du tabac, qu'il n'avait pas besoin d'autre chose. Un de ses compagnons d'infortune lui fit observer qu'il n'avait point de chemises. « Pardonnez-moi, répondit Pichegru, » j'en ai encore trois, un soldat n'en a pas davantage. »

Son courage ne se démentit jamais. A Sinnamary, il chassait, chantait des chansons guerrières, soutenait la résolution des déportés, et, lisant dans l'avenir, il apprenait l'Anglais. Je le dis encore, ce n'est pas avec une telle persévérance, avec ce stoïcisme héroïque qu'on s'étrangle dans une prison, surtout lorsque le danger n'est pas imminent.

(6) Page 23. — L'ouvrage de M. De Larue, sur le 18 fructidor, est un des mémoires les mieux écrits sur cette fameuse révolution. Mais, en rendant justice à cet estimable historien, quant à la partie de son livre qui traite de la politique et qui se rapporte à l'histoire de la déportation, je ne puis m'empêcher de lui adresser le reproche qui est à faire, du reste, à ceux des déportés qui ont laissé des mémoires. C'est que lui et ses compagnons d'infortune, arrivés à la Guyane comme exilés, courbés sous le joug d'une autorité qui ne leur laissait dans ce pays, ni le choix d'une position, ni même le droit de se plaindre; privés de toutes les jouissances de la vie, ils ont subi les inconvéniens de ce climat sans aucun des dédommagemens qui pouvaient le leur faire supporter. Des impressions pénibles ne pouvaient produire que des images et des expressions analogues. Je suis loin de prétendre qu'ils aient exagéré leurs souffrances, elles ont été infinies, et le transfèrement de Paris à Rochefort a été pour eux un supplice plus cruel que le séjour de Sinnamary; mais on ne doit en rien conclure contre une colonie qu'ils eussent jugée différemment dans toute autre situation. Ramel a fait un véritable roman sur des événemens qui étaient assez intéressans par eux-mêmes; Job Aymé, un peu plus exact, est encore loin de la vérité; Pitou a réuni le burlesque au tragique, et composé, non le roman, mais la parodie de la Guyane. M. De Larue, qui n'est pas à comparer à ceux que nous venons de citer, est infiniment plus véridique et impartial. Si sa narration laisse quelques impressions défavorables à une contrée aussi fatale à plusieurs exilés, il en a donné une idée plus

juste à la fin de son ouvrage , qui présente une notice abrégée mais exacte sur la colonie et sur son importance. Nous ne pouvons nous empêcher de citer un fragment qui prouvera que, si les déportés se sont par fois laissés entraîner à un juste sentiment d'indignation dans le récit de leurs souffrances , ils n'en ont pas moins été véridiques et impartiaux, lorsqu'ayant soulagé leur âme oppressée, ils ont pu réfléchir et juger avec calme. Voici , à cet égard , un passage remarquable et qui contient ce que l'on peut dire de plus juste et de plus vrai sur la Guyane Française.

» De toutes les colonies de l'Amérique , la Guyane serait certainement celle dont le climat nuirait le moins aux Européens , si elle était défrichée. Le thermomètre se soutient ordinairement entre le 19^e et le 25^e degré ; et cette chaleur , très - supportable , est encore tempérée par la fraîcheur que répandent les rivières infiniment multipliées , et les vents alisés du grand Océan : cette chaleur diminue même à mesure qu'on s'enfonce dans les terres , et si les Européens savaient se garantir des excès auxquels expose la facilité des jouissances , ils auraient beaucoup moins à redouter les effets du climat.

» Les ressources de la Guyane en culture , commerce et industrie , sont immenses : susceptible de toutes les productions coloniales , et même des épiceries qui y prospèrent comme aux Moluques et à Ceylan , elle offre de plus des avantages étrangers aux autres colonies. Est-il permis d'en douter , quand on considère les succès de Surinam , Berbice , Démérari et Esséquébo ? La patience et l'industrie Hollandaise y ont déjà créé

un produit annuel de plus de cent millions. Pourquoi donc celui de la Guyane française s'est-il à peine élevé à sept ou huit cent mille francs, même lors de ses plus grands succès ? On ne peut en accuser que les vices de l'administration, et l'impatience des cultivateurs qui se sont toujours opposés au développement de toutes les ressources de cette colonie. La côte, dans presque toute son étendue, a trois ou quatre lieues de profondeur, et les bords des principales rivières, sont couverts d'une couche de terreau noirâtre de quinze à vingt-huit pouces d'épaisseur : ces terres, appelées terres-basses sont presque inépuisables, quand, dessous le terreau et à peu de profondeur, se trouve une espèce de vase homogène d'un gris tirant sur le bleu ou le roux, assez molle pour y enfoncer aisément un très-long bâton : c'est cette vase qui contient essentiellement les principes d'une heureuse végétation. A cette première considération, il faut dans le choix du terrain joindre l'attention de se placer de manière à recevoir la brise alisée qui souffle toute l'année de l'est à l'ouest, et qui contribue infiniment à la santé des cultivateurs, et même à celle des plantes. C'est particulièrement sous ce rapport que le voisinage de la mer est préférable.

» Les terres-basses de seconde qualité, sont celles dont la vase couverte par le terreau est mélangée de diverses couleurs, et surtout contient des mottes de tourbe dénuées de sels : elles exigent une culture beaucoup plus pénible et plus dispendieuse.

» Le caféier y réussit, et s'y conserve long-tems, quand la vase est bien desséchée ; mais il faut l'attendre quatre ou cinq ans.

» Enfin, la canne à sucre n'y prospère pas moins : on y peut même établir des moulins que la marée descendante ou la brise ferait mouvoir. Mais les sucreries exigent, comme on le sait, beaucoup plus de frais et de bras.

» Les terres-hautes, c'est-à-dire inaccessibles aux inondations, ne présentent pas, à beaucoup près, aux cultivateurs d'aussi grands avantages, mais elles ont celui d'entraîner infiniment moins de frais, et d'être plus propres à la culture du manioc, qui constitue la principale nourriture du pays. Elles conviennent aussi à celle du girofler, puisque c'est dans les terres-hautes qu'a si bien réussi la grande plantation de ces arbres qui se fait remarquer dans cette colonie. Peut-être encore ces terres s'amélioreraient - elles beaucoup si la culture y était mieux entendue : à peine y grate-t-on la superficie avec la houe, et on n'y fait encore les *abatis* qu'à la *Carübe*, en laissant subsister les troncs des arbres sur le sol, et des souches entières.

» Les vastes savannes dont est couverte la plus grande partie des terres-hautes, sont on ne peut plus favorables aux hattes ou ménageries de gros bétail, et même aux harres.

» On y trouve des montagnes entières de minerai de fer si riche, qu'il rend jusqu'à soixante-dix pour cent. Les alentours sont couverts de bois, et les plus beaux cours d'eau sillonnent les vallées. Quelle source de richesses pour d'habiles spéculateurs !

« Les forêts en offrent une inépuisable pour la marine Française. On y trouve plus de cinquante espèces de bois propres à entrer dans la construction des vais-

seaux. Le poids du pied cube s'élève de quarante à quatre-vingt-douze livres ; les plus lourds employés dans les parties submergées, soulageraient le bâtiment d'une grande partie de son lest, donneraient beaucoup plus d'espace pour le chargement, et concourraient à sa solidité ainsi qu'à sa sûreté : les autres, consacrés aux parties hautes, auraient l'avantage d'être inaccessibles aux insectes rongeurs, et de durer quatre fois plus que ceux d'Europe. C'est principalement du côté d'Oyapoc que devraient se fixer les vues du gouvernement pour cet objet, parce qu'il trouverait dans les rivières qui l'avoisinent, dans les beaux bois qui en garnissent les rives, dans les Indiens qui les habitent, les plus grandes ressources pour l'exploitation, et le transport.

» A tous ces avantages on doit ajouter, que le café de ces contrées est classé par les connaisseurs, immédiatement après celui de Moka ; que la qualité supérieure du coton en est si bien reconnue, qu'il vaut dans le commerce jusqu'à cinquante francs par quintal de plus que les autres.

» Le rocou a le même avantage.

» Le sucre est d'un grain plus gros et mieux cristallisé.

» Le tabac égale celui du Brésil et de Saint-Vincent.

» Le riz peut y être cultivé avec le plus grand succès.

» Tous les fruits connus dans les autres colonies, et beaucoup de particuliers à la Guyane, y abondent. On y cultive même la vigne avec succès : le vin qu'on en tire est couvert et généreux ; mais les grains ne mûrissant pas tous à la fois, il faut éplucher les grappes avant de les mettre dans la cuve : la difficulté de ce travail et l'avidité avec laquelle les oiseaux dévorent

le raisin à mesure qu'il mûrit , ont fait renoncer à la culture de la vigne en grand. Quand au blé , il n'y a pas réussi ; l'humidité et la chaleur le font bien monter jusqu'à douze pieds en six semaines ; mais il ne donne point d'épis.

» Les rivières et la mer fournissent des poissons excellens.

» Les forêts , remplies de gibier , offrent tous les bois les plus précieux.

» Enfin , l'éducation des vers à soie y réussirait d'autant mieux , qu'on n'y éprouve pas de ces ouragans qui portent si souvent le ravage à Saint-Domingue et dans les autres colonies.

» Si l'on s'enfonce dans le pays à cinquante ou soixante lieues , le climat y devient plus salubre , plus tempéré à mesure qu'on avance. On y voit des forêts entières de cacaoyer : les gommés les plus précieux , la vanille , la salsepareille , le bois de crabe (espèce d'épice) , le pulchiri (espèce de muscade) , le baume du Pérou , la casse , l'ipécacuanha , une cire végétale , la cire noire de la Guadeloupe , d'excellent miel , et une foule d'autres substances très-recherchées sont communes dans les bois intérieurs.

» Enfin , les mines de très-beau cristal de roche qui existent , attestent qu'on en découvrirait de plus précieuses encore.

» Ces vastes contrées n'ont donc besoin que de fonds , de bras , et d'une administration aussi active qu'éclairée pour rivaliser les possessions Hollandaises , et nous dédommager des malheurs dont nos autres colonies ont été frappées. »

(7) Page 25. — « Plutôt mourir à Siamamary sans reproche, que de vivre coupable à Paris. » Telles furent les dernières paroles du général Murinais. L'histoire les a recueillies, et elles passeront à la postérité. Agé de 66 ans, il mourut le 21 décembre 1798, dans les bras de ses compagnons d'infortune, après avoir puisé le courage d'un chrétien dans les consolations de la religion que lui prodigua l'abbé Brothier.

(8) Page 25. — Bourdon de l'Oise avait voté la mort de l'infortuné Louis XVI. Sa position au milieu des déportés du 18 fructidor était un véritable contre-sens. Aussi leur disait-il, à bord de la corvette *la Vaillante* : « En quelque lieu que le sort vous conduise, vous « trouverez de l'estime et de la bienveillance parmi les « hommes ; mais quel est le coin du monde où le nom « de Bourdon ne soit pas un objet d'horreur ?

Rovère mourut au moment où il allait embrasser sa femme qui devait bientôt arriver à Cayenne. Elle a montré un courage, un héroïsme qui ont associé son nom à ceux des victimes du 18 fructidor. Son mari étant enfermé au Temple, elle y vole, se jette dans ses bras et lui prodigue des consolations. Enceinte de huit mois, elle court chez les féroces proscriptionnaires de son mari et s'efforce de les fléchir. Ses tentatives sont inutiles et Rovère est entraîné à Rochefort avec ses compagnons d'infortune. Sa femme y accourt, mais il était trop tard, la corvette chargée du transport des condamnés était partie ! Elle voit fuir le bâtiment, sans

savoir dans quels climats il transporte celui à qui elle a voué toute sa tendresse. Deux mois s'écoulent dans la plus cruelle incertitude. Enfin, elle reçoit une lettre et cette lettre lui apprend que son époux respire à Sinnamary. Elle ne balance pas, c'est là, c'est à la Guyane que sa destinée l'appelle. Elle s'embarque et quitte la France, accompagnée de son fils encore au berceau, d'une nourrice, et d'un domestique. En route, le bâtiment sur lequel elle était, est attaqué et pris par les Anglais. Ceux-ci, touchés de ses larmes et d'un aussi sublime dévouement, lui procurent les moyens de se rendre à sa destination. Remplie d'impatience, elle met de nouveau à la voile : cette fois rien n'interrompt sa traversée : elle arrive, mais hélas ! ce n'est que pour pleurer sur la tombe toute récente de son mari. S'il faut en croire les mémoires du tems, Rovère avait eu des torts envers sa femme ; un divorce s'en était suivi, mais elle oublia tout lorsque le coupable fut malheureux.

(9) *Page 25.* — Je ne partage pas entièrement l'avis de l'auteur, qui est du reste conforme à celui de plusieurs voyageurs, sur les dangers que présentent dans nos colonies les travaux de l'agriculture pour les Européens. Il est certain que si un nouveau débarqué, avant d'être acclimaté, avant d'avoir adopté un régime hygiénique conforme à la nature du climat, se livre à des travaux qui exigent un emploi étendu de ses forces, cet imprudent doit presque infailliblement succomber. Telle fut la funeste destinée du jeune de Torcy, élève

distingué de l'École Polytechnique , envoyé en 1805 à Cayenne pour y faire le nivellement d'un canal qui porte aujourd'hui son nom. A peine arrivé , et malgré les représentations de ses amis , il s'enfonça dans les vases infectes des terres basses , au milieu des paletuviers , et là , dévoré par les insectes , exposé aux rayons d'un soleil équinoxial , il passait les journées entières , se livrant à ses opérations avec une ardeur telle qu'il oubliait même les repas qui pouvaient réparer ses forces. Il périt deux mois après son débarquement , victime de son zèle et de son amour pour son état. Il eut subi le même sort dans tout autre pays.

Mais je crois que des hommes , déjà accoutumés à la vie laborieuse des champs , aux fatigues des professions mécaniques , peuvent être amenés par degrés à supporter et l'ardeur du climat et la différence de température comme de manière de vivre. Je voudrais d'abord que les nouveaux colons restassent quelque tems livrés à des occupations peu pénibles , telles que le soin des troupeaux qui doivent leur procurer une nourriture substantielle , et devenir les auxiliaires de leurs travaux. Lorsque leur constitution aurait subi la métamorphose à laquelle sont soumis tous les Européens dans les régions inter-tropicales , ils pourraient s'adonner impunément aux soins de la culture , surtout en s'aidant de la charrue , trop long-tems négligée dans nos colonies , de la houe attelée , de la herse et de plusieurs autres instrumens qui , en Europe , multiplient les moyens d'exploitation , en diminuant l'emploi des forces de l'homme. Certainement il serait impossible au blanc le mieux acclimaté de se livrer aux rudes travaux des

nègres, avec les outils imparfaits dont ceux-ci sont obligés de se servir; il ne pourrait ouvrir la terre avec le seul secours de ses bras et d'un fer grossièrement travaillé, mais il lui serait facile et peu dangereux d'appliquer son activité et ses forces aux parties de l'agriculture qui exigent plus d'adresse que de vigueur, c'est-à-dire celles où les animaux et la mécanique viennent au secours de l'industrie.

J'ai vu à Cayenne et dans les Antilles des soldats et des matelots travailler sur les ports au chargement et au débarquement des vaisseaux; d'autres exercer les métiers pénibles de forgeron, de charpentier, de menuisier. Sur plusieurs points de la colonie vivent des soldats réformés qui, retirés sur un coin de terre, avec une négresse, se livrent à des cultures, peu étendues à la vérité, mais qui suffisent à tous leurs besoins. En Europe comme en Amérique, au nord comme au midi, l'ambition et l'intérêt doivent être les stimulants du travail; la volonté naît de la nécessité, mais la satisfaction d'un devoir accompli et l'espèce de création qui est le résultat du premier des arts, font oublier ce que sa pratique a de dur et de fatigant. Comparera-t-on le forçat qui, dans un bagne, courbé sous le poids de ses fers et sans cesse menacé du redoutable fouet, exécute à regret la tâche qui lui est imposée, à l'ouvrier honnête et intelligent qui, libre, époux et père, puise ses forces et son activité dans les sentimens de la nature?

On a beaucoup trop attribué au climat de la Guyane ce qui n'a d'autre cause que des inconvéniens locaux que la persévérante industrie des hommes peut faire disparaître. Cette terre fertile a été maudite injuste-

ment et a expié l'erreur ou l'ignorance de ceux qui ont entrepris de la peupler et de la féconder. Abattez une partie de ces vastes forêts primitives, desséchez ces immenses alluvions, dont les siècles ont préparé les couches si riches en principes de végétation; laissez arriver jusqu'à vos habitations, dans toute sa pureté, ce vent régulier qui, parti des régions de l'est, a traversé l'Océan, et vous aurez alors un sol supérieur en fertilité à l'inépuisable Egypte, et son égal en salubrité.

Depuis que cette note est livrée à l'impression, j'ai lu dans le *Moniteur* un article contenant des détails qui confirment sur tous les points ce que j'ai avancé relativement au travail des Européens sous les tropiques. Ce sont de nouvelles preuves à ajouter aux faits que j'ai cités. Voici ce que contient le journal officiel :

« C'est un préjugé malheureusement trop ancien et trop généralement répandu aux colonies, que « tout » Européen qui travaille en plein air pendant les heures » de la chaleur, est un homme que la mort frappe peu » de tems après. »

« Depuis qu'une sage administration régit nos possessions d'outre-mer, il est cependant démontré que l'influence du climat est bien moins funeste aux Européens que l'habitude de l'oisiveté, l'excès des boissons et des plaisirs, et l'humidité chaude dont on néglige de se garantir. Les exemples ne manqueront pas à l'appui de notre assertion.

» A la Martinique, des militaires tirés des bataillons d'infanterie, réunis en ateliers, ont travaillé pendant plus de deux ans, sans qu'un seul ait été attaqué d'une maladie un peu sérieuse. De semblables ateliers ont été

employés au fort Bourbon et à Saint-Pierre avec le même succès. Plus de soixante hommes de la compagnie de sapeurs travaillent journellement aux routes qui environnent la ville du Fort-Royal; on en compte à peine quelques-uns à l'hôpital. Tout récemment, les canonniers viennent d'être astreints à des corvées extraordinaires et des manœuvres de force en plein air pour l'armement des batteries, et l'on ne s'est pas aperçu que cela ait occasionné dans cette arme un surcroît de malades. Le travail, même pendant les plus fortes chaleurs, dans des lieux sains, est au contraire fort salutaire.

» Ce que nous venons de dire de la Martinique se passe de même à la Guadeloupe. Ce sont des faits constatés par les autorités que leurs fonctions appellent à observer.

» Emettons-nous notre opinion toute entière sur l'erreur dans laquelle on a été ou feint d'être jusqu'à présent, relativement aux dangers pour les Européens de tout travail sous la zone torride? C'est moins encore peut-être la paresse que l'orgueil qui en fut la source et qui la propage toujours; on a érigé, en quelque sorte, en loi du climat ce qui n'était que la conséquence de cette passion exaltée, et pour empêcher que, par une heureuse exception, quelques colons laborieux ne donnassent aux noirs le mauvais exemple de l'application au travail, un préjugé adroitement établi les a menacés de toutes les rigueurs de ce climat dévorant. La paresse a facilement accueilli ces conseils de l'orgueil: *indè mali labes.* »

C'est l'abus de leurs forces et non un travail modéré,

que les Européens doivent redouter dans ces climats. L'impatience de jouir du fruit de leurs travaux, le libertinage si facile à satisfaire et l'abus des liqueurs fortes, en ont fait périr bien plus que l'influence de l'air et du soleil. J'ai cité M. de Torcy qui succomba à des fatigues excessives, je joindrai à cet exemple celui de Clouet qu'une misantropie irréfléchie conduisit dans les solitudes de la Guyane et qui, voulant passer brusquement de l'état d'homme civilisé à la vie sauvage, succomba dans une entreprise que lui seul peut-être était capable de concevoir.

Clouet était né en 1751, dans la Lorraine. Doué d'une constitution robuste et d'une imagination ardente, il s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences physiques; mais un caractère indépendant, absolu et irascible en firent un être étranger à toutes les convenances, et entièrement placé hors la sphère de la société. Sa première démarche dans le monde fut un acte d'indépendance. Contrarié au collège, il prend la fuite et se réfugie à Mézières où il avait des parens. Là, il prend des leçons de chimie, en suivant les cours de Monge qui était alors professeur à l'école du génie militaire, et il mérite bientôt des éloges et des encouragemens. Devenu maître de lui-même et possesseur d'une fortune modeste mais suffisante, il vint à Paris pour se perfectionner dans les arts chimiques et mécaniques, et y établit une manufacture de fayence qu'une banqueroute l'obligea bientôt d'abandonner. Il fallut chercher dans le constant objet de ses études des moyens d'existence, et après avoir été élève à l'école de Mézières, il y obtint la chaire de professeur. Ce fut alors qu'il fit la décou-

verte du procédé de l'acier de cémentation, dont les Anglais possédaient seuls le secret, par lequel ils prélevaient sur la France un énorme tribut. Clouet perfectionna par la suite cette immense et belle invention, en substituant à la poussière de charbon, avec laquelle on combinait le fer, la craie qui est un des élémens de la première de ces substances.

Cependant la révolution éclata, et Clouet, dont elle flattait les vues et les idées, en embrassa avec chaleur les principes. Il fut employé dans les arsenaux pour la partie des mécaniques, et y construisit un laminoir qui fut regardé par tous les connaisseurs comme l'ouvrage le plus parfait en ce genre. Il fut de plus nommé membre du conseil des arts et manufactures, établi auprès du ministère de l'intérieur.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des travaux de Clouet, et n'ai rien dit de cette misanthropie, de ce stoïcisme qui en ont fait un des hommes les plus extraordinaires de son tems. Avec tant de moyens de se créer une existence agréable et de s'entourer de jouissances, il sembla braver la fortune, la nature et la société. Directeur d'un arsenal considérable, dont tous les détails et la comptabilité étaient confiés à lui seul, il rend ses comptes qui, apurés, ne présentent qu'une omission... celle de son traitement. Obligé, dans l'intérêt de cet établissement, de faire de fréquents voyages de Mézières à Paris, il partait à pied avec un morceau de pain dans sa poche et une petite bouteille d'eau-de-vie; c'était là toute sa nourriture. Dans la capitale, il occupait une chambre sans meubles, et une botte de paille, jetée dans un coin, formait le lit sur lequel il ne dormait

qu'une heure. Il était parvenu, en diminuant progressivement la durée de son sommeil, à ne donner à ce besoin que la vingt-quatrième partie de son tems, et encore dans ses voyages pédestres, ne s'arrêtait-il jamais, même pour dormir. Il confectionnait lui-même ses vêtemens et sa chaussure, et préparait ses alimens. Occupé tout le jour de ses travaux chimiques et mécaniques, il passait les nuits à écrire et à étudier. Rien ne résistait à sa courageuse persévérance.

Un jour, ayant été insulté par un inconnu, il s'aperçut qu'il lui manquait un talent, celui de l'escrime. Il prit un maître et se fit enseigner une botte, dans une seule leçon. Voulant s'assurer de son fait, il appela un autre professeur d'armes, le toucha, le paya et en fit venir deux autres contre lesquels il se mesura avec le même succès. Alors il envoya un cartel à celui qui l'avait insulté, se battit et blessa son adversaire.

On pouvait cependant faire à Clouet le reproche que mérita Diogène, que l'orgueil perçait à travers les trous de ses vêtemens. Il y avait en lui un esprit de domination, une vanité qui ternissaient beaucoup de bonnes qualités. On ne peut bien savoir quel était son but, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il devint mécontent de la marche et des résultats de la révolution, et que, soit qu'il n'en eut pas retiré les avantages d'amour-propre qu'il en attendait, soit qu'il désespérât de ramener, par son exemple, la société aux mœurs des Spartiates et au système d'éducation de J.-J. Rousseau, dont il paraît avoir voulu faire l'application sur lui-même, son caractère s'aigrit et il tomba dans une sombre misanthropie. La France commençait à sortir de l'anarchie, et il n'y

avait plus moyen, sans être livré au ridicule, d'être Diogène ou Emile. Il résolut d'aller vivre parmi les sauvages de l'Amérique méridionale. La Guyane, habitée par un petit nombre d'Européens, avec ses vastes solitudes, riche en productions végétales et animales qui offrent un champ si vaste aux expériences chimiques, fut le pays qu'il préféra. Il partit pour s'embarquer à Nantes, mais il fallait qu'en adressant ses adieux à sa patrie, il laissât sur le rivage quelque marque de son caractère extraordinaire. Voulant s'acclimater par anticipation et s'habituer aux chaleurs des tropiques, il allait se coucher sur le sable, la tête nue, à la plus grande ardeur du soleil.

Deux élèves de Clouet, MM. Ch^{***} et Co^{***}, trop jeunes encore pour avoir adopté ses principes et pris une part quelconque aux événemens de la révolution, mais passionnés pour l'étude des sciences physiques et enthousiastes des talens de leur maître, excités aussi par cette perspective romanesque et aventureuse qui, dans les idées de la jeunesse, embellit les voyages et les pays lointains, voulurent s'associer à son projet. Clouet leur permit de l'accompagner.

On s'embarque, après avoir emballé et transporté avec soi les instrumens de physique et de chimie. Nos misantropes arrivent à Cayenne, prennent des informations et se décident à s'établir en haut de la rivière de Mahuri, dans un lieu tout-à-fait isolé et à plus de quatre lieues de toute habitation. Ils construisent une case et se livrent à la chasse et à la pêche afin de pourvoir à leur subsistance. On prétend même que leur projet était d'en venir peu à peu à embrasser la vie sauvage.

Il est constaté depuis long-tems que l'état de guerre est naturel à l'homme , et si nous n'en avions pas une preuve bien ancienne dans l'histoire de Caïn et d'Abel , nos trois philosophes nous en fourniraient une nouvelle et bien frappante. La discorde secoua son flambeau au milieu de trois êtres fuyant leurs semblables et qui habitaient un désert pour ne pas être les témoins des vices et des travers de la société. Les deux jeunes gens devinrent jaloux de l'amitié de leur maître , et , après des querelles que Clouet essaya en vain d'appaiser , ils en vinrent à une guerre ouverte et se battirent en duel. Co***, mécontent ou malade , quitta ses deux compagnons , se rendit à Cayenne et s'embarqua pour l'Europe.

Il y avait quelque tems que l'on n'avait entendu parler de Clouet et de M. Ch***, lorsqu'un habitant de la rivière de Mahuri , M. Grimod , inquiet et comme excité par un pressentiment , voulut faire une visite à nos deux ermites. Il se rendit à leur case et les trouva malades , étendus dans leurs hamacs et hors d'état de pourvoir à leurs besoins. Il les fit transporter dans un canot et conduire à l'hôpital de Cayenne , où tous les secours de l'art et les soins les plus attentifs leur furent prodigués. Rien ne pût sauver le malheureux Clouet qui mourut dans les accès d'un délire effrayant ; et , comme il fallait sans doute que sa fin fût aussi extraordinaire que sa vie , il expira après avoir récité tout entier le troisième chant de l'Enéide de Virgile. M. Ch*** guérit , et , après avoir séjourné quelque tems à Cayenne , retourna en France.

(10) Page 26. — Les maladies qui atteignent le plus communément les Européens dans la Guyane, se bornent à un très-petit nombre, et l'on n'y connaît pas une foule de cruelles affections qui règnent dans les régions septentrionales. Ce sont ordinairement des fièvres intermittentes, d'autant plus faciles à guérir que, sous les tropiques, les remèdes agissent avec plus d'énergie. On y connaît aussi les fièvres bilieuses. Le Tétanos, cette cruelle affection qui est accompagnée de convulsions terribles, n'attaque guère que les nègres et les Indiens.

La fièvre jaune fut introduite à Cayenne, en 1804, par un bâtiment venu de la Martinique. Il portait un aide-de-camp de V^{***} H^{***} qui débarqua imprudemment aussitôt son arrivée, quoique venant d'un pays infecté. Jamais l'autorité militaire ne se montra plus confiante, et même plus abusive que dans cette circonstance qui appuie ce que j'ai dit ailleurs relativement à la cumulation des pouvoirs civils et militaires. Quelques jours après, des matelots tombèrent malades; on les transporta à l'hôpital, sans connaître la nature de leur maladie; les médecins eux-mêmes durent, au commencement, se méprendre sur une affection qu'aucun d'eux ne pouvait apprécier que par la théorie. Mais ses ravages et le nombre des victimes en firent bientôt ressortir le danger. En peu de jours, nous perdîmes le général Degouges, fils de la célèbre Olympe Degouges qui périt sur l'échafaud, au commencement de la révolution. Le chef de notre bataillon, ses deux fils, l'adjudant-major et le commandant de la place suivirent de près le général. Plusieurs autres officiers de tous

grades, beaucoup de soldats et de marins périrent. La contagion attaquait particulièrement les nouveaux débarqués, en épargnant les femmes, et surtout les créoles et les gens de couleur. Rien ne pouvait en préserver, et les guérisons, bien rares, étaient considérées comme autant de miracles. Un de nos camarades, nommé Robert, lieutenant au 8^e de ligne, frappé de terreur, déclara qu'il aimait mieux donner sa démission que de faire le service qui obligeait à visiter l'hôpital. Il faisait des fumigations, se frottait d'ail et d'autres substances propres à éloigner l'infection. Vaines précautions ! La fièvre le prit et il mourut en deux fois vingt-quatre heures.

Un autre officier, nommé Moulin, aujourd'hui chef de bataillon dans un des régimens de l'armée, fut, pendant quelques heures, considéré comme mort. On lui jeta son drap sur le visage et on le sortit de la chambre où il était, sur un de ces brancards destinés à transporter les décédés. Il s'éveilla de cette léthargie, fut saisi du vomissement noir et ressuscita miraculeusement.

Je m'étais abandonné à la volonté de la providence ; faisant mon service commé à l'ordinaire et visitant les salles de l'hôpital destinées aux militaires, et ceux de mes camarades qui étaient malades dans cet établissement ou dans leurs logemens. Mon tour vint enfin. Un soir, en soupant avec deux officiers qui faisaient ordinaire avec moi, je me sentis saisi subitement d'un grand frisson, accompagné de mal aux reins et à la tête et d'une prostration générale de forces. Jamais invasion d'une maladie ne fut plus rapide ni moins prévue. Je

fis mes adieux à mes camarades que je croyais bien ne plus revoir et l'on me porta plutôt qu'on ne me conduisit à l'hôpital. Je fus soigné avec une attention extrême par le médecin en chef et par les respectables sœurs. Le cinquième jour, sans être entièrement guéri, je me trouvai hors de danger. J'ai dit ailleurs tout ce que j'avais puisé de force d'âme dans les exhortations de la pieuse hospitalière à laquelle j'avais été confié, et dans les particularités touchantes qu'elle me racontait concernant M. Barthélemy qui avait occupé la chambre et le lit dans lesquels j'étais. Depuis ce tems, je ne puis rencontrer un de ces anges de la terre, sans la plus vive émotion et sans un sentiment profond de respect et de reconnaissance.

Le médecin en chef était le père de M. Noyer ingénieur-géographe, aujourd'hui Député de Cayenne. Malgré son âge avancé et le danger que cette horrible épidémie devait faire craindre à toute la population, il se dévoua avec autant de courage que d'activité au pénible service que lui imposaient ses fonctions. Familiarisé avec les maladies propres au pays, celle-ci était toute nouvelle pour lui. Il fit tout ce que l'on pouvait espérer d'un praticien plein de talens et d'un homme qui semblait perdre un ami dans chacun de ceux qu'il ne pouvait soustraire à la mort, et il eut par fois la consolation de réussir.

Pendant que la fièvre jaune exerçait ses plus grands ravages, un soldat, admis à l'hôpital, et redoutant les angoisses de la mort, sollicita un de ses camarades de lui procurer une bouteille de taffia qu'il avala tout entière, pour ne pas se sentir mourir. Il en résulta une

profonde léthargie de vingt-quatre heures, à la suite de laquelle il se réveilla guéri. Un soldat Anglais, atteint de la peste, lors de l'expédition d'Égypte, s'administra le même remède et fut sauvé. Voilà ce qu'on peut appeler un moyen héroïque, mais que le plus hardi partisan de la médecine perturbatrice n'oserait hasarder.

Cette terrible maladie n'a plus reparu à Cayenne, ce qui dépose encore en faveur du climat; car elle est devenue endémique dans plusieurs parties de l'Amérique septentrionale et des Antilles. Lorsque je quittai la Guyane, j'abordai à la Guadeloupe où la fièvre jaune exerçait ses ravages; de là j'arrivai à New-Yorck aux Etats-Unis où je la trouvai encore; la ville était presque déserte; il semblait que je fusse poursuivi par une sorte de fatalité; mais je me croyais invulnérable.

(11) Page 36. — La rivière d'Oyapock a son embouchure sous le cap d'Orange, à 4 degrés 15 minutes de latitude nord. Elle est éloignée de près de 40 lieues de celle de Vincent-Pinçon; cependant les Portugais, par une fausse interprétation du traité d'Utrecht, ont toujours eu la prétention d'assigner cette rivière comme limite à la Guyane Française. Dans les différens traités qui sont intervenus depuis, on n'a pas attaché une assez grande importance à rectifier cette erreur. Si elle importe peu à la faible population de la Guyane qui ne cultive pas la centième partie de cette vaste contrée, la prudence et la politique exigent que l'on éloigne le plus

possible un voisin qui peut être un jour un ennemi. En 1723, les Portugais vinrent jusqu'aux bords de cette rivière et y plantèrent un poteau surmonté des armes du Portugal. Il est probable que si, en 1809, on eut eu un établissement à la véritable limite, du côté de Vincent-Pinçon et du Para, on aurait pu avoir des renseignemens sur l'expédition qui vint s'emparer de la colonie, et se préparer à la recevoir. Depuis que le Brésil s'est séparé de sa métropole, la situation de la Guyane Française est devenue plus périlleuse. Si la politique de la France la porte à ne point reconnaître l'indépendance de ce pays et à seconder les efforts que fera sans doute le Portugal pour reconquérir une de ses plus belles possessions, nous aurons auprès de nous, en Amérique, un ennemi inquiet et fort de sa situation, qui, à la faveur des vents alisés et des courans, peut fondre d'un moment à l'autre sur Cayenne. Le danger serait encore plus grand si les Anglais, qui ont des établissemens au nord de notre colonie, se réunissaient aux Brésiliens. Ces considérations me paraissent imposer à la France la nécessité de faire rétablir les limites telles que les anciens traités les ont déterminées, et d'y faire des établissemens qui, en augmentant le commerce du pays, serviront de garde avancée pour surveiller les mouvemens qui menaceraient Cayenne.

A six lieues, en remontant la rivière d'Oyapock, et sur le bord septentrional, était autrefois un fort dans lequel une garnison était entretenue, et que l'on nommait le fort Saint-Louis. Au-dessus encore de ce fort, en remontant le fleuve, était la mission de Saint-Paul où les Jésuites avaient rassemblé un nombre assez considé-

nable d'Indiens. Cet établissement, comme je l'ai rapporté dans le premier volume, fut ravagé et presque détruit par les Anglais, en 1744. L'histoire des sibus-tiers n'offre rien qui approche de la cruauté et de la fureur sacrilège qui signalèrent une expédition faite à l'abri du pavillon Britannique. En voici les détails qui ne donneront qu'une faible idée de ce que peuvent produire les haines nationales, lorsqu'elles se joignent au fanatisme religieux.

Le père Fauque, Jésuite, était missionnaire à Saint-Paul. Il y avait réuni un assez bon nombre d'Indiens des tribus des *Palicours*, des *Pirious*, des *Caranes* et d'autres nations qui habitent la partie supérieure de l'Oyapock. Il les avait attirés en donnant des soins à leurs malades, en s'armant d'une patience à toute épreuve et en leur rendant des services désintéressés. Son zèle le conduisit dans les lieux les plus sauvages, exposé à tous les périls, au milieu des hordes barbares dont il ne connaissait point le langage, mais desquelles il se faisait entendre à l'aide d'un interprète et d'un vocabulaire qu'il avait composé. Deux pères de son ordre l'assistaient dans ses travaux. Il était parvenu à réunir plusieurs peuplades d'Indiens, à les instruire des vérités de la religion, à fixer le caractère insouciant et léger de ces peuples et à les appliquer à des travaux utiles. Il n'était pas facile de vaincre l'attrait que la vie errante a pour ces sauvages. Le résultat de tant de peines, de soins, et de fatigues, fut détruit en peu de jours par une nation qui a perverti en Europe le droit de la guerre et qui, ne respectant pas le fruit de l'industrie et la propriété privées, ne devait pas respecter davantage ce qui

n'était protégé que par une religion qu'elle a en horreur.

Pendant la guerre de 1744, entre la France et l'Angleterre, des bâtimens Anglais vinrent croiser sous le vent de Cayenne; quelques-uns d'eux, manquant d'eau, mouillèrent à l'entrée de la rivière d'Oyapock. Les missionnaires auraient dû en être instruits, mais quelques Indiens qui pêchaient à la côte, et un poste placé à l'embouchure du fleuve, furent surpris et servirent malgré eux de guides à l'ennemi.

Les Anglais résolurent de surprendre le petit fort Saint-Louis. Ils exécutèrent leur entreprise pendant la nuit. Les sentinelles les prirent d'abord pour des Indiens ou des nègres domestiques, qui avaient l'habitude d'errer à cette heure. On leur cria « qui vive ! » ils ne répondirent point, et on jugea dès-lors que c'étaient des ennemis. La garnison s'éveilla en sursaut, mais il était trop tard, les Anglais se trouvaient déjà dans la place. Elle fut prise presque sans coup férir. Le seul blessé dans cette affaire fut le capitaine Anglais qui reçut au bras un coup de pistolet tiré par le commandant du poste.

Cependant les missionnaires et leurs néophytes Indiens s'étaient retirés dans les bois. Un seul des pères se dévoua et resta dans la maison de la mission pour empêcher, s'il était possible, le pillage de l'église et la profanation des vases sacrés. C'était le P. Fauque. Il passa la nuit dans une anxiété inexprimable, n'ayant auprès de lui qu'un nègre domestique qui n'avait pas voulu le quitter. Il entendait à chaque instant des cris, des huées, des hurlemens et des coups d'armes à feu. Le fracas des portes que l'on enfonçait, des meubles

que l'on brisait ajoutait à l'horreur de cette situation. Le nègre, effrayé, tremblait et conjurait son maître de prendre la fuite; celui-ci n'y voulut jamais consentir, tout en laissant à son domestique la liberté de faire ce qu'il voudrait.

Au point du jour, le P. Fauque courut à l'église et put y entrer sans être aperçu. Il fut vivement ému en trouvant les armoires enfoncées, brisées, et les ornemens ainsi que les vases sacrés, les uns pillés par les Anglais, les autres épars çà et là. Les spoliateurs n'avaient pas pensé au tabernacle. Le digne missionnaire l'ouvrit, communia et se mit à genoux pour faire son action de grâces. A peine se fut-il relevé qu'il se vit couché en joue par un soldat Anglais; il se rendit et on le conduisit au fort, où toute la troupe témoigna sa joie de la capture d'un religieux sans armes. Le capitaine, ayant le bras en écharpe, un sabre à la main droite et une ceinture de pistolets, le reçut à la manière des forbans et lui promit d'un ton farouche qu'il ne lui serait fait aucun mal. Cette assurance fut suivie d'une invitation à dîner. Pendant le repas, le père Fauque vit apporter dans le lieu où il était ses propres effets que l'on venait de mettre au pillage. Il ne put se défendre de quelque chagrin; le commandant Anglais s'en aperçut et lui dit, pour toute consolation, que le roi de France avait le premier déclaré la guerre au roi d'Angleterre.

Le père Fauque voulut traiter de la rançon de l'église, de sa maison et de ses effets ainsi que de sa personne et de celle de son nègre qui avait été arrêté. Cette proposition fut rejetée. On voulait qu'il rachetât le fort et

toutes ses dépendances, comme si un religieux pouvait négocier pour une propriété de l'état. Sur son refus, on continua le pillage, et le jour même les effets les plus précieux ainsi que l'argenterie de l'église furent transportés à bord.

Les officiers Anglais voulurent savoir du père Fauque quel motif l'avait porté à rester. Il répondit que, dans la persuasion où il était que des soldats seraient blessés, son intention était d'aller leur porter des secours, et, comme on lui dit qu'il courait le risque d'être tué, il répliqua : « Vous devez savoir, vous qui vous piquez de » lire les saintes écritures, qu'il n'y a que le pasteur » mercenaire qui fuie devant le loup, quand il attaque » ses brebis. »

Le père Fauque passa la nuit dans un hamac, visité à chaque instant par les Anglais qui craignaient qu'il ne s'échappât. Dès le lendemain, le pillage recommença. On apportait au fort tout le butin qui était jeté pêle-mêle et en tas. Au milieu de ce tumulte, les outrages et les mascarades les plus indécentes n'étaient pas épargnés. L'un arrivait, revêtu d'une soutane, l'autre avec un bonnet carré sur la tête. Ceux qui gardaient le butin fouillaient dans le monceau, et quand ils trouvaient une perruque, un chapeau bordé, un habit, ils s'en revêtaient et se pavanaient avec complaisance. On eut dit une horde de sauvages.

Le même jour un détachement s'embarqua et remonta la rivière pour aller faire le dégât dans les habitations, mais les Anglais ne trouvèrent que fort peu de chose. Les colons, avertis par les fuyards, s'étaient cachés et avaient soustrait leurs effets et leurs nègres. Les An-

glais, furieux, se vengèrent en brûlant les habitations.

Pendant cette expédition, le père Fauque fut mis dans un canot et conduit au vaisseau Anglais qui était mouillé à trois lieues du fort. En approchant, il fut effrayé de voir ce bâtiment tout en l'air et couché sur le côté. Comme son nègre avait été choisi pour pilote, il craignait qu'on ne voulût lui faire expier la faute de l'esclave. Mais celui-ci avait désigné le chenal qui était près d'un des bords de la rivière, et le capitaine s'était obstiné à tenir le milieu. Le vaisseau était échoué sur la vase et n'avait pas trois pieds d'eau sous la quille. Le missionnaire monta à bord et trouva tout le monde ivre et occupé à la manœuvre, pour remettre le bâtiment à flot. Le second canonnier, Irlandais de nation, se fit reconnaître à lui comme catholique, lui offrit sa cabane et lui dit qu'il le préserverait de toute insulte. Le père Fauque fut reçu très-froidement par le capitaine qui lui ordonna d'entrer dans la chambre et continua de donner ses ordres pour la manœuvre.

Le bon Irlandais ne quittait pas celui qu'il avait pris sous sa protection ; il s'était couché devant la porte de la cabane, mais quand on s'aperçut de ses attentions pour le missionnaire, on le fit retirer. Le père Fauque passa cette nuit étendu sur un mauvais grabat formé de haillons de matelots, et qu'il fut obligé de partager avec le garde-magasin du fort que l'on avait fait aussi prisonnier. Une marée remit à flot le bâtiment auquel on fit encore remonter la rivière. Lorsque le jour fut venu, le missionnaire ne trouva à manger que les grossiers alimens des gens de l'équipage et à boire qu'une eau corrompue. Vers le soir, le pavillon fut hissé à bord.

On tira un coup de canon, les marins et les soldats montèrent sur les haubans; le tambour battit et les Anglais crièrent cinq fois *vive le roi!* Le père Fauque demanda ce que signifiait cette cérémonie. On lui répondit que le lendemain était le 5 novembre, jour auquel les Anglais sont dans l'usage de brûler le Pape. On habille burlesquement un mannequin qu'on appelle le Pape et qu'on brûle ensuite en chantant des vaudevilles qui rappellent l'époque à laquelle la Grande Bretagne se sépara de l'église Romaine.

Un canot se rendit à bord et amena cinq Indiens et un Français. Celui-ci était un soldat qui s'était absenté depuis plusieurs jours pour aller engager des sauvages à venir travailler pour la mission. Il ignorait que les Anglais fussent maîtres du fort, et il était venu avec confiance se livrer en leurs mains. Le père Fauque représenta en vain que les Indiens étaient entièrement libres parmi les Français, que ces malheureux n'avaient point pris les armes, on les considéra comme esclaves et ils furent emmenés loin de leur pays avec ceux qui avaient été pris à l'entrée de la rivière.

Cependant le père Jésuite sollicitait instamment la permission de se rendre dans sa maison pour y rassembler ses papiers. Les Anglais furent long-tems sourds à ses prières. A force d'importunités il obtint cette faveur, mais sous la garde d'une escorte et avec menace d'être fusillé s'il tentait de s'échapper. Il visita d'abord l'église et y trouva les autels renversés, les tableaux mis en pièces, et tout ce qui la décorait brisé et jeté à terre. Le digne prêtre ne put retenir ses larmes. Quelques Anglais, touchés de compassion, voulurent lui faire

des excuses , mais il leur répondit que c'était à Dieu qu'ils devaient demander pardon de toutes ces profanations. Il se jeta à genoux , au milieu de ses gardiens stupéfaits , et prononça une prière expiatoire.

De là le père Fauque fut conduit à sa maison. En y entrant , il s'aperçut que ses moindres gestes et tous ses regards étaient observés avec une inquiète curiosité. Les Anglais étaient persuadés qu'il n'avait demandé à venir à terre que pour vérifier si on n'avait pas découvert et enlevé son trésor , et leur avarice s'efforçait de saisir un coup-d'œil révélateur. Le missionnaire entra dans son cabinet et trouva ses livres et ses papiers par terre , dispersés , mêlés et à moitié déchirés. Il en rassembla ce qu'il put et fut conduit au fort où arrivèrent bientôt ceux qui avaient été piller , et brûler les habitations.

La journée du lendemain se passa à achever de faire des ballots de tout le butin , à casser les meubles qui restaient dans les maisons , à arracher les serrures , les gonds , et tout ce qui était en fer ou en cuivre , après quoi on mit le feu partout. Le père Fauque , convaincu que la maison des missionnaires aurait le même sort , demanda de nouveau à y revenir pour sauver encore des papiers et quelques livres , on l'y envoya avec une garde. Commandée par le premier lieutenant , pendant qu'il faisait sa recherche , la troupe s'écarta et le missionnaire resta avec un matelot qui parlait français. Celui-ci s'approcha et lui dit : « Mon père , tous nos » gens sont loin , sauvez-vous si vous voulez. » Le missionnaire lui répondit : « Mon ami , j'ai promis de ne » point m'évader , les hommes de mon état ne savent ce » que c'est que de manquer à leur parole. »

Cependant le lieutenant s'était rapproché avec ses gens. Il prit un de ses pistolets, le déchargea en l'air sans aucun motif et le rechargea avec beaucoup de gravité; prenant ensuite un air et un ton menaçans, il dit au père Jésuite qu'il eût à leur montrer l'endroit où il avait caché son argent, sinon qu'il lui arriverait malheur. Le père Fauque répondit que s'il avait eu quelque chose à cacher, il aurait commencé par les vases sacrés et l'argenterie de l'église. A ces mots l'officier entra en fureur et lui dit qu'il était certain que les missionnaires avaient beaucoup d'argent. « Prenez garde à vous, » ajouta-t-il, vous savez que mes pistolets sont bien » chargés. » Pour toute réponse, le pauvre père Jésuite se mit à genoux en disant à ce brutal qu'il était le maître de lui ôter la vie, et qu'il ne lui demandait qu'un moment pour faire sa prière. Ces barbares se regardèrent quelque tems d'un air étonné, et, après l'avoir laissé un instant dans cette situation, ils lui dirent de se lever et de les suivre.

Le lieutenant le conduisit sous la galerie de la maison qui était en face le jardin, et là, prenant des manières caressantes, il crut parvenir plus facilement par ce moyen à obtenir l'aveu qu'il désirait. Pendant ce tems, les matelots fouillaient la terre et le pied des arbres. Ennuyés de l'inutilité de leurs perquisitions, ils retournèrent au fort, emmenant leur prisonnier.

Après une conférence qui dura quelque tems, les Anglais partirent pour aller mettre le feu à l'église et à la maison de la Mission. Ces deux édifices furent réduits en cendres. Le pauvre missionnaire eut la douleur de voir les flammes qui s'élevaient et la destruction du

fruit de tant de travaux et de fatigues. Il récitait, pendant ce tems, les pseumes, surtout celui qui commence par ces paroles : *Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam, polluerunt sanctum templum tuum : posuerunt Jerusalem in pomorum custodiam.* « Seigneur, les impies sont entrés » dans votre héritage ; ils ont profané votre saint temple » et ont fait de Jérusalem des monceaux de ruines. »

Lorsque tout le pillage fut embarqué, les Anglais mirent le feu aux maisons du fort, et montèrent dans leurs canots, gardant toujours le P. Jésuite avec eux. On poussa au large et toute la troupe cria plusieurs fois *Houra!* Il n'y avait cependant pas de quoi s'applaudir d'une victoire aussi facile et si peu productive. La valeur du pillage était bien loin de justifier toutes les dévastations qui avaient été commises.

Le vaisseau était sorti de la rivière et il fallut l'aller trouver au large. Le lendemain fut employé à embarquer le butin et à faire les préparatifs du départ. On mit enfin à la voile, sans que le P. Fauque sût où on le conduisait. Il craignait d'être emmené aux Barbades ou à la Nouvelle-Angleterre. Le vent, faible d'abord, ayant fraîchi, eut bientôt poussé les Anglais devant Cayenne ; ils mouillèrent auprès du Connétable. Leur arrivée était déjà signalée. Des Indiens avaient donné l'alarme à des habitans d'Aprouague, qui s'étaient réfugiés au chef-lieu de la colonie. La renommée, selon l'usage, avait exagéré les forces de l'ennemi et le commandant Anglais, en mettant à la mer ses canots et sa chaloupe couverts de voiles, ajoutait à l'illusion.

Le lendemain, vers les neuf heures, deux grands canots, portant chacun treize hommes, démarrèrent et se

dirigèrent du côté de Kourou. Le but de cette expédition était l'enlèvement du P. Lombard, supérieur des missions de la Guyane, employé depuis long-tems par son Ordre, à la conversion des Indiens; mais le vent contraire s'opposa à l'exécution de ce projet. Ils se contentèrent de débarquer à l'anse de Macouria où ils pillèrent et ravagèrent, pendant toute la nuit, une habitation à laquelle ils mirent le feu.

Le même jour, le commandant Anglais, voulant faire diversion et empêcher la garnison de la colonie d'inquiéter les gens qu'il avait envoyés à Macouria, fit faire une descente très-près de Cayenne. Pendant que ses soldats pillaient une habitation, ils furent attaqués à l'improviste. Trois d'entr'eux restèrent sur la place. Le nègre du missionnaire, qui avait été obligé de leur servir de guide, s'échappa et fit connaître aux habitans le véritable état des choses sur l'affaire d'Oyapock.

Cependant, à bord des Anglais, on ne recevait aucune nouvelle, ni de Marcouria ni de Cayenne. L'inquiétude était extrême et, pour se rapprocher de ses gens, le commandant fit mettre à la voile et mouilla plus près de terre. Le lendemain matin, on aperçut à la côte une grande fumée; un instant après on vit plusieurs canots qui semblaient donner la chasse à d'autres. C'étaient les Français qui poursuivaient les incendiaires. Le commandant Anglais prit sur-le-champ son parti, leva l'ancre et se dirigea du côté du lieu du combat. Il fit prendre les armes à tout son monde et mettre les prisonniers à fond de cale. Il parvint à dégager les deux canots, qui furent enlevés à bord avec le butin qu'ils contenaient. Mais il ne fut pas si heureux à l'égard de

sa chaloupe et des hommes qui avaient pris terre auprès de Cayenne. Elle avait été prise par les Français, avec ceux qu'elle transportait. Cet événement fit le salut du missionnaire. Les Anglais pensèrent alors à un échange de prisonniers qu'ils n'auraient probablement pas effectué; ou, peut-être, auraient-ils exigé une rançon exorbitante pour la rançon du Jésuite et des soldats qu'ils avaient pris, au nombre de trois.

En conséquence, ils commencèrent à faire des propositions au P. Fauque, qui entama une longue négociation, souvent interrompue par les Anglais, qui feignaient de manœuvrer pour donner à croire qu'ils allaient s'éloigner. Ils voulaient avoir leur chaloupe et tous leurs prisonniers pour quatre Français seulement. On convint enfin que le missionnaire écrirait à M. d'Orvilliers, gouverneur de Cayenne, et au supérieur des Jésuites, pour leur soumettre les offres qui étaient faites, tant pour les individus, que pour le rachat de l'argenterie et des ornemens de l'église d'Oyapock. Un canot fut mis à la mer pour porter le parlementaire, mais le vent et les courans ne permirent pas qu'il gagnât le rivage.

Pendant le vaisseau Anglais, qui n'avait plus qu'une seule ancre, dérivait considérablement. Le commandant, impatienté, proposa au P. Fauque d'aller lui-même, avec les prisonniers Français, traiter de l'échange, ce qui fut accepté. En conséquence, on arma un autre canot qui fut monté par six hommes de l'équipage Anglais. Lorsque le P. Fauque descendit pour s'embarquer, tout le monde monta sur le gaillard, la flamme et le pavillon furent arborés, le tambour battit et le

canon salua ; les Anglais crièrent trois fois : *Houra!* les Français répondirent par le cri : *Vive le Roi!*

Cependant le malheureux missionnaire n'était pas au bout de ses tribulations. La mer était très-forte et, après avoir ramé quelque tems, un gond du gouvernail tomba dans la mer. On remédia tant bien que mal à cet accident, ce qui prit du tems ; la nuit survint, et il fallut mouiller au milieu de deux roches contre lesquelles on aurait pu se briser. Le lendemain on sortit de ce mauvais pas ; mais comme le gouvernail s'était de nouveau rompu et qu'on ne pouvait aller à la voile, on résolut d'ôter le mât du canot, ce qui fut exécuté avec tant de maladresse, qu'il tomba sur un Français qui faillit en être écrasé. Après des peines infinies, on entra dans la rivière de Macouria, à environ huit lieues de Cayenne. Les blancs qui occupaient les habitations et leurs nègres, s'étaient enfuis, croyant à une nouvelle descente des Anglais. On parvint pourtant à en rassurer quelques-uns et à en obtenir des rafraîchissemens dont tout le monde avait grand besoin. Après s'être reposés tout le jour, ils prirent le chemin de Cayenne par terre. Le P. Fauque aima mieux faire ce voyage pendant la nuit, pour que les ennemis ne pussent reconnaître le pays et acquérir des notions qui, dans la suite de cette guerre, auraient pu être préjudiciables à la Colonie. La petite troupe fit quatre lieues dans un sable mouvant, où l'on enfonçait, et arriva vers minuit à une habitation située à la pointe de la rivière de Cayenne. Les Anglais, après avoir retenu le missionnaire captif et lui avoir fait tant d'avanies, étaient devenus extrêmement soumis, tant ils craignaient d'être maltraités par les habitans et par

les nègres , ce qui serait infailliblement arrivé sans la présence et la charité du P. Jésuite. Au point du jour, on trouva une pirogue avec laquelle on se rendit à Cayenne. Le P. Fauque fut reçu par toute la population accourue au devant de lui et qui le suivit à l'église, où il alla rendre grâce à Dieu de sa délivrance. Ayant ensuite fait son rapport au gouverneur, celui-ci renvoya les Anglais qui avaient accompagné le missionnaire et ceux qui avaient été faits prisonniers de guerre. On leur rendit la chaloupe capturée peu de jours avant, et ils partirent pour rejoindre leur vaisseau à Surinam, où il avait été se radouber.

Indépendamment du généreux but de la civilisation des peuples sauvages, par le moyen des lumières du christianisme, les missions en remplissaient un non moins honorable et utile à l'humanité. Ces établissemens, disséminés sur le vaste continent de l'Amérique, répandus le long des grands fleuves, étaient autant d'hospices où la charité et l'amour de la science accueillèrent le voyageur qui tentait de traverser les vastes solitudes de ce pays. Les missionnaires eux-mêmes, intrépides explorateurs de ces contrées, ouvraient la route aux Européens : c'est à eux que l'on doit les premières cartes du cours de la rivière des Amazones, du Rio Negro et de l'Orénoque. Ce fut par leur assistance que M. de la Condamine obtint, en grande partie, les moyens de traverser tout le pays qui sépare le Pérou du Brésil, et de faire le voyage qui a immortalisé son nom. Un missionnaire accueillit et préserva d'une mort certaine, l'épouse d'un des compagnons de l'illustre académicien, M^{me} Godin qui,

après avoir éprouvé des souffrances inouïes, vint se reposer à Oyapock, au milieu de ses compatriotes, d'événemens qui passeraient pour une fiction s'ils n'avaient été attestés par les hommes les plus respectables.

M. Godin des Odonais, l'un des collaborateurs de M. de la Condamine, dans la grande opération de la méridienne de Quito, était revenu en Europe, et avait laissé à Riobamba, au Pérou, sa femme qui y avait des parens, et que de fréquentes grossesses avaient empêchée de se mettre en route avec lui. Vers 1768, long-tems après son départ, M^{me} Godin attendait avec impatience des nouvelles de son mari, et désirait vivement le rejoindre en France. Il y avait près de vingt ans qu'elle était séparée de lui. Cependant, M. Godin avait obtenu du roi de Portugal, l'armement d'un petit navire qui devait remonter l'Amazone, et attendre sa femme à la Laguna, chef-lieu des missions Espagnoles. Il lui en donna avis par une lettre qui fut confiée à un missionnaire Portugais; mais le porteur de cette dépêche se trompa, et l'envoya à cinq cents lieues plus loin que sa destination. Le mari était venu au-devant de sa femme jusqu'à Oyapock; de là, il avait expédié une personne sûre, qui s'était embarquée sur le bâtiment armé par ordre du roi de Portugal, avait remonté jusqu'aux missions Espagnoles, et remis ses dépêches au missionnaire dont nous venons de parler. M. Godin, qui avait fait plusieurs fois cette immense traversée de quinze cents lieues, qui avait parcouru long-tems les Cordillères et les bords de l'Amazone, s'était persuadé que sa femme, bien accompagnée, accueillie dans les missions, trouvant, après quelques jours de marche,

une galiote commandée par un officier expérimenté et pourvue d'un bon équipage, ne pouvait manquer de se rendre, sans accident sérieux, à Oyapock où il était resté, envoyant au-devant d'elle un domestique nommé Tristan.

Cependant un bruit vague se répandit dans la province de Quito, et parvint jusqu'à M^{me} Godin, qu'il était venu, non-seulement des lettres pour elle, qui avaient été remises à un père Jésuite, mais qu'il était arrivé dans les missions les plus hautes du Portugal, une barque armée par ordre de sa majesté Portugaise, pour la transporter à Cayenne. Son frère, religieux de Saint-Augustin, conjointement avec le père Térol, provincial de l'ordre de Saint-Dominique, firent de grandes instances au Provincial pour recouvrer ces lettres. Le Jésuite comparut, et dit les avoir remises à un autre; celui-ci se disculpa de la même manière, sur ce qu'il en avait chargé un troisième; mais quelques diligences que l'on fit, le paquet ne put être recouvré. On peut se figurer l'inquiétude où se trouva M^{me} Godin, ne sachant le parti qu'elle avait à prendre. On parlait diversement dans le pays de cet armement; les uns y ajoutaient foi, les autres doutaient de sa réalité. Se déterminer à faire une si longue route, arranger en conséquence ses affaires domestiques, vendre les meubles d'une maison sans aucune certitude, c'était mettre tout au hasard. Enfin, pour savoir à quoi s'en tenir, M^{me} Godin résolut d'envoyer aux missions un nègre d'une fidélité éprouvée. Le nègre part avec quelques Indiens de compagnie; et, après avoir fait une partie du chemin, il est arrêté et obligé de revenir chez sa maîtresse, qui l'expédia une seconde

fois, avec de nouveaux ordres et de plus grandes précautions. Le nègre retourne, surmonte les obstacles, arrive à Loréto, s'informe, et revient avec la nouvelle que l'armement du roi de Portugal était certain : M^{me} Godin se détermina pour lors à se mettre en chemin. On peut juger du tems qui s'écoula depuis la remise de ces lettres au Jésuite, par le tems qu'exigèrent le voyage de ce père à Quito, les recherches pour retrouver le paquet passé de main en main, l'éclaircissement des bruits répandus dans la province de Quito et parvenus à M^{me} Godin à Riobamba, ses incertitudes, les deux voyages de son nègre à Loréto, son retour à Riobamba; la vente des effets d'une maison, et les préparatifs d'un si long voyage; aussi ne put-elle partir de Riobamba, quarante lieues au sud de Quito, que le 1^{er} octobre 1769.

Le bruit de l'armement Portugais s'était étendu jusqu'à Guayaquil et sur les bords de la mer du Sud, puisque le sieur Raimond, se disant médecin Français, qui revenait du haut-Pérou, et allait à Panama ou Porto-Bello chercher un embarquement, pour passer à Saint-Domingue ou à la Martinique, apprit qu'une dame de Riobamba se disposait à partir pour le fleuve des Amazones, et devait s'y embarquer sur un bâtiment armé par ordre du roi de Portugal, pour la conduire à Cayenne. Il changea aussitôt de route, monta la rivière de Guayaquil, et vint à Riobamba, demander à M^{me} Godin qu'elle voulût bien lui accorder le passage, lui promettant qu'il veillerait sur sa santé, et aurait pour elle toutes sortes d'attentions. Elle répondit d'abord qu'elle ne pouvait pas disposer du bâtiment qui

était venu la chercher. Raimond eut recours aux frères de M^{me} Godin, qui firent tant d'instances à leur sœur, en lui représentant qu'un médecin pouvait lui être utile dans une si longue route, qu'elle consentit à l'admettre dans sa compagnie. Ses deux frères, qui partaient aussi pour l'Europe, ne balancèrent pas à suivre leur sœur pour se rendre plus promptement, l'un à Rome, l'autre en Espagne pour ses affaires particulières.

M^{me} Godin partit de Riobamba, lieu de sa résidence, avec son escorte, le premier octobre 1769; ils arrivèrent à Canélos, lieu de l'embarquement, sur la petite rivière de Bobonasa, qui tombe dans celle de Pastasa, et celle-ci dans l'Amazone. M. de Grandmaison, père de M^{me} Godin, qui les avait précédés d'environ un mois, avait trouvé le village de Canélos peuplé de ses habitans, et s'était aussitôt embarqué pour continuer sa route et préparer des équipages à l'arrivée de sa fille dans tous les lieux de son passage. Comme il la savait bien accompagnée de ses frères et d'un médecin, de son Nègre et de trois domestiques mulâtressés ou Indiennes, il avait continué sa route jusqu'aux missions Portugaises. Dans cet intervalle, une épidémie de petite-vérole, maladie que les Européens ont portée en Amérique, et plus funeste aux Indiens que la peste, qu'ils ne connaissent pas, ne l'est au Levant, avait fait désertier tous les habitans du village de Canélos, qui avaient vu mourir ceux que ce mal avait attaqués les premiers; les autres s'étaient dispersés au loin dans les bois, où chacun d'eux avait son abattis et son carbet. M^{me} Godin était partie avec une escorte de trente-un Indiens, pour la porter elle et son bagage. Ils étaient payés d'avance, suivant la

mauvaise coutume du pays , à laquelle la méfiance , quelquefois bien fondée de ces malheureux , a donné lieu. A peine arrivés à Canélos, ils retournèrent sur leurs pas , soit de peur qu'on ne les obligât de s'embarquer , eux qui n'avaient jamais vu un canot que de loin , soit par la crainte de la redoutable épidémie , ce qui est plus probable. Quel parti pouvait prendre M^{me} Godin en cette circonstance ? Quand il lui eût été possible de rebrousser chemin , le desir d'aller joindre cette barque disposée pour la recevoir par ordre de deux souverains , celui de revoir un époux après vingt ans d'absence , lui firent braver tous les obstacles dans l'extrémité où elle se voyait réduite. Il ne restait dans le village que deux Indiens échappés à la contagion ; ils étaient sans canot. Ils promirent de lui en faire un , et de la conduire à la mission d'Andoas , environ douze journées plus bas en descendant la rivière de Bobonasa , distance qu'on peut estimer de cent-quarante à cent-cinquante lieues ; elle les paya d'avance. Le canot achevé , ils partent tous de Canélos ; ils naviguent deux jours ; on s'arrête pour passer la nuit. Le lendemain matin , les deux Indiens avaient disparu ; la troupe infortunée se rembarque sans guide , et la première journée se passe sans accident. Le lendemain , sur le midi , ils rencontrent un canot arrêté dans un petit port voisin d'un carbet. Ils trouvent un Indien convalescent , qui consent d'aller avec eux , et de tenir le gouvernail. Le troisième jour , voulant ramasser le chapeau du médecin Raimond qui était tombé à l'eau , l'Indien y tombe lui-même ; il n'a pas la force de gagner le bord , et se noie. Voilà le canot dénué de gouvernail et conduit par des gens qui ignoraient la moindre ma-

nœuvre ; aussi fut-il bientôt inondé , ce qui les obligea de mettre à terre et d'y faire un carbet. Ils n'étaient plus qu'à cinq ou six journées d'Andoas ; M. Raimond s'offrit à y aller , et partit avec un autre Français de sa compagnie et le fidèle nègre de M^{me} Godin , qu'elle leur donna pour les aider : le médecin eut grand soin d'emporter ses effets. Il avait promis , en partant , à M^{me} Godin et à ses frères , que sous quinze jours ils recevraient un canot et des Indiens. Au lieu de quinze jours , ils en attendirent vingt-cinq ; et ayant perdu l'espérance à cet égard , ils firent un radeau sur lequel ils se mirent avec quelques vivres et leurs effets. Ce radeau , mal conduit aussi , heurta contre une branche submergée , et tourna : les effets furent perdus et tout le monde à l'eau. Personne ne périt , grâce au peu de largeur de la rivière en cet endroit. M^{me} Godin , après avoir plongé deux fois , fut sauvée par ses frères. Réduits à une situation plus triste encore que la première , ils résolurent tous de suivre à pied le bord de la rivière. Quelle entreprise ! Les bords de ces rivières sont garnis d'un bois fourré d'herbes , de lianes et d'arbustes où l'on ne peut se faire jour que la serpe à la main , en perdant beaucoup de tems. Ils retournent à leur carbet , prennent les vivres qu'ils y avaient laissés , et se remettent en route. Ils s'aperçoivent , en suivant le bord de la rivière , que ses sinuosités allongent beaucoup leur chemin ; ils entrent dans le bois pour les éviter , et peu de jours après ils s'y perdent. Fatigués de tant de marches dans des forêts si difficiles , pour ceux mêmes qui y sont faits , blessés aux pieds par les roncès et les épines , leurs vivres finis , pressés par la soif , ils n'avaient d'autres ressources que

quelques graines , des fruits sauvages et des choux palmistes. Enfin , épuisés par la faim , l'altération , la lassitude , les forces leur manquent ; ils succombent , ils s'asseyent , et ne peuvent plus se relever. Là , ils attendent leurs derniers momens ; en trois ou quatre jours , ils expirent l'un après l'autre.

M^{me} Godin , étendue à côté de ses frères et des autres cadavres , resta deux fois vingt-quatre heures étourdie , égarée , anéantie , et cependant tourmentée d'une soif ardente. Enfin la Providence , qui voulait la conserver , lui donna le courage de se traîner et d'aller chercher le salut qui l'attendait. Elle se trouvait sans chaussure , demi-nue : deux mantilles et une chemise déchirées en lambeaux par les ronces , la couvraient à peine ; elle coupa les souliers de ses frères et s'en attacha les semelles aux pieds. Ce fut à-peu-près du 25 au 30 décembre 1769 , que cette troupe infortunée périt au nombre de sept personnes. Ce fut neuf jours après avoir quitté le lieu où elle avait vu ses frères et ses domestiques rendre les derniers soupirs , qu'elle parvint au bord du Bobonasa. Que ce tems dut lui paraître long ! Comment , dans cet état d'épuisement et de disette , une femme délicatement élevée , réduite à une telle extrémité , put-elle conserver sa vie , même un seul jour ? Elle a assuré , depuis , qu'elle avait été seule dans les bois dix jours , dont deux à côté de ses frères morts , attendant elle-même son dernier soupir ; et les huit autres à se traîner çà et là. Le souvenir du long et affreux spectacle dont elle avait été témoin , l'horreur de la solitude et de la nuit dans un désert , la frayeur de la mort toujours présente à ses yeux , frayeur que

chaque instant devait redoubler, firent sur elle une telle impression, que ses cheveux blanchirent. Le deuxième jour de sa marche, qui ne pouvait pas être considérable, elle trouva de l'eau, et les jours suivans quelques fruits sauvages et quelques œufs verts qu'elle ne connaissait pas, mais qu'elle mangea. A peine pouvait-elle avaler, tant l'œsophage s'était rétréci par la privation des alimens. Ceux que le hasard lui faisait rencontrer suffirent pour substanter son squelette. Il était tems que le secours qui lui était réservé parut.

Si on lisait dans un roman qu'une femme délicate, accoutumée à jouir de toutes les commodités de la vie, précipitée dans une rivière, retirée à demi-noyée, s'enfonce dans un bois, elle huitième, sans aucune route frayée, sans boussole et au hasard, et y marche plusieurs semaines, se perd, souffre la faim, la soif, la fatigue, jusqu'à l'épuisement; voit expirer ses deux frères beaucoup plus robustes qu'elle, un neveu à peine sorti de l'enfance, trois jeunes femmes ses domestiques, un jeune valet du médecin qui avait pris les devans; qu'elle survit à cette catastrophe; que, restée seule deux jours et deux nuits entre ces cadavres, dans des contrées où abondent les tigres et beaucoup de serpens très-dangereux, sans avoir jamais rencontré un seul de ces animaux, elle se relève, se remet en chemin couverte de lambeaux, errante dans des forêts, jusqu'au huitième jour qu'elle se retrouve sur le bord du Bobonasa, on accuserait l'auteur du récit de manquer à la vraisemblance. Mais ces faits ont été constatés par la mort de tous ceux qui accompagnaient cette femme infortunée, par les hommes respectables qui

l'ont accueillie , et par son mari à qui elle a été si miraculeusement rendue. Ce fut donc le huitième ou neuvième jour , suivant le compte de M^{me} Godin , qu'après avoir quitté le lieu de la scène funeste , elle se retrouva sur les bords du Bobonasa. Au lever du soleil , elle entendit du bruit à environ deux cents pas d'elle. Un premier mouvement de frayeur la fit d'abord se réfugier dans le bois ; mais , faisant réflexion que rien ne pouvait être comparable à son état actuel , et qu'elle n'avait rien à craindre , elle gagna le bord , et vit deux Indiens qui poussaient un canot à l'eau. Ils sont dans l'usage , lorsqu'ils descendent à terre pour y passer la nuit , d'échouer en tout ou en partie leurs canots , pour éviter les accidens ; et en effet , un canot à flot pendant la nuit et dont l'amarre casserait , s'en irait à la dérive ; et que deviendraient ceux qui dorment tranquillement à terre ? Les Indiens aperçurent de leur côté M^{me} Godin , et vinrent à elle. Elle les conjura de la conduire à Andoas. Ces Indiens , retirés depuis long - tems de Canélos avec leurs femmes , pour fuir la contagion de la petite-vérole , venaient d'un abâtis qu'ils avaient au loin , et descendaient à Andoas. Ils reçurent M^{me} Godin avec des témoignages d'affection , la soignèrent et la conduisirent à ce village. Elle aurait pu s'y arrêter quelques jours pour se reposer , et l'on peut juger qu'elle en avait grand besoin ; mais indignée du procédé du missionnaire à la merci duquel elle se trouvait livrée , et avec lequel , pour cette raison même , elle se vit obligée de dissimuler , elle ne voulut pas prolonger son séjour à Andoas , et n'y eût pas même passé la nuit , si cela eût dépendu d'elle.

Il venait d'arriver une grande révolution dans les missions de l'Amérique Espagnole dépendantes de Lima, de Quito, de Caracas et du Paraguay, desservies et fondées par les Jésuites depuis plus d'un siècle. Les Jésuites avaient été remplacés par des prêtres séculiers. Tel était celui qui remplissait les fonctions de missionnaire à Andoas. M^{me} Godin, dénuée de tout et ne sachant comment témoigner sa reconnaissance aux deux Indiens qui lui avaient sauvé la vie, se souvint qu'elle avait au col, suivant l'usage du pays, deux chaînes d'or du poids d'environ quatre onces; elle en donna une à chaque Indien; mais le missionnaire, en sa présence même, s'empara des deux chaînes et les remplaça en donnant aux Indiens trois à quatre aunes de cette grosse toile de coton qui se fabrique dans le pays, et qu'on nomme *tucuyo*. M^{me} Godin fut si irritée de cette inhumanité, qu'elle demanda à l'instant même un canot et un équipage, et partit dès le lendemain pour la Laguna.

Pendant qu'elle errait dans les bois, son fidèle nègre remontait la rivière avec les Indiens d'Andoas, qu'il amenait à son secours. Raimond, plus occupé de ses affaires personnelles que de presser l'expédition du canot qui devait rendre la vie à ses bienfaiteurs, à peine arrivé à Andoas, en était parti avec Tristan qu'il y avait trouvé, et s'était rendu à Omaguas. Le nègre, arrivé au carbet où il avait laissé sa maîtresse et ses frères, suivit leurs traces dans les bois, avec les Indiens du canot, jusqu'à la rencontre des corps morts déjà infectés et méconnaissables. A cet aspect, persuadés qu'aucun n'avait échappé à la mort, le nègre

et les Indiens reprirent le chemin du carbet, recueillirent tout ce qu'on y avait laissé, et revinrent à Andoas avant que M^{me} Godin y fut arrivée. Le nègre, à qui il ne restait plus de doute sur la mort de sa maîtresse, alla trouver Raimond à Omaguas, et lui remit tous les effets dont il s'était chargé. Celui-ci n'ignorait pas que M. de Grandmaison, arrivé à Loreto, y attendait ses enfans avec impatience; mais ni Tristan ni Raimond ne jugèrent à propos de satisfaire M. de Grandmaison; et loin de se conformer à son désir, celui-ci, de son autorité, renvoya le nègre à Quito, en gardant les effets qu'il avait rapportés.

Pendant ce tems, M^{me} Godin, avec le canot et les Indiens d'Andoas, était arrivée à la Laguna, où elle fut reçue avec toute l'humanité possible par le docteur Roméro, nouveau supérieur des missions, qui, par ses bons traitemens pendant environ six semaines qu'elle y séjourna, n'oublia rien pour la distraire du souvenir de ses malheurs. Le premier soin du docteur Roméro fut de dépêcher un exprès au Gouverneur d'Omaguas, pour lui donner avis de l'arrivée de M^{me} Godin et de l'état de langueur où elle se trouvait. Sur cette nouvelle, Raimond qui lui avait promis tous ses soins, ne put se dispenser de la venir trouver, et lui rapporta quatre assiettes d'argent et quelques effets tant à elle qu'à ses frères, en ajoutant que tout le reste était pourri. Il oubliait que des bracelets d'or et des diamans, ainsi que d'autres effets de même nature, ne pourrissent point. « Si vous m'aviez ramené mon nègre, lui dit M^{me} Godin, je saurais de lui ce qu'il a fait de mes effets qu'il a dû trouver dans le carbet. A qui

voulez-vous que j'en demande compte ? Allez , Monsieur , il ne m'est pas possible d'oublier que vous êtes l'auteur de mes malheurs et de mes pertes ; prenez votre parti , je ne puis plus vous garder en ma compagnie. » M^{me} Godin n'était que trop bien fondée ; mais les instances de M. Roméro , à qui elle n'avait rien à refuser , et qui lui représenta que si elle abandonnait Raimond , il ne saurait que devenir , triomphèrent de sa répugnance et elle consentit enfin à lui permettre de l'accompagner.

Quand M^{me} Godin fut un peu rétabli , M. Roméro écrivit à M. de Grandmaison qu'elle était hors de danger , et qu'il eût à lui envoyer Tristan pour la conduire à bord de la barque du Portugal. Il représenta à M^{me} Godin , dont il louait le courage , qu'elle ne faisait que commencer un long et pénible voyage , quoiqu'elle eût déjà fait quatre cents lieues et plus ; qu'il lui en restait quatre ou cinq fois autant jusqu'à Cayenne ; qu'à peine échappée à la mort , elle allait s'exposer à de nouveaux risques ; qu'il lui offrait de la faire reconduire , en toute sûreté , à Riobamba sa résidence ; mais elle lui répondit qu'elle était étonnée de la proposition qu'il lui faisait ; que Dieu l'avait préservée seule des périls où tous les siens avaient succombé ; qu'elle n'avait d'autre désir que de joindre son mari ; qu'elle ne s'était mise en route qu'à cette intention , et qu'elle croirait contrarier les vues de la Providence , en rendant inutile l'assistance qu'elle avait reçue de ses deux chers Indiens et de leurs femmes , ainsi que tous les secours que lui-même , M. Roméro , lui avait prodigués ; qu'elle leur devait la vie à tous , et que

Dieu seul pouvait les récompenser. Cependant Tristan n'arrivant point, M. Roméro, après l'avoir attendu inutilement, arma un canot et donna ordre de conduire M^{me} Godin à bord du bâtiment du roi de Portugal, sans s'arrêter en aucun endroit. Ce fut alors que le Gouverneur d'Omaguas, sachant qu'elle descendait le fleuve, et ne devait mettre à terre nulle part, envoya un canot à sa rencontre avec quelques rafraîchissemens.

Le commandant Portugais, en ayant eu avis, fit armer une pirogue, commandée par deux de ses soldats, et munie de provisions avec ordre d'aller au-devant de M^{me} Godin. Ils la joignirent au village de Pévas. Cet officier, pour remplir plus exactement encore les ordres du roi son maître, fit remonter avec beaucoup de peine son bâtiment, en doublant les rameurs, jusqu'à la mission Espagnole de Loréto, où il reçut à son bord cette femme infortunée. La galiote continua sa route jusqu'à la forteresse du *Carupa*, à soixante lieues environs au-dessus du Para. M. Martel, major de la garnison du Para, y arriva le lendemain par ordre du gouverneur, pour prendre le commandement de la galiote, et conduire M^{me} Godin au fort d'Oyapock, dépendant de la Guyane Française. Peu après le débouquement du fleuve, dans un endroit de la côte où les courans sont très-violens, il perdit une de ses ancres; et, comme il eût été imprudent de s'exposer avec une seule, il envoya sa chaloupe à Oyapock chercher du secours, qui lui fut aussitôt envoyé. A cette nouvelle, M. Godin, qui était resté dans ce lieu, livré aux plus mortelles inquiétudes, partit à l'instant sur un bâtiment pour

croiser sur la côte. Ce fut par le travers du Mayacaré qu'il rencontra le bâtiment Portugais, et qu'après vingt ans d'absence, de malheurs et d'alarmes, il reçut dans ses bras une épouse chérie qu'il n'espérait plus revoir.

Ce fut dans une petite île, au milieu de la rivière d'Oyapock et à peu de distance d'une magnifique cascade, que M. Malouet trouva, en 1776, un soldat de Louis XIV, qui avait été blessé à la bataille de Malplaqet. Il était âgé de cent dix ans, et il y en avait quarante qu'il vivait dans cette solitude. Il était aveugle, très-ridé et nu. La décrépitude était sur sa figure, mais ses mouvemens, sa démarche et le son de sa voix étaient d'un homme robuste. Une longue barbe blanche le couvrait jusqu'à la ceinture. Deux vieilles négresses composaient toute sa société et le nourrissaient du produit de leur pêche et des fruits d'un petit jardin qu'elles cultivaient sur les bords du fleuve. C'était tout ce qui lui restait d'une plantation considérable et de plusieurs esclaves qui l'avaient successivement abandonné. La visite de M. Malouet le mit au comble de la joie. Ce vertueux administrateur, attendri, donna des ordres pour que le vieil invalide fût désormais à l'abri du besoin, et qu'il jouît d'une sorte d'aisance jusqu'à la fin de sa carrière. Il y avait vingt-cinq ans qu'il n'avait mangé de pain ni bu de vin, et le bon repas qu'il fit avec l'Intendant, lui causa une sensation délicieuse. Il entretint son bienfaiteur, de Louis XIV qu'il appelait un beau et grand prince, de sa perruque noire; de l'air martial du Maréchal de Villars; de la bonté de Fénélon, à la porte duquel il avait monté la garde à Cambrai. Il était venu, en 1730,

à Cayenne, en qualité d'économe des Jésuites qui avaient alors de grandes propriétés; lui-même était dans l'aisance, lorsqu'il s'établit à Oyapock.

M. Malouët passa quelques heures dans la cabane de ce vieillard, étonné, attendri du spectacle de cette ruine vénérable; la pitié, le respect, en imposaient à sa curiosité; il était vivement affecté de cette prolongation des misères de la vie humaine, dans l'abandon, dans l'isolement et dans la privation de tous les secours de la société. Il offrit à ce vétéran de l'établir au fort d'Oyapock, mais il s'y refusa. Le bruit de la cascade était devenu pour lui une jouissance, un besoin, une habitude; la pêche lui fournissait une ressource abondante; avec la ration de pain, de vin, et de viande salée qui venait de lui être assurée, il n'avait plus rien à désirer.

Une scène touchante attendait M. Malouët à son départ. Le visage du vieillard avait exprimé la plus grande joie à l'arrivée de l'Intendant; mais il se couvrit de larmes lorsqu'il fallut se séparer. Au moment où son bienfaiteur allait s'embarquer, l'invalides le retint par le pan de son habit, et lui dit « attendez ! » Puis, prenant ce ton solennel qui sied si bien à la vieillesse, il se mit à genoux, pria Dieu et, imposant ses mains sur la tête de M. Malouët, il lui donna sa bénédiction.

Il n'existe plus, à Oyapock, ni paroisse, ni fort, ni poste militaire. Une vingtaine de petites habitations seulement sont répandues le long de la rivière et de ses affluents. On y cultive le cacaoyer et le caféyer. La principale branche d'industrie est l'exploitation des bois de construction et d'ébénisterie.

Un colon nommé Popineau avait, sur l'Oyapock,

une très-petite habitation qui se composait seulement de trois nègres esclaves et de cinq négresses. Sa concession était très-vaste, mais à défaut de moyens, il n'en cultivait qu'une petite partie. Il mourut, et sa femme, de race Indienne, resta seule chargée de l'exploitation. M^{me} Popineau, entendant et parlant l'idiôme des indigènes, accueillante pour ses compatriotes, en était souvent visitée et faisait avec eux un commerce d'échange. Sa situation, l'exemple de son activité et de sa prospérité fixèrent l'attention de quelques sauvages. Ils lui demandèrent la permission de s'établir sur son terrain, sous la condition de venir travailler pour elle, moyennant un salaire convenu. Les Indiens firent des abattis et des plantations. Les premiers en attirèrent d'autres, et peu à peu cette femme se vit entourée d'une petite colonie de naturels dont elle est la protectrice et la régulatrice. Ceci nous donne l'origine de la féodalité. Il n'est personne, en ce moment, qui s'avise de contester à M^{me} Popineau, son droit de propriété, et ses vassaux volontaires la regardent comme leur bienfaitrice. Mais que, dans quelques centaines d'années, il se fasse à Oyapock un 14 juillet, que l'on y prenne la Bastille, les descendans de M^{me} Popineau seront des aristocrates dont il faudra brûler les maisons, et que l'on attachera à la lanterne comme des ennemis des droits de l'homme.

La petite colonie de cette Indienne fixe les regards des Cayennais instruits et amis de leurs pays. Elle mettra peut-être sur la voie de quelque grande amélioration, en indiquant les moyens d'attirer et de réunir les peuplades sauvages, et d'utiliser leur industrie.

(12) Page 39. La parure des Indiens ne consiste pas dans des vêtemens dont ils ignorent ou rejettent l'usage et qui se réduisent, comme on le voit par le récit de l'auteur, à ce qui est strictement nécessaire pour satisfaire l'instinct de la pudeur. Elle ne se compose que d'accessoires dont plusieurs nous paraissent bizarres, mais qui, pour eux, sont d'une utilité dont on ne peut se rendre compte que sur les lieux mêmes. Ainsi, la matière onctueuse et d'un rouge vif, dont ils s'enduisent le corps et les cheveux, doit fermer en partie les pores et prévenir les transpirations trop abondantes. Son odeur éloigne les maringoins et les moustiques. Le seul des ornemens dont je n'aye pu m'expliquer l'usage, est la bande de coton avec laquelle les femmes se compriment le dessus et le dessous du mollet, ce qui rend chez elles cette partie de la jambe monstrueuse. Ces ligatures ont peut-être pour objet de raffermir la marche qui, chez les femmes de tous les peuples de la terre, est moins assurée que celle des hommes. Quoi qu'il en soit, cette mode n'est certainement pas plus étrange que celle qui consiste chez nous à se comprimer l'estomac et le ventre au moyen d'un corset baleiné; à reporter au milieu des reins une partie que la nature a placée beaucoup plus bas, et à se charger la tête, comme on l'a fait en France pendant près d'un siècle, de graisse de porc et de farine. Quant à la nudité presque totale de ces peuples et des nègres, elle est motivée par le climat, leurs occupations principales, la chasse et la pêche, qui les obligent d'être constamment dans leurs pirogues ou au milieu des forêts dans lesquelles des habillemens légers seraient bientôt en lam-

beaux. Il serait à désirer que l'on fit sur quelques individus des expériences relativement à l'influence que le vêtement pourrait avoir sur leur constitution. Du reste, l'imagination et la vue se familiarisent promptement avec cette nudité qui porte avec elle beaucoup d'innocence ; elles s'en effarouchent moins que des transgressions, que se permettent si souvent nos Européennes, à ce que, dans la dépravation de nos mœurs, nous sommes convenus d'appeler les lois de la décence. J'ai vu, à Cayenne, beaucoup de familles d'Indiens se promener dans les rues. Eux, leurs femmes et leurs filles étaient à très-peu de chose près dans l'état de simple nature ; ils n'en étaient nullement honteux, et les hommes de l'ancien monde qui auraient été scandalisés d'apercevoir la jambe ou le sein d'une femme blanche, voyaient ces nudités sauvages avec la plus froide indifférence.

(13) *Page 40.* — Il y a chez les peuples de la terre les moins civilisés un sentiment inné du juste et de l'injuste, mais surtout un respect pour l'autorité suprême qui semble prouver mieux que tous les raisonnemens le droit divin de la royauté. L'horreur et l'indignation qui se répandirent en tant de lieux, lors de l'assassinat de l'infortuné Louis XVI, se firent sentir jusqu'au milieu des peuplades Indiennes de la Guyane. Plusieurs tribus s'éloignèrent et cessèrent tous rapports avec les Français,

jugeant ceux-ci capables de tous les crimes, puisqu'ils avaient tué *leur capitaine*. Ils avaient appris à respecter et à chérir les Rois de France par des bienfaits signalés et par les égards qu'ils trouvaient auprès des administrateurs de la colonie.

Plusieurs années avant la révolution, chaque chef des peuplades, voisines de nos possessions dans ce pays, avait reçu un uniforme complet, une épée et une canne à pomme d'argent sur laquelle les armes de France étaient gravées. Malgré les ravages que le tems, les insectes et divers accidens avaient exercés sur cet équipement, j'ai vu des capitaines Indiens en porter encore les débris, souvent sans veste et sans culottes, avec autant d'ostentation qu'un tambour-major ou un suisse de paroisse portent leurs riches costumes.

« Vous méchant, vous boire le sang de votre capitaine, » disait un chef d'Indiens à Pichegru, lorsque celui-ci, voulant s'évader de Sinnamary, cherchait à profiter des moyens qu'offraient les pirogues des indigènes. Ce bon sauvage assimilait tous les déportés à Billaud-Varennés et à Collot-d'Herbois qu'on leur avait dit être des régicides.

(14) Page 41. — Ceux qui n'ont jamais connu ni la mer, ni les colonies, ne se doutent guère du rôle que remplit *le hamac*, dans une grande partie du globe. C'est le lit du marin de toutes les nations, celui des Indiens du vaste continent de l'Amérique et du soldat

Européen dans presque toutes les possessions, situées entre les tropiques. Beaucoup de colons le préfèrent à nos couchers dispendieux, embarrassans et trop chauds dans leurs climats. Ils s'en servent au moins comme lit de repos, pendant le jour, et quelques habitans, les femmes surtout, se font porter à la ville, mollement couchés dans des hamacs que soutiennent des nègres agiles et vigoureux. A Cayenne, plusieurs de ces meubles, fabriqués en coton, sont suspendus aux angles des appartemens. On y reçoit ses amis, assis ou couché; on leur en offre un, comme on présenterait en Europe un fauteuil et, tout en se balançant, on se livre à la conversation. Ceux fabriqués au Para sont les plus estimés; ils sont à mailles très-larges, ce qui permet à l'air de circuler, et ornés de franges. Les Indiens en font avec les filamens de certains arbres. C'est là qu'ils jouissent du *dulce otium* et du *far niente*, tant que le besoin d'aller à la chasse ou à la pêche ne les en fait pas sortir.

J'ai toujours été surpris de ce que notre administration et nos sensuels citadins ne s'étaient pas approprié ce meuble si utile, si commode, si facile à établir, d'un entretien si peu dispendieux. Il conviendrait parfaitement dans nos prisons et surtout en campagne, dans nos armées. En voyage, il dispenserait de coucher dans les lits, au moins suspects, de nos auberges. Le hamac, formé d'un carré de toile de fil ou de coton, de six pieds en tous sens, est léger, portatif et point volumineux. Il s'attache partout. Deux clous à crochets, une solive, deux branches d'arbres, de forts piquets suffisent pour le suspendre. L'homme est isolé dans ce lit dont le ba-

lancement appelle le sommeil. Un de ses grands avantages est de pouvoir être roulé et réduit à un très-petit volume et de laisser libre l'emplacement qu'il a occupé pendant la nuit, ce qui est à apprécier là où beaucoup d'hommes sont rassemblés dans un petit espace. Aux colonies, des hamacs sont établis dans les corps-de-garde et j'ai vu que les soldats étaient bien moins fatigués après y avoir passé la nuit, que s'ils avaient couché sur un lit de camp. Sous le rapport de la propreté, ce meuble ne laisse rien à désirer, puisqu'il peut être lavé en peu de tems et à aussi peu de frais qu'une pièce de linge. Mais où ce genre de coucher aurait des résultats satisfaisans pour la salubrité, la grande économie et l'aménagement des locaux, ce serait dans nos prisons. En général, les détenus n'y dorment que sur la paille trop peu souvent renouvelée, ou dans des lits que la parcimonie des entrepreneurs laisse dans un état de malpropreté et de dégradation extrêmes. Les lits à gondoles, par lesquels, dans l'intérêt des mœurs, on a voulu remplacer les lits à deux personnes, manquent de solidité, et surtout d'espace. Il semble qu'on ait pris pour modèle de ce qui est nécessaire au repos d'un être vivant, la dimension rigoureusement nécessaire à celui qui n'est plus. Le hamac se prête à tous les mouvemens, même involontaires, de l'homme; il sert à la fois de matelats, de draps, d'oreiller, et même de couverture. Le matin, il peut être transporté ailleurs et exposé au grand air. La chambre est susceptible alors d'être convertie en salon, en atelier, ou consacrée à tout autre usage. Il m'a servi long-tems de lit à Cayenne, quoique j'eusse à ma disposition une couchette et des matelats.

(15) *Page 45.* — L'auteur partage l'opinion erronée d'un grand nombre de voyageurs, relativement à la barbe des Indiens. On a cru qu'ils l'épilaient; la vérité est qu'ils n'en ont point, et que, chez les hommes comme chez les femmes, à l'exception de la tête, aucune partie de leur corps ne présente de poils. Comme la nature ne perd jamais ses droits et qu'elle compense toujours ses avantages, les Indiens sont pourvus d'une chevelure très-longue et extrêmement touffue. Les hommes la coupent, mais les femmes la laissent flotter sur leurs épaules. Une particularité remarquable, c'est que ces cheveux, du plus beau noir, ne subissent pas les altérations auxquelles sont sujets ceux des Européens. J'ai vu des Indiens, âgés de 75 et 80 ans, dont la chevelure était aussi épaisse et aussi noire que celle de jeunes gens de vingt ans.

(16) *Page 61.* — Les Indiens ont été assez mal observés par ceux qui les ont visités, et beaucoup de voyageurs en ont parlé d'après des rapports exagérés et sans les avoir même vus. On est tombé dès-lors dans les erreurs les plus étranges qui, répétées par les compilateurs et transmises jusqu'à nous de livre en livre, ont mis le merveilleux et l'extraordinaire à la place de la vérité. Au nombre de ces fables, il faut placer tout ce que l'on a rapporté de l'abandon des malades parmi eux et des sortilèges au moyen desquels leurs *Piayes* ou sorciers prétendent les guérir. Le fait est que, s'il n'y a point chez les Indiens de médecins, ce dont Molière les au-

rait peut-être félicités, il y a une médecine dont ils ont la théorie et savent tous faire l'application. Le cercle de leurs connaissances médicales est à la vérité fort resserré et ne consiste que dans l'usage de simples dont ils connaissent la propriété, et des scarifications qu'ils emploient dans certains cas et surtout contre les fièvres. En général, ils font un secret de leurs découvertes aux Européens, et c'est peut-être ce qui a fait croire à quelques auteurs qu'il entrait de la magie dans l'administration de leurs remèdes. On leur doit cependant un curatif efficace de la morsure des serpens, et tous les colons en font maintenant usage. C'est la racine du cotonnier, concassée et macérée dans une liqueur spiritueuse, que l'on prend intérieurement en même tems que l'on applique le marc de la racine sur la blessure. Un grand nombre de plantes bulbeuses jouissent, quoiqu'à des degrés différens, de la propriété d'être anti-vénéneuses, mais le cotonnier la possède au plus haut degré, et l'humanité est redevable aux Indiens d'un des plus grands bienfaits, dans un pays où les reptiles sont aussi communs.

Les sauvages de la Guyane sont plus particulièrement affectés de l'hydropisie, qu'ils doivent à leur extrême ivrognerie et à la dyssenterie qui enlève quelquefois des peuplades entières. Ils ne savent pas traiter ces maladies, ou les traitent fort mal. Si l'on pouvait parvenir à les préserver des excès de la boisson, et à leur faire adopter pour la dyssenterie, un régime convenable, je ne doute pas que cette population indigène ne prenne de l'accroissement, ou au moins qu'elle ne cesse de diminuer.

(17) Page 61. — Ce que les voyageurs rapportent de l'adresse dont les Indiens sont pourvus, en tout ce qui a pour objet leurs besoins et les instrumens à leur usage est de la plus grande exactitude. Est-ce le résultat de l'habitude, est-ce l'effet d'une extrême perfection d'organes et d'une rectitude exquise dans le sens de la vue? C'est ce qu'il serait difficile d'expliquer, et peut-être vaut-il mieux attribuer à deux causes, la nature de l'individu aidée par la nécessité et l'exercice, une dextérité qui n'en est pas moins étonnante.

L'arc d'un Indien est un chef-d'œuvre que ne désavouerait pas le plus habile de nos ouvriers. Fabriqué du bois le plus dur et susceptible de prendre un beau poli, toute la force est au centre, qui devient le point d'appui. Pour que l'élasticité soit égale des deux côtés, et que l'arc puisse ployer facilement, il faut que, du milieu aux extrémités, le diamètre du bois diminue par gradations égales et insensibles. Le feu et des pierres tranchantes sont les seuls moyens dont se servent ceux des naturels qui n'ont point de communications avec les Européens, et ils atteignent cette perfection sans le secours des nombreux instrumens qui garnissent nos ateliers.

L'usage qu'ils font de cette arme n'est pas moins étonnant. Quoiqu'indolens et, en apparence, peu robustes, ils donnent à leurs arcs, par un faible effort du bras droit, une courbure que les Européens les plus vigoureux peuvent à peine atteindre. Une flèche de cinq à six pieds de long est lancée à cent pas, et va presque toujours frapper le but. Si l'on se représente la longueur démesurée de ce projectile qui, dans son trajet, tend

sans cesse au centre de gravité, on conçoit que ce n'est qu'en ajustant beaucoup plus haut que le but, que celui-ci peut être atteint.

C'est à la pêche du Lamentin, ou veau de mer, que les Indiens montrent le plus d'intelligence et d'adresse. L'un d'eux gouverne en silence la pirogue tandis qu'un autre, debout sur l'avant, l'œil au guet, l'arc et une flèche en main, attend que cet amphibie se montre à la surface de l'eau. Dès qu'il aperçoit sa proie, la flèche part, traverse l'air, en décrivant une longue parabole et va tomber sur le Lamentin. L'armure de la flèche, qui est ordinairement une arrête de poisson ou un os de quadrupède, se détache du roseau auquel elle est attachée par un cordeau fait d'écorce d'arbre, et ce roseau, en surnageant, permet de suivre l'animal blessé.

Les Indiens sont très-bon constructeurs, et la vue de leurs pirogues étonne toujours quand on pense à la simplicité des moyens qu'ils emploient, à la grossièreté et à la défectuosité de leurs outils. Voici un fait qui a eu récemment tout Cayenne pour témoin, et qui a surpris ceux mêmes qui ont tous les jours sous les yeux des preuves de la patience industrielle des naturels du pays.

Un Indien de la rivière d'Oyapock était venu au chef-lieu de la colonie, pour y échanger quelques productions. En se promenant sur le port, il aperçut des ouvriers occupés à dépecer une vieille chaloupe qui, étant hors de service, avait été condamnée. Tous les jours, tant que dura ce travail, il ne le perdit pas un instant de vue, et, fumant tranquillement sa pipe, il observait avec le plus plus grand soin tout ce qui se

faisait sous ses yeux. Son assiduité avait été remarquée ; on ne l'attribuait qu'à cette espèce de curiosité puérile qui forme en partie le caractère des gens de sa nation. On se trompait, les idées de cet Indien fermentaient, et un vaste projet l'occupait. La forme et les dimensions de cette chaloupe, les proportions relatives de toutes les pièces, s'étaient gravées dans sa mémoire, aussi fidèlement qu'aurait pu les tracer sur un plan le plus habile ingénieur. Arrivé dans ses bois, notre Indien s'associe cinq ou six de ses compatriotes, et, avec leur secours, se met à façonner des bordages, des courbes, une mâture, enfin toutes les pièces qui composent un navire. Ces parties sont assemblées selon toutes les règles de l'art, et forment bientôt un bâtiment de cinquante tonneaux, construit sur le modèle de la vieille chaloupe. Il n'y manquait que les apparaux, comme la voile, les cordages, etc., que les bois de l'Oyapock ne pouvaient fournir. Les Indiens amenèrent leur navire à Cayenne, où un armateur du Hâvre l'acheta huit mille francs tel qu'il était. Quand on réfléchit à tout ce qu'exigent dans nos ports les constructions navales les plus ordinaires ; quelle application des règles de la géométrie, de l'algèbre et de la statique elles nécessitent ; combien de connaissances d'arts et de procédés mécaniques, d'instrumens et d'outils concourent à ces chef-d'œuvres de l'industrie humaine, on ne peut qu'admirer l'entreprise hardie de ce sauvage. Ici point d'antécédents, point de notions acquises, point de nécessité comme celle qui a pu apprendre à l'enfant de la nature à se fabriquer un arc et des flèches. Tout appartient à l'organisation de l'individu, à sa mémoire, à son intelligence, à son jugement.

(18) *Page 66.*—Rien n'annonce chez les Indiens qu'ils aient la moindre notion de la divinité et de l'immortalité de l'âme; je ne crois même pas qu'il existe dans leur langue des mots qui s'adaptent aux idées religieuses. Leur état, sous ce rapport, est celui de la plus complète indifférence. Les lueurs de christianisme que les anciens missionnaires ont laissées parmi eux, sont si faibles qu'à peine on peut les reconnaître. Ce sont des souvenirs confus qui, dans la pratique, se bornent de la part des tribus les plus rapprochées des paroisses, à venir se faire administrer le baptême. Les habitans, dans ces occasions, s'empressent de servir de parrains, et sont fort généreux envers les cathécumènes. Ceux-ci se montrent alors fort empressés, et, par la suite, très-exacts à visiter leurs protecteurs spirituels; mais retournés dans leurs forêts, ils oublient bientôt le titre de chrétiens qu'ils ont reçu, et retombent dans leur apathie. A l'égard des sauvages qui sont dans l'intérieur des terres, ils vivent dans une ignorance absolue et ne se livrent à aucune pratique, même païenne.

Quelques narrateurs accusent les Indiens de manichéisme. Ils ont pu être induits en erreur et adopter de bonne foi une opinion qui, quoique fausse, n'est pas entièrement dénuée de fondement. Les naturels de la Guyane croient vaguement à l'existence d'un mauvais génie, qu'ils appellent *Iroukan*, mais cette croyance n'est pas un culte ayant des temples et des rites comme celui de *Bondou* dans l'Indostan et dans l'île de Ceylan. Il paraît même que l'imagination de ces sauvages n'est affectée du souvenir de cet esprit du mal que dans les momens de danger. La mer, entre la Mana et Iracoubo,

repose sur un banc de rochers qui occasionnent dans cet endroit un remous assez fort. Les Indiens ont nommé ce lieu la maison d'*Iroukan*. Lorsqu'ils y passent dans leurs pirogues, c'est en observant le plus grand silence ; en même tems ils jettent dans les flots des boulettes de *Cassavé*, au moyen desquelles ils croyent apaiser le mauvais génie.

Je pense que l'on parviendrait facilement à civiliser les Indiens de la Guyane, à commencer par leur instruction religieuse, en établissant un certain nombre de missions dans l'intérieur du pays, depuis la rivière d'*Oyapock* jusqu'au *Maroni*. Mais il faudrait qu'elles pussent communiquer promptement entr'elles et se prêter mutuellement secours. Un des grands obstacles est l'idiôme de ces peuples, dont la nomenclature est si bornée qu'il est difficile d'y trouver de quoi parler à l'âme et l'éclairer sur les vérités évangéliques. Il serait donc nécessaire d'adopter un langage que les Indiens pussent prononcer avec facilité et que l'on enseignerait à leurs enfans. Le latin ou l'italien rempliraient ce but ; comme tous les peuples méridionaux les sauvages de la Guyane Française ont une langue assez douce, et où dominant les voyelles. Les terminaisons surtout ont beaucoup d'analogie avec celles de l'Espagnol et de l'Italien. On obtiendrait facilement d'eux un certain nombre d'enfans, qui deviendraient autant de cathéchistes, et par lesquels les conquêtes de la foi seraient aussi rapides qu'étendues. Mais, comme le dit M. Malouet dans un passage de sa correspondance : « Il faudrait, pour atteindre ce but, un talent et une patience de Jésuite. »

Du reste, cette absence d'idées religieuses, cette

ignorance de la nature de l'âme et d'une autre vie, produisent chez les Indiens une insensibilité absolue à l'égard de leur dernière heure, et dans les souffrances une impassibilité extraordinaire. Il y a trente ans environ que l'on fut informé, à Cayenne, que la peuplade la plus voisine du poste de la rivière d'Aprouague était atteinte de la dysenterie, et que cette maladie exerçait de grands ravages. On y envoya le chirurgien du poste avec des médicamens et des vivres frais. Un des principaux fonctionnaires de la colonie s'y transporta lui-même. Il trouva les malheureux Indiens dans leurs hamacs, ayant à peine la force de parler. Le chef et deux de ses femmes étaient les seuls qui fussent debout. On lui proposa de faire transporter ses malades à l'hôpital du fort, où on en prendrait soin. Le capitaine répondit froidement que ce n'était pas la peine; qu'ils mourraient là aussi tranquillement qu'à Aprouague, et qu'ils auraient de moins la fatigue du transport. On lui fit observer qu'ils seraient conduits commodément dans des canots, et qu'il n'était pas raisonnable de laisser lui et les siens dans un canton empesté. — Eh bien! répondit-il, demandez aux malades; s'il le veulent, je le veux bien aussi; nous les embarquerons quand cela vous plaira. » On va dans les cases; les propositions sont faites par le moyen d'un interprète; tous répondent comme leur chef: « Ce n'est pas la peine; autant vaut mourir ici qu'ailleurs. » En effet, ils moururent tous en trois semaines sans vouloir profiter des secours qu'on leur offrait.

(19). *Page 68.* — Les Indiens ont généralement du bon sens, de la réflexion et même de l'esprit naturel. J'ai entendu citer d'eux des reparties qui feraient honneur à nos meilleurs diseurs de bons mots. En voici une des plus heureuses. L'anecdote à laquelle elle se rattache n'est pas très-honorable pour les hommes civilisés.

M. P***, médecin de Cayenne, connu par son extrême avarice, voulant un jour se rendre à son habitation, profita du départ d'une pirogue d'Indiens qui partait pour le même canton. Il ne devait lui en coûter qu'une bagatelle pour le trajet, et cette occasion favorisait singulièrement ses vues économiques. Arrivés à la barre de la rivière, la pirogue chavire et voilà les Indiens et le médecin dans l'eau. Ceux-là de nager comme des poissons, de redresser la pirogue et de remettre dedans le docteur très-effrayé. On aborde, on met pied à terre et on débarque M. P***, en qui se passait un rude combat entre la reconnaissance qu'il ne pouvait s'empêcher de témoigner à ses sauveurs et sa passion dominante. Enfin, il prend un parti digne d'Harpagon; feignant de n'avoir pas au moment même de quoi récompenser les Indiens, il leur fait promettre de venir le voir à Cayenne, où il leur donnera des marques de sa gratitude.

Les Indiens ont bonne mémoire, même quand ils sont débiteurs, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de recevoir. Quelques mois s'écoulent; M. P*** avait oublié la dette et ses sauveurs, lorsqu'un jour, au milieu d'un cercle d'amis, il voit entrer chez lui ceux qui composaient son malencontreux équipage. Il feint d'abord de

ne pas les reconnaître ; bientôt, cependant, il est forcé d'avouer le naufrage et le service qu'on lui a rendu. Forcé dans ses derniers retranchemens, il met en gémissant la main à sa poche, en tire douze sous marqués de Cayenne, et les donne au chef des Indiens. Celui-ci, stupéfait, reste la main étendue et dans la plus parfaite immobilité. — Eh bien ! es-tu content ? lui dit M. P***. — *Oh ! Oh !* répond le Sauvage. (Cette exclamation chez eux exprime l'insouciance ou le doute ; elle équivalait à notre locution : *comme vous voudrez.*) — Allons, ajoute le médecin, explique-toi ; est-ce que tu n'es pas satisfait ? — Si tu n'estimes ta vie que douze sous, réplique l'Indien, il faut bien que je sois content.

On doit se garder de leur faire des promesses si on ne veut pas les tenir, car leur persévérance égale leur avidité pour les présens, et ils seraient capables de vous poursuivre à travers leur vaste continent pour obtenir ce que vous leur auriez promis. Peu de tems après son arrivée dans la Guyane, M. Malouet fit une tournée et visita quelques peuplades Indiennes, voisines de nos établissemens. De là, il se rendit dans la Colonie Hollandaise de Surinam. Le bruit se répandit bientôt dans l'intérieur des terres, qu'un capitaine blanc était venu dans les rivières et avait fait des présens. Une petite peuplade, qui demeurait à plus de cent lieues à l'Ouest, se mit en route pour venir faire une visite à M. Malouet. Ils se rendirent d'abord à Oyapock, où on leur avait dit qu'il était. Ne l'y trouvant pas, ils suivirent ses traces de rivière en rivière ; enfin, après trois mois de marche ou de navigation, ils l'atteignirent à Surinam. Leur arrivée fit événement chez les Hollan-

dais. On arrêta leurs pirogues, et on leur demanda ce qu'ils voulaient. Ils expliquèrent qu'ils cherchaient le capitaine Français et qu'ils avaient à lui parler. En effet, ils l'abordèrent sans embarars, et leur chef lui dit : « Tu as donné des haches et des fusils à telle » nation, nous venons t'en demander. » Ils obtinrent ce qu'ils demandaient, ainsi que du tafia qui les mit en fureur. Ils n'y eut cependant pas de sang répandu, et ils s'en retournèrent fort contens de leur voyage.

Les Indiens qui fréquentent nos établissemens ont appris à connaître la valeur de l'argent, mais ils n'en font pas le même cas que nous. Ils préfèrent, pour leurs transactions, le moyen des échanges, et le prix qu'ils attachent aux objets est en raison de leur utilité. Nos armes et nos outils sont ceux qu'ils préfèrent, et c'est pour s'en procurer que quelques peuplades visitent assez régulièrement Cayenne et les postes Français. Ils arrivent dans leurs pirogues avec leurs femmes et leurs enfans, s'établissent sur le rivage, où personne ne les trouble, construisent en un moment leurs *ajoupas*, suspendent leurs hamacs et restent jusqu'à ce qu'ils se soient défaits de leur petite cargaison, ou tant que les habitans les abreuvent de cette liqueur qu'ils aiment si passionnément.

M. le général Freytag rappelle (page 51 de ses Mémoires) le discours qui a été attribué à une femme Indienne de la Guyane, et qui ne peut donner qu'une bien fausse idée des mœurs de ces sauvages. Ce morceau d'éloquence a trouvé beaucoup d'admirateurs; malheureusement, il n'y manque que la vérité; et il n'a pas plus de vraisemblance, que la plupart des déclai-

mations philosophiques, que l'abbé Raynal a attribuées à ses héros Nègres, Mexicains et Iroquois.

Un missionnaire reprochait à une femme Indienne d'avoir donné la mort à son enfant : » Plût à Dieu, lui fait-on répliquer, « que ma mère eût eu assez de » compassion et d'amour pour moi, pour m'épargner » les peines que j'ai éprouvées jusqu'à présent, et que » j'aurai encore à souffrir ! Si elle m'eût enterrée en » naissant, je n'aurais pas senti la mort, et elle m'aurait exemptée de celle qui m'attend, et surtout de » travaux mille fois plus cruels qu'elle. Ah ! qui sait le » nombre de peines qui m'accableront encore avant » qu'elle m'arrive ? Représente-toi bien, père, les » maux auxquels une Indienne est assujétie ; nos maris » vont à la chasse avec leurs arcs et leurs flèches, et » là, se bornent toutes leurs fatigues ; mais, nous, » nous y allons, chargées d'un enfant qui pend à nos » mamelles et d'un autre que nous portons dans ce » panier. Nos maris vont s'amuser à tuer un oiseau ou » un poisson, et nous, nous bêchons la terre, et supportons tous les travaux du ménage ; ils reviennent » le soir sans aucun fardeau, et nous, outre celui de » nos enfans, nous leur apportons des racines, du maïs » et des crabes. En arrivant, ils vont s'entretenir avec » leurs amis, et nous, nous allons chercher du bois et » de l'eau pour leur préparer à souper ; ont-ils mangé ? » ils se mettent à dormir, tandis que nous passons » presque toute la nuit à faire leur boisson. Et à quoi » aboutissent toutes nos veilles ? Ils boivent, s'enivrent, » et, hors de raison, ils nous battent, nous foulent » aux pieds, et nous traînent par les cheveux. Ah !

» père, pourquoi ma mère ne m'a-t-elle pas préservée
» d'un sort si affreux ? Tu sais toi-même que je ne
» me plains pas sans raison, puisque tu vois tous les
» jours la vérité de ce que je viens de te dire. Mais,
» tu ne connais pas encore notre plus grande peine.
» Qu'il est triste de voir une pauvre Indienne servir
» son époux comme une esclave ; aux champs, accablée
» de sueurs ; au logis, privée de sommeil ; tandis que
» ce mari, dédaignant sa première femme, prend,
» après vingt ans de mariage, une épouse plus jeune,
» qui bat nos enfans, qui nous maltraite nous-mêmes !
» et si nous osons nous plaindre, on nous répond par
» des coups ! Une mère peut-elle procurer un plus
» grand bien à sa fille que de l'exempter de toutes ces
» peines, et de la tirer d'une servitude pire que la
» mort ? Plût à Dieu, père, je le répète, plût à Dieu
» que celle qui m'a donné la vie, m'eût témoigné son
» amour en me l'ôtant dès ma naissance ! mon cœur
» aurait moins à souffrir, mes yeux moins à pleurer ! »

Si le missionnaire, qui a entendu ce beau discours, avait habité quelque tems parmi les Indiens, et connu leurs mœurs et leurs usages, il aurait sans doute répondu à cette philosophe sauvage :

« Ma fille, tout ce que vous venez de me dire, est sans doute fort beau, et vous auriez été élevée parmi nos demoiselles d'Europe, que vous ne raisonnez pas mieux ; mais permettez-moi de vous dire qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que vous venez de me raconter, et que vous avez sacrifié la vérité au plaisir de produire de l'effet. Votre mari ne vous conduit pas avec lui à la chasse et à la pêche, parce qu'il aime mieux

vous laisser dans sa case pour préparer sa cassave et sa boisson, et cultiver les plantes qui doivent le nourrir. Quant à la tâche qu'il vous impose d'aller chercher du bois et de l'eau pour la cuisine, je ne vous trouve pas plus à plaindre que les femmes de nos paysans Français, levées avec l'aurore, obligées d'aller aux champs et de travailler à la terre, n'ayant pour s'alimenter que la plus grossière nourriture, et, de plus, bien battues quand le mari est ivre ou de mauvaise humeur. Votre époux a deux ou trois femmes, cela est contre la religion; mais, dans notre Europe, nous voyons des chrétiens en avoir bien davantage, et, ce qu'il y a de pis, illégitimement. Permettez-moi aussi de ne pas trop m'attendrir sur vos sueurs aux champs, et sur la privation de sommeil dont vous vous plaignez. Des champs, vous n'en avez point; car, excepté quelques pieds de manioc et de cotonnier, encore fort mal entretenus, je ne vois rien qui puisse vous occuper sérieusement. Quant au sommeil, il y aurait peut-être à vous reprocher de lui donner trop de tems; car je vous vois tous, presque jour et nuit, couchés dans vos hamacs. Ainsi, ma fille, tranquillisez-vous; ne tuez pas votre enfant, parce que Dieu vous en punirait, et que vous seriez plus barbare que les tigres et les cochons sauvages de vos forêts. Soyez soumise à votre mari, qui me paraît un homme doux et même trop apathique pour se mettre en colère; il y a, dans mon pays, bien des femmes qui envieraient votre condition. D'ailleurs, voilà un gros livre, qui est le livre des vérités, et qui dit : *Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui.* »

Les Indiens portent à un point extrême leur amour

pour l'indépendance. On n'a pu jusqu'ici les attirer et les assujétir à des occupations réglées, que par des présens. C'est le moyen qu'avaient employé les Jésuites, dont la douceur et la patience avaient fait le reste. Après la destruction de leur ordre, on crut pouvoir maintenir l'œuvre des missions; mais le mal était fait, et les Indiens tous revenus à leurs habitudes. En 1777, deux prêtres furent envoyés à Oyapock, et l'un d'eux eut sous ses ordres un détachement de soldats commandés par un sergent. Ils parcoururent la baie, et, moyennant quelques présens, ils parvinrent à réunir un certain nombre d'Indiens tous les dimanches dans la chapelle. Ils les baptisaient, les cathéchisaient et les faisaient assister au service divin, en leur distribuant chaque fois une ration de tafia.

La provision étant épuisée, les Indiens restèrent dans leurs carbets; le prêtre commandant d'Oyapock eut l'imprudence de les envoyer chercher par des fusiliers. Les Indiens résistèrent et envoyèrent à Cayenne des députés pour porter leurs plaintes.

M. de Fiedmont était gouverneur militaire à cette époque; comme il se trouvait absent, les Indiens se rendirent chez M. Malouet, qui était commissaire-général-intendant. Ces Sauvages, voyant leurs traits et leurs mouvemens répétés dans les glaces dont la salle était ornée, débutèrent par des cris de joie et de surprise; ils se mirent à danser, touchant les glaces et leur parlant, et cherchant à voir ce qui était derrière. Mais, ce premier mouvement passé, et sans attendre l'explication du prodige, ils reprirent leur contenance grave, s'accroupirent sur le parquet, et, regardant

M. Malouet d'un air mécontent, l'un d'eux lui adressa ce discours, qui fut traduit par un interprète, en présence du préfet Apostolique et de plusieurs officiers civils et militaires.

« Nous venons savoir ce que tu nous veux, et pour
 » quoi tu nous as envoyé des blancs pour nous tour-
 » menter ? Ils ont fait un traité avec nous qu'ils ont
 » violé les premiers. Nous étions convenus de venir
 » une fois par semaine, moyennant une bouteille de
 » tafia. Tant qu'ils nous ont donné le tafia, nous som-
 » mes venus ; lorsqu'ils l'ont retranché, nous les avons
 » laissés sans leur rien demander, et ils nous ont en-
 » voyé des soldats pour nous conduire chez eux. Nous
 » ne le voulons point. Ils veulent nous faire semer et
 » labourer à la manière des blancs, nous ne le voulons
 » point. Nous pouvons te fournir vingt chasseurs et
 » autant de pêcheurs, à trois piastres par mois pour
 » chaque homme. Si cela te convient, nous le ferons ;
 » mais si tu nous fais tourmenter, nous irons établir
 » nos carbets sur une autre rivière. »

M. Malouet les assura fortement qu'ils n'auraient plus à se plaindre ; que c'était pour les secourir et non pour les tourmenter qu'on leur avait envoyé des missionnaires. Il les combla de présens, et ils s'en retournèrent fort contens. Les missionnaires eurent ordre d'être plus circonspects ; mais la défiance s'était emparée des Indiens, et il fut impossible de les ramener.

L'autorité des chefs, parmi ces Sauvages, n'est guère au-dessus de celle des maires de nos villages, et a beaucoup de ressemblance avec le pouvoir municipal. Leur commandement paraît être plus absolu à la guerre,

qui se décide dans un conseil composé des chefs de famille.

Les Indiens n'ayant point de propriété, ou plutôt étant maîtres de vastes étendues de terrain qui n'appartiennent à aucun en particulier, ne connaissent pas les procès et les querelles qui naissent de l'ambition ou de l'intérêt. De là, l'absence des passions qui agitent si vivement les hommes civilisés. L'amour lui-même se réduit chez eux à une sorte d'instinct sans véhémence, sans exaltation. Leurs femmes sont douces, soumises; et comme elles ignorent les détours et les ruses de la coquetterie, qu'elles n'attachent pas à leur beauté et à leurs charmes la même importance que les femmes d'Europe, leur vie s'écoule dans l'innocence et la paix; et, sans l'ivresse fréquente de leurs maris, qui les rend souvent furieux, leur condition serait assez douce.

(20) Page 69. La banane est la manne de l'Amérique méridionale. Le végétal qui la fournit est plutôt une plante qu'un arbre, car il n'a ni bois, ni écorce. Il consiste en une fibre entourée d'enveloppes ou peaux bulbeuses, vasculaires et vertes qui se recouvrent successivement comme celles de l'oignon. Le tronc s'élève de quinze à dix-huit pieds au-dessus du sol et se forme, non en branches, mais en feuilles qui s'étendent comme un parasol, et dont chacune peut couvrir un homme. Elles sont d'un vert éclatant jusqu'à ce qu'elles se déchirent et se fanent, pour faire place à

de nouvelles. Du centre de ces feuilles réunies, sort une tige de trois pieds de long, au bout de laquelle sont des bananes ayant la forme d'un très-gros cornichon, et réunies souvent au nombre de plus de cent en un groupe que l'on appelle régime. Chaque bananier ne porte qu'un de ces régimes à la fois. Lorsqu'on l'a enlevé, on coupe la plante au pied, car elle ne fructifierait plus, et bientôt il s'éclance de jeunes rejettons qui, au bout de dix mois donnent de nouveaux fruits.

La banane, débarrassée de ses tégumens, offre une substance assez consistante et savoureuse, saine et agréable au goût, qui se prête à toutes les préparations. On la sert à Cayenne, apprêtée de plusieurs manières. Elle figure sur les tables, bouillie, rôtie, grillée, frite, ou accommodée au beurre, soit seule, soit avec d'autres mets. Mise au four et sucrée, elle se présente avec honneur dans les entre-mets ou au dessert. Enfin lorsqu'elle a été cueillie très-mûre, on peut la manger crue. C'est de cette dernière façon que l'on sert la *bacove* qui est de la famille des *bananes*, mais beaucoup plus petite et qui vient d'Othaïti.

Chaque habitation a sa bananerie, qui est l'approvisionnement le plus abondant et le plus assuré pour le maître et pour l'esclave. Il se consomme une prodigieuse quantité de ce fruit. Pendant deux années, j'en ai mangé tous les jours sans éprouver de lassitude ou de dégoût.

Le manguier a été apporté de l'île de France à Cayenne, où il s'est beaucoup multiplié. C'est un arbre dont le fruit est de la dimension d'une grosse poire. Une chair tendre, un peu filandreuse, d'un rouge pâle,

recouvre un noyau assez dur. La première fois qu'on mange de ce fruit, on éprouve une certaine répugnance causée par une odeur pénétrante, analogue à celle que répand la thérébentine. Peu à peu on s'y accoutume, et bientôt l'habitude devient une passion. La mangue est rafraîchissante et très-saine; on peut en manger beaucoup sans en être incommodé.

La patate est une solanée qui a de l'analogie avec la pomme de terre. Elle n'est guère employée que pour la nourriture des nègres.

Le cocotier est une espèce de palmier. On a beaucoup trop exagéré ses propriétés et son utilité. Il s'élève à près de soixante pieds de hauteur. Son écorce est grise, son bois dur en dehors, et spongieux intérieurement. Les rameaux sont larges, d'un vert foncé et garnis de feuilles latérales; placés au sommet de l'arbre, ils ressemblent à des panaches de plumes. Comme tous les individus de son espèce, le cocotier produit à sa sommité un chou, mais moins savoureux que celui du palmiste. Au bout de cinq ou six ans, il donne des noix grosses comme la tête d'un enfant. Elles croissent par régimes de six ou de huit. La noix séparée de son enveloppe est si dure qu'on ne peut l'ouvrir qu'avec un marteau. Lorsque le fruit n'a pas encore atteint sa complète maturité, il renferme une liqueur blanchâtre que l'on ne saurait comparer qu'à de l'eau mélangée d'un peu de lait, et qui fournit une boisson très-rafraîchissante. On ne saurait trop admirer en cela la prévoyance de la nature qui a placé au milieu des vastes solitudes de ce pays des végétaux qui procurent à l'homme les moyens de se désaltérer. Les fruits y sont, en géné-

ral, très-aqueux et très-sucrés. On y rencontre, dans les forêts, une liane vraiment miraculeuse, et que l'on appelle, je crois, la liane des chasseurs. Un tronçon de cette plante, coupé et renversé dans un verre, procure une eau claire, limpide et fraîche. L'amande du coco est adhérente à l'intérieur de la coque, et d'un goût assez délicat. Les Indiens et les nègres se servent des noix en guise de tasses; plusieurs les ornent de diverses figures et les polissent. Nos marins, surtout, ont le talent d'en faire des vases curieux par un travail qui exige beaucoup de patience et d'adresse.

Je ne dirai rien de l'ananas qui est cultivé dans nos jardins, et que tout le monde connaît. Je ferai seulement observer que ce fruit, en Europe, est bien inférieur pour le volume, le goût et le parfum, à celui d'Amérique, qui croît naturellement et à l'air libre, tandis que dans nos serres, il est altéré par le fumier des couches et par une culture forcée.

L'arbre qui fournit la noix d'acajou croît dans l'intérieur des terres. Il est très-élevé; ses feuilles ressemblent à celles du laurier. Le fruit est de la grosseur d'une châtaigne, et contient une amande qui a une amertume que la torréfaction fait disparaître. On en extrait une huile dont les Indiens se servent pour plusieurs usages.

(21) *Page 76.* — La bonne foi des naturels de la Guyane est connue des Créoles et des Européens qui n'hésitent pas à leur confier jusqu'à leur vie. Ils ne se pressent pas de remplir leurs engagements, mais on peut être assuré de leur exactitude. Si on les prend pour guides dans un voyage, ils marchent et s'arrêtent selon leur caprice. Lorsqu'ils ont la fantaisie de camper dans un lieu quelconque et d'y séjourner, ni prières ni menaces ne peuvent les contraindre à se mettre en marche. Si on veut savoir d'eux le moment du départ, ils répondent, *tantôt*, ce qui équivaut à un ajournement indéfini ou à la question préalable. Au moment où on s'y attend le moins, ils se mettent en route et vous conduisent fidèlement au lieu convenu.

Un habitant de Cayenne avait donné à un Indien des environs de Kourou un très-beau fusil, en échange d'une pirogue que celui-ci s'était engagé à construire. Deux années s'écoulèrent et, dans cet intervalle, le fusil devint bientôt hors d'état de servir entre les mains de gens qui n'ont pas d'armuriers et qui sont incapables des soins qu'exige une arme à feu. Cependant l'Indien ne manqua pas à sa promesse et, après deux ans arriva à Cayenne avec la pirogue sur laquelle on ne comptait plus que faiblement.

(22) *Page 78.* — L'évasion des huit déportés est une des plus audacieuses entreprises, que l'amour de la

liberté ait jamais inspirée à des malheureux. Il fallait un grand courage pour la concevoir, une constance inébranlable pour l'exécuter ; s'abandonner à la mer dans une frêle embarcation ; faire un trajet de cinquante lieues le long d'une côte remplie d'écueils et de bas fonds ; affronter la rapidité des courans ; supporter l'ardeur du climat, et toutes les chances périlleuses d'une navigation ; voilà ce qu'osèrent huit hommes qui , par leur éducation et leurs mœurs , étaient à une distance infinie de ce qu'exigeait un aussi hardi projet ! Que des marins , habitués à tous les périls ; que des Indiens , accoutumés à se jouer du terrible élément , eussent osé braver tant d'obstacles , il n'y aurait eu rien d'extraordinaire ! Mais les déportés étaient si étrangers à la mer , qu'ils auraient dû ou renoncer à leur projet , ou succomber dans leur entreprise , si le ciel ne fût venu à leur secours.

Un corsaire Cayennais captura un bâtiment des Etats-Unis à la hauteur de Sinnamary , où il envoya sa prise. Ce bâtiment était commandé par un capitaine nommé Tilly. Il comptait se rendre à Cayenne , y vendre sa cargaison et , à son départ , jeter l'ancre devant la rivière et enlever les déportés , auxquels il apportait des secours en argent et des lettres de leurs familles : cet événement était fâcheux pour les exilés , mais il était décidé qu'ils obtiendraient leur délivrance et que Tilly en serait l'instrument : la combinaison seule fut différente.

Les déportés avaient depuis quelque tems acheté en secret une pirogue appartenant à un ancien soldat Alsacien , établi de l'autre côté de la rivière de Sinnamary. Il était convenu qu'ils paraîtraient la lui avoir dérobée. Deux Indiens avaient été gagnés et devaient servir de guides et

de pilotes; mais ils se désistèrent peu de tems après. Cependant les malheureux exilés ne pouvaient s'embarquer sans être aidés par des hommes connaissant la côte et accoutumés à naviguer dans ces parages. Pichegru, seul, voulait partir à tout prix et disait qu'il aimait mieux fuir à la nage et être mangé par les requins que de rester à Sinnamary.

Ce fut dans ces conjonctures que le capitaine Tilly fut pris et débarqué avec son équipage. Il vit Pichegru et ses compagnons et leur fit part des projets que la capture de son bâtiment avait fait échouer. On tint conseil, l'achat de la pirogue fut confié à Tilly, on lui proposa d'être du complot d'évasion et de servir de pilote; il refusa par un sentiment de générosité. Devant le lendemain être conduit sous escorte à Cayenne avec ses gens, il craignait de faire découvrir par son absence l'évasion des déportés, à la poursuite desquels on se serait mis aussitôt, mais il proposa son maître d'équipage Barrick, homme intelligent autant qu'intrépide, et connaissant parfaitement les côtés de la Guyane. La proposition est acceptée; Barrick se dévoue, et le moment du départ est fixé à la nuit suivante.

Avant de quitter Sinnamary, les fugitifs font leurs adieux à ceux de leurs compagnons qui n'avaient point voulu ou pu les suivre. C'étaient MM. Barbé de Marbois, Lavilheurnois et Brothier; M. Lafond Ladébat, qu'une cruelle maladie retenait sur ce rivage, et Tronçon Ducoudray qui touchait à ses derniers momens.

A quatre heures du soir les déportés sortent armés de leurs fusils de chasse; leurs surveillans étaient habitués à leurs courses lointaines et à ne les voir souvent

rentre que fort tard. Chacun se rend isolément à l'endroit convenu. Barrick y avait passé la nuit, exposé aux piqûres des insectes. Au moment de s'embarquer, ils entendent une voix qui criait : *à moi!* sont-ils découverts? Trois d'entr'eux se détachent et vont reconnaître ce que c'est. Ils aperçoivent deux nègres qui se débattaient contre une énorme tortue de mer, nommée dans le pays *Caouane*. Cet amphibie, qui pèse quelquefois de quatre à cinq cents livres, va déposer dans le sable du rivage ses œufs, qui sont, ainsi que sa chair, une nourriture très-recherchée. Il est armé de griffes redoutables, et sa coquille est très-épaisse et très-dure. On s'en rend maître en le renversant sur le dos avec des pieux; dans cette situation, il ne peut ni se retourner ni s'enfuir; on l'y laisse pour en aller renverser d'autres. Les tortues de mer, comme celles de terre, sont très-abondantes dans la Guyane.

Les trois fugitifs eurent la complaisance d'aller joindre ces nègres et de les aider à retourner leur proie. Ceux-ci s'éloignèrent bientôt; alors, la troupe se réunit sur le rivage; tous d'un mouvement spontané, se mirent à genoux et adressèrent à Dieu une fervente prière. On saute dans la pirogue, Barrick prend le commandement de la manœuvre, et Pichegru se place au gouvernail.

Il était huit heures du soir; un vent frais enflait la voile; l'espérance était devant les déportés et le continent déjà loin derrière eux. On vogue toute la nuit en silence et sans accident. Au point du jour, ils cherchent des yeux à distinguer la terre; ils ne l'aperçoivent plus. Barrick s'inquiète, mais, avec la présence d'esprit

d'un vieux marin, il cingle vers le point où il juge que la côte doit se trouver. Après trois heures d'inquiétudes on la reconnaît ; la barque avait dépassé Iracoubo où un poste Français était établi. Cependant la faible embarcation, chargée de neuf personnes, et que le moindre mouvement pouvait faire chavirer, recevait l'eau de la mer qu'il fallait vider à chaque instant avec des calabasses et des chapeaux. Quelques heures après le lever du soleil, la chaleur était devenue très-incommode. Les fugitifs attendaient la nuit avec impatience ; elle arriva et ils la passèrent dans une petite anse où la pirogue fut abritée et ancrée à environ cinquante pas du rivage.

Le lendemain matin, il faisait calme plat ; les voyageurs ne pouvaient se remettre en route, et, cependant, ils n'avaient point dépassé encore les limites de la Guyane Française, que le Maroni détermine du côté du Nord. Leur situation était critique ; car ils avaient déjà consommé une partie des faibles provisions qu'ils avaient pu embarquer : elles consistaient en un baril de biscuit, un autre rempli d'eau et quelques bouteilles de tafia. Ramel a rapporté, dans son journal, que les déportés n'avaient point mangé pendant six jours, et avaient supporté toutes les horreurs de la faim : cette circonstance est dénuée de vérité, comme beaucoup d'autres de sa relation.

Vingt-quatre heures se passèrent ainsi dans la crainte d'être poursuivis et atteints, avant de pouvoir se réfugier sur le territoire Hollandais. Un vent frais qui s'éleva fit cesser les inquiétudes. La pirogue rangea la côte, et bientôt un fort courant indiqua l'embouchure

du Maroni, vis-à-vis laquelle on se trouva le lendemain à midi. Ce ne fut qu'avec des peines infinies, et en usant de son habileté, que Barrick parvint à franchir l'embouchure de ce grand fleuve; et les déportés reconnurent que, sans la présence d'esprit de cet intrépide pilote, leur perte aurait été inévitable. Le reste de la journée se passa sans accident; le soir ramena le calme de la veille, mais il cessa le lendemain matin. Dans la journée, les fugitifs reconnurent le fort d'Orange, d'où on leur tira trois coups de canon à boulets. Ils prirent le large, craignant d'être coulés bas s'ils approchaient du fort, qu'ils doublèrent pour atteindre le port de Monte-Krick. Cependant, la brise devenait violente, et, comme elle augmentait de manière à inquiéter, Barrick voulut s'approcher du rivage et y aborder; mais les vagues étaient tellement fortes, qu'elles poussaient la pirogue, et la rejetaient à la mer, qu'il fallut bien tenir malgré soi. Tout annonçait un grain; le vent redoubla de violence; la pluie tomba bientôt à torrens; l'embarcation ne put tenir contre le choc des vagues, et chavira bientôt dans une vase molle de trois ou quatre pieds de profondeur. Les malheureux déportés, enfoncés dans la boue jusqu'à la ceinture, mouillés et épuisés de fatigue, voulurent sauver au moins l'instrument de leur salut; ils retournèrent la pirogue et la remirent à flot; mais le vent et les lames triomphèrent de leurs efforts en leur enlevant bientôt ce dernier espoir. Il fallut se décider à aborder un rivage désert, sans savoir où ils étaient. Leur premier soin fut d'allumer du feu pour se sécher, et se préserver des attaques des bêtes féroces et des atteintes

des insectes dont ils étaient couverts. Pichegru avait sauvé avec sa pipe un briquet ; cet instrument, devint un vrai trésor dans une pareille circonstance ; le bivouac que l'on avait choisi fut environné de feux ; les armes , le restant des provisions étaient dans les flots ; la pirogue avait été jetée à peu de distance du rivage et brisée. Nulle trace d'hommes ne s'offrait aux regards des naufragés ; la faim les pressait ; ils ramassèrent des coquillages et des crabes ; de l'eau fangeuse et croupie les désaltéra. Après ce repas plus que frugal , plusieurs d'entr'eux s'éloignèrent pour reconnaître le pays , mais des criques et des rivières leur fermèrent le chemin de tous côtés. Ce ne fut plus que du côté de la mer qu'ils purent espérer leur salut. Un bâtiment parut au large ; ils lui firent des signaux , mais qui ne furent point aperçus ou compris : il s'éloigna.

Le soir , des torrens de pluie vinrent fondre sur les feux et augmenter la détresse des infortunés naufragés qui furent mouillés jusqu'aux os et dévorés par les moustiques et les maringoins. Barrick surtout était dans un état à faire pitié ; mais ce brave homme avait un courage surnaturel. Au point du jour , il alla en reconnaissance. A peine fut-il à deux portées de fusil qu'il s'écria : « Des hommes ! » A ce signal , tous les déportés se levèrent et virent en effet deux soldats à l'extrémité d'un bois. Par une prudence que l'événement justifia , toute la troupe se cacha ; Barrick seul se dirigea vers ces militaires qui le couchèrent en joue. Mais lui , se jetant à genoux et leur tendant les mains , exprima la détresse d'une manière si touchante , que les deux hommes s'approchèrent et , voyant la pirogue brisée , se laissè-

rent attendre. Les déportés alors se montrèrent à leurs libérateurs qui étaient des soldats au service de la Hollande et dont un se trouva être Français. Les naufragés apprirent qu'ils étaient entre le fort Orange et Montekrick; ils se donnèrent pour des habitans de Cayenne qui avaient été jetés à la côte, en se rendant à Surinam.

Les soldats se rendaient au fort Orange où ils étaient envoyés en ordonnance, et c'était par le plus grand hasard du monde qu'ils avaient pris ce chemin. M. Barthélemy et M. Delarue furent députés par leurs compagnons pour aller réclamer du secours; ils partirent sous la conduite des deux soldats. Quoique exténués par la fatigue, la chaleur et la faim, ils firent un trajet de quatre heures dans un sable brûlant, à travers des débris d'arbres et tous les obstacles naturels que présente ce pays. A peu de distance du poste, ces MM. rencontrèrent un détachement de vingt-cinq hommes commandé par un officier. On les conduisit au fort d'où ils écrivirent au gouverneur de la colonie Hollandaise et où les soins les plus touchants leur furent prodigués. Dix nègres, chargés de provisions et d'outils, partirent sur-le-champ pour aller secourir les déportés et raccommoder la pirogue.

MM. Barthélemy et Delarue, malgré leurs fatigues, ne restèrent au fort que peu de tems. Excités par un noble sentiment, ils voulurent aller partager avec leurs compagnons d'infortune et les inconvéniens qui restaient à souffrir et la joie d'une délivrance aussi inespérée. L'embarcation ne fut raccommodée qu'à la nuit; il fallut encore la passer au bivouac, au milieu des feux et des nuages d'insectes. Mais au moins celle-ci fut rendue paisible par un grand changement de situation. Au point du

jour, on se mit en route pour se rendre à Monte-Krick; les plus fatigués dans la pirogue, les autres par le chemin de terre. On trouva, en arrivant, un logement commode et un bon dîner. Le commandant de ce poste croyait avoir affaire à des négocians de Cayenne; mais il ne pouvait revenir de sa surprise de ce qu'ils s'étaient risqués sur une si frêle embarcation. Ces réflexions, sans affaiblir les sentimens d'humanité de cet officier, étaient faites avec le ton du doute. Il leur parla des déportés avec beaucoup d'intérêt et d'attendrissement. Mais eux crurent ne pas devoir encore se faire reconnaître.

Il y a vingt lieues de Monte-Krick à Paramaribo, capitale de la colonie Hollandaise. Les déportés avaient écrit au gouverneur pour lui faire connaître leurs noms et leur évasion. Le quatrième jour, ils virent arriver à cheval le commandant des troupes, descendant du célèbre général Cohorn et portant le même nom. Il fit à tous les déportés l'accueil le plus cordial et les conduisit dans une élégante et bonne gondole jusqu'à Paramaribo où ils furent reçus par les autorités et les habitans avec la plus généreuse hospitalité. Les colons portèrent leur bienveillance jusqu'à se charger d'acquitter la dette de reconnaissance envers le courageux Barrick. Ce brave homme retourna dans sa patrie, comblé de bienfaits.

(23) Page 90. — Après la célèbre déportation du 18 fructidor, deux autres convois furent envoyés, l'un, le 25 avril 1798, sur la frégate *la Décade*, l'autre, le

29 septembre de la même année, sur la corvette *la Bayonnaise*. Le nombre total de ces exilés s'éleva à trois cent vingt-neuf, parmi lesquels on comptait deux cent cinquante-huit prêtres ou religieux. Monseigneur Brumaut de Beauregard, aujourd'hui évêque d'Orléans, et alors chanoine et vicaire-général en faisait partie.

Soit pour rendre la déportation plus ignominieuse, soit peut-être dans le but d'établir une nouvelle colonie, on associa à ces malheureux prêtres, des hommes de différentes professions, arrêtés pour délits politiques, et même condamnés pour des crimes. En examinant la composition de ce que la rage révolutionnaire avait entassé dans ces deux vaisseaux, on trouve l'assemblage le plus incohérent et le plus monstrueux. Les trois déportations avaient réuni, dans la même proscription et dans le même séjour :

- 1 Membre du Directoire.
- 12 Membres des Conseils des Cinq Cents et des Anciens.
- 2 Généraux.
- 1 Inspecteur - Général de Police.
- 258 Evêques, Chanoines, Curés ou Religieux.
- 6 Militaires de tous grades.
- 5 Domestiques.
- 3 Perruquiers.
- 2 Nobles.
- 2 Apothicaires.
- 2 Cordonniers.
- 2 Menuisiers.
- 2 Marchands.
- 1 Graveur.

- I Cultivateur.
- I Homme de Loi.
- I Vigneron.
- I Tailleur.
- I Journaliste.
- I Chanteur.
- I Musicien.
- I Maréchal expert.
- I Interprète.
- I Distillateur.
- I Boutonnier.
- I Fondeur.

Et quelques individus sans profession.

Au milieu de ces victimes , il n'y avait qu'une seule femme ; c'était une servante nomme Marguerite Miquelot ; elle était âgée de trente ans , et demeurait à Clermont (Haute-Loire.) : il est présumable qu'elle avait suivi son maître.

Cent soixante-douze individus périrent , la plupart à Conamama ; vingt-cinq s'évadèrent , et cent trente-deux furent rappelés. La fureur directoriale alla jusqu'à condamner à la déportation un prêtre missionnaire de la Guyane. Celui-là au moins était tout transporté , et on pouvait bien croire qu'il ne s'évaderait pas.

Des charrettes amenèrent , de toutes les parties de la France , les victimes , attachées deux à deux. On les entassait dans les prisons de Rochefort , jusqu'à ce qu'il y en eût assez pour compléter un convoi. Les alimens les plus grossiers , ceux destinés aux forçats , aux plus vils criminels , étaient la seule nourriture des ministres des autels. Eh bien ! ils s'agenouillaient devant ces

metts repoussans , les bénissaient avant de s'en nourrir, et rendaient grâces après avoir fait le repas du pauvre et du prisonnier ! O sainte religion ! que ton pouvoir est grand ! tu perces l'épaisseur des cachots , et tu y fais descendre avec toi la résignation , l'espérance et le repos !

Le canton de Conamama était le plus mal choisi , pour en faire le séjour des déportés. La préférence donnée au lieu le plus mal-sain, le plus désert, annonce un projet barbare devant lequel les bourreaux ne reculèrent que quand la mort eut moissonné un très-grand nombre de victimes.

(24) Page 93. *Dans chaque baraque il y avait des mourans , et on voyait les autres faisant des prières autour d'eux.*

Les prêtres déportés à Conamama, ne surent que prier, souffrir et mourir. Ils priaient pour leurs frères morts ou mourans ; ils priaient pour leurs persécuteurs. Depuis Dioclétien, la religion n'avait jamais offert un plus sublime exemple de résignation, de constance et de charité. Et ce qu'il faut ajouter comme un trait caractéristique de cette admirable abnégation, c'est que, quoique les plus malheureux de tous les déportés, les ecclésiastiques exilés à la Guyane n'ont point laissé de mémoires. Le petit nombre de ceux miraculeusement échappés aux horreurs de Conamama et de Sinnamary, se sont contentés de remercier le ciel de leur délivrance,

et, lui offrant toutes leurs douleurs, n'ont pas voulu les révéler au monde ni appeler sur eux-mêmes la compassion, et sur leurs ennemis la vengeance des hommes. Quelques lettres écrites par ces infortunés à leurs parens ont été rendues publiques, sans doute malgré ceux qui les avaient écrites. En voici une tracée par M. Garnesson, curé de Conantre, deux jours avant sa mort.

« Mon frère, je vais mourir, et je serais coupable
 » devant Dieu, si je ne pardonnais pas à mes ennemis.
 » En me voyant partir pour la Guyane, tu as voulu
 » connaître mon dénonciateur, et tu m'as assuré, dans
 » ta douleur, que tu tirerais, tôt ou tard, vengeance de
 » son crime.... O mon frère ! abandonne un semblable
 » projet... pardonne-lui, comme je lui pardonne ; je
 » t'en conjure au nom de Jésus-Christ, qui va me re-
 » cevoir dans sa sainte miséricorde. Recommande-moi
 » aux prières de tous nos parens et de mes paroissiens..
 » Adieu, mon frère ; en mourant, je demande à
 » Dieu qu'il répande sur toi, sur ta femme et tes cinq
 » enfans, toutes sortes de prospérités. Je suis redevable
 » de trente-deux livres à la bonne madame L*** ; je te
 » prie d'acquitter cette dette. Adieu, mon bien aimé
 » frère, Dieu va bientôt appeler à lui sa pauvre créa-
 » ture... Pierre Garnesson Conanta, curé de...

Une autre lettre, écrite par un prêtre nommé David à son père, peint d'une manière simple, mais bien énergique, tous les maux que les déportés eurent à souffrir depuis le moment de leur arrestation jusque dans les solitudes de la Guyane. Elle fait connaître aussi toute la force d'âme, tout le courage que la religion peut inspirer. Mais la religion donne l'explication de tant de vertus et d'une patience vraiment divine.

Conamama, canton de la Guyane Française,
ce 3 Février 1799.

*Pierre-Marie David, curé de St.-L... à M. David, son père
propriétaire, à V...*

« Dieu a veillé sur sa faible créature ! votre fils existe et la mort n'a pas frappé l'enfant que vous pleurez. Mon père ; ô vous qui dès ma tendre enfance m'apprîtes par habitude et par plaisir à n'aimer que la vertu, si vos yeux, sans cesse baignés de larmes, s'ouvrent encore à la lumière, que ces lignes tracées par une main chérie, vous parviennent ; qu'elles consolent votre vieillesse, que la douleur cesse de vous accabler, et qu'au moins elle respecte les bords de votre tombe. O mon père ! il est une autre vie où l'homme vertueux trouve enfin un abri ; si la religion ne le disait pas, le malheur suffirait pour l'apprendre... Oui, mon père, c'est dans ce dernier monde où tout vient se confondre, où le méchant n'a plus le droit de nous poursuivre, que nous pourrons nous revoir ; c'est là que vos vertus, que mes infortunes me feront trouver grâce devant Dieu... c'est là que nous serons réunis pour vivre ensemble dans l'éternité. Mon père, vous parlerai-je de mes ennemis ?... Oh ! non, le ministre d'un Dieu de paix ne doit point en avoir : ma religion m'apprend à pardonner, et le ciel est témoin qu'à Conamama, mes lèvres ne prononcèrent jamais le nom de mes persécuteurs, que pour attirer sur eux la miséricorde divine

Ah! s'ils sont assez heureux pour que le repentir pènètre dans leurs ames ; si alors je ne suis pas là pour les consoler , pour leur dire : « depuis long - tems je » vous ai pardonnés , » qu'une main généreuse leur montre ma lettre , et qu'elle allège leurs tourmens ; ah! que votre bouché aussi prononce leur pardon. Le coupable est toujours plus à plaindre que sa victime ; et l'existence du méchant , que le remords poursuit , est trop affreuse pour que son ennemi même ne devienne pas son consolateur.

» Mon père , il vous tarde de connaître le lieu où votre fils respire ! C'est dans un séjour de mort et de vertus qu'il offre , en sacrifice à Dieu , cette vie de douleur et de pénitence.

» Vous le savez ; tout entier à mon devoir , j'étais au milieu de mes fidèles paroissiens , quand un ordre tyrannique vint m'enlever aux fonctions de mon ministère. Un homme revêtu d'un grand pouvoir , se déclara mon ennemi sans me connaître. Le gouvernement écrivait à ses agens de surveiller les prêtres. Le commissaire M^{***}. crut servir son pays en les envoyant à la mort. Je fus désigné pour victime ; et quand je n'étais occupé qu'à porter dans les familles des paroles consolatrices , qu'à prêcher l'oubli des erreurs , le pardon des injures , on me traitait de factieux , d'ennemi de la patrie ; on osait m'accuser d'exciter à la guerre civile. Cependant par mes soins , la paix régnait dans le canton ; ses habitans n'étaient point divisés , et la morale de l'évangile germait dans tous les cœurs. Le commissaire m'accuse , on vient pour m'arrêter : mes bons paroissiens , malgré moi , cherchent à me défendre. Je parais dès-lors plus

criminel, et peu de jours après, l'ordre de ma déportation arrive... O mon père! traîné de cachot en cachot, chargé de fers, abreuvé d'amertumes, nourri d'inquiétudes, mon courage m'abandonna, et je connus toute ma faiblesse... Chaque soir dans une obscure prison, sitôt que la porte à double verrou, fermée sur lui, le dérobaît aux regards de ses guides, votre fils répandait des larmes, le ministre des autels oubliait les souffrances de Jésus-Christ pour ne pleurer que sur les siennes... Que l'homme est faible, quand Dieu l'abandonne un instant à sa propre force!...

» Cependant la providence finit toujours par offrir au pécheur une main secourable : j'arrive à Rochefort, et c'est là que dans l'asile du crime, je dois trouver des anges. Dieu puissant! et je pourrais encore me plaindre! Ah! que ma bouche ne s'ouvre plus pour murmurer. Créateur! que ta bonté m'éclaire, qu'elle guide mon cœur, et que je sois enfin digne de parcourir la nuit du tombeau, avec ces hommes prédestinés, avec ces vertueux compagnons d'infortune. Mon père, je n'ai plus le droit de vous parler de moi. Ces vieillards vénérables dont je suis fier de partager le sort, m'ont appris à souffrir, c'est à Rochefort que je les ai trouvés. Le cachot où je fus jeté renfermait déjà huit ministres de la religion, et avec eux toutes les vertus... Il était nuit quand j'entrai dans ce séjour funèbre; une lampe y répandait sa lueur sépulchrale. Quel spectacle! des vieillards couchés sur le carreau... Ils n'avaient qu'un peu de paille pour reposer leurs têtes, et cependant ils dormaient tous! L'innocence sommeille si aisément... Bientôt mes regards se fixèrent involontairement sur l'un de ces in-

fortunés; un visage céleste, de longs cheveux blanchis par les années, tout en lui commandait la vénération. C'était dom Louis, de l'ordre de Saint-Bruno. A sa vue, saisi d'un saint respect, je m'approche. Je tombe à genoux devant lui, et je promets à Dieu de consacrer mes soins à ce vieillard. Il s'éveille, m'aperçoit, lève les yeux au ciel, puis me tendant la main : ô mon fils ! dit-il, vous êtes aussi l'enfant du Seigneur, que la foi vous soutienne dans la persécution, et que Dieu soit toujours votre consolateur... Ses compagnons d'infortune ne dorment plus ; ils s'unissent à lui, tous m'entourent, tous oublient leurs malheurs pour ne s'occuper que des miens : je parais être la seule victime, je suis le seul que l'on console... Ministres de Jésus-Christ, m'écriai-je, ô mes pères ! ô mes modèles ! que Dieu me donne cette force qui vous anime ! que ma faiblesse soit punie par de longues souffrances ! que ma foi n'en soit point ébranlée ! et que je puisse, en vous imitant, mériter la couronne du juste que le ciel vous destine !

» Deux jours après mon arrivée, nous sommes enlevés de notre prison et traînés sur le bâtiment qui doit nous transporter à la Guyane. Des ecclésiastiques de toutes les parties de la France, parmi lesquels se trouvent plusieurs prêtres constitutionnels et mariés... un grand nombre de sexagénaires, des journalistes, des émigrés, deux membres de l'assemblée législative, Job-Aymé et Gilbert-Desmolières : telles sont les victimes entassées sur la frégate la *Décade*. Le prieur de Saint-Claude est atteint d'une hernie ; ce bon vieillard peut à peine marcher : l'un de mes confrères, que la fièvre tourmente, n'a plus que quelques jours à vivre. Girard

d'Havelange, le vertueux dom Louis, succombent sous le poids des années. La plupart sont infirmes ou malades. Les députés Gilbert, Job-Aymé réclament en vain pour ces infortunés ; leurs voix sont étouffées : c'est à Cayenne, leur dit-on, que vous réclamerez. Mon père ! des malades, des vieillards serrés les uns contre les autres, étendus sur des planches, tourmentés de vermine, sans linge, sans vêtements, plus mal nourris que ne sont les plus vils criminels : tel est le tableau déchirant qu'offrent les déportés.

» Ils ne respirent que par une étroite soupape ; le méphitisme propage la contagion ; une odeur de mort se répand dans cette fournaise ardente, et cependant le plus léger murmure ne se fait point entendre ; tous ont ce courage que donne l'innocence : tous ont appris à souffrir. L'équipage étonné, contemple avec admiration les victimes ; plusieurs matelots versent en secret des larmes sur notre infortune, et leur sensibilité les porte à nous prodiguer de généreux secours. Estimable Benoist, sensible Rosier ! nous avons oublié les noms de ceux qui nous ont accablés d'amertume, et nous gardons au fond de nos cœurs le souvenir des vôtres. Jouissez surtout, bons matelots, du bonheur d'avoir sauvé la vie à deux hommes de bien. Hélas ! si l'un d'eux (d'Havelange) a depuis terminé sa carrière, au moins vous prolongeâtes alors par vos soins sa pénible existence. Nous n'avons pas non plus oublié la générosité de quelques officiers : je voudrais pouvoir les nommer ; mais ce serait peut-être les exposer à la haine des méchans.

» Nous débarquons à la Guyane ; les habitans de cette colonie veulent nous secourir, mais une nouvelle

déportation nous attend. Le commissaire du gouvernement exécute avec rigueur des ordres qu'il a sans doute reçus ; car quel homme serait assez cruel pour se décider de lui-même à tourmenter ainsi ses semblables !

» Les déportés sont divisés en plusieurs classes ; les uns partent pour Sinnamary et ses environs : les autres sont jetés dans les affreux déserts d'Aprouague et de Conamama. C'est de ce dernier tombeau que votre fils vous écrit ; c'est là que soutenu par l'exemple de ses frères, il cherche à mériter par des souffrances, ce que vous, mon père, vous méritez par vos vertus. Conamama est l'un des cantons les plus reculés de la colonie ; ce pays, situé au milieu des bois, est couvert de marais fangeux qui corrompent l'air par des exhalaisons fétides ; et les habitations se bornent à quelques cabanes informes, asiles de douleur et de mort. C'est dans ce lieu sauvage que l'on nous a relégués. Des huit infortunés que je trouvai dans les cachots de Rochefort, deux seulement sont encore existans. Depuis cinq jours dom Louis a cessé de vivre ! depuis cinq jours la tombe du juste est arrosée de larmes... Ce bon vieillard, une heure ayant de rendre le dernier soupir, se traîna malgré moi au milieu du carbet qu'il habitait : là, prosterné contre terre, entouré de ses frères, ou plutôt environné de spectres languissans, et après avoir reçu de moi les derniers secours spirituels : « Mes frères en Jésus-Christ, » nous dit-il, tous les maux que j'ai soufferts ne sont » rien, puisque que le rédempteur des hommes a été » abreuvé de fiel et de vinaigre... Mourons donc, comme » le dit l'apôtre, avec l'espérance que nous allons être » introduits dans la sainte cité du ciel ; mourons avec

» l'espérance que nos tribulations, qui n'auront duré
 » qu'un moment, nous conduiront bientôt à une gloire
 » éternelle ; mourons avec l'espérance que Jésus-Christ
 » transformera un jour notre corps vil et abject pour le
 » rendre conforme à son corps glorieux. Avant de mou-
 » rir, prions pour nos persécuteurs, et que nos prières
 » s'élèvent jusqu'à Dieu. » Dom Louis cessa de parler ;
 je récitais près de lui les prières des agonisants ; mais
 bientôt sa main glacée se roidit dans la mienne, il expira
 entre mes bras.

» Chaque jour de nouveaux malheurs viennent nous
 affliger ; une victime est suivie d'une autre victime : de-
 puis long-tems nous ne pleurons plus, la douleur a tari
 la source de nos larmes. Celui que, dans trois jours,
 demain peut-être, la mort va frapper, creuse aujour-
 d'hui avec délice, cette terre qui doit se refermer sur
 lui. Un tombeau est le terme de ses désirs, et l'infortuné
 qui se voit prêt à y descendre, ne verse des pleurs que
 sur ceux qui lui survivent. Le cimetière où reposent nos
 amis, est le lieu où sans cesse nous dirigeons nos pas...
 C'est là que nous nous réunissons, et que nous aimons
 à choisir la demeure où nous espérons trouver le repos.
 L'ami marque sa place auprès de son ami ; étendu sur sa
 tombe, il voudrait ne s'en plus séparer ; cette fosse qu'il
 creusa de ses mains, et qui n'attend plus que sa dé-
 pouille mortelle, devient son espérance ; cinq ou six
 jours à donner encore à la vie, lui semblent une trop
 longue route à parcourir...

» Hier un prêtre du Brabant, qui depuis plusieurs
 jours ne paraissait point aux appels, fut trouvé dans une
 forêt voisine à demi-dévoré par les bêtes féroces ; il y

avait succombé d'inanition... Ses mains étaient jointes , et sur ses lèvres inanimées reposait le signe de la foi. Des nègres nous l'apportèrent en cet état : nous rendîmes ce matin les derniers devoirs à ce martyr chrétien.

» Nous savons que dans tous les cantons où se trouvent des déportés , leur sort n'est pas moins affreux que le nôtre. La mort se divise pour les frapper ; ceux qu'elle n'a pas atteints jusqu'à ce jour , languissent dans l'état le plus misérable ; on dirait que cette partie de la Guyane n'est habitée que par des ombres. En suivant un calcul exact , il est probable que des 193 déportés , il n'en existera pas dix dans cinq mois. Votre fils alors ne sera peut-être plus. Cette idée n'a rien qui le tourmente : il s'y arrête sans effroi , et l'espoir que son âme épurée par le malheur , sera digne de paraître devant le tribunal de Dieu , le soutient dans l'avenir.

» Adieu , mon père , que le Seigneur protège votre vieillesse , que ses biens se répandent sur ma sœur et ses pauvres enfans.

» Je finis en vous demandant votre bénédiction et le secours de vos prières.

» Votre respectueux et affectionné fils ,

DAVID.

(25) Page 99. — Le rapport adressé par M. le général Freytag à l'Agent du Gouvernement, atteste l'humanité et la sensibilité de cet officier, et ne peint que bien faiblement encore les souffrances des déportés à Conamama. Ceux restés à Sinnamary s'y considéraient comme dans un lieu de délices ; et, informés de l'horrible situation de leurs malheureux compagnons, ne redoutaient rien tant que d'être envoyés dans ce lieu de douleur et de destruction : l'abbé Brothier en mourut de frayeur avant le jour fixé pour la translation. Lorsque cet ordre parvint à Sinnamary, il était en convalescence d'une fièvre assez violente. Occupé presque toute sa vie de littérature et de mathématiques, rien ne lui était plus étranger que l'agriculture et le commerce. Cependant, il avait loué une case avec un petit terrain, et formé, auprès de l'administration de la colonie, sa demande en établissement. Elle lui fut renvoyée pour un manque de formes. Il en conçut une telle affliction, qu'il s'imagina qu'on voulait le faire périr à Conamama. La fièvre le reprit avec violence, et l'emporta en peu de jours. L'abbé Brothier préparait dans son exil, la publication de plusieurs ouvrages de son oncle, et, entre autres, une édition de Pline le naturaliste, dont les notes étaient de la plus grande importance, par le rapprochement des connaissances des anciens, avec les nôtres, sur l'*Etude de la Nature*.

(26) Page 103. — Ces prêtres Belges avaient été transportés sur la corvette *la Bayonnaise*. C'étaient MM. Michel

Cop, de Gand; Jean Debay, régent de l'école des pauvres, à Bruges; Jacques de Nève, curé de Nestcappelle dans la Lys; Jacques Benoodt, oratorien de Malines; Jean Keukemans, chapelain de Sainte-Evalburg, à Anvers; Moons, vicaire de Boom, près Anvers; Reyphins, vicaire à Ypres; Philippe Dumont de Bruges; Nerinks, novice capucin, à Malines, et Hübert Flotteau, vicaire de Beveren, dans la Lys : trois prêtres Français étaient avec eux.

Je crois que l'auteur a été trompé par le rapport des Indiens, ou qu'il aura été mal servi par sa mémoire. Aucune des relations du tems ne fait mention du naufrage de ces douze déportés, événement assez remarquable pour n'avoir pas été oublié. J'ai de plus connu, en Belgique, M. le chanoine Keukemans.

(27) *Page* 106. — Job Aymé était, en 1790, procureur-général-syndic de la Drôme. Il s'était dévoué à la révolution dans son principe; mais, comme plusieurs de ceux qui avaient allumé ce vaste incendie, il voulut en arrêter les progrès, lorsqu'il ne fut plus tems. Il devint suspect et on l'obligea de quitter ses fonctions. Peu de tems après, il fut arrêté et conduit en charrette et enchaîné, depuis Montélimart jusqu'à Paris. Enfermé à la Conciergerie, il en vit sortir plus de quatre cents victimes, envoyées à l'échafaud. Le 9 thermidor mit fin à sa captivité; il fut élargi et retourna dans son département.

Après la dissolution de la convention nationale, Job Aymé fut nommé membre du corps législatif par les électeurs de son département. Il entra au Conseil des Cinq-Cents. A peine y eut-il été installé qu'il s'en vit exclure comme complice des crimes du midi, commis après la chute de Robespierre. Après dix-huit mois de suspension, il fut rappelé et reprit ses fonctions au Conseil des Cinq-Cents. Il s'y prononça contre les mesures violentes et arbitraires, et combattit les restes redoutables du Jacobinisme. Le 17 fructidor, averti qu'on devait venir l'arrêter, pendant la nuit, il alla chercher un asile chez un de ses amis, et en sortit cependant le lendemain pour se rendre à une réunion indiquée chez un de ses collègues. Quatre-vingt membres du Conseil partirent de ce lieu à midi et se présentèrent à l'entrée de la cour du manège; mais elle était gardée par de la cavalerie qui dispersa ce rassemblement de législateurs; chacun gagna de son côté. Job Aymé sortit de Paris et se retira à la campagne où il resta quelque tems, pendant que ses collègues étaient conduits à Rochefort et embarqués pour la Guyane.

Cependant les perquisitions les plus actives étaient dirigées contre ceux des proscrits qui avaient pu se soustraire à la déportation. Job Aymé, craignant d'être découvert à la campagne, rentra dans Paris et fut reçu chez un négociant de la rue Faubourg-Poissonnière. Une nuit, on vint l'éveiller et lui dire de se sauver, parce que la force armée était dans la cour de la maison. Il se lève sans prendre le tems de s'habiller, traverse le jardin et se sauve par une porte de derrière. Il rencontre un fiacre, monte dedans et veut se faire

cendre hors Paris. Arrivé à la barrière, on le questionne ; on lui demande sa carte de sûreté ; il balbutie , on le fait descendre et entrer au corps de garde. Là il apprend que la visite nocturne qui lui a causé tant d'épouvante et la fermeture des barrières n'ont eu d'autre objet qu'une saisie de marchandises Anglaises. Mais le mal était sans remède , il fallut se résigner. On le conduisit au bureau central qui était ce qu'on appelle aujourd'hui la préfecture de Police. Confondu avec les malfaiteurs et les êtres les plus vils , il sortit de cette situation , en se faisant reconnaître. Alors on le transféra au Temple d'où , un mois après , il fut conduit en charrette et , de brigade en brigade , jusqu'à Rochefort avec un prêtre de Paris , nommé Cardine.

Arrivé à cette destination , il y trouva , dans les prisons , Gilbert Desmolières et Perlet avec lesquels il devait être embarqué en même tems qu'un grand nombre de prêtres. On les mit à bord de la frégate *la Charente* qui fit voile pour Cayenne avec cent quatre-vingt-treize déportés. A peine sortie de la rade , elle fut attaquée par une croisière Anglaise qui l'obligea de s'échouer. Le bâtiment fut tellement endommagé que l'on se vit forcé de transporter les exilés sur une autre frégate , nommée *la Décade*. Après une traversée longue et pénible , les déportés arrivèrent à Cayenne où ils apprirent l'évasion de Pichegru , Ramel , Willot , etc.

Job Aymé , ainsi que plusieurs de ses compagnons d'infortune , obtint la permission de s'établir sur une plantation. Un colon , originaire du Dauphiné , vint le trouver , sans le connaître , et lui offrit un asile qui fut accepté. C'était Bertollon qui l'emmena et l'installa dans

son habitation, à quatre lieues de Cayenne. Il s'occupa, dans cette solitude, où son généreux ami le laissa seul, à lire, à chasser et à pêcher. Mais cet isolement l'ennuya bientôt; il vint habiter Cayenne. D'ailleurs, Bertollon avait vendu sa propriété et se proposait de passer en Europe, avec sa femme et un enfant, sur un bâtiment Suédois qui allait faire voile pour Gothembourg. Le capitaine, nommé Gardner, s'offrit à enlever Job Aymé, Perlet et le chanoine Parizot. Un canot vint prendre les trois déportés et les conduisit à bord du brick *le Phaéton* où ils se cachèrent avec soin, pendant la visite que l'on fit, selon l'usage, avant le départ. Le lendemain, le brick mit à la voile et, après plus de deux mois de navigation, fut en vue des côtes de la Norwége. Les courants portaient le navire sur les rochers; on manœuvra pour les éviter, et on parvint à entrer dans le Cattégat. C'était le 2 janvier 1799.

Le 3, *le Phaéton* n'était qu'à douze lieues de Gothembourg, lieu de sa destination. Mais le vent était contraire et le capitaine Gardner tenta de relâcher à Christiana. Un brouillard épais lui déroba la vue de ce port et, dans la crainte d'échouer sur la côte, il gagna la haute mer et voulut profiter du vent pour entrer dans quelque port de l'Ecosse.

Le tems était affreux; il ne faisait jour que pendant six heures; la brume et les ténèbres environnaient presque continuellement les navigateurs découragés. L'eau et les provisions étaient consommées, et chacun fut réduit à la ration d'un biscuit de mer, d'un morceau de jard et d'un verre d'eau. Cette situation dura jusqu'au 8 janvier que l'on reconnut la terre vers laquelle on était

porté par un vent très-violent. Le capitaine Gardner mit le cap au nord pour la prolonger et chercher un abri ; il vit enfin un lieu qu'il prit pour le port de Montrose et qui était celui de Fraserbourg. Ayant tiré un coup de canon et arboré un signal de détresse , personne ne parut. Il se décida alors à entrer dans une baie où il jeta l'ancre à un quart de lieue de la terre et attendit le jour , espérant pouvoir gagner le port le lendemain.

La mer était cependant toujours fort orageuse , et le bâtiment n'étant pas assuré avec une seule ancre , le capitaine en fit jeter une seconde pendant la nuit. Les vagues étaient si fortes qu'elles couvraient le pont et entraient par les écoutilles. Gardner , craignant d'être englouti , fit couper les cables qui retenaient les ancres , s'approcha de la côte et jeta l'ancre de miséricorde , la seule qui lui restât. Mais le cable de celle-ci cassa et *le Phaéton* , jeté vers la terre , toucha à plusieurs reprises et s'ouvrit en quelques endroits. L'eau y entra et tout le monde se vit obligé de monter sur le pont. Les habitans de Fraserbourg garnissaient le rivage et , quoique touchés du péril des malheureux qui montaient le navire , personne n'osait se hasarder au milieu des écueils contre lesquels la mer se brisait avec fureur. Le bâtiment étant arrêté , les lames qui se succédaient venaient y tomber avec un fracas épouvantable. Les matelots essayèrent de mettre la chaloupe à la mer ; mais lancée par des hommes engourdis de froid , elle fut enlevée et jetée sur les rochers où elle se brisa.

A force de frapper contre un des côtés du navire , les lames l'avaient couché , en sorte que l'équipage et les passagers durent se réfugier sur la partie la plus élevée

pour ne pas être entièrement dans l'eau. Leur situation devint encore plus affreuse, lorsque le bâtiment fut tellement soulevé par les vagues et incliné, que le grand mât était horizontalement sur la mer. Tout le monde s'était accroché aux cordages ou aux anneaux de tribord, pour ne pas tomber dans le gouffre que formait la partie submergée. Dans cette position forcée, les lames les inondaient; ils étaient engourdis par le froid et meurtris par les poulies, les barils et autres corps lourds qui flottaient autour d'eux. Les matelots adressaient les plus touchantes supplications aux nombreux spectateurs qui étaient sur le rivage; mais ceux-ci leur faisaient comprendre, par des signes, qu'ils étaient désespérés de ne pouvoir venir à leur secours. Cependant on vit bientôt arriver une vingtaine d'hommes, portant à dos une chaloupe qu'ils avaient été chercher à une demi-lieue de là. Cette vue apporta un rayon d'espoir à bord du *Phaëton*.

Job Aymé était accroché comme les autres, ayant ses vêtemens et sa chaussure remplis d'eau, et ne puisant que dans son courage la force de soutenir une position qu'un froid excessif rendait encore plus pénible. Ayant regardé autour de lui, il vit flotter deux corps submergés. C'était la femme et l'enfant du malheureux Bertollon; plus loin il vit le respectable chanoine Parisot, la tête renversée et recevant toutes les lames, il était mort; deux matelots nègres étaient également noyés. Épouvanté de cet affreux spectacle, engourdi par le froid, n'espérant plus aucun secours, il allait s'abandonner à sa destinée et renoncer au faible appui qui l'avait préservé jusques là, lorsqu'il aperçut sur le rivage un

jeune homme nû qui se lançait à la mer , en tenant une corde attachée à la chaloupe que l'on avait apportée. Il se jeta à la nage et fut bientôt au milieu des naufragés. Par le moyen de la corde on amena la chaloupe auprès du navire et l'on y embarqua plusieurs personnes. Une seconde corde, fixée au rivage, servit à ramener la chaloupe et à l'empêcher de dériver sur les rochers. Elle fit un second voyage, mais Job Aymé n'avait pas la force de quitter sa place ; deux hommes vigoureux l'enlevèrent et le portèrent privé de sentiment. Arrivé à terre, six personnes le prirent et le transportèrent à une auberge où on le mit dans un lit. Des secours de toute espèce lui furent prodigués ; et, lorsqu'il reprit connaissance, il se trouva entre deux hommes qui s'étaient placés à ses côtés pour le réchauffer.

Le jeune Anglais, qui s'était si courageusement dévoué au salut des naufragés, s'appelait Milne. Il avait bravé un froid glacial, la fureur des vagues, et les représentations de toute sa famille. « Je sais que je puis périr, » disait-il, mais ces malheureux, qui sont sous nos yeux, « vont tous être engloutis, s'ils ne sont bientôt secourus. » Il s'arracha de leurs mains et se précipita dans les flots. Les principaux habitans de Fraserbourg accueillirent tout ce qui avait échappé à ce désastre avec la plus touchante humanité. Job Aymé fut particulièrement l'objet des attentions de Lord Inverruri qui commandait dans le canton d'Aberdeen. Ce Lord lui prodigua tous les secours qui étaient en son pouvoir, ainsi qu'à Perlet qui avait eu le bonheur de se sauver. Bertollon était bien à plaindre ; il avait perdu à-la-fois sa femme, son enfant et la plus grande partie de sa fortune.

Job Aymé était encore à Fraserbourg, lorsqu'on y apprit la révolution du 18 brumaire, qui r'ouvrit à tous les déportés l'accès de leur patrie. Il traversa une partie de l'Ecosse et s'embarqua de nouveau à Edimbourg. Ce ne fut pas sans beaucoup de répugnance ; le souvenir récent de son naufrage le faisait frémir, mais l'économie lui prescrivait cette manière de voyager. Il se confia donc de nouveau à l'orageux élément. La traversée fut longue, elle dura dix jours. Il arriva enfin à Londres par la Tamise, et quinze jours après il trouva un passage par Calais. Pendant son séjour dans la capitale de l'Angleterre, il vit beaucoup d'émigrés et, entre autres, MM. Malouet et de Lally. S'étant embarqué à Gravesend, Job Aymé arriva sans accident.

(28) *Page 112.* — On doit savoir d'autant plus de gré à M. le général Freytag de n'avoir pas exécuté à la rigueur l'ordre de la saisie des papiers de MM. Lafond-Ladébat et de Marbois que, s'il faut en croire quelques personnes, ce dernier a employé le tems de son exil à réunir des matériaux très-intéressans sur la Guyane Française. J'ai eu indirectement l'occasion de voir à Cayenne un fragment du travail auquel l'honorable Pair s'est livré, il doit faire regretter que la modestie et les importantes fonctions de l'auteur ne lui aient pas permis de donner des mémoires qui auraient plus d'un genre d'intérêt. J'espère ne point commettre une indiscretion en révélant cette particularité ; M. de Marbois ne doit y voir qu'un sentiment qui sera généralement partagé et qui le déterminera peut-être à ne pas priver le Gouvernement et ses contemporains du fruit de ses observations.

(29) *Page 123.* — Lorsque le 18 brumaire éclata, une expédition préparée, à Rochefort, pour transporter V*** H*** à Cayenne, allait mettre à la voile. Un des premiers actes de Bonaparte, consul, fut de donner contre-ordre; il fut même question d'envoyer un autre agent dans la Guyane. — Pendant que cette affaire se discutait à Paris, l'ancien président du tribunal révolutionnaire de Rochefort fut obligé de rester dans la même ville où il avait rempli cette sanglante mission; mais, comme il avait de nombreux amis dans le nouveau gouvernement, il parvint à obtenir la confirmation de son commandement. Arrivé à Cayenne, le 9 janvier 1800, il fut successivement Agent du Directoire avant son départ, Agent des Consuls à son arrivée, et Commissaire impérial, commandant en chef, en 1804. A cette dernière époque, il prêta et fit prêter à tous les fonctionnaires de la colonie, le serment d'obéissance et de fidélité à l'Empereur. Un seul employé du Gouvernement, revêtu d'attributions importantes et lucratives, s'y refusa, parce qu'il avait antérieurement juré haine à la royauté. Il remit la démission de tous ses emplois entre les mains de V*** H*** qui ne jugea pas à propos de profiter de la leçon.

(30) *Page 131.* — Autant le gouvernement Britannique s'est déshonoré, pendant le cours de notre révo-

lution, par les rigueurs inutiles exercées à l'égard des prisonniers de guerre Français, autant les Anglais se sont individuellement montrés humains et généreux envers ceux que la victoire faisait tomber en leurs mains. C'est une sorte de compensation aux effroyables pontons des ports de la Manche et de la Jamaïque. Un officier de mes parens fut attaqué, en 1809, dans une redoute sur les côtes de Provence, par une croisière Anglaise, qui opéra un débarquement. Après avoir fait une belle défense contre des forces bien supérieures, et perdu, dans le combat, presque tout son monde, il fut blessé grièvement, et refusa néanmoins encore de se rendre. Les soldats et les matelots, furieux de sa résistance, voulaient le massacrer; mais le commandant Anglais se mit au-devant d'eux, reçut l'épée du jeune officier, et le fit transporter à son bord. Là, il lui donna sa propre chambre pour logement, fit panser ses blessures, et lui prodigua tous les soins d'un frère. Cette généreuse conduite ne se démentit pas un moment dans tout le cours d'une longue croisière, qui conduisit le vaisseau Anglais à Mahon, à Gibraltar, à Maïorque, sur la côte d'Afrique, et à Cadix. Dans cette dernière ville, il logea son prisonnier dans la même auberge que lui, et le laissa libre sur sa parole; il le conduisait au spectacle, aux promenades, et dans les cercles. Il fallut finir, cependant, par mettre à la voile pour l'Angleterre. On y arriva; et le Français partit pour un *cautionnement* situé dans une province du Nord, après avoir reçu les meilleurs traitemens de son honorable ennemi, et devenu son débiteur de cinquante guinées. On pourrait citer une foule de traits pareils; il faut les rappeler,

afin de soulager l'âme oppressée par le récit des horreurs de Porstmouth et de Kingstown.

(31) *Page 160.* — Depuis une époque fort éloignée, jusqu'à la fin de 1823, il a existé dans le service militaire des colonies une disposition aussi étrange que nuisible à ce même service. Les troupes embarquées pour composer les garnisons d'outre-mer, ou pour les renforcer, passaient dans les attributions du ministère de la marine, et n'appartenaient plus à celui de la guerre. Elles perdaient même souvent jusqu'au numéro et à la dénomination des régimens. Les inspecteurs, les commissaires aux revues étaient ceux de l'administration maritime; il en était de même de la solde, de l'habillement et de toutes les autres parties. Il arrivait de là que soldats et officiers étaient comme oubliés; que les grades provisoires acquis dans les colonies n'étaient presque jamais confirmés en France, et qu'en revenant dans la mère-patrie, un officier se trouvait comme étranger à l'armée qui l'avait élevé, et au ministère qui avait été son protecteur. On voyait des militaires, partis sous-officiers, et devenus, dans les campagnes pénibles et meurtrières des Antilles, lieutenans ou capitaines, recevoir, en débarquant en France, une feuille de route de caporal ou de sergent, et attendre un tems infini une décision du ministre de la guerre, qui était par fois fort embarrassé de trouver une place pour le postulant. Cette législation, qui pouvait tout au plus être applicable à

des bataillons composés de déserteurs incorrigibles et de vagabonds, a été entièrement changée par une ordonnance royale toute récente. Il n'existera plus désormais de différence entre les troupes envoyées dans les colonies et celles qui resteront dans l'intérieur. C'est un nouveau bienfait accordé par le plus juste et le plus éclairé des monarques à sa brave et fidèle armée.

C. DE B.

FIN DES NOTES.

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR

LA GUYANE FRANÇAISE.

CE que l'on a lu dans ces mémoires et dans mes notes, relativement à la Guyane Française, a dû exciter de l'intérêt en faveur d'un pays si peu connu, si mal jugé, malgré le grand nombre d'écrits dont il a été le sujet. Il est même à présumer qu'on ne le connaîtra guères mieux après avoir parcouru cet ouvrage dont on n'a pas entendu faire une histoire régulière et complète, et qui ne peut être regardé que comme une relation des principaux événemens dont ce pays a été le théâtre pendant la révolution. Il nous manque un tableau complet et surtout véridique de la Guyane ; ce serait pour les sciences physiques, pour la géographie, pour l'histoire naturelle et pour l'agriculture coloniale un des plus beaux monumens à élever. Tout, dans ce pays, est beau, grand, varié, et cependant simple comme la création. L'homme et ses travaux n'y paraissent encore que comme de faibles accessoires. Les trois règnes y étalent une multiplicité de familles, de genres et d'individus qui étonnent l'imagination. L'ornithologie

surtout y déploie une magnificence éblouissante dont nos collections ne donnent qu'une idée imparfaite.

L'histoire politique de la Guyane n'est pas moins intéressante que son aspect. Elle est marquée de ce cachet de singularité qui accompagne les commencemens de toutes les sociétés humaines. Ceux de cette colonie datent de trois siècles, et on peut dire avec vérité, d'après le peu de progrès qu'elle a faits, que ces trois siècles n'ont été qu'un moment et que tout y est encore à créer. Je vais présenter une esquisse rapide des principaux événemens dont cette contrée a été le théâtre.

Christophe Colomb, après avoir découvert les Antilles, reconnut le continent d'Amérique. Il prit terre, pendant son troisième voyage, vers les bouches de l'Orénoque, au mois d'août 1498.

Alphonse d'Ojéda et le fameux pilote Jean de la Casa, partis de Séville dans le mois de mai de l'année 1499, n'aborderent au Nouveau Monde, que dix mois après Christophe Colomb. Leur flotte, composée de quatre vaisseaux, attérit aussi à l'embouchure de l'Orénoque : Améric Vespuce, savant cosmographe et riche négociant Florentin, était de ce voyage.

Un grand nombre d'autres aventuriers prirent, vers la même époque, connaissance des côtes de la Guyane ; mais Vincent-Yanez Pinçon est le premier qui les ait parcourues dans toute leur étendue. Parti de Palos dans le mois de décembre 1499, il aborda le continent d'Amérique au sud de l'équateur, y attérit sur deux ou trois points ; puis faisant route au nord et coupant de nouveau la ligne, il longea de très près les terres. C'est

dans ce voyage qu'il donna son nom à cette rivière, dont la position contestée a occasionné la discussion encore existante sur les vraies limites des deux Guyanes Française et Portugaise.

Dans le courant du seizième siècle, il se répandit de toutes parts, un bruit fondé sur de fabuleuses narrations et sur le rapport d'un certain officier Espagnol, nommé Martinez; on disait qu'au centre de la Guyane et sur les bords d'un lac qu'on appelait le lac Parime, se trouvait une ville que l'on désignait sous le nom de *Manoa d'Eldorado*, dans laquelle on ajoutait que les débris de la famille des Incas s'étaient réfugiés, et où les murs et les toits étaient recouverts de plaques d'or. Toutes les imaginations ne furent plus dès-lors occupées que des richesses immenses que devait renfermer cette ville chimérique.

Les trompeuses espérances que firent naître ces faibles séduisantes, attirèrent, vers la Guyane, une foule d'aventuriers. Un Anglais de haute distinction, le chevalier Walter Raleigh, fit, vers la fin du 16^e siècle, plusieurs voyages pour pénétrer au foyer de tant de richesses. Ses recherches ne répondirent pas aux espérances qu'il avait conçues; néanmoins, la narration fabuleuse qu'il en donna, contribua à soutenir les illusions chimériques que nourrissait la cupidité du siècle.

Un autre Anglais, Laurent Keymis, fit en 1596 une expédition dans le même but et avec le même succès. C'est sur la rivière d'Oyapock que ce voyageur plaçait la fameuse Manoa qu'il chercha vainement. Son opinion ne s'éteignit pas avec lui, car vers 1720, M. D'Orvil-

liers , gouverneur de Cayenne , envoya un détachement de troupes en haut du Camopi , dans le but de découvrir le lac Parime. Ce détachement employa six mois à son voyage , et ce qu'il en rapporta de plus intéressant fut la découverte d'une forêt de cacaoyers , où l'on fit une abondante récolte. Enfin , vers 1740, un certain Nicolas Hortsman, natif de Hildesheim, espérant trouver la ville aux toits d'or, remonta la rivière d'Essequébo. Après avoir traversé des lacs , de vastes forêts et d'immenses savannes , traînant ou portant son canot avec des peines incroyables , et sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchait , il parvint au bord d'une rivière , par laquelle il descendit dans le Rio-Négro.

La chimère d'Eldorado ne fut cependant pas sans utilité. Elle fit connaître la Guyane et ses véritables richesses. Quelques Français , sous la conduite de La Ravardière , se fixèrent en 1604 dans l'île de Cayenne. En 1626, des négocians de Rouen envoyèrent une colonie de vingt-six hommes, qui s'établirent sur les bords de la rivière de Sinnamary. Une autre se forma deux ans après sur la rivière de Conamama , et fut renforcée en 1630 par cinquante hommes, et en 1633 par soixante-six nouveaux habitans. Ce fut à cette époque que les Anglais tentèrent un établissement à Cabassou , et les Hollandais un autre dans l'île de Cayenne.

Quelques commerçans de la Normandie se réunirent en 1633 et obtinrent le privilège du commerce et de la navigation entre l'Amazone et l'Orénoque , à condition qu'ils y feraient des établissemens et les peuplèrent. Dix ans après, une nouvelle société se forma à Rouen , sous le nom de Compagnie du Cap de Nord. Un des

associés, Ponce de Brétigny, fut chargé de la conduite d'une expédition composée de trois cents individus. Cet homme joignait à beaucoup de vanité un caractère dur et féroce. Dès son arrivée il fit la guerre aux Indiens, et persécuta les colons qui vivaient dans ce pays avant ceux qui l'avaient suivi. Les tortures, les gibets et les roues étaient sans cesse chargés de ses victimes. Sa barbarie alla jusqu'à faire périr un homme qui avoua l'avoir vu mort en songe. Il prétendait que l'on ne pouvait rêver la mort de son chef sans avoir réellement conçu le projet de le tuer.

Les Français, réduits au désespoir, prirent le parti d'abandonner la colonie. Un certain nombre s'enfuirent sur la terre ferme et allèrent chercher leur sûreté parmi les sauvages. Ponce de Brétigny, furieux, envoya chez les Indiens réclamer les déserteurs. Il essaye un refus qui l'excite encore plus à la vengeance. Une chaloupe est armée et porte un détachement, que Brétigny commande lui-même. Arrivé à la pointe de Macouria, il est accueilli par une nuée de flèches. C'est en ce lieu que cet homme sanguinaire devait recevoir le prix de ses forfaits. Il chercha à se défendre sans mettre pied à terre, et restant dans sa chaloupe, il se contenta de faire tirer quelques coups de fusil. La nuée de pierres et de flèches redoubla; il voulut prendre la fuite, mais il n'était plus tems. Le manteau rouge dont il s'était enveloppé servit de but aux sauvages. Il tomba mort; vingt-cinq de ses soldats seulement revinrent à Cayenne, et les Indiens eurent la générosité de ne pas les poursuivre. Les Français vinrent se retrancher sur le morne de Cépérou, où est situé aujourd'hui le fort de Cayenne.

Sur ces entrefaites la compagnie envoya un renfort de quarante hommes, sous la conduite d'un nommé Laforêt. Ils apprirent en arrivant la défaite de Brétigny. Vingt-quatre d'entre eux, découragés, repartirent; les autres, parmi lesquels se trouvaient deux pères capucins, restèrent dans l'île; mais les Indiens les surprirent pendant qu'ils étaient au travail, et les massacrèrent à l'exception d'un seul et d'un enfant de quatorze ans qui se sauvèrent à Surinam, où les Hollandais étaient déjà établis.

En 1652, il se forma, à Paris, une nouvelle compagnie sous la direction de douze riches associés, que l'on nomma la compagnie des douze seigneurs. On y distinguait l'abbé de Marivaux, animé du plus grand zèle pour la conversion des Américains, un gentilhomme Normand, nommé Roiville, Laboulaie, intendant de marine sous l'autorité du duc de Vendôme, et plusieurs autres personnes marquantes, qui formèrent un fonds de 8000 écus, et parvinrent à réunir une expédition de six à huit cents hommes. Le 18 mai toute la troupe s'embarqua sur la Seine pour descendre à Rouen et au Havre, où deux vaisseaux attendaient l'expédition. Pendant ce trajet, l'abbé de Marivaux, l'âme de l'entreprise et qui était doué de toutes les qualités propres à la mission dont il s'était chargé, tomba dans la Seine et se noya. Les autres associés continuèrent leur route et s'embarquèrent au Havre le 2 juillet. Pendant la traversée, Roiville fut accusé du dessein de faire périr ses associés et de vouloir se rendre maître absolu de la colonie. On conspira contre lui et pendant une nuit il fut poignardé et jeté à la mer. L'abbé Biet, aumônier de

l'expédition, qui a laissé une relation de ce voyage, fut chargé d'annoncer cette mort aux nouveaux émigrans et de la justifier.

La colonie débarqua à Cayenne le 30 septembre, jour de Saint-Michel, qui donna son nom au fort de Cépérou, nom qu'il a toujours porté depuis. On trouva quelque opposition dans le petit nombre d'hommes qui restaient des expéditions précédentes et qui représentaient la compagnie de Rouen. Mais le commandant reconnut bientôt l'autorité des nouveaux venus, et on se réunit. Tout le monde étant débarqué, un camp fut tracé au pied du morne; on construisit des huttes, et en peu de tems s'éleva une bourgade, composée de cinq rues. Le fort fut rendu plus régulier, et prit un aspect plus imposant; on fit des levées en terre et quelques canons furent placés sur les remparts. Le commandement en fut confié à un sieur de Vertamont avec une garnison de quarante-cinq hommes. Tous ceux qui faisaient partie de l'expédition reçurent des concessions sur la côte de Rémire et le long de la rivière de Mahuri; chaque seigneur eut la sienné, et on forma une habitation particulière pour la compagnie.

Trois des principaux associés, avec le titre de directeurs, avaient l'administration de la colonie; mais la discorde se mit bientôt parmi eux, chacun ayant la prétention de commander. Un nommé Isambert ourdit un complot avec trois autres des seigneurs; ils furent arrêtés, et un tribunal condamna Isambert à être décapité et ses complices à être dégradés et conduits dans une île déserte. La sentence fut exécutée le même jour. Le coupable qui devait recevoir la mort, fut mené au mi-

lieu du camp auprès d'un billot, devant lequel il s'agenouilla. Après avoir demandé à l'assemblée pardon de ses fautes, il présenta sa tête, qui fut tranchée par un nègre faisant l'office de bourreau. Malgré ce supplice, le sieur de Vertamont, qui avait le commandement du fort, s'insurgea contre l'autorité des directeurs. Il y eut quelques escarmouches, à la suite desquelles on s'accommoda, et un traité de paix fut signé. Une disette presque totale vint assaillir la colonie; la misère parvint à son comble; les Indiens, profitant de la situation désespérée des habitans, firent des attaques multipliées. Bientôt les colons furent contraints de prendre la fuite et les restes malheureux de l'expédition s'embarquèrent et se réfugièrent à Surinam.

Les Hollandais, tout en donnant asile aux Français, voulurent profiter de leurs fautes et de leurs désastres. Guérin Spranger reçut des Etats la commission de s'emparer de Cayenne. Ce chef s'en rendit maître et y fit faire des défrichemens considérables. Il obligea les Indiens à se retirer dans l'intérieur des terres, et jeta les fondemens d'un commerce assez étendu.

Cependant, en 1663, Colbert présenta à Louis XIV le plan d'une nouvelle association, sous le titre de Compagnie de la France équinoxiale. Le roi l'approuva, et Lefebvre de La Barre, maître des requêtes, nommé généralissime des forces de terre et de mer, fut chargé en même tems de la procuration des intéressés. Il partit avec des troupes, et douze cents colons pour la culture des terres. Le commandant Hollandais fut contraint, au mois de mai 1664, d'évacuer la colonie qu'il avait mise dans un état florissant. Les Indiens, en voyant arriver

cette nombreuse expédition, se retirèrent encore plus avant dans les terres, craignant que les Français ne se vengeassent de leurs trahisons passées. Mais de La Barre s'attacha à les rassurer. Il y parvint; on se rapprocha et la paix fut jurée avec leurs chefs.

Il fut convenu, par ce traité, que les Français pourraient faire des établissemens sur la terre ferme, que les Indiens ne contracteraient aucune alliance avec les Hollandais, les Portugais et les Anglais, et qu'ils ramèneraient au fort les déserteurs et les nègres qui se réfugieraient parmi eux. Ce traité a été fidèlement observé jusqu'à ce jour.

La colonie prospérait, grâce aux soins et à l'activité du gouverneur. C'est de cette époque que date réellement la création de la Guyane. De La Barre, dans un ouvrage qu'il publia, donne une leçon que les colons devraient avoir sans cesse présente à l'esprit « Il faut » considérer que, dans ce pays, la paresse est le seul » ennemi qui puisse nous détruire, et dont nous ne » saurions trop nous garantir. Aussi ai-je eu soin que » chacun s'adonnât volontairement au travail, sans ex- » ception de personne, depuis le chef jusqu'aux en- » fans. »

Ce fut sous le gouvernement de de la Barre que les Jésuites s'établirent dans la Guyane, en qualité de missionnaires. Il y apportèrent un zèle infatigable pour les progrès et l'exercice de la religion. Ayant obtenu des concessions, ils formèrent des établissemens, au moyen desquels ils venaient au secours des colons: lorsque ceux-ci ne pouvaient acquitter les comptes des marchands, les Jésuites leur faisaient, en denrées, des

avances qui étaient remboursées à des époques convenues. Ils fondèrent, à leurs frais, des missions aux extrémités de la colonie, l'une à Sinnamary, l'autre à Oyapock, à une assez grande distance dans le haut de la rivière. Ces cantons n'étaient encore habités que par les Indiens. Les missionnaires voulurent explorer le pays; en 1674 les pères Jean Grillet et François Béchamel, sans autres provisions qu'un peu de pain et de cassave, firent un voyage dans l'intérieur. Ils remontèrent jusqu'à cent vingt lieues au-dessus de l'embouchure de l'Oyapock. Le but de leur course était la conversion des Indiens, avec lesquels ils formèrent des relations de bonne intelligence et d'amitié, et avec le secours desquels ils pénétrèrent aussi loin. Grande leçon pour les explorateurs qui ne manquent souvent le but de leurs expéditions que parce qu'ils se font accompagner de choses inutiles et embarrassantes qui gênent leur marche, et qu'ils ne savent pas s'imposer des privations.

D'avidés spéculateurs séduisirent Colbert, qui engagea Louis XIV à réunir la compagnie, sous laquelle Cayenne prospérait, à une autre qui venait d'être créée sous le titre de Compagnie des Indes occidentales. De La Barre ne fut pas plutôt informé de ce changement, qu'il retourna en France, et laissa, pour commander, son frère le chevalier Lefebvre de Léry.

Cependant la guerre entre la France et l'Angleterre éclata. Un amiral Anglais se présenta devant Cayenne avec une escadre, composée d'un vaisseau, de six frégates et de deux bâtimens de transport. Le chevalier de Léry se sauva honteusement suivi des soldats et

d'une partie des habitans. Le commandant Anglais, craignant que la paix qui se négociait en Europe, ne lui permit pas de conserver sa conquête, ordonna le pillage et l'incendie. Les établissemens furent brûlés, et le butin qu'on avait fait fut transporté à bord des vaisseaux. Ainsi cette malheureuse colonie fut de nouveau détruite. De La Barre y revint et eut la gloire de la restaurer.

En 1676, les Hollandais qui étaient en guerre avec la France, envoyèrent onze vaisseaux pour attaquer Cayenne. Ils s'en emparèrent par surprise, augmentèrent les fortifications et établirent des forts à Oyapock ainsi qu'à Arouague. Le fils du célèbre Colbert n'apprit pas plutôt cet événement, qu'il songea à faire reprendre la colonie. Le maréchal d'Estrées, avec dix vaisseaux, quatre frégates et deux galiotes à bombes, se présenta devant Cayenne, et mit à terre huit cents hommes de troupes réglées. Le fort fut attaqué avec impétuosité et aurait été emporté d'assaut si le commandant Hollandais ne se fût rendu à discrétion. Tout le matériel de la place tomba au pouvoir des Français.

Après la reprise de la colonie on s'y adonna à la culture de diverses productions. Le cacao, le rocou, le coton, la canne à sucre, commencèrent à y prospérer. Le coton surtout devint une source de richesses pour ce pays. Les Indiens en cultivaient pour leur usage avant l'arrivée des Européens, mais en petite quantité. Il y avait alors des sucreries très-bien montées en machines et en nègres. Un esclave ne se vendait guère au-delà de 3 à 400 francs, et, depuis, ce prix a presque décuplé. Il existe encore dans les archives de Cayenne un contrat de vente de deux nègres, deux négresses, trois

vaches, une génisse et deux veaux pour la somme de 1700 francs.

En 1686 la population et la prospérité de la Guyane s'accrurent par l'arrivée d'un certain nombre de flibustiers, qui vinrent s'y fixer. Ils avaient parcouru la mer du Sud et acquis de grandes richesses qui établirent dans la colonie une circulation abondante d'or et d'argent. Jusqu'alors les marchés ne s'étaient faits que par des échanges.

Cependant cette prospérité reçut une atteinte grave par l'expédition que fit un marin Français nommé Ducasse, en 1688. Sur la promesse du pillage de la riche colonie de Surinam, beaucoup d'habitans de la Guyane Française le suivirent. Arrivé à l'embouchure de la rivière qui baigne Paramaribo, il captura une patache qui était en observation ; mais, au lieu de partir sur-le-champ pour surprendre la ville, il perdit du tems et donna aux Hollandais celui de se mettre en défense. L'attaque fut très-meurtrière, et les Français se virent forcés de se retirer, en essayant une grande perte. Ducasse, après cet échec, n'osa pas reparaitre à Cayenne ; il se réfugia aux Antilles, où le suivirent la plupart de ceux qui faisaient partie de sa malheureuse expédition.

Peu d'années après, M. de Gennes arriva à Cayenne avec une escadre de retour du détroit de Magellan, où l'on avait tenté, sans succès, de former un établissement. Il se rendit en France, et sollicita une concession que le Roi lui accorda sur l'Oyack, et qui fut érigée en Comté. Elle consistait en cent pas de terrain le long de la rive droite de cette rivière, et jusqu'à

sa source. M. de Gennes cultiva sa concession avec beaucoup de soins, et y fit de grandes dépenses, entre autres celle de l'établissement de moulins à scier des bois. C'est ce même officier qui, en 1702, commandait à Saint-Christophe lorsque les Anglais prirent la partie Française de cette île. Il fut jugé à la Martinique, déclaré convaincu de lâcheté, condamné à être dégradé de noblesse et privé de la croix de Saint-Louis. Il appela de ce jugement sévère, et partit pour la France. Pris en route par les Anglais, il fut conduit à Londres, où il mourut. Le Roi réhabilita sa mémoire et accorda même des pensions à sa veuve et à ses enfans.

Les Français de la Guyane avaient alors des relations avec les naturels du pays, et par les facilités que présentent la mer et les rivières, pour la navigation, il existait entre eux un commerce d'échange assez actif. Les Indiens vendaient des pirogues, du cacao, du poisson fumé, du coton, des hamacs, des perroquets, etc. et recevaient, en retour, des outils de fer, des armes et autres objets. Les Portugais virent avec inquiétude des courses qui amenaient aussi près d'eux les traficans de Cayenne. Des hostilités furent commises en pleine paix, et quatre Français furent fait prisonniers. Depuis un certain tems, les Portugais avaient commencé l'envahissement d'une partie de notre territoire, en formant des établissemens au nord de l'Amazonie. M. de Férolles, alors Gouverneur de la Guyane, tenta, pour réprimer ces impiétemens, un projet gigantesque pour l'époque où il fut conçu. C'était un chemin partant de la source de l'Orapu, et qui, traversant les bois et les savannes, devait conduire jusqu'au bord de la

rivière des Amazones. Son but était de chasser les Portugais et de faciliter la découverte des mines que l'on cherchait encore, ainsi que le commerce avec les nombreuses peuplades d'Indiens. Ce projet ne put s'effectuer ; mais M. de Férolles ayant écrit à sa cour contre les usurpations de nos voisins, un traité provisoire fut conclu à Lisbonne le 4 mars 1700, et le cours de l'Amazone fut reconnu comme limite des possessions des deux puissances.

L'année 1703 fut remarquable à Cayenne, par l'établissement d'une Cour supérieure. Ce fut un véritable bienfait dans une colonie dont les habitans étaient obligés, pour les affaires souvent les moins importantes, de porter leurs appels à la Cour souveraine de la Martinique, à plus de 400 lieues.

Quelques démêlés s'élevèrent en 1706, entre les habitans et les Indiens. Plusieurs de ceux-ci furent tués ainsi que deux ou trois Français. Cette guerre aurait pu devenir funeste à la colonie, mais elle fut heureusement terminée dans une assemblée où l'on discuta les griefs respectifs, et dans laquelle on trouva les moyens de mettre fin à cette mésintelligence. Le père Creully, supérieur des missions de la Guyane, prit avec chaleur la défense de ses chers Indiens. Le Jésuite et son digne compagnon, le P. Lombard, essayaient alors de faire des établissemens sur le modèle de ceux du Paraguay. Ils remplissaient, au milieu des peuplades sauvages, avec zèle et une patience à toute épreuve, les fonctions de législateurs, des cathéchistes, d'instituteurs, d'ingénieurs et d'architectes. Le P. Lombard employa beaucoup de tems à apprendre les différens

dialectes Indiens, dont la connaissance était indispensable pour commencer la prédication ; puis, accompagné seulement de deux nègres, il forma, au milieu des sauvages, un petit établissement pour fixer leur inconstance et obtenir d'eux quelques-uns de leurs enfans qu'il éleva, instruisit et dont il tira de grands secours pour l'acquisition de nouveaux néophytes. Après quinze années de ces pénibles travaux apostoliques, le P. Lombard, se trouvant à la tête d'un nombreux troupeau de fidèles, vint s'établir à l'embouchure de la rivière de Kourou. Là, fut élevée une église terminée en 1728. Ces conquêtes de la religion furent les heureux fruits de la douceur et du don de persuasion dont les membres de cette illustre société étaient doués à un si haut degré.

Pendant que cette Colonie de nouveaux convertis se fixait à Kourou, au nord de Cayenne, d'autres missionnaires, aussi courageux et aussi zélés que le P. Lombard, travaillaient, dans toutes les directions, à agrandir le domaine de l'Évangile, et à porter les lumières du christianisme et de la civilisation, au milieu des peuplades indigènes, éparses sur le vaste territoire de la Guyane. Les bords de l'Oyapock se divisaient en missions ; des ouvriers de la Foi se répandaient sur ses rives : il s'en établissait jusques sur le Camopi. Les infatigables Jésuites paraissent avoir voulu lier, par une chaîne de postes évangéliques, les deux extrémités de la Guyane : projet immense, mais qui n'effrayait pas ces intrépides convertisseurs, et dont eux seuls étaient capables de venir à bout. Un fort s'élevait à Oyapock, et, à l'abri de cette protection, les missionnaires pou-

saient des reconnaissances bien avant dans l'intérieur des terres. Le P. Fauque, dont j'ai rapporté la déplorable aventure dans la note II^e, y bâtit une église. En creusant le sol pour les fondations, on trouva, à la profondeur de cinq pieds, une petite médaille fort rouillée, des premiers tems du christianisme : on la nettoya, et l'image de Saint-Pierre, qu'on y reconnut distinctement, fit choisir ce saint pour patron de la nouvelle église. Il faut rapprocher de cette découverte, celle qui fut faite, en 1820, dans les fouilles du canal de Torcy. On découvrit, à la profondeur de huit pieds, une pièce de bois qui, d'après sa forme, ses dimensions et son essence, fut reconnue pour un mât de navire, provenant des forêts du nord de l'Europe. La pièce était placée obliquement à la direction du canal que l'on fouillait, et le traversait entièrement. On jugea qu'elle devait être enfouie depuis un tems bien antérieur à l'arrivée des Européens dans le pays. Elle fut coupée de chaque côté, d'après l'alignement du talus : les nègres brûlèrent la pièce, qui n'avait pas été mise en sûreté.

Le traité d'Utrecht, en 1715, vint modifier l'existence de la colonie, en changeant les limites du côté de la Guyane Portugaise. La France y renonça à la propriété des terres situées entre la rivière des Amazones et celle de *Yapoc* ou de Vincent-Pinçon ; mais la ressemblance de nom a fait que nos voisins, pour de bonnes raisons, ont affecté de confondre la rivière d'*Yapoc*, avec l'*Oyapock*, qui est bien plus au nord. On n'a cessé depuis lors, de réclamer d'un côté et de contester de l'autre. En 1736, cependant, les Portugais promirent de renoncer à leurs envahissemens, mais ils

n'ont rien exécuté, et les choses sont restées dans le même état.

Cayenne est la première des Colonies Françaises qui se soit adonnée à la culture du café. Des déserteurs Français, réfugiés à Surinam, espérant obtenir leur grâce, apportèrent des grains de café en germination : cette denrée y est aujourd'hui une branche importante de revenu. Peu d'années après, on planta l'arbre qui produit le cacao, et qui, croissant naturellement dans ce pays, n'avait pas encore été soumis à la culture.

Jusqu'en 1763, cette colonie ne fut le théâtre d'aucun événement remarquable ; si ce n'est la destruction des Jésuites, qui entraîna celle des diverses missions, et anéantit les beaux résultats obtenus par près d'un siècle de patience et d'efforts. La France venait de perdre le Canada ; M. de Choiseul, ministre de la marine, forma le projet d'envoyer, dans le nord de la Guyane, une Colonie composée uniquement de blancs Européens, sans admission de nègres esclaves. M. le chevalier Turgot fut nommé gouverneur, lieutenant-général pour le Roi : M. de Chanvalon fut désigné comme intendant-général.

M. de Préfontaine, lieutenant des troupes de la marine, reçut le brevet de lieutenant-colonel, commandant de l'expédition. Un habitant de la Guyane, M. Météraud, issu de race Indienne par son aïeule maternelle, fut fait capitaine-général des Indiens de la partie Nord de la Colonie. Il devait, avec le secours des peuplades indigènes, préparer les logemens nécessaires à la population qui allait arriver. Ce colon, que j'ai connu pendant mon séjour à la Guyane, avait eu pour grand-

mère, la petite-fille du capitaine Indien Cepeyrot, tué, lors des premières invasions des Européens, en défendant son territoire. Cette femme, qui a vécu cent quinze ans, avait été témoin du gouvernement des douze seigneurs, et des principaux événemens qui viennent d'être rapportés. M. Météraud, dans sa jeunesse, les lui avait entendu raconter. Lui-même, étant parvenu à un âge avancé (il n'est mort que depuis peu de tems), se trouvait être l'héritier direct d'une tradition qui remontait à l'année 1652. Il avait conservé quelque chose du sang Indien et de la couleur; et il était doué de beaucoup d'instruction, d'activité et d'attachement pour son pays. C'est à lui que je vais emprunter le récit d'un épisode relatif à la funeste expédition de 1763. On verra quelle imprévoyance, quelle irréflexion et quelle inhumanité présidèrent à cette expédition, qui eut des suites si déplorables.

« Nous partîmes, dit M. Météraud, vers le 24 mai 1763, avec la première division composée d'environ cent-cinquante personnes, hommes, femmes et enfans. La marine avait frété, à la Rochelle, deux bâtimens de trois cents tonneaux, appartenans à des négocians de cette ville. Une corvette, commandée par M. Cléonard, Irlandais, était destinée à nous escorter. Il y avait, à son bord, cinquante hommes de sa nation, qui s'étaient engagés pour cette colonisation. Ces navires étaient mouillés à l'île d'Aix. Après avoir pris, au magasin général de Rochefort, où présidait M. Maillard, Commissaire de la marine, tout ce qui pouvait être utile à ces colons, nous mîmes à la voile pour suivre notre destination.

« Après cinquante-six jours de traversée, nous mouillâmes en rade foraine de Cayenne, le 14 juillet 1763. Le lendemain, nous descendîmes accompagnés de quelques colons les plus distingués : nous arrivâmes, à travers la foule, au Gouvernement qu'habitaient M. de Béhague et l'ordonnateur, M. Morisse. Ce Gouvernement n'était qu'une maison basse, située dans la cour de l'intendance, qui n'était pas encore construite.

« M. de Béhague ne vit pas de trop bon œil ce conflit d'autorité contre lui et Préfontaine. Son commandement se bornait à la rivière de Kourou, et celui de Préfontaine s'étendait jusqu'à celle de Maroni, notre limite avec la colonie Hollandaise de Surinam.

« La pénurie des moyens était absolue dans Cayenne. Elle ne surprenait pas, puisque, pendant sept années de guerre malheureuse pour la France, aucuns secours n'y étaient arrivés de la part de notre commerce; à peine y trouvâmes-nous assez d'argent pour acheter un bateau Bermudien, qui, secondé par une goëlette du port, conduisit, peu de jours après notre arrivée, les premiers colons dans la rivière de Kourou. C'est sous M. de Béhague que le plan de la nouvelle ville de Cayenne fut tracé par l'ingénieur M. Baron, et les concessions furent peu-à-peu accordées gratuitement.

« Préfontaine me parlait à Paris de la rivière de Maroni, où nous devions aller, comme d'un fleuve qui pouvait porter des frégates et même des vaisseaux de ligne. Cependant personne n'avait encore visité ce prétendu fleuve, qui perdit tout son crédit lorsque nous eûmes pris des renseignemens. Nous fûmes trop heureux, dans notre début, de trouver la *mission de Kourou*, qui

devait servir d'entrepôt, pour répandre plus au loin vers le Nord-Ouest les établissemens, en cas de réussite.

« Nous éprouvâmes un autre embarras. Aucun bâtiment ponté n'était jusqu'alors entré dans Kourou, où il ne se trouvait que des Indiens réunis par les Jésuites, et ces pères les instruisaient dans notre religion. Les pirogues seulement y avaient navigué; nous demandâmes un pilote, il ne s'en présenta point. Un Nègre libre et quatre Indiens de la mission s'embarquèrent, pour nous guider, dans le bateau nommé le *Duc de Choiseul*. Nous partîmes de Cayenne, sur la fin de juillet, avec les provisions nécessaires, et nous abordâmes Kourou vers les quatre heures de l'après-midi. Nos pilotes, qui n'étaient jamais entrés dans cette rivière qu'avec des pirogues, firent gouverner au centre de la rivière, qui était obstruée par un banc de sable partant de la pointe de la rive droite et qui ne laissait qu'un passage à la rive gauche, à portée de pistolet des rochers de cette embouchure: il n'y avait point alors d'alluvions ni de paletuviers sur la côte de Macouria, non plus que sur celle de Kourou; tout était anse de sable: ce qui contribuait à rendre la mer assez dangereuse dans ces parages. »

« Notre bateau toucha violemment sur la barre, et nous fûmes réduits à ne pouvoir manœuvrer. Les brisans nous battaient de tous côtés. Un homme de couleur, fils d'un blanc et d'une Indienne, élevé par les Jésuites, habitait cette mission parmi les Indiens. A peine s'aperçut-il de notre détresse, qu'il s'embarqua avec vingt de ses camarades, dans la barque des Jésuites; il vint, à force de pagayes, pour nous porter secours; mais les

vagues ne lui permettaient pas de nous aborder : alors un vigoureux matelot, contre-mâitre de la corvette, qui était avec nous, lança un grelin que les Indiens attrapèrent. Nous fûmes toués par la barque ; mais les courans de la mer, qui perdait dans cette grande marée, nous entraînèrent sur les rochers de la partie gauche de la rivière à son embouchure. Le bateau resta échoué sur ces rochers et les cables du gui coupés : cette pièce porta sur le rivage et nous nous sauvâmes à terre en chevauchant dessus.

« Toute la nuit, au milieu d'une nuée de maringoins, affaiblie cependant par les feux qui furent allumés, nous nous occupâmes à décharger les effets du bateau, qui fut perdu pour toujours.

« Le lendemain matin on chargea la grande pirogue d'un peu trop de bagage. Il y avait, à plus de quatre pieds au-dessus du plat-bord, des barils et des barriques de nos approvisionnemens ; le commandant m'invita à conduire cette barque à la mission. Je lui représentai qu'elle n'obéirait pas au gouvernail, à cause de l'excessif chargement ; mais un nommé Segrestan, habitant d'Oyapock, qui nous avait accompagnés, prétendit qu'à la faveur de la marée nous nous rendrions au poste. Je m'embarque, avec plusieurs concessionnaires montés sur ces barriques. Nous étions sans pagayes et sans avirons, et quand il y en aurait eu, il nous eût été impossible d'arriver. A peine avions-nous parcouru 200 toises, que la mer vint à perdre. Alors, *pour favoriser*, dit Segrestan, *notre marche, je vais armer une voile.* C'était un hamac de toile attaché à une perche, et il la fixa sur le bout de la barque, entre les

bagages. La force du courant , malgré le gouvernail devenu inutile , fit tourner l'étrave vers l'embouchure de la rivière et , un vent d'est donnant dans le hamac qui servait de voile , nous conduisit dehors à travers les brisans. Dans cette extrémité , j'ordonnai aux concessionnaires soldats de tout jeter par dessus bord , jusqu'à ce que l'embarcation , allégée , pût obéir au gouvernail : cet expédient réussit. Enfin , nous eûmes le bonheur d'arriver à la mission , vers les onze heures du matin , aidés par la même voile qui d'abord nous avait été si contraire. Ainsi , après cinq heures de navigation , pour faire une demi-lieue de chemin , nous touchâmes au poste et nous déchargeâmes nos bagages.

« La goëlette , qui avait mouillé dehors , fut pilotée le lendemain et arriva sans accident à la mission. Tout ce qui avait été jeté à la mer se retrouva à la marée montante sur l'anse de Kourou , et nous ne perdîmes que très-peu d'effets.

« Il y avait à la mission une maison à étage , bâtie en bon bois : sur la droite , était une servitude d'environ 80 pieds de long , qui servait de magasin ; devant la maison principale , on se promenait dans un verger planté d'orangers ; sur la gauche , se trouvait une église commode et en très-bon état.

« Comme nous avions apporté l'édit du Gouvernement , qui abolissait la société des Jésuites , nous prîmes , sur l'habitation assez considérable qu'ils avaient formée près de cette montagne , que l'on découvre de loin , située dans l'intérieur sur la rive droite du Kourou , tous les nègres valides , pour nous aider , avec les Indiens , à faire un vaste abattis aux environs de la mission. C'est

dans cet emplacement que fut fondé un bourg dont MM. Mentelle et Tugni, ingénieurs-géographes, tracèrent le plan. Nous y construisîmes assez promptement trois cents carbets d'une moyenne grandeur, donnant sur de belles rues, et des pavillons peu étendus le long de la rivière, plus un hôpital de 150 pieds de long. Le commandant fit aussi bâtir des carbets à la mission de Sinnamary, distribuée, à peu de choses près, sur le même modèle que celle de Kourou. M. le chevalier de Villers, ancien lieutenant dans les troupes de la garnison, et camarade alors de Préfontaine, se chargea de cette opération, tandis que j'étais occupé à Kourou à réunir les Indiens de la rivière, pour coopérer à nos travaux. Ce chevalier savait parfaitement la langue des Galibis et celle même de quelques autres nations. C'est lui qui me fit reconnaître, à la tête d'un grand nombre de ces indigènes, pour leur chef, et ils parurent satisfaits de ma nomination.

« Sur la fin de l'année 1763, arriva M. de Chanvallon, intendant-général de la Guyane Française. Il fixa sa demeure à Kourou. Une quantité de bâtimens, soit du Roi, soit frétés, apportaient par centaines des colons de tout sexe et de tout âge. Le duc de Choiseul avait répandu de l'argent sur les bords du Rhin, et environ quatre mille Allemands furent, dans des chariots couverts, transportés pour se rendre dans les ports et passèrent nuitamment à Paris. Il y étaient dans les rues sans aucuns secours. Fréron, l'auteur de *l'année littéraire*, releva cette négligence avec aigreur dans ses feuilles, et, pour sa peine, il fut condamné à six mois de Bastille.

« Le nombre des arrivans était tel, que les cases bâties ne suffirent point pour les loger : près de douze cents restèrent sous des tentes aux *Ilets au diable*, nommés depuis par M. de Chanvallon les *Ilets du salut*. Environ cinq cents personnes furent encore logées sous des tentes à Pariacabo, petite retraite des missionnaires Jésuites. Par la suite, cette concession fut érigée en sucrerie par le commandant Préfontaine, et MM. d'Aigrepont l'acquirent des héritiers de ce commandant.

« Après trois mois de séjour dans cette partie du nord et voyant que l'encombrement et des maladies de toute espèce entraînaient la perte d'une multitude de ces malheureux, je pris congé des chefs et j'allai faire une habitation pour mon compte, n'ayant plus de besogne qui me retint dans le nouvel établissement.

« A la fin de 1764, au mois de décembre, j'appris, par le bruit du canon, l'arrivée du général M. le chevalier Turgot. Je partis et j'allai rendre visite à ce gouverneur : *Je vous sais bon gré*, me dit-il, *d'avoir abandonné ces brigands*. Je lui témoignai combien j'ignorais leurs intrigues. J'en sais assez, me répondit-il. Alors, je me retirai à travers les assistans.

« Le général ne tarda point à envoyer saisir à Kourou l'intendant et ceux qui étaient employés sous ses ordres. La compagnie des grenadiers de Saintonge, avec les officiers à leur tête, plus M. Macaye, procureur-général, partirent dans le même bâtiment. Ils emmenèrent M. de Chanvallon, avec tous les employés, qui furent emprisonnés dans la maison de l'habitation vendue au Roi par l'ordonnateur M. Lemoine, à peu de distance de la ville. Quant à l'intendant, il fut barricadé

dans une chambre de l'ancien Gouvernement. Tous ces prisonniers furent envoyés en France ; l'intendant seul, M. de Chanvallon, reçut une punition. On le condamna à vingt ans de prison , qu'il subit.

M. Turgot partit en 1765 ; il reçut 100,000 fr. de gratification, pour le séjour qu'il avait fait dans la Guyane. M. de Fiedmond lui succéda dans le commandement de la colonie. Cependant la population de Kourou se consumait rapidement ; ceux , en petit nombre , qui survécurent , se retirèrent en France ou se réfugièrent à Cayenne. Quelques-uns s'établirent sur les anses de Sinnamary , et ne durent la conservation de leur existence qu'à un grand courage et à un travail opiniâtre. »

Ainsi finit cette malheureuse population !

Il est surprenant qu'après une aussi désastreuse expédition , la colonie n'ait pas succombé au discrédit qui en fut la suite. Heureusement que , confiée à d'habiles administrateurs , elle dut à leurs constans efforts une sorte de compensation de l'atteinte qui venait de lui être portée. M. Maillard, commissaire-général de la marine , fit établir de grandes ménageries de bestiaux , et s'occupa de plans de dessèchemens, d'après les procédés des Hollandais. M. Prévôt de la Croix , maître des requêtes , ayant succédé à M. Maillard , reçut de l'Île-de-France quatre plants de gérosfiers que M. Poivre avait fait enlever aux Moluques. Les sujets furent plantés sur quatre habitations différentes ; trois prospérèrent et devinrent les souches de plus de cent-cinquante mille plants répandus aujourd'hui sur le sol de la Guyane. Le muscadier et le cannelier y furent également

transplantés. Le premier, miraculeusement sauvé par M. Noyer père, qui en prit soin sur son habitation, produisit un assez grand nombre de sujets; mais sa culture ne s'en est pas encore fort étendue. A l'égard du cannelier, on est parvenu à le multiplier assez abondamment, mais ses produits sont inférieurs en qualité à ceux de l'île de Ceylan. Cet arbuste aime un terrain sablonneux, et il est à présumer que les habitans de Cayenne ne lui ont pas donné le sol qui lui convenait, car le climat, la température et les autres circonstances locales favorisent la production de ce précieux végétal.

Les habitans de la Guyane Française n'oublieront jamais l'administration de M. Malouet, qui y arriva en 1777, en qualité de commissaire-général de la marine. Il visita toutes les parties de la colonie, en voulut connaître les ressources et les besoins, et entretenit avec le Ministère une correspondance suivie, qu'il a depuis publiée et qui atteste la sagesse de ses vues autant que son infatigable activité. Rien n'échappait à sa pénétration, et en lisant le recueil des documens précieux qu'il a laissés à ses successeurs, on est porté à croire qu'ils sont l'ouvrage d'un homme identifié depuis longtemps avec les usages et les intérêts de ce pays; et cependant il n'y resta que 18 mois.

Ce fut à cette époque que les Hollandais de Surinam firent une guerre à outrance aux nègres *marrons* de leur colonie. Plusieurs bandes nombreuses de ces fugitifs, pour se soustraire à la chasse qu'on leur donnait de tous côtés, passèrent le Maroni et se jetèrent sur le territoire de la partie Française. L'alarme se répandit bientôt jusqu'à

Cayenne ; et, en effet , cette invasion était menaçante. Les *marrons* s'étaient emparés de quelques emplacements occupés par des Indiens. M. Malouet se décida à partir pour Surinam , afin de négocier avec le gouverneur Hollandais. Il fut reçu avec la plus grande distinction , quoique sa mission ne fut point vue favorablement par nos voisins , et eut mis la division entr'eux. Il y avait deux partis à prendre : accueillir les fugitifs et traiter avec eux en leur offrant un établissement , ou bien les rejeter par la force des armes de l'autre côté du Maroni , ce que la situation de la colonie Française ne permettait pas. Le premier moyen avait des partisans jusques dans les bureaux du ministère Français. On y fondait de grandes espérances sur ces fugitifs , dont on exagérait le nombre et que l'on comptait réunir dans un vaste établissement. Mais ce système présentait de grands inconvéniens ; les Hollandais auraient vu avec peine la France accueillir les esclaves rebelles , et , d'un autre côté , c'eût été introduire dans notre colonie une population indisciplinée et turbulente. Il fallut toute la prudence dont M. Malouet était doué , pour traiter cette affaire avec le gouvernement de Surinam et le ministère de France. Les Hollandais firent par la suite un arrangement avec les nègres marrons , et l'on renonça à un projet de colonisation qui avait été suggéré par le baron de Bessner , dont je parlerai tout-à-l'heure.

Du reste , la négociation relative aux noirs fugitifs n'était que le prétexte apparent du voyage de l'administrateur de la Guyane. Accompagné de M. Mentelle , frère de notre illustre géographe et de M. Météraud , il se livra avec eux à d'utiles recherches sur la partie

économique, le commerce, les finances, le dessèchement et l'exploitation des terres. Il emmena avec lui à Cayenne un habile ingénieur nommé Guisan, qui, sous sa direction, conçut les plans les plus vastes et en mit plusieurs à exécution.

Ce fut cet ingénieur, aussi courageux qu'habile, qui, avec deux habitans de la colonie et le secours de dix nègres, entreprit la reconnaissance et le nivellement des savannes noyées comprises entre la rivière de Mahuri et celle de Kaw. Les fabuleux travaux d'Hercule ne seraient rien auprès de cette exploration entreprise sur une étendue de près de vingt lieues d'un pays submergé. Avec des vivres pour onze jours, et deux canots qu'il fallait souvent porter ou traîner d'un lieu à un autre, les intrépides voyageurs s'avancèrent en marchant dans l'eau, se frayant un passage au milieu de joncs hauts de sept à huit pieds et assaillis par des nuages de maringoins et de moustiques. La nuit, ils suspendaient leurs hamacs à des perches enfoncées dans la vase; mais souvent le poids de leurs corps faisait descendre ces soutiens, et les voyageurs se réveillaient à moitié plongés dans l'eau. En sortant de ces joncs gigantesques, ils entrèrent dans des plaines couvertes d'une herbe tranchante des deux côtés, et qui coupait les jambes des nègres, puis dans une contrée boisée au milieu de laquelle on dut se faire jour à coups de hache et de sabre. Une journée entière y fut employée à frayer deux cents toises de chemin. Deux nègres se blessèrent; il fallut que tout le monde aidât à les traîner dans un canot. Chemin faisant, on rencontra beaucoup de caïmans, et on en tua quelques-uns; un de ces amphibies reçut

cinq coups de fusil à la tête , sans faire aucun mouvement. Au sixième coup , il remua son énorme queue et se retira tranquillement dans les halliers.

Cependant les vivres des voyageurs diminuaient, et l'on fut obligé de réduire les rations. Les nègres , exténués de fatigue , n'avaient plus de forces; trois étaient atteints de la fièvre et hors d'état de travailler. Guisan et ses compagnons , mouillés par une pluie continuelle, n'ayant rien pour changer de vêtements , souffrant la faim , le fatigue et l'insomnie , n'étaient plus soutenus que par le desir de remplir une mission si utile au pays. Leurs noirs ne cessaient d'adresser des invocations au ciel , surtout pendant la nuit , que leurs mains suffisaient à peine pour ôter les maringoins de leur visage seulement. Après des fatigues et des maux inouis , ce canton , sondé dans toutes ses parties et soumis à des opérations trigonométriques, fut reconnu être une vaste plaine noyée, présentant un plan incliné vers la mer, du côté de laquelle une ceinture de vase et de paletuviers empêchait l'écoulement des eaux. Les sondes donnèrent jusqu'à dix pieds d'un terreau riche en principes de végétation et communément quatre pieds. Quel trésor pour la culture !

M. Malouet , attaqué d'une fièvre intermittente , retourna en France, laissant à Cayenne un plan fixe, des instructions précises , des travaux commencés sur une base solide. Il portait au Roi la première récolte d'un géofflier planté depuis cinq ans et une riche collection des insectes de la Guyane , qui enrichit aujourd'hui le Muséum de Londres , car il fut pris par les Anglais. De Paris , cet habile administrateur continua, pendant

deux ans , à régir les affaires de la colonie ; il ne cessa ses fonctions que lorsqu'il fut nommé intendant à Toulon.

Il ne se passa rien d'intéressant sous le gouvernement de M. de Fiedmond , qui se borna , pendant la guerre dite de l'indépendance , à faire beaucoup de préparatifs de défense contre les Anglais , et à garnir la côte de postes et de batteries. Après dix-huit ou vingt ans de séjour dans la Guyane , il fut remplacé par le baron de Bessner , maréchal-de-camp.

Ce gouverneur avait beaucoup d'esprit , mais en même temps un coin de bisarrerie qui lui faisait concevoir les projets les plus singuliers. Il prétendit policer les Indiens par le moyen de la musique , et leur fit faire des propositions de réunion. Comme il manquait de missionnaires pour cette entreprise , il n'obtint aucun résultat. M. Charvet avait remplacé M. Malouet en qualité de commissaire-général de la marine. Il avait emmené avec lui le naturaliste Sonnini , jeune homme plein d'ardeur pour les découvertes. On lui donna des moyens pour parcourir la colonie. Arrivé au plus haut de la rivière de la Comté , il fit monter un Indien sur un arbre élevé pour découvrir au loin dans le pays ; cet Indien lui dit qu'il apercevait une grande plaine avec des maisons situées çà et là. Un autre homme monta également et rapporta la même chose. Revenu à Cayenne , Sonnini fit son rapport au gouverneur , qui envoya de suite un détachement pour s'assurer de cette découverte. On arriva dans la plaine , mais on n'y trouva que des rochers qui , de loin , ressemblaient à des maisons. Ce naturaliste tua , près de Mayacaré , un tigre royal dont il rapporta la peau à M. de Buffon , qui , dans les addi-

tions à son ouvrage , fut obligé d'avouer qu'il avait eu tort de dire que , dans l'Amérique méridionale, on ne trouvait pas de tigres de cette espèce.

Le baron de Bessner était toujours possédé de la manie de traiter avec les nègres révoltés de Surinam, et M. Malouet n'était plus là pour s'opposer à ses projets. Deux mille de ces noirs étaient sur nos terres , dans le haut du Maroni ; il leur envoya deux députés pour leur proposer une alliance avec le gouvernement Français et leur assurer des possessions sur les bords de ce fleuve. Ces envoyés étaient MM. Jacquet et Durand. Arrivés sur les lieux , ils trouvèrent une garde avancée qui, le sabre à la main, vint au devant d'eux. Ils dirent qu'ils venaient de la part du gouverneur de Cayenne pour parler au général Aboni, chef des noirs. La garde les conduisit jusqu'au quartier-général. « Que » venez-vous faire ici ? dit Aboni, êtes-vous des- » pions ? où est la preuve que vous êtes réellement » envoyés par votre gouverneur ? » M. Jacquet tira des papiers de sa poche et les lui présenta. — « Vous mo- » quez-vous de moi , dit Aboni, ignorez-vous que je » ne sais pas lire ? Pourquoi votre gouverneur n'a-t-il » pas envoyé quelque chose que je puisse comprendre , » comme le pavillon de votre nation ? S'il a réellement » envie de faire alliance avec moi , qu'il me donne des » munitions et de la toile , dont nous avons besoin ; » ajoutez-lui que je suis maître ici comme il peut l'être » à Cayenne. » M. Jacquet a, depuis, avoué qu'il s'était cru perdu ; mais il en fut quitte pour la peur. Lui et M. Durand ayant fidèlement rapporté ce qu'ils avaient vu , on les expédia de nouveau avec les objets que le

nègre Aboni avait demandés, et on adjoignit à la députation l'abbé de Lannoc-Jacquemin, missionnaire et préfet apostolique. Ils arrivèrent, et les présens qu'ils apportaient leur valurent un très-bon accueil. « Il faut » maintenant, dit Aboni, cimenter cette alliance d'une » manière solennelle. Asséyez-vous là, ajouta-t-il, en » s'adressant à l'abbé de Lannoc, vous allez être saigné » au bras, un de mes généraux le sera aussi, et les » deux sangs, après avoir été mêlés ensemble, seront » bus, une partie par vous, et l'autre par mon officier- » général. » L'abbé, saisi d'effroi, répondit qu'il était le ministre d'un dieu qui avait horreur du sang, et qu'il ne pouvait se prêter à cette cérémonie. M. Jacquet se montra moins difficile et présenta son bras pour être saigné, opération qui fut exécutée sur lui et sur le général nègre. Une poudre mystérieuse fut jetée dans le vase, qu'on présenta d'abord au député de la colonie. M. Jacquet l'approcha de ses lèvres, et fit semblant de boire; mais le nègre prenant à son tour le vase, but réellement ce qu'il contenait. « Que le dernier des » Français ou que le dernier des nègres périsse, » s'écria Aboni, si les uns ou les autres manquent à » leurs engagemens. »

L'abbé de Lannoc parcourut les différentes aldées dans lesquelles chaque population avait un chef particulier. Dans cette tournée, il trouva une tribu de nègres qui, rassemblée au pied d'un arbre, (le fromager) semblait adorer une divinité. L'abbé, transporté d'une sainte colère, prend une hache et en frappe l'arbre. Il eût été immolé sur l'heure, si M. Durand ne fût arrivé et n'eût arraché le missionnaire aux noirs irrités,

Les députés se retirèrent à Cayenne , où , peu de tems après , Aboni envoya à son tour des ambassadeurs. Ils furent reçus avec pompe ; toute la garnison prit les armes et défila devant eux. On les habilla richement de vestes et culottes écarlates , galonnées en argent. Après avoir demeuré quelques jours à Cayenne , logés à l'hôtel du gouverneur , ils allèrent rejoindre leurs camarades sur les bords du Maroni.

Ce voyage et toutes les circonstances dont il avait été accompagné , furent consignés dans un mémoire qui parvint , par M. Malouet , dans les bureaux de la Marine , et dont le maréchal de Castries eut connaissance. Le Ministre , indigné de cette démarche du baron de Bessner , lui en écrivit dans les termes les plus durs. Le gouverneur en tomba malade de chagrin ; on prétend même qu'il mit fin à ses jours , en prenant une forte dose d'opium.

Le comte de Villebois , maréchal-de-camp , succéda au baron de Bessner. M. Lescallier était commissaire-général de la marine. La colonie leur dut beaucoup d'améliorations importantes , et entr'autres l'établissement d'un moulin à eau , construit sur une propriété de l'Etat. On défricha , pour y planter les arbres à épices des Indes Orientales , l'habitation nommée la Gabrielle , qui avait appartenu en grande partie à M. le marquis de la Fayette , et où le géroffier surtout a prospéré d'une manière étonnante.

M. de Villebois mourut à la fin de 1788 , et , peu de tems après , M. Lescallier retourna en France , laissant dans la colonie des regrets et la réputation d'un administrateur aussi habile que zélé. La révolution

éclata bientôt. Les mémoires de M. le général Freytag contiennent tous les événemens importants dont ce pays a été le théâtre, jusqu'à l'établissement du Gouvernement Consulaire. Depuis cette époque, jusqu'en 1809, l'agriculture et le commerce languirent par suite de l'état de guerre permanent avec la Grande Bretagne. J'ai raconté dans mes notes la prise de la Guyane par les Anglo-Portugais. A cette époque, le chef d'administration de la marine était M. Benoît-Cavay, frère de M. Benoît, directeur-général des contributions indirectes. Il a resté dix ans à Cayenne, honoré et chéri par les habitans. Un commandant en chef pour le prince de Brésil eut le gouvernement militaire; l'administration fut confiée à une junte provisoire, composée d'habitans. Elle subsista pendant dix-huit mois, et fut remplacée par l'intendant-général chef de justice, Don Juan Savérianos Dacosta. La colonie ne fut remise aux Français que le 8 novembre 1817.

Le territoire de la Guyane est divisé en douze quartiers, la plupart portant les noms des principales rivières qui les arrosent. Ce sont, en partant sud et remontant au nord, Oyapock, Aprouague, Kaw, Ile de Cayenne, Tour de l'Ile, Roura, Tonnégrande, Mont-Sinery, Macouria, Kourou, Sinnamary et Iracoubo.

Ces douze quartiers, répandus sur un développement de côtes de plus de cent lieues, sont peuplés par 1045 blancs qui se composent de 512 hommes, 300 femmes et 233 enfans. Si le nombre de femmes blanches est inférieur à celui des hommes, de plus de 200 individus, la proportion inverse se trouve dans la population des gens de couleur libres qui, étant de 1891 sujets de

tout âge et de tout sexe, présente 499 hommes pour 791 femmes. Aussi, communément, les Européens et les Créoles qui sont forcés de vivre célibataires, choisissent-ils parmi les nègresses, mais plus souvent dans les mulâtresses, ce qu'on nomme à Cayenne une *commère*. C'est une sorte de servante-maîtresse qui dirige le ménage. Ces sortes de liaisons sont si anciennes et si fréquentes dans le pays, que l'habitude et la nécessité en ont diminué le scandale. La population Indienne établie dans ces quartiers, est de 700 individus. Celle des esclaves se compose de 5247 hommes, de 4142 femmes, et de 4154 enfans, en tout 13543. Ces diverses populations réunies forment un total d'environ 17400 individus.

Une population aussi faible, eu égard à la vaste étendue de la Guyane, est disséminée sur 452 habitations exploitées par 11360 cultivateurs. L'exploitation des terres se compose de 610 arpens de rocou, 2188 de coton, 798 de cannes à sucre, et 1592 de vivres. Le même terrain produit 265,000 pieds de cacao, 450,000 de café, 164,000 de géroslier, 7,000 de cannellier, 2,800 de muscadier, 4,500 de poivrier. Il faut ajouter aux productions de la Guyane, celles que la nature fournit sans le secours de la culture, telles que les bois de construction et d'ébénisterie, la vanille, les gommés, les plantes médicinales. Des mines de fer extrêmement abondantes, attendent encore la présence d'une industrie qui les mette en valeur, et d'immenses savannes offrent, dans l'éducation des bestiaux, une source de richesses qui n'exigerait ni de grands efforts, ni une nombreuse population.

Le mouvement du port de Cayenne est, par année, d'environ soixante bâtimens, dont près de moitié sont étrangers. Les importations se sont élevées, en 1822, à 2,400,000 francs; les exportations, à 2,166,000 francs. Celles-ci se composent, en grande partie, de bois, sucre, café, cacao, rocou, coton, épices et cuirs. Le gérofle seul entre pour 78,000 kilogrammes dans ce commerce.

Aucun Gouvernement de l'Europe ne possède de colonie qui renferme plus de moyens de prospérité que la Guyane. Ce pays ne réclame que des bras et des capitaux pour enrichir la métropole, ses habitans et ceux qui entreprendront l'exploitation d'un sol vierge et qui recèle tant de trésors. Le système des compagnies est le seul qui puisse amener ce changement. Tout autre ne donnera que des résultats faibles, lents et incertains. L'esprit des compagnies est un esprit de production et de conservation. Nous en avons des exemples bien remarquables chez nos voisins et, parmi nous, dans les associations qui ont entrepris et exécuté de grands travaux projetés depuis des siècles, et qui, sans ce système créateur et vivifiant, seraient restés long-tems encore dans l'oubli.

C. DE B.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

	Pages
Conduite généreuse du Gouverneur envers un Anglais. — Ordre de départ pour Cayenne. — Intelligence de deux amans découverte. — Incidens divers. — L'auteur quitte la Guadeloupe	1

CHAPITRE II.

Arrivée à Cayenne. — Mort de Collot-d'Herbois. — Billaud- Varenes à Sinnamary. — L'auteur y est envoyé en qua- lité de commandant. — Réception des déportés du 18 fructidor. — Le général Pichegru. — Mort de Murinais, de Bourbon de l'Oise et de Rovère. — Voyage avec M Barthélemy.	15
---	----

CHAPITRE III.

Perfidie de Billaud-Varenes. — L'auteur est rappelé et embarqué sur une goëlette. — Découverte d'une noire intrigue. — Il est jetté et abandonné sur l'anse déserte de Vincent-Pinçon. — Rencontre d'une tribu Indienne. — Bizarre cérémonie. — Le carbet.	31
--	----

CHAPITRE IV.

Indiens de la Guyane. — Langage. — Physique. — Vête-	
--	--

mens et ornemens. — Chefs ou caciques. — Mariages, condition des femmes. — Habitations et assemblées. — Fêtes et danses. — Guerres. — Industrie. — Superstitions. — Sépultures. — Deuils et cérémonies. — Caractère. 42

CHAPITRE V.

Cuisine des Indiens. — Propositions de mariage. — Apparition d'un bâtiment. — Délivrance inespérée. — Nouvelle déportation. — Retour à Cayenne. 69

CHAPITRE VI.

Débarquement. — Explication avec Jeannet. — Lettre du général Pichegru. — Le capitaine Freytag nommé commandant de Sinnamary et de Conamama. 81

CHAPITRE VII.

Sinnamary. — Transfèrement des déportés à Conamama. — Horrible situation de ces malheureux. — Mortalité par suite de maladies. — Représentations énergiques. — Les déportés sont ramenés à Sinnamary 89

CHAPITRE VIII.

Proposition extraordinaire. — Le vieux Conrad. — Evasion de douze prêtres Belges. — Leur naufrage. — Surprise d'un Indien. — Saisie des papiers de MM. Lafond-Ladébat et Barbé de Marbois. 102

CHAPITRE IX.

Expédition partie d'Espagne pour Surinam. — L'escadre mouille devant Sinnamary. — Ordre d'envoyer MM. Lafond-Ladébat et de Marbois, à Cayenne. — Difficultés pour le départ. — Le capitaine Don Emmanuel Casa di Tavarès 114

CHAPITRE X.

Arrivée d'un nouveau gouverneur. — Rappel en France de MM. Lafond-Ladébat et de Marbois. — Nouvelles de M^{me} D^{***}. — Départ de Cayenne. — Capture d'un corsaire Anglais. — Dureté d'un officier de marine. — Querelle. 123

CHAPITRE XI.

Danger imminent. — Débarquement à Brest. — Provocation. — Le duel. — Le paysan Breton. — Portrait de Gaspard. — Prédiction singulière. 132

CHAPITRE XII.

Départ pour Paris. — La diligence. — L'officier Vendéen. — Considérations sur la guerre civile. — La rue Montmartre. — Hospitalité intéressée. — L'habitant de la Guadeloupe. 141

CHAPITRE XIII.

Audience du premier Consul et de Carnot. — L'auteur est employé dans l'armée de réserve. — Misanthropie combattue par l'amour. — Mariage. 148

CHAPITRE XIV.

Retraite de Smolensk à Orcha, par l'extrême arrière-garde de l'armée Française, en 1812. 167

Notes de l'Editeur 179

Précis historique sur la Guyane Française 207

FIN DE LA TABLE.



pardonna, et s'efforça d'oublier leur conduite. Il apprit à connaître combien les années altèrent la pureté du premier âge, et quel empire l'intérêt prend dans ce monde sur le cœur des mortels. Résolu d'avance à renoncer aux biens de ses parens, il écrivit à son frère et à sa sœur sans aucune expression de mauvaise humeur, et sans reproche, qu'il s'en rapportait à la bonne foi de leur déclaration et qu'il leur abandonnait le peu que ses parens avaient laissé.

Cependant Frédéric nourrissait dans sa pensée un projet favori que lui inspirait son cœur. Il n'avait pas oublié celle qui lui avait fait éprouver le premier sentiment de l'amour. Quel bonheur pour lui de la retrouver, de renouer avec elle les liens que des raisons puissantes avaient rompus, et de demander son cœur et sa main, alors qu'il pouvait lui offrir une position dans le monde, et que tout concourait à lui faire espérer une si douce union. Il se hâta de se rendre à la demeure des personnes chez qui il avait fait la connaissance de

